

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de Langue Française



École Doctorale Algéro-française de Français
Antenne de l'Université Kasdi Merbah Ouargla
Réseau EST

Thèse de Doctorat ès Sciences
pour l'obtention du diplôme de
Doctorat de français
Option : Sciences du langage

Titre :

LA SUBJECTIVITE ENONCIATIVE
dans l'article de recherche scientifique universitaire :
Cas des revues Synergies Algérie et Résolang

Directeur de recherche :
Pr. Salah KHENNOUR

Présentée par :
Asma BEYAT

Membres du jury

Président : Pr. Foudil DAHOU – Université de Ouargla
Rapporteur : Pr. Salah KHENNOUR – Université de Ouargla
Examinateur : Pr. Abd El Ouahab DAKHIA – Université de Biskra
Examinatrice: Dr. Dalila ABADI (MCA) – Université de Ouargla
Examinateur : Dr. Saïd SAÏDI (MCA) – Université de Batna

Année universitaire : 2016/2017

DEDICACE

À mon cher père qui était toujours un homme à suivre pour ses qualités humaines

À ma chère mère, la plus merveilleuse de toutes les mamans

À mon cher époux qui m'a toujours soutenu, compris et encouragé

À ma fillette Zineb dont la présence sème la joie dans ma vie

À mon ange Mohammed

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit d'échanges et de rencontres et je voudrais ici remercier tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin pour que je puisse le réaliser.

Je tiens d'abord à exprimer ma gratitude à mon directeur de recherche le Docteur *Salah Khennour* pour ses orientations, ses conseils et sa disponibilité malgré son état de santé.

Mes sincères remerciements s'adressent également aux membres du jury d'avoir accepté de me rendre l'honneur de lire et d'évaluer ce travail.

Ma profonde reconnaissance est adressée aussi à *Mme Jacqueline Authier Revuz*, professeur émérite de linguistique française, pour son accueil chaleureux, pour la documentation ainsi que pour les corrections qu'elle a attribuées à cette thèse.

Je souhaiterais remercier aussi *Mme Gabriella Parussa*, *Mme Sandrine Reboul-Touré*, *Mme Claire Doquet* ainsi que tous les membres du laboratoire CLESTHIA à l'université Paris 3 pour les meilleures conditions dans lesquelles j'ai effectué mes stages.

Que trouvent ici mes sincères remerciements: *Mme Kjersti Flottum*, *Mme Christine Deronne*, *Mme Funny Rinck*, *Mme Danielle Lezou Koffi*, *Mme Dalal Mesghouni*, *M. Abdelmalek Djedjai* et *M. Mohamed Aissani* pour l'intérêt qu'ils accordent à mon travail, pour leurs lectures et leurs orientations.

Un grand merci aussi à mes chers frères et sœurs qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont soutenu tout au long de ce parcours.

Je n'oublierai jamais de remercier du fond du cœur mes chères amies et sœurs *Sabrina Moudir*, *Ahlam Khedir* et *Soumeya Bader* pour leur présence dans ma vie.

Je remercie enfin tous mes collègues de l'université Kasdi Merbah –Ouargla- ainsi que ceux de l'Université Hamma Lakhdar - El-Oued-

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	08
CHAPITRE I : Arrière plan théorique et mise au point terminologique	17
1. Discours Vs texte: Essai de distinction.....	18
2. La notion de genre: Évolution théorique	21
3. De l'énoncé à l'énonciation : Genèse et définition.....	27
3.1. Définition de l'énonciation.....	28
3.2. Énoncé Vs Énonciation	32
3.3. Polyphonie et hétérogénéité dans l'énoncé.....	33
4. La subjectivité énonciative et le sujet parlant dans le langage.....	37
4.1. <i>Le sujet</i> : une notion interdisciplinaire.....	37
4.2. La subjectivité : l'évolution d'une notion.....	41
4.3. la subjectivité : Multitude d'intérêts et variété de conceptualisation.....	46
5. L'impact du sujet chez Dubois: le rapport énoncé / sujet parlant.....	47
6. <i>L'ethos</i> : une image de soi.....	50
7. La subjectivité énonciative : marqueurs et repérage.....	54
7.1. La linguistique de l'énonciation : l'approche étendue et l'approche restreinte.....	55
7.2. Les indices de la subjectivité	56
7.2.1. Selon Émile Benveniste.....	56
7.2.2. Selon Dominique Maingueneau.....	57
7.2.3. Selon Katherine Kerbrat-Orecchioni	60
7.3. Autres marques de la subjectivité.....	66
8. ON : Le pronom ambigu.....	67
CHAPITRE II : La publication scientifique et l'article de recherche	70
1. Science, scientificité et scientifique.....	71
2. De la langue de spécialité à la communication scientifique.....	72
2.1. Problématique de la langue de spécialité.....	72
2.2. De l'importance de la communication dans la recherche scientifique.....	77
3. Différentes représentations de la recherche scientifique.....	79
3.1. La communication scientifique orale.....	80
3.2. La communication scientifique écrite	82
3.3. La vulgarisation scientifique.....	87
4. Le genre de l'article de recherche : quelles spécificités ?	90

Table des matières

4.1. Structure formelle et spécificités linguistiques.....	91
4.2. Structure logique et critères informationnels.....	93
5. Le parcours d'un article de recherche : quelles contraintes ?.....	97
6. L'écrivain chercheur et l'engagement scientifique.....	103
6.1. Chercheur engagé/chercheur neutre.....	103
6.2. Quel positionnement du chercheur derrière son choix verbal ?.....	110
6.3. Je/nous/on : quelle dominance pronominale ?	113
6.4. L'emploi des guillemets dans l'article: une subjectivité masquée.....	115
7. L'objectivité dans l'article de recherche : l'illusion de transparence	119
CHAPITRE III : Etude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale	123
1. Présentation du corpus.....	124
1.1. Présentation de la revue <i>Synergies Algérie</i> : Étude sociologique.....	125
1.1. Présentation de la revue <i>Résolang</i>	128
2. Présentation de la méthodologie.....	129
3. Analyse macrostructurale de corpus.....	132
3.1. La présence/absence de l'introduction et la conclusion.....	132
3.2. L'emploi des titres et des sous-titres	135
3.3. L'organisation des textes en IMRAD.....	137
4. Analyse morphosyntaxique des intertitres textuels	142
4.1. Propriétés formelles des intertitres textuels	142
4.2. La logique argumentative des intertitres textuels.....	145
5. L'insertion de discours d'autrui : l'emploi des citations	148
5.1. Le taux des citations.....	148
5.2. Citer fidèlement ou reformuler : Comparaison interdisciplinaire.....	153
5.3. Quelle place pour la citation positionnée dans l'article de recherche ?.....	155
5.4. Quelle fonction pour la citation dans l'article de recherche ?.....	164

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : pour un repérage des marques de subjectivité	171
1. De l'italique aux guillemets : quelle subjectivité marquée dans l'article de recherche ?.....	172
1.1. La dénomination et la désignation.....	176
1.2. La redondance	177
1.3. Le dédoublement méta-énonciatif et le marquage de distance	178
2. L'emploi des verbes dans l'article de recherche: sémantisme et conjugaison.....	182
2.1. Le sémantisme des verbes.....	183
2.2. Les temps verbaux.....	189
3. La présence de l'auteur dans ses écrits : L'emploi des pronoms.....	194
3.1. La dominance pronominale.....	194
3.2. L'interprétation des valeurs référentielles des pronoms personnels.....	198
3.2.1. L'emploi de « je »	198
3.2.2. L'emploi de « Nous ».....	200
3.2.3. L'emploi de « On ».....	206
3.3. Les pronoms personnels compléments d'objet	211
3.4. Bilan sur l'emploi des pronoms personnels.....	212
4. Vocabulaire transdisciplinaire : Expression d'une subjectivité ?.....	214
5. L'emploi adjectival et adverbial: Un langage subjectif dans un écrit scientifique	216
5.1. Le choix adjectival.....	216
5.2. Le choix adverbial	223
CONCLUSION	231
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	241
ANNEXES	256

INTRODUCTION

À l'heure actuelle, le discours scientifique est considéré comme l'une des typologies discursives suscitant plusieurs débats fournis. D'une part, en tant que texte écrit, il doit montrer une cohérence et une précision considérable, et d'autre part, parce qu'il emploie un moyen de communication plus ou moins différent de la langue générale à savoir la langue de spécialité et/ou spécialisée. Cette dernière vise :

« L'idéal de l'intellectualisation c'est-à-dire la précision sémantique, la systématisation notionnelle, la neutralité émotive, l'économie formelle et sémantique ; elle a tendance à définir ses concepts, à contrôler la polysémie et l'homonymie, à supprimer les synonymes, à simplifier et à mieux délimiter les moyens syntaxiques, à neutraliser l'affectivité, la subjectivité et les fonctions conatives et esthétiques au sens étroit »¹

La langue de spécialité n'est pas envisagée, dans cette recherche, du point de vue terminologique. Cependant, elle pose une problématique liée à sa concrétisation dans le discours scientifique présenté sous plusieurs formes de produits textuels appartenant au domaine des sciences au sens institutionnel. Nous entendons par écrits scientifiques toutes les productions élaborées par des chercheurs dans un cadre académique universitaire (mémoire, thèse, rapport de stage) ou encore en vue d'être publiées dans une revue scientifique après avoir été reconnue comme telle par un comité de lecture (article de recherche).

Ainsi, par l'adjectif « scientifique » nous n'entendons pas uniquement les écrits appartenant aux sciences *dures* comme la physique ou les mathématiques mais aussi ceux appartenant aux sciences dites *molles* et surtout les sciences humaines auxquelles appartiennent les articles constituant notre corpus.

Le discours scientifique fait allusion aussi à une stratégie argumentative par laquelle l'auteur cherche à convaincre son lecteur à travers un discours « *caractérisé par une situation particulièrement remarquable et simple : l'intervention systématique (explicite ou implicite) d'un unique "metteur en scène" que nous appelons l'énonciateur. Au moyen de diverses énonciations, l'énonciateur présente, commente ou enchaîne logiquement les divers énoncés* »². L'auteur du genre en question ne fait qu'employer la langue pour transmettre ses idées sous forme d'un discours qui se veut objectif, mais qui

¹ Rostislav KOCOUREK, *La langue française de la technique et de la science*, Oscar Brandstetter Verlag, Wiesbaden, 1991, p. 31.

² D. HERAULT, « Remarques sur le discours scientifique » in *Mathématiques et sciences humaines* ; T35, 1971, p.59-65.

ne manque pas des traces personnelles renvoyant à son activité énonciative et son engagement subjectif.

Au sein du discours scientifique, l'article de recherche s'impose comme un sous genre à part entière. Il offre aux linguistes un objet d'étude d'une importance considérable. Cette dernière est issue de son statut communicationnel vu comme l'un des canaux les plus accrédités et les plus pratiques de la transmission des connaissances. Il provoque des problématiques d'ampleur nécessitant des fondements théoriques consistants et des études empiriques profondes.

Il est défini par Pierre N'DA comme « *une étude effectuée avec un texte de présentation bien structuré, rédigé selon les normes académiques ou disciplinaires et publié dans une revue scientifique* »³. Vu les spécificités structurales et énonciatives qui le spécifient des autres typologies discursives, l'article de recherche semble être alors, un des meilleurs représentants du discours scientifique.

Le champ de l'énonciation dans l'écrit scientifique forme aujourd'hui un objet d'étude d'une grande valeur en linguistique énonciative. Ainsi, nombreuses sont les études qui y montrent un intérêt. Certaines s'inscrivent dans le domaine de la *Didactique* (Michèle GUIGUE 2002, Marie-Christine POLLET et Valérie PIETTE 2002, Françoise Boch 2013) et d'autres en *Linguistique de l'énonciation* et en *Analyse de discours* qui ont inspirées notre propre recherche (Francis Grossmann et Fanny Rinck 2004, Fanny Rinck 2006, Agnès Tutin 2010).

Notre motivation pour la subjectivité énonciative est liée à la nouveauté de cette tendance en Analyse du discours scientifique et qui s'attache surtout à l'expression de **l'objectivité**, critère primordial de ce genre discursif. En outre, elle se centre sur l'article de recherche pour dépasser les études qui visent la didactisation des écrits scientifiques et universitaires, tels que les mémoires et les rapports de stage, en les abordant cette fois sous un autre angle qui penche pour une analyse énonciative et identitaire.

Dans ce contexte, nous nous référons à plusieurs notions constituant les mots clés autour desquels s'articule notre problématique et que nous considérons comme des

³ N'DA Pierre, L'article scientifique en lettres, langues, arts et sciences humaines, Ed. L'harmattan, Paris, 2015, p.33

construits théoriques. Nous commencerons par celle de « discours » qui est abordée dans ce travail selon la conception de Dominique Maingueneau en rapportant l'énoncé à l'acte de l'énonciation qui le supporte :

« Quand on emploie le terme discours dans le cadre des théories de l'énonciation, ce n'est pas pour renvoyer à une unité de dimension supérieure à la phrase, ni pour considérer les énoncés du point de vue de leurs conditions de production socio-historiques; mais c'est pour rapporter l'énoncé à l'acte de l'énonciation qui le supporte. »⁴

Nous nous engageons avec Maingueneau dans sa conception car nous allons mettre l'accent dans cette étude sur les auteurs-énonciateurs en analysant leurs présences dans les discours. La notion de « discours » nous mènera au *discours scientifique* pour traiter, enfin, celle de *l'article de recherche*. Elle nous mène aussi à une deuxième notion clé dans nos fondements théoriques à savoir celle de l'« identité » qui résume notre tendance à étudier l'identité de l'article en tant que genre ainsi que l'identité énonciative de celui qui le produit.

Une troisième notion fondamentale dans ce travail de thèse est celle de « genre » qui s'impose comme telle vu notre souci d'aborder *l'identité énonciative* en rapport à celle du genre sous lequel l'auteur rédige. Après avoir survolé les différentes théories qui l'ont abordée, la notion du « genre » est prise dans cette recherche en rassemblant l'Analyse du discours à la Pragmatique. Comme pour celle de « discours », nous suivons toujours Dominique Maingueneau dans sa conception du « genre » qui insiste sur le fait que :

« Dans la voie ouverte par la pragmatique on a tendance à passer d'une conception du genre comme ensemble de caractéristiques formelles, de procédés, à une conception « institutionnelle » [...]. Cela ne signifie pas que l'aspect formel soit secondaire, bien évidemment, mais seulement qu'il faut articuler le « comment dire » sur l'ensemble des facteurs du rituel énonciatif. »⁵

Enfin, la « subjectivité énonciative » intervient pour renvoyer à notre analyse de traces de l'auteur dans son article. Cette intervention ne se voit pas avec le même degré dans toutes les disciplines appartenant au même domaine de recherche. C'est la raison pour

⁴ MAINGUENEAU Dominique, *L'énonciation en linguistique française*, Ed. Hachette supérieur, Paris 1999, p.10.

⁵ MAINGUENEAU Dominique, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Ed. Hachette, Paris, 1987, p.24.

laquelle nous avons fait appel à un fondement théorique éclectique servant à construire un plan d'analyse des marques implicites ou explicites de la subjectivité.

Ces quatre mots clés strictement attachés constituent la pierre angulaire de cette recherche et guide notre réflexion tout au long d'un travail s'articulant autour d'une problématique qui a fait coulé beaucoup d'encre en matière d'analyse de l'article de recherche. Elle traite comme sujet la présence de l'auteur dans l'article de recherche considéré comme un discours régi par la réalité, la précision et la neutralité et ce pour dessiner une image d'un représentant objectif de sa spécialité.

Inspirée des travaux faits sur la notion de subjectivité et particulièrement ceux d'Emile Benveniste, de Catherine Kerbrat-Orecchioni mais aussi ceux de Jacqueline Authier-Revuz et de Kjersti Fløttum qui sont appliqués sur un corpus scientifique, cette thèse s'inscrit dans le domaine de l'analyse de discours et plus précisément dans l'analyse du discours scientifique en vue de répondre à la question suivante :

Entre engagement et effacement énonciatif, quel est le degré de présence de l'auteur dans l'article de recherche scientifique et quels sont les moyens linguistiques et non linguistiques qui assurent l'équilibre entre sa subjectivité et l'objectivité de son discours ?

Cette question engendre d'autres questions qui se posent et s'imposent, à savoir :

- Les chercheurs, et notamment ceux en sciences humaines, obéissent-ils à l'objectivité vu qu'ils écrivent dans des disciplines qualifiées comme scientifiques, ou ils en passent invisiblement ?
- Ou encore même s'ils ont l'intention d'être objectifs dans leurs productions, cette objectivité ne les trahit pas à certains moments donnant à leurs écrits une illusion de transparence ?

Notre étude ne se classe pas sous une approche structuraliste, car elle ne consiste pas à étudier la structure phrastique mais elle la dépasse vers le cadre énonciatif. Raison pour laquelle, nous employons le terme "discours" au lieu de « texte ». Un choix que nous pouvons expliquer à travers une confrontation des deux notions "texte" et "discours" qui peut justifier aussi notre choix de l'"Analyse de discours" et plus exactement de la "Linguistique énonciative" et non la "Grammaire textuelle" comme approche d'analyse.

En faisant, alors, référence à notre problématique, nous envisagerons de faire une étude inscrite dans une approche restreinte de la linguistique énonciative. Ce choix se justifie par l'importance accordée, dans cette étude au locuteur-scripteur dans un énoncé. Nous analyserons ainsi la subjectivité du chercheur/ énonciateur en relevant du corpus les différents marqueurs qui indiquent sa présence.

Nous admettons alors que la subjectivité, comme l'a déclarée Kerbrat-Orecchioni, est *humaine*. Elle est intrinsèque à n'importe quel type de discours, car tout énoncé quelle que soit sa nature est le produit d'une activité langagière. C'est simplement son expression qui se différencie non seulement d'un domaine à un autre, mais aussi au sein du même domaine ; les différentes situations énonciatives ainsi que les genres discursifs donnent des subjectivités différentes. Bref, ce sont ces lieux d'ancrage de la subjectivité qui nous intéressent.

Les hypothèses qui président à la concrétisation de cette étude sont les suivantes :

1. Les auteurs présenteraient des identités énonciatives variables en fonction de la discipline à laquelle ils appartiennent ;
2. la distance objective prise par l'auteur de l'article de recherche scientifique dans ses énoncés n'implique pas obligatoirement son objectivité ;
3. nous pouvons concevoir les traces de la subjectivité énonciative de l'auteur à travers des moyens linguistiques et non linguistiques repérables dans son discours ;
4. dans un discours scientifique, l'emploi de « on » n'est pas toujours indépendant des pronoms de la première personne.

Comme nous l'avons déjà signalé, l'adjectif « scientifique » dans notre intitulé ne limite pas notre étude dans le cadre des sciences dures mais l'implique plutôt dans le sens d'une étude élaborée dans un cadre académique pour lui donner une dimension plus large. Ceci nous a permis de choisir un corpus composé d'un ensemble d'articles appartenant à trois domaines différents des sciences humaines mais élaborés par des chercheurs universitaires dans un cadre académique.

Ainsi, pour vérifier ces hypothèses nous avons sélectionné un corpus composé de 58 articles appartenant à trois domaines différents, à savoir la **Didactique du FLE** (Did.), les **Sciences du langage** (S.D.L.) et l'**Analyse des textes littéraires** (Litt.). Il s'agit

d'un corpus électronique téléchargé depuis deux revues spécialisées. La première est *Synergies Algérie*, une revue diffusée à l'échelle nationale appartenant au groupe GERFLINT. La deuxième est la revue *Résolang* publiée par les Revues de l'Université d'Oran (RUO). Ce qui nous intéresse dans ce corpus ce sont beaucoup plus les manifestations, dans ce genre discursif, des auteurs/chercheurs derrière leurs écritures que la recherche présentée elle-même.

La sélection du corpus répond aux besoins analytiques de cette étude. Ainsi, l'analyse comparative visée par notre travail nous a obligé à diversifier les disciplines, les revues et les numéros retirés de chaque revue. Ce choix disciplinaire est très important vu que l'une de nos hypothèses de départ suppose que l'identité énonciative varie avec la discipline même s'il s'agit toujours d'un même genre.

Nous analyserons ce corpus en vue d'atteindre un double objectif. **Le premier** est celui de montrer que l'article de recherche scientifique n'est pas différent des autres typologies discursives. Autrement dit, les caractéristiques structurale et rédactionnelle de ce genre discursif, la rigueur et l'objectivité recherchées par l'auteur ainsi que la manière par laquelle il traite les sujets dits scientifiques n'impliquent pas forcément l'objectivité de ce dernier au sens propre du terme. **Le deuxième** objectif est celui de montrer que même si l'auteur du discours en question tend à se cacher derrière une objectivité apparente, il y a des moyens dans la langue mais également extralinguistiques, qui nous permettent de la dévoiler.

Pour mener à bien cette recherche, nous opterons pour une méthode hybride qui est à la fois descriptive et analytico-comparative. Premièrement, il nous est indispensable de bien souligner le cadre théorique de notre recherche et bien cerner les notions de base et les phénomènes liés à cette thématique et ce n'est qu'à travers la description des différentes théories qui ont abordés le sujet que nous pouvons élaborer notre base théorique. Ensuite, la méthode analytico-comparative consiste à étudier, d'une part, les caractéristiques structurales des articles en les mettant en rapport avec les disciplines en présence et d'autre part, à étudier le plan énonciatif en vue de repérer les passages subjectifs et identifier l'usage singulier que chaque auteur fait de ce genre discursif.

Sur le plan structural, notre thèse s'organise en quatre chapitres. Dans le premier qui s'intitule « Arrière plan théorique et mise au point terminologique », nous menons une

réflexion sur des notions proches (genre, discours et texte) qui constituent la base conceptuelle de notre recherche. Dans ce même chapitre, la dichotomie Sujet/subjectivité nous semble également centrale et pour laquelle nous présenterons un aperçu sur leurs évolutions théoriques et leurs interdisciplinarités. Enfin, nous clôturerons ce chapitre par quelques éléments linguistiques considérés comme marques de subjectivité. Dans cette partie s'inscrivent les pronoms personnels, les verbes, les adjectifs et les adverbes.

Le deuxième chapitre, quant à lui constitue une suite du chapitre précédent vers la problématique de la communication scientifique et de l'article de recherche en tant que genre discursif à part entière. Intitulé « La publication scientifique et l'article de recherche », ce dernier sera abordé d'un point de vue de sa structure, des contraintes de son élaboration ainsi que d'un point de vue de positionnement énonciatif de l'auteur et de l'objectivité.

Le troisième chapitre qui porte comme titre « Etude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale » constituera un pont entre la partie théorique et la partie pratique. Dans ce chapitre, nous entamerons notre pratique par une présentation du corpus, de la méthodologie adoptée et des différents variables à analyser. Nous présenterons dans ce chapitre également une analyse macrostructurale du corpus dans un objectif de repérer une identité du genre en question à travers la comparaison des trois disciplines en présence. Nous achèverons le troisième chapitre par l'étude de l'insertion des citations dans l'article de recherche et du positionnement que les chercheurs manifestent vis-à-vis des propos d'autrui.

Enfin, avec le quatrième chapitre, intitulé « La présence de l'auteur dans l'article de recherche : pour un repérage de marques de subjectivité », nous entamerons une analyse énonciative de notre corpus visant un repérage de toutes les marques susceptibles de renvoyer à la subjectivité de l'auteur. Nous étudierons des marques linguistiques telles que l'emploi des pronoms personnels en fonction sujet ou complément d'objet (CO), le choix de verbes, de modes et de temps verbaux ainsi que l'emploi adjectival et adverbial considérés comme des subjectivèmes au sens de Kerbrat-Orecchioni. Nous analyserons aussi le recours aux guillemets et à l'italique comme des marques non linguistiques reflétant un aspect méta-énonciatif et renvoyant ainsi à un engagement de l'auteur selon Authier-Revuz.

Introduction générale

L'intérêt de ce travail de thèse consiste au fait qu'il aborde d'un autre angle de vision une problématique qui ne cesse d'être abordée dans les travaux de recherche, les séminaires et les colloques en vue de caractériser le discours scientifique de point de vue structural et énonciatif. De notre part, nous tenterons à travers cette étude de mêler les deux aspects structural et énonciatif en vue de présenter une identité de l'article de recherche classé sous le genre de discours scientifique et, contredire par la suite le « **Mythe** » de l'objectivité scientifique. Nous proposerons, en fin du travail, d'autres pistes de recherche pour dépasser cette problématique d'objectivité/ subjectivité vers d'autres abordant le discours scientifique autrement.

CHAPITRE I

Arrière plan théorique et mise au point terminologique

1. Discours Vs texte: Essai de distinction

À partir de la dichotomie saussurienne *langue/parole*, le linguiste français Gustave Guillaume propose celle de *langue/discours* et dans laquelle il substitue le segment parole, un terme qui réfère uniquement à l'usage oral, par celui de discours, un terme plus vaste qui englobe aussi l'écrit. Ce remplacement est un signe de déclin des approches structuralistes sous l'influence des conceptions pragmatiques du langage. On a proposé ainsi, le concept de discours pour se positionner par rapport à une nouvelle tendance d'analyse du langage, précisément sur l'emploi de la langue. Cependant les deux dichotomies sont les mêmes, les deux termes parole/discours désignent la concrétisation de la langue ou l'usage restreint de ce système.

Plusieurs sont les linguistes fondateurs qui ont abordé la notion de discours, mais celle de Dominique Maingueneau nous intéresse particulièrement. Selon lui, *le discours* est l'usage restreint d'un système –la langue- partagé par les membres d'une communauté linguistique. Il s'agit, en fait, d'un usage qui peut être caractérisé selon un domaine, un champ discursif mais aussi une fonction à établir.¹

Plus loin dans un autre ouvrage, le même linguiste définit le discours en rapportant l'énoncé à l'acte de l'énonciation qui le supporte. À travers cette logique, il met en valeur l'énonciateur lui-même:

«Quand on emploie le terme discours dans le cadre des théories de l'énonciation, ce n'est pas pour renvoyer à une unité de dimension supérieure à la phrase, ni pour considérer les énoncés du point de vue de leurs conditions de production socio-historiques; mais c'est pour rapporter l'énoncé à l'acte de l'énonciation qui le supporte.»²

Cette considération de Maingueneau est importante pour nous car elle justifie, dans les chapitres suivants, notre choix de l'expression *discours scientifique* pour désigner les textes constituant notre corpus dans la mesure où, nous voulons, par là, mettre l'accent sur les auteurs de ces textes en analysant leurs présences dissimulées.

Notre étude ne se classe pas sous une approche structuraliste car elle ne consiste pas à étudier la structure phrastique mais elle la dépasse vers le cadre énonciatif. Raison pour laquelle, nous employons le terme "discours". Un choix que nous pouvons expliquer à

¹ MAINGUENEAU Dominique, *Les termes clés de l'analyse de discours*, Ed. Seuil, avril 2009, p.45.

² MAINGUENEAU Dominique, *L'énonciation en linguistique française*, Ed. Hachette supérieur, Paris 1999, p.10.

travers une confrontation des deux notions "texte" et "discours" et qui peut justifier aussi notre choix de "l'analyse de discours" et plus exactement de "la linguistique énonciative" et non la "grammaire textuelle" comme approche d'analyse.

En effet, les deux termes renvoient à «*deux modes d'appréhension des unités transphrastiques* »¹ et correspondent ainsi, à deux types d'approches abordant un objet commun. Le premier mode est *la linguistique textuelle* dont le fondateur est Jean-Michel Adam qui fait du texte son unité d'étude, tandis que le deuxième mode est *l'Analyse de discours* qui fait appel aux conditions de sa production.

Oswald Ducrot quant à lui, considère le discours comme «*une suite, un ensemble cohérent d'énoncés* ».² Si nous confrontons cette définition avec celle du texte donnée par Emile Benveniste, nous concluons que les deux termes peuvent être employés comme synonymes. Pour ce dernier, le texte est «*un énoncé car il est émis dans l'intention de dire quelque chose à un interlocuteur dans une situation de communication particulière* »³.

Cependant, Maingueneau affirme qu'«*en parlant de discours, on articule l'énoncé sur une situation d'énonciation singulière; en parlant de texte on met l'accent sur ce qui lui donne son unité* »⁴. Nous pouvons, ainsi, considérer le même corpus, à la fois, comme texte et discours. Nous avons, alors, affaire à une analyse du texte lorsque nous nous intéressons à sa structure, qui devient un discours dès que nous nous penchons sur son énonciateur et ses conditions de production.

Jean-Michel Adam résume cette relation texte/discours en disant que «*Parler d'un discours, c'est ouvrir le texte, d'une part, nouer sur une situation d'énonciation-interaction toujours singulière et, d'autre part, sur l'interdiscursivité dans laquelle chaque texte est pris* »⁵. Ainsi, nous disons que l'inclusion du *texte* dans des conditions

¹ MAINGUENEAU cit. in Fanny RINCK, *L'article de recherche en Sciences du langage et en Lettres: figure de l'auteur et identité disciplinaire du genre*, Thèse de Doctorat, Université de Grenoble III, 17/11/2006, p.07.

² Oswald DUCROT cit.in Claude Vargas et Christina Romain dans leur «*Aperçu théorique sur la langue, le langage et quelques problèmes connexes* », (cours magistral PE1), Marseille, 2005-2006, p.6.

³ Gilles SIOUFFI et Dan Van RAEMDONK, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Ed. Bréal, Paris 1999, p.138.

⁴ Dominique MAINGUENEAU cit.in Claude Varga et Christina Romain, *ibid*, p. 7.

⁵ ADAM Jean-Michel, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Ed. Nathan Université, Paris, 1999, p.40.

de production nous renvoie à la notion de *discours* mais aussi à celle de *genre*. La représentation ci-dessous résume la conception de Jean-Michel Adam :



Fig.01 : La relation discours/texte/contexte selon Jean-Michel Adam

Quant à leur analyse, nous disons que l'étude de texte se limite à son aspect formel et superficiel, alors que celle de discours le dépasse vers le rédacteur et les conditions de production auxquelles il fait face. En effet, notre étude comportera une part importante d'analyse textuelle qui consiste à faire une analyse des pratiques scripturales. Une étude qui nous servira dans notre analyse discursive qui consiste, quant à elle, à étudier la production et l'interprétation des textes.

Nous trouvons, donc, que le terme "discours" est plus convenable que celui de "textes" pour renvoyer à nos unités d'analyse, car ce qui nous intéresse le plus ce sont les conditions de production ainsi que le chercheur qui est l'énonciateur de ces unités. Nous disons par conséquent, que nous adopterons une approche *d'analyse du discours* et non de *la linguistique textuelle* puisque :

« La linguistique textuelle a pour tâche de décrire les principes ascendants qui régissent les agencements complexes mais non anarchiques de propositions au sein du système d'une unité TEXTE aux réalisations toujours singulières. L'analyse du discours [...] s'attarde quant à elle prioritairement sur la description des régulations descendantes que les situations d'interaction, les langues et les genres s'imposent aux composantes de la textualité. »¹

Nous clôturons par une citation de Louis Guespin qui résume notre fondement théorique concernant ce point. Il déclare que : *«Le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue de mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du*

¹ ADAM Jean-Michel, *op.cit* p.35

point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé; une étude des conditions de production de ce texte en fera un discours»¹.

2. La notion de genre: Évolution théorique

« Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres de discours » (Mikhaïl Bakhtine, 1984)

La notion de *genre* est omniprésente en sciences du langage, où elle occupe une place considérable dans les travaux des chercheurs dont les réflexions et les champs d'étude sont divergents. Il s'agit d'une notion qui, selon Simon Bouquet, est « *aujourd'hui aussi multiforme qu'heuristique* »². Elle trouve ses racines à l'Antiquité grecque, où elle a éveillé l'intérêt du grand philosophe Aristote qui l'a traité dans ses deux ouvrages : *Poétique* et *Rhétorique*.

Dans une conception traditionnelle, la notion de *genre* renvoie à des cadres ou des moules sous lesquels nous pouvons classer des contenus sémantiques partageant les mêmes caractéristiques. Selon Dominique Maingueneau, la conception aristotélicienne de cette notion s'est fondée sur deux grandes théories qui sont celles de la *Rhétorique* et celle de la *Poétique*³. Ainsi pour Aristote, il y a trois grandes situations de prise de parole auxquelles correspondent trois grands genres rhétoriques. Nous pouvons, distinguer d'abord le genre *épidictique* –du latin *épidictus*- qui sert à montrer les vertus d'un personnage. Ensuite, il parle du genre *délibératif* qui s'adresse à l'homme politique dans un objectif de le pousser à la bonne décision. Enfin, il cite le genre *judiciaire* qui s'adresse au juge et vise l'accusation ou la défense. Les théories *poétiques* quant à elles, s'intéressent particulièrement à l'étude des genres dits littéraires comme le *dramatique* ou l'*épique*.

Au fil du temps, cette conception a connu une évolution en fonction des époques et des contextes, ce qui justifie la diversité des approches ainsi que la diversité de leurs fondements théoriques. Nous dépassons alors, le principe de classement en genres vers celui des contenus à analyser. Cette évolution ainsi que les différents angles sous

¹ GUESPIN L., « Problématique des travaux sur le discours politique », in *Langages* 23, Volume 06, 1971, pp. 3-24.

² Bouquet Simon. « Linguistique générale et linguistique des genres » (introduction au numéro). In: *Langages*, n°153, 2004. *Les genres de la parole*. pp. 3-14.

³ MAINGUENEAU Dominique, *Les termes clés de l'analyse de discours*, Ed. Seuil, Paris, avril 2009, p.68.

lesquelles la notion de genre a été traitée sont synthétisés par Charaudeau et Maingueneau dans leurs *Dictionnaire d'analyse du discours*¹.

En faisant référence aux travaux de Mikhaïl Bakhtine par exemple, nous trouvons que les genres sont reliés aux pratiques sociales et aux domaines d'activité. Il a classé ainsi, les productions discursives en deux grandes catégories: *les genres premiers* considérés comme des énoncés produits dans une situation de communication simple et spontanée (communication familière, communication d'affaire, communication de production, etc.) et *les genres seconds* qui sont produits dans des situations d'échanges culturels et qui sont alors compliqués (les romans, les drames, les recherches scientifiques, les genres journalistiques, etc.)

*"Les genres seconds du discours – le roman, le théâtre, le discours scientifique, le discours idéologique, etc.- apparaissent dans des circonstances d'un échange culturel (principalement écrit), -artistique, scientifique, socio-politique- plus complexe et relativement plus évolué. Au cours du processus de leur formation, ces genres seconds absorbent et transmettent les genres premiers (simples) de toute sorte, qui se sont constitués dans les circonstances d'un échange verbal spontané."*²

Pour lui la notion de *genre* peut être remplacée par celle de *type*. Nous pouvons ainsi dire que tout énoncé produit par un locuteur peut être classé sous un genre de discours, ce qui fait que les catégories du genre sont liées aux situations de communication dans lesquelles les énoncés sont produits. Le schéma suivant résume la conception bakhtinienne du *genre*.

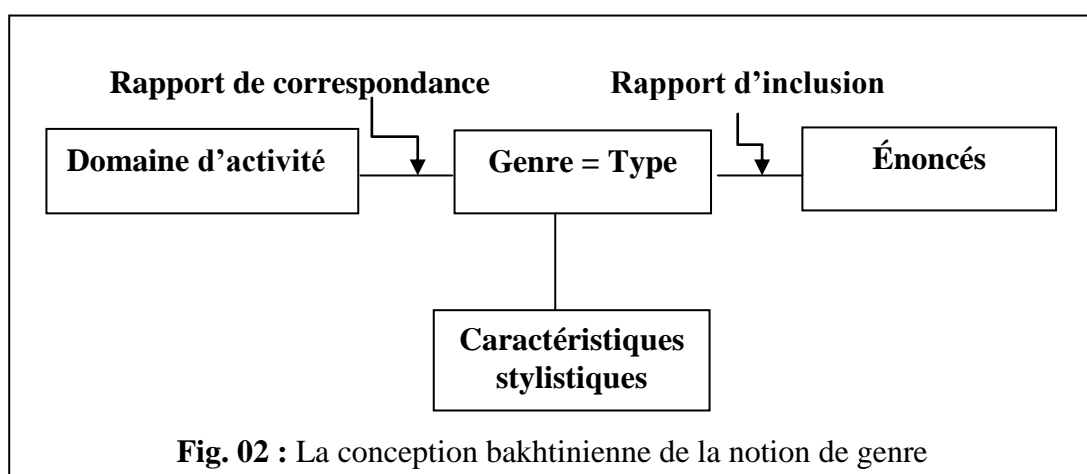


Fig. 02 : La conception bakhtinienne de la notion de genre

¹ Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (directeurs), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, France, 2002, p.279.

² BAKHTINE Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Ed. Gallimard, Paris, 1984, p. 267.

Ainsi, l'interprétation de ces énoncés dépend des genres auxquels ils appartiennent. Il considère que la première étape dans l'analyse ou l'interprétation d'un énoncé consiste à le rapporter à un genre particulier:

« Entendant les paroles d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif »¹

D'autre part, François Rastier, quant à lui, traite la notion de *genre* en la mettant en relation avec celles de *texte* et de *discours*. Pour lui, « *le genre assure non seulement le lien entre le texte et le discours, mais aussi entre le texte et la situation tels qu'ils sont unis dans la pratique [...] »²*.

Il considère le genre comme le niveau stratégique d'organisation en fonction duquel trois modes de textualité se définissent. *Le mode génétique* lié à la production du texte, *le mode mimétique* lié à sa référence et enfin *le mode herméneutique* qui détermine son interprétation.³ Ainsi, tout texte est porteur des traces du genre auquel il appartient et c'est en fonction des conditions contextuelles dans lesquelles il est produit que nous pouvons le classer sous tel ou tel type discursif, car les textes « *sont configurés par les situations concrètes auxquelles ils participent »⁴*.

Nous disons alors qu'il s'agit d'une hiérarchie qui s'organise du texte vers le discours. Cependant, cette organisation ne signifie pas que le genre est une simple classe sous laquelle nous classons des textes rédigés selon les mêmes normes mais il s'agit, selon Rastier, de formes textuelles standards articulées à des pratiques sociales déterminées. Autrement dit, chaque type de discours recouvre un ensemble de genres et chaque texte relève d'un genre ; le genre est ce qui rattache un texte à un discours. Il résume alors, cette hiérarchie comme suit:

« Si les domaines d'activité correspondent aux discours, entre les discours et les genres, il faut reconnaître une médiation, celle des champs génériques. Un champ générique est un groupe de genres qui contrastent, voire rivalisent dans un champ

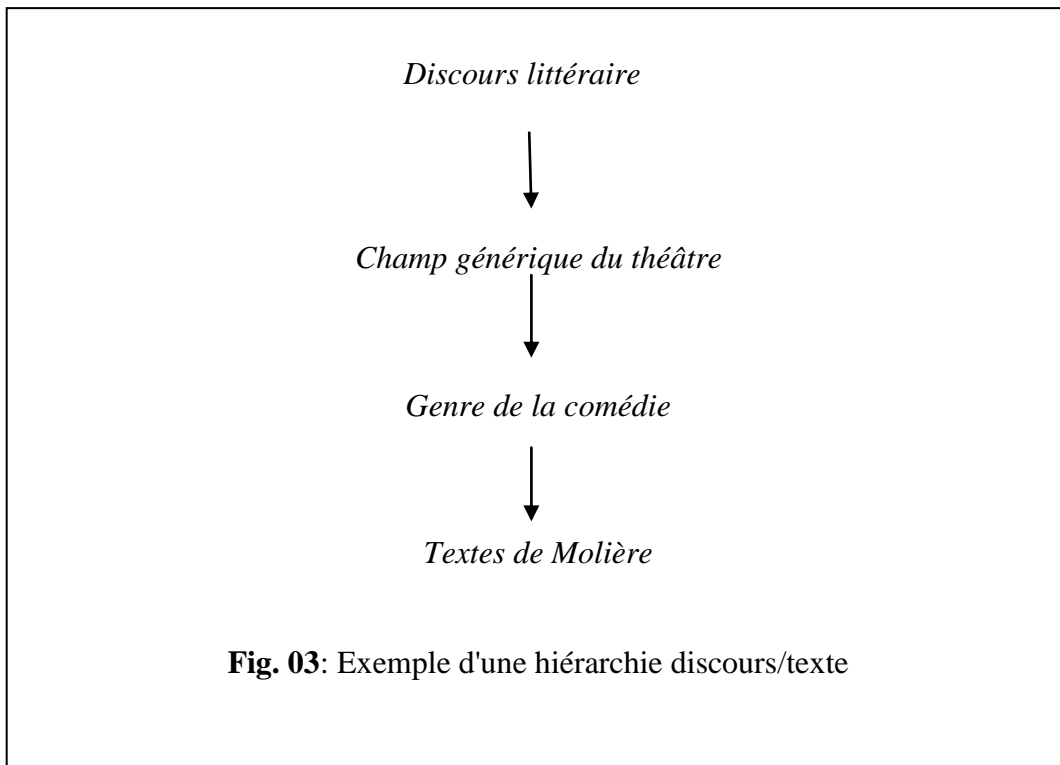
¹ BAKHTINE *Op.cit.* p. 285.

² RASTIER François, *Arts et sciences du texte*, Ed. PUF, Paris, 2001, p. 229.

³ *ibid*, pp.233-234

⁴ *Ibid.*, p.228.

pratique: par exemple, au sein du discours littéraire, le champ générique du théâtre se divisait en comédie et tragédie »¹



Jean-Michel Adam partage la même idée de Rastier, pour qui le genre « *relie ce que l'analyse textuelle parvient à décrire linguistiquement à ce que l'analyse des pratiques discursives a pour but d'appréhender socio-discursivement* ». ² Autrement dit, il le considère comme un maillon dans une chaîne qui rattache le texte au discours. Cette notion de genre n'est apparue chez le linguiste qu'en 1999 dans son ouvrage *linguistique textuelle: des genres de discours aux textes* où il l'a employée dans son troisième chapitre intitulé « Types de textes ou genres de discours ? ».

Le même linguiste a déjà employé la notion de *type* quand il a déterminé et défini dans son ouvrage *Les textes : types et prototypes* ³ cinq typologies textuelles qui sont : le récit, la description, l'argumentation, l'explication et le dialogue. Cette classification est faite en fonction de la dominance du texte : narrative, descriptive, argumentative, explicative ou discussion entre deux interlocuteurs.

¹ *Op.cit.*, pp.230-231.

² ADAM Jean-Michel, *linguistique textuelle: des genres de discours aux textes*, Ed. Nathan Université, Paris 1999, p. 83.

³ ADAM Jean-Michel, *Les textes : types et prototypes*, Ed. Armand Colin, (2ème édition), Belgique, 2008.

Nous disons alors, que par ce remaniement l'auteur considère le *discours* comme une unité plus large que celle de *texte* et par conséquent le champ de *l'analyse du discours* est plus vaste que celui de *la linguistique textuelle*. D'ailleurs, il le confirme lorsqu'il déclare : « réaffirmons donc, [...], l'inclusion du texte et de son organisation dans l'interdiscours et, par contrecoup, celle de la linguistique textuelle dans le champs englobant de l'analyse du discours »¹

D'autre part, pour la linguistique énonciative, la notion du genre se présente pour désigner une certaine catégorisation liée aux marques formelles de l'énonciation. Emile Benveniste distingue dans ses *Problèmes de linguistique générale (T1)*² entre le genre de *discours* et celui de *récit*. Selon cette opposition théorique, le discours permet un ancrage attaché au moment de l'énonciation tandis que le récit permet un ancrage détaché du moment de l'énonciation. En d'autres termes, dans le discours, le sujet parlant s'implique dans ses propos à travers des indices qui marquent sa subjectivité énonciative alors que dans le récit, le locuteur présente les événements comme détachés de sa subjectivité.

Cette théorie a été critiquée par François Rastier qui considère que tout texte quel que soit le genre dont il relève, implique une situation d'énonciation et d'interaction entre un émetteur et un récepteur:

« Tout énonciation, même en histoire, ne suppose-t-elle pas un locuteur et un auditeur, ou un auteur et un lecteur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelques manières? »³

Nous clôturons cette partie par la présence de la notion de genre en *Analyse du discours* qui constitue notre champ d'étude. Il est alors inévitable de citer le grand linguiste Dominique Maingueneau qui a signalé l'importance du rôle du genre en traçant une nouvelle conception plus convenable de cette notion. En unissant l'Analyse de discours à la Pragmatique, Maingueneau affirme dans ses *Nouvelles tendances en analyse du discours* que :

« Dans la voie ouverte par la pragmatique on a tendance à passer d'une conception du genre comme ensemble de caractéristiques formelles, de procédés, à une conception « institutionnelle » [...]. Cela ne signifie pas que l'aspect formel soit

¹ ADAM J-M 1999 *op.cit.*, p.86

² BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale (T1)*, Ed. Gallimard, France, 2006.

³ RASTIER François; *op.cit.* p.241.

secondaire, bien évidemment, mais seulement qu'il faut articuler le « comment dire » sur l'ensemble des facteurs du rituel énonciatif. »¹

Une affirmation qui trace les techniques employées en Analyse du discours. Il s'agit tout simplement de traiter le corpus destiné à l'analyse selon trois aspects, à savoir l'aspect formel, énonciatif et pragmatique.

L'importance accordée à la notion de genre par le linguiste se voit clairement dans ses propos extraits de ses deux ouvrages apparus successivement en 1996 et en 1998. Dans le premier, intitulé *Les termes clés de l'analyse du discours*, l'auteur déclare que « le genre de discours a une incidence décisive sur l'interprétation ; on ne peut pas, en effet, interpréter un énoncé si on ne sait pas à quel genre le rapporter »²

Quant au deuxième, intitulé *Analyser les textes de communication*, le linguiste nous ouvre une autre piste très intéressante dans notre recherche à savoir celle de faire une discrimination entre le type et le genre de discours car, nous devons être prudents dans l'emploi de certaines notions. Il fait, ainsi, la distinction entre *les genres de discours* et *les types de discours* en soulignant que les premiers sont à l'intérieur des deuxièmes :

« Des étiquettes comme « épopée », « vaudeville », « éditorial », « talk-show », etc. désignent ce qu'on entend habituellement par genres de discours, c'est-à-dire des dispositifs de communication qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions socio-historiques sont réunies. [...] Ainsi le talk-show constitue-t-il un genre de discours à l'intérieur du type de discours « télévisuel », lui-même partie prenante d'un ensemble plus vaste que serait le type de discours « médiatique » [...] »³

Selon Georges-Élia Sarfati, le type de discours est en étroite relation avec le profil socio-historique selon lequel le discours prend sa place vis-à-vis des autres discours :

« Les types de discours se recrutent dans les différents domaines de l'activité socio-historique et culturelle : discours littéraire, discours politique, discours scientifique, discours religieux, discours juridique, discours journalistique, etc. »⁴

Le genre quant à lui, s'inscrit, selon Ruth Amossy⁵, dans un sous-ensemble de type de discours, fonctionnant selon un nombre de contraintes préétablies. En ce qui nous

¹ MAINGUENEAU Dominique, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Ed. Hachette, Paris, 1987, p.24.

² MAINGUENEAU Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Ed Seuil, Paris, 2009, p. 68.

³ MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Ed. Nathan Université, Paris 2002, p. 47.

⁴ SARFATI Georges-Élia, *Éléments d'analyse de discours*, Ed. Armand Colin, Paris 2005, p. 97.

⁵ AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours*, éd. Nathan, Paris 2000 p. 199.

concerne, nous travaillons sur le genre de l'article de recherche qui s'inscrit dans le type de discours scientifique.

3. De l'énoncé à l'énonciation : Genèse et définition

« *Tout ce qui est dit est produit par quelqu'un qui le dit, dans un certain lieu, à un certain moment, dans certaines circonstances* »

(G. SIOUFI, D. VAN REAMDONCK, 1999)

La compréhension d'une unité linguistique ne peut s'effectuer qu'en tendant un pont entre le sujet parlant et les circonstances qui l'entourent, d'où l'apparition de la *linguistique énonciative* qui s'inscrit dans le prolongement de la *grammaire structurale* en approfondissant des concepts ainsi que des notions proposés dans les années 60 par le grand linguiste Emile Benveniste, qui s'intéresse aux conditions d'utilisation d'une langue. La linguistique énonciative met le point sur la position de l'énonciateur dans son énoncé. Elle analyse ainsi, ce dernier en traitant la langue non pas comme un simple système de signes mais plutôt en tant que choix tout conscient :

« *La linguistique de l'énonciation, à ses débuts, consistera en effet à repérer et analyser les marques de l'énonciation dans la parole, marques qui sont des outils de la langue ayant pour fonction d'inscrire dans l'énoncé la subjectivité du locuteur* »¹

En s'engageant dans la linguistique énonciative comme approche d'analyse par rapport à ce stade de délimitation du champ conceptuel et théorique de notre étude, il nous paraît nécessaire d'aborder les deux notions centrales de cette discipline à savoir *l'énoncé* et *l'énonciation* dont l'intention est de présenter une discrimination entre elles.

La notion *d'énoncé* s'emploie dans différents domaines de la linguistique, tantôt pour désigner un ensemble de segments, tantôt pour remplacer celui de phrase ou de texte. Mais, la question qui a suscité plus de débats est celle liée au développement de l'étude du sens dans des situations discursives réelles, qui consiste à la distinguer de *l'énonciation*.

En effet, les deux notions ont les mêmes origines latines. Elles sont issues du verbe *énoncer* du latin *enuntiare* (XVII S.) qui signifie exprimer avec des mots. Nous parlons,

¹ PAVEAU Marie-Anne et SARFATI Georges-Élia, *les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique*, Ed. ARMAND COLIN, France, 2003, p. 167.

ainsi, dans les deux cas *d'expression*. Mais la seule différence est que la deuxième renvoie à l'action tandis que la première désigne le résultat ou le fruit de cette action.

3.1. Définition de l'énonciation

La diversité des études liées au domaine de l'énonciation a rendu difficile sa définition. Nous tenterons de délimiter ce champ vaste en nous référant aux linguistes présentatifs dans ce domaine. Si nous cherchons la genèse de cette notion –*énonciation*–, nous disons qu'avant Benveniste (1960), elle remonte aux années 1910 et 1920 avec Charles Bally (France), qui a fait des travaux sur le discours indirect libre en l'analysant sur le plan énonciatif, ou encore Mikhaïl Bakhtine (Russie), qui s'est intéressé au signe dans son fonctionnement social.¹

Au fil du temps, elle a pris une place grandissante dans les différentes branches de la linguistique et surtout celles liées à l'étude des différentes situations de communication où l'on prend en considération la dimension énonciative. C'est ce qui est illustré dans le fameux schéma de communication proposé par Jakobson qui accorde aussi de l'importance au référent. Il s'agit ainsi d'un ancrage dans le contexte de production.

Cependant, le schéma de Jakobson a subi de nombreuses critiques résumées par Paveau et Sarfati en quatre points essentiels²:

- Ce schéma dessine une communication homogène et linéaire alors qu'il faudrait plutôt parler d'une compréhension partielle entre le destinataire et le destinataire ;
- le code est situé extérieurement à la communication alors qu'il est constitué des savoirs internes des sujets parlants ;
- rien n'est dit des compétences extralinguistiques (encyclopédiques, psychiques ou culturelles) ;
- ce schéma n'intègre pas de modèle de production (à l'encodage) et d'interprétation (au décodage)

¹PAVEAU Marie-Anne et SARFATI Georges-Élia *Op.cit*, p.168.

² *Ibid*, p. 169

Catherine Kerbrat-Orecchioni, de sa part, a proposé un autre modèle plus précis dans lequel elle insiste sur les compétences linguistiques mais aussi para-linguistiques, idéologiques et culturelles de chacun des protagonistes qui déterminent ou spécifient la situation de communication, voire de l'énonciation. Ce schéma élaboré par K.-Orecchioni prend en considération les contraintes de l'univers du discours qui constituent une partie cruciale de la situation de communication et pouvant, alors, influencer largement la production et la réception des messages. Pour elle, ce sont les représentations qui contraignent toute production discursive.

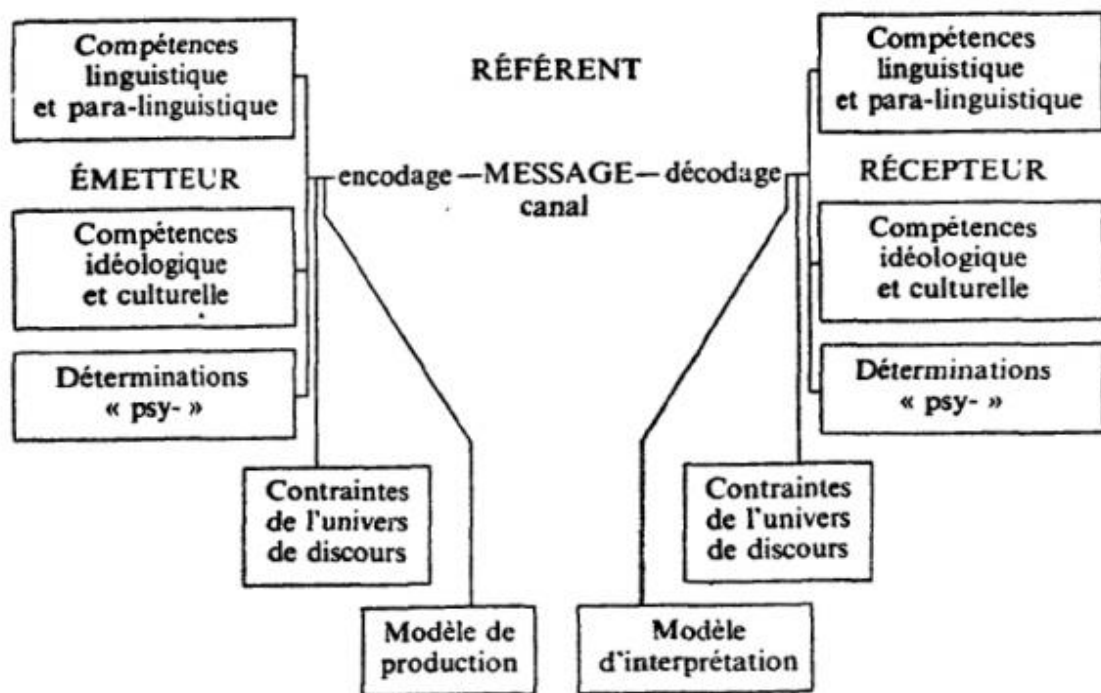


Fig. 04 : le schéma de communication selon K-ORECCHIONI ¹

En dépassant la conception structuraliste de la langue en tant qu'objet abstrait, Émile Benveniste a défini *l'énonciation* comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »². C'est une définition qui se comprend dans la logique langue/parole, bref, *l'énonciation* est la concrétisation de la langue dans une situation de communication bien précise et qui diffère d'un individu à un autre en fonction de ses spécificités physiques, ses compétences mentales ainsi que son savoir encyclopédique :

¹ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Ed. Armand Colin, France, 1980, p.19.

² BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale (T2)*, Ed. Gallimard, Paris, 1974, p.80.

« Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte »¹, ajoute Emile Benveniste.

Par l'adjectif *individuel*, nous entendons surtout l'unicité de cet acte car la reproduction d'un énoncé n'est possible que dans des conditions de production nouvelles. Autrement dit, tout acte d'énonciation est lié à une réalité unique. Cela incite Benveniste à envisager trois aspects fondamentaux délimitant la responsabilité attribuée aux individus participants à ce processus d'énonciation :

a) La réalisation vocale de la langue : c'est la transmission et la réception des sons de la langue (mettre en relief le signifiant)

*« Les sons émis et perçus, qu'ils soient étudiés dans le cadre d'un idiome particulier ou dans leurs manifestations générales, comme procès d'acquisition, de diffusion, d'altération — ce sont autant de branches de la phonétique — procèdent toujours d'actes individuels, que le linguiste surprend autant que possible dans une production native, au sein de la parole. »*²

b) la conversion individuelle de la langue en discours : ce sont les utilisateurs de la langue qui vont attribuer un signifié à chaque signifiant. Autrement dit, c'est transformer cette unité sonore à une unité significative (c'est le récepteur qui entre en jeu).

*« Voir comment le « sens » se forme en « mots », dans quelle mesure on peut distinguer entre les deux notions et dans quels termes décrire leur interaction. C'est la sémantisation de la langue qui est au centre de cet aspect de renonciation, et elle conduit à la théorie du signe et à l'analyse de la signifiante »*³

c) la définition de l'énonciation dans le cadre formel de sa réalisation : ici on insiste sur les réalités extralinguistiques auxquelles renvoient les unités produites dans l'énonciation.

*« Nous tentons d'esquisser, à l'intérieur de la langue, les caractères formels de renonciation à partir de la manifestation individuelle qu'elle actualise. Ces caractères sont les uns nécessaires et permanents, les autres incidents et liés à la particularité de l'idiome choisi. »*⁴

¹ BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale (T2)*, Op.cit

² BENVENISTE Emile. « L'appareil formel de l'énonciation ». In: *Langages*, 5e année, n°17, 1970. pp. 12-18.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

Ainsi, il envisage *l'énonciation* comme une interaction émetteur/récepteur qui commence par l'appropriation de la langue et se termine par l'inclusion du monde extérieur :

« Dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quelque soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Tout énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire »¹

À l'instar de Benveniste, Dominique Maingueneau considère *l'énonciation* comme « le pivot de la relation entre la langue et le monde : elle permet de représenter certains faits dans l'énoncé, mais elle constitue elle-même un fait, un événement unique défini dans le temps et l'espace ». ²

En revanche, l'appropriation de la langue par un individu obéit à des exigences liées à chaque genre de discours et dont le sujet parlant n'est pas le seul responsable de l'énonciation comme le souligne Maingueneau. Il précise par rapport au même point que l'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur mais c'est l'interaction qui est considéré en premier lieu ³. Il insiste ainsi, sur l'interaction dans la communication interhumaine.

D'autre part, en attribuant une définition à *l'énonciation*, Benveniste s'est appuyé sur sa définition de la phrase. Il considère cette dernière non pas comme une suite de mots qui commence par une majuscule et se termine par un point –la conception traditionnelle– mais plutôt comme une unité discursive dont le sens varie en fonction du locuteur :

« La phrase, création indéfinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action. Nous en concluons, qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours »⁴

Oswald Ducrot, quant à lui, partage la même conception que Benveniste en considérant l'énonciation comme cet événement correspondant à chaque production d'une phrase. Il fait, ainsi, le lien entre la phrase et son appropriation dans un acte d'énonciation ce qui donne l'énoncé. Il a attribué à cet acte, dans son *Nouveau dictionnaire encyclopédique*

¹ BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale (T2)*, Op.cit., p.79.

² MAINGUENEAU Dominique, *Les termes clés de l'analyse de discours*, op.cit. p.57.

³ *Ibid.* p.56.

⁴ BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale (T1)*, Ed. Gallimard, Paris, 1966, p.130.

des sciences du langage, la définition suivante : « *L'énonciation est l'évènement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est-à-dire qu'une phrase a été réalisée* »¹.

Nous disons, alors, que la notion *d'énonciation* a subi plusieurs conceptions tout en évoluant et s'approchant des différentes disciplines.

3.2.Énoncé Vs Énonciation

Nous opposons, d'abord et à la suite de Véronique Scot-Bourget, les deux notions sur le plan formel. L'« énoncé » est un participe passé devenu substantif par dérivation, c'est ce qui est énoncé, tandis que pour l'énonciation, c'est le suffixe *-ation* qui marque l'action (la prise en compte de l'acte).²

Une deuxième distinction peut être effectuée selon le principe acte/résultat. L'énoncé se définit, par rapport à l'énonciation, comme la preuve de son existence. Il s'agit d'un produit de cet acte d'énonciation et dont la longueur est variable. Bref, c'est le résultat d'un acte qualifié par Benveniste de « *conversion du langage en discours* »³. Cette conversion est qualifiée par Maingueneau d'évènement : « *on l'oppose à l'énonciation comme le produit à l'acte de production ; dans cette perspective l'énoncé est la trace verbale de cet évènement qu'est l'énonciation* »⁴.

À cet égard, Ducrot résume cette distinction en considérant l'énoncé comme une suite de phrases détachées de tout contexte, alors que l'énonciation est considérée comme tout acte par lequel nous attribuons cette suite de phrases à un locuteur dans une situation spatio-temporelle :

« La production linguistique peut être considérée : soit comme une suite de phrases, identifiée sans référence à telle apparition particulière de ces phrases (elles peuvent être dites, ou transcrites avec des écritures différentes, ou imprimées, etc.); soit comme un acte au cours duquel ces phrases s'actualisent, assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises.

¹ DUCROT Oswald, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ed. Seuil, France, 1995, p.603.

² SCOTT-BOURGET Véronique, *Approche de la linguistique*, Ed. Nathan, Paris, 1994, p.77.

³ BENVENISTE, *Op.cit.*, T1 p.254.

⁴ MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Ed. Nathan, Paris, 2002, p.42.

*Telle est l'opposition entre l'énoncé et la situation de discours, parfois appelée énonciation».*¹

Jean Dubois, quant à lui, traite la distinction dans son article intitulé « Énoncé et énonciation » publié dans la revue *Langages* en faisant référence à la linguistique structurale. Pour lui, le langage en étant est un acte de communication dont l'existence n'est possible qu'à travers des structures qui lui assurent le fonctionnement, l'énonciation est alors « *la substance continue sur laquelle des formes tracent leurs structurations* »². Ces formes dont parle le linguiste ce sont les *énoncés* qui ne peuvent avoir une existence qu'à travers leur concrétisation par ce procès même *d'énonciation* définie par Dubois comme l'engagement d'un texte par un sujet parlant. Par conséquent, nous nous retrouverons dans un cercle où *l'énoncé* devient le reflet de cet engagement et les deux termes s'opposent ainsi, comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué.

3.3.Polyphonie et hétérogénéité dans l'énoncé

« Tout discours peut être compris comme hétérogène en ce sens qu'il est traversé par du déjà-dit, des références plus ou moins explicites à des énoncés antérieurs, qu'il intègre sous diverses modalités linguistiquement appréhendables. » (M. Michel SANTACROCE, 1999)

La polyphonie renvoie à la présence de l'autre dans un énoncé. C'est cette capacité qu'a l'énoncé à faire entendre plusieurs voix. Afin de proposer une grammaire transitionnelle, Michel Santacroce explique la polyphonie comme la présence ou l'actualisation de plusieurs voix au sein d'un même énoncé : « *Ce terme [polyphonie] illustre l'idée que, dans un déroulement d'un énoncé, se fait entendre une pluralité de voix* »³

Il distingue, ainsi, trois pôles à maîtriser pour comprendre l'énoncé, puisque la pensée communiquée n'est pas forcément le produit du sujet parlant:

¹ DUCROT Oswald, TODOROV Tsvetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ed. Seuil, Paris 1972, p. 205.

² DUBOIS Jean, « Énoncé et énonciation » in *Langages*, 4^{ème} année, N°13, 1969, pp.100-110.

³ SANTACROCE M. Michel, *Grammaire, linguistique et didactique du français langue étrangère : proposition pour une grammaire transitionnelle*, V1, Paris, 1999, p.137.

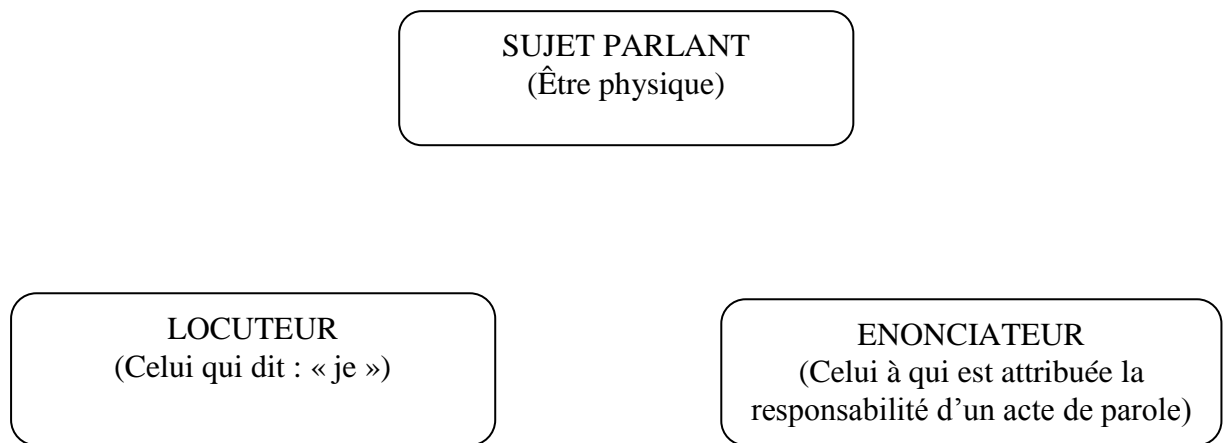


Fig.05 : Les trois pôles dans une énonciation selon Santacroce

La maîtrise de ces trois pôles nous permet d'attribuer à chacun d'eux une responsabilité énonciative en ce sens que la prise de distance, explicite ou implicite, d'une partie de l'énoncé affirme un engagement pour le reste. Et, c'est par là qu'il y aura une *symétrie* ou *dissymétrie* entre eux. Par exemple, le Sujet parlant (S) peut être à la fois Énonciateur (E) et Locuteur (L) lorsqu'il est lui-même la source de la proposition et il s'engage clairement pour la prise en charge de son contenu : **S= E =L**. C'est à partir de là que nous parlerons, d'après Benveniste, d'une *subjectivité énonciative* qui est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ».

En revanche, O. Ducrot a distingué, en remettant en question le postulat de l'unicité du sujet parlant, entre *Locuteurs*, *Sujet parlant* et *plusieurs Énonciateurs* chez un même Locuteur. Pour lui, le Sujet parlant rassemble trois instances distinctives. Le Sujet parlant proprement dit est le producteur de l'énoncé, individu qui appartient au monde, alors que le Locuteur est son responsable face à un allocutaire. Il peut être un locuteur en tant que tel « locuteur-L » (considéré du point de vue de son activité énonciative) ; ou un locuteur en tant qu'être au monde « locuteur-λ » (qui possède d'autres propriétés). Enfin l'énonciateur, quant à lui est l'origine des points de vue exprimés ou encore des actes illocutionnaires c'est-à-dire des effets produits sur son destinataire :

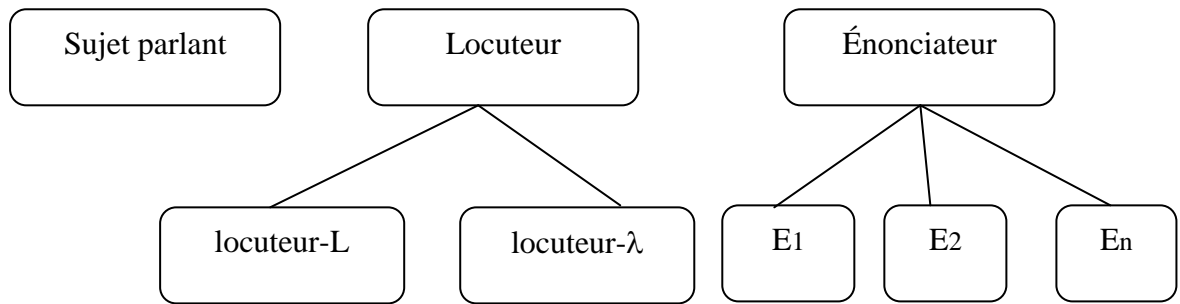


Fig.06 : Les trois pôles dans une énonciation selon Ducrot

Par opposition aux grammaires générales et à la psycholinguistique qui déclarent l'unicité de pensée dans chaque énoncé, Ducrot défend la pluralité des contenus. Dans son article intitulé « Mise au point sur la polyphonie », publié en collaboration avec Mario Carel, il considère que la plupart des énoncés présentent plusieurs contenus et le locuteur prend vis-à-vis d'eux trois attitudes principales¹ :

- Attitude 1 vis-à-vis d'un contenu (1)
- Locuteur Attitude 2 vis-à-vis d'un contenu (2)
- Attitude 3 vis-à-vis d'un contenu (3)

La première consiste à « poser » ou « prendre en charge » le contenu en faisant de sa communication l'objet de l'énoncé. Le Locuteur est ainsi l'énonciateur lui-même. La deuxième consiste à mettre le contenu hors discours, Ducrot l'appelle « l'attitude d'accord » et elle est liée au contenu présupposé attribué à un On-énonciateur. La troisième quant à elle, est l'exclusion. Elle est celle du Locuteur d'un énoncé négatif.

Une autre conception peut être ajoutée ici, c'est celle d'Antoine Culioli. En considérant l'objet de la linguistique comme étant l'étude des relations existantes entre le langage et la langue, Culioli a traité le phénomène de la polyphonie en substituant l'**Émetteur** (producteur de l'énoncé) et le **Récepteur** (interprétant de l'énoncé) par les **Co-énonciateurs** pour dire que l'acte de l'énonciation implique, par essence, une coexistence entre deux instances énonciatives repérables grâce aux traces laissées dans l'énoncé. La distinction entre Locuteur et Énonciateur est explicitée, chez lui, à travers

¹ DUCROT Oswald et CAREL Marion, « Mise au point sur la polyphonie », in *Langue française*, N°164, 2009.

l'idée que l'énonciateur est une position énonciative adoptée par le locuteur lors de l'actualisation, et aussi, on y reviendra, à travers la notion de co-énonciateur. Ainsi, la co-énonciation culiolienne consiste, pour le locuteur, à *parler en tenant compte du point de vue de l'autre, sans toutefois lui donner la parole*¹. Pour lui, tout émetteur est en même temps récepteur et réciproquement et c'est ce qu'a déclaré clairement Benveniste en considérant le « Tu » comme l'écho de « je »².

Ce qui pose problème pour nous, ce sont le Locuteur et l'Énonciateur car c'est en limitant leurs définitions que nous pouvons analyser notre corpus en termes de responsabilité énonciative. Au niveau du Locuteur, la problématique est liée à l'ambiguïté de l'expression « prendre en charge ». Elle peut signifier qu'il se déclare responsable d'une action accomplie et accepte d'effectuer une action encore non accomplie. Mais, elle peut signifier également le fait de faire, d'un contenu, la base de son discours, le communiquer. Ici, il devient clair qu'un Locuteur peut prendre en charge une représentation dont il ne déclare pas l'origine. C'est le cas, par exemple, de certaines expressions comme « *il paraît que* » où le locuteur pose un contenu dont il jette la responsabilité sur un tiers.³

Au niveau de l'Énonciateur, notre analyse doit accorder de l'importance à la fois à son identité individuelle en tant que présent dans la situation de l'énonciation, mais aussi à la façon dont il remplit son rôle en tant que garant dans l'énoncé. Autrement dit, il faut insister sur les situations énonciatives dans lesquelles l'Énonciateur devient un Locuteur (L=E). Dans l'exemple déjà cité, « *il paraît que* », l'énonciateur au sens d'identité individuelle est « il » ou « Tiers », il est ainsi une variante du Locuteur ou il est identique à celui-ci qui jette la responsabilité sur lui.

Pour conclure cette partie, nous disons, à la suite, de Fillipi-Deswelle que le Locuteur est donc bien le Sujet parlant produisant un énoncé, trace de l'activité cognitive du sujet

¹ RABATEL Alain, « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs : des voix et des points de vue », université de Lyon 2, en ligne [http://hal.inria.fr/docs/00/50/49/18/PDF/105-2010_Rabatel-Metz-Polyphonie.pdf], (consulté le 13/05/2013.)

² SANTACROCE M. Michel, *Op.cit*, p. 143.

³ CAREL Marion et DUCROT Oswald, « Mise au point sur le la polyphonie » in *Langue Française*, N°164, 2009, pp.33-43

humain (« sujet pensant » ou « sujet de conscience »), mais pour devenir un Énonciateur, il doit s'engager par rapport à ses représentations.¹

4. La subjectivité énonciative et le sujet parlant dans le langage

4.1. Le sujet : une notion interdisciplinaire

Après Aristote qui a fait la distinction entre la fonction *logique* et *grammaticale* du sujet, on a commencé à parler du sujet en tant que substance, un être réel avec ses spécificités logico-émotionnelles. Après des siècles et dans son article publié dans le *Journal de psychologie* en 1958, qui a pour intitulé « De la subjectivité dans le langage », Emile Benveniste était le premier linguiste qui a mis cette notion dans un autre cadre purement linguistique. Avant de faire partie des objets d'études linguistiques, cette dernière était avec celle de *subjectivité* au centre des intérêts philosophiques, sociologiques et grammaticaux. Malgré les différents angles de vision sous lesquels elle est traitée, l'importance accordée au *sujet* était fortement remarquable.

La notion de sujet a pu traverser plusieurs disciplines, et elle s'est ainsi chargée de plusieurs dimensions liées aux différentes définitions qu'on en a attribuées. Nous survolons rapidement son évolution depuis Descartes, en donnant un aperçu historique sur cette notion avant de mettre l'accent sur la linguistique énonciative qui constitue le champ d'analyse de cette étude.

Selon Renaut², la notion de *sujet* a permis de valoriser en l'homme son aptitude à la conscience de soi (l'auto-réflexion) ainsi que sa capacité à fonder son propre destin (auto-fondation). Ces deux grands axes ont déterminé depuis Descartes la notion de subjectivité, fondée sur la possibilité pour l'homme d'être conscient et responsable de ses pensées et de ses actes. Cette nouvelle conception est issue d'une nouvelle considération du sujet. Pour Descartes, le sujet ne correspond plus à une substance ou un être réel ; il est plutôt un principe sous lequel se fonde la connaissance humaine. Ainsi, être sujet c'est être conscient :

¹ FILLIPI-DESWELLE Catherine, « théorisation des méta termes « locuteur/allocutaire » en « énonciateur/co-énonciateur », in *Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi siècle*, Colloque à l'Université Paris-est, les 24-25 Novembre 2011.

² RENAUT A. Cit in BERTUCCI Marie-Madeleine, « la notion de sujet », in *Le français aujourd'hui*, 2007, n°157, Ed. Armand Colin, pp.11-18.

« Et quoique (...) j'ai un corps auquel je suis très étroitement conjoint, néanmoins pour ce que d'un côté j'ai une idée claire et distincte de moi-même, en tant que je suis seulement une chose qui pense et non entendue, et que d'un autre j'ai une idée distincte du corps, en tant qu'il est seulement une chose étendue et qui ne pense point, il est certain que ce moi, c'est-à-dire mon âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement et véritablement distincte de mon corps, et qu'elle peut-être, ou exister sans lui. D'avantage, je trouve en moi des facultés de penser toutes particulières, et distinctes de moi, à savoir les facultés d'imaginer et de sentir sans lesquelles je puis bien me concevoir clairement et distinctement tout entier, mais non pas elles sans moi, c'est-à-dire dans une substance intelligente à qui elles soient attachées. »¹

Avec le développement de la sociologie, la notion de *sujet*, et par conséquent celle de *subjectivité*, ont connu d'autres conceptions. Pour Martuccelli, la *subjectivité* se présente comme un « *domaine de soi soustrait au social* »². Ainsi, être *sujet* dans la société, c'est avoir la volonté d'y agir et devenir un acteur, et c'est grâce à cette volonté qu'il va créer des relations ou fonder des oppositions à travers ses représentations de l'expérience sociale.

Cela est fortement remarquable en littérature, un champ où les auteurs sont créatifs en vue d'une transformation du social sous forme d'œuvres littéraires. Ici, chacun d'eux est un sujet, une force critique qui présente sa subjectivité en tant qu'acteur dans la société, qui se dit et qui s'écrit. Il devient, ainsi, « *une force de résistance aux appareils de pouvoir, appuyée sur des traditions en même temps que définie par une affirmation de liberté* ».³ C'est le cas surtout du roman autobiographique dont l'auteur, à travers la représentation de sa vie personnelle fait appel au lecteur pour saisir son identité et pour partager, par la suite, ses connaissances et sa vision du monde :

« Le sujet se représente en se racontant, ce qui lui permet de saisir d'une part et d'utiliser son récit comme lieu d'analyse d'autre part. Le "je" se pose en tant que sujet en s'inscrivant par l'acte d'énonciation tout comme le lecteur se construit en tant que sujet à travers la lecture et l'acte d'interprétation qu'elle introduit »⁴

Quant aux grammairiens, ils situent le terme *sujet* dans un contexte strictement syntaxique. Ils considèrent comme sujet les éléments nominaux qui gouvernent l'accord

¹ DESCARTES, *Cit. in* LEGROS Robert (ed.), *Le sujet de l'action, le sujet de la connaissance, actes du colloque du Centre de la philosophie de l'université de Caen, P.U. de Caen, 1997, p.9*

² MARTUCCELLI D., *Cit. in* BERTUCCI Marie-Madeleine, « la notion de sujet », *in Le français aujourd'hui*, 2007, n°157, Ed. Armand Colin, pp.11-18.

³ BERTUCCI Marie-Madeleine, « la notion de sujet », *in Le français aujourd'hui*, 2007, n°157, Ed. Armand Colin, pp.11-18.

⁴ *Ibid.*

du verbe car ils déterminent ses variations finales¹. Cependant, ces dernières n'apparaissent pas dans toutes les langues. Avec les travaux de Martinet, le sujet se définit comme le seul terme nominal dont la présence auprès du prédicat est nécessaire et les indices pronominaux sont ainsi les traces de sa présence. Cela rend le sujet non universel dans la mesure où dans certaines langues dites *pro-drop* comme le japonais ou l'italien, la présence du sujet devant le verbe n'est pas une nécessité. Mais même dans ces langues, il y existe toujours des éléments, dans la phrase, qui marquent sa présence. Dans le japonais, par exemple, on emploie « *wa* » et « *ga* » qui correspondent successivement à « quant à x, il... » et « c'est x qui ». Ainsi, pour le rendre universel, dit Creissels, on est dans l'obligation d'admettre l'hypothèse que dans toutes les langues, les prédicats sont orientés de manière intrinsèque². Autrement dit, dans chaque langue, on peut définir, bien que de degrés variables, la fonction –sujet- qui domine la hiérarchisation de la phrase.

D'autre part, en mettant en opposition l'homme et la nature, Benveniste voit, dans ses *Problèmes de linguistique générale*, que le langage est dans la nature de l'homme. Il demande, ainsi, de chercher dans ce langage l'aptitude de l'homme à communiquer avec autrui. Il conclut alors, que par et dans le langage l'homme se construit comme sujet³. Avec cette déclaration, il nous met dans l'exploitation du langage dans un acte de parole ou d'énonciation. Il définit le sujet dans un cadre d'énonciation, et on parle maintenant du *sujet parlant* par rapport au *sujet acteur* de la sociologie. Il critique alors, les conceptions philosophiques et sociologiques qui relient l'existence du sujet avec sa conscience de soi :

« Ainsi tombent les vieilles antinomies du "moi" et de "l'autre", de l'individu et de la société. Dualité qu'il est illégitime et erroné de réduire à un seul terme originel, que ce terme unique soit le "moi", qui devrait être installé dans sa propre conscience pour s'ouvrir alors à celle du "prochain", ou qu'il soit au contraire la société, qui préexisterait comme totalité à l'individu et d'où celui-ci ne se serait dégagé qu'à mesure qu'il acquérait la conscience de soi »⁴

Nous disons ainsi que, la seule condition d'être sujet, selon Benveniste, est de dire « je » et de pouvoir être « tu » en même temps dans une situation d'énonciation. Face à cette

¹ CREISSELS Denis, *Éléments de syntaxe générale*, Ed. PUF, Paris, 1995, p.218.

² *Ibid.*

³ BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale*, T1, Ed, Gallimard, 1966, p.259

⁴ *Ibid*, p.260

théorie énonciative, Antoine Culioli donne sa conception du sujet parlant dans son article intitulé « La formalisation linguistique ». Pour lui, le terme sujet est employé dans une conception hybride entre l'être humain et l'outil théorique d'ordre métalinguistique, c'est-à-dire entre l'énonciateur et le locuteur. D'ailleurs, il l'a employé pour éviter locuteur ou parleur : « *Or, on peut montrer que le langage n'est pas extérieur au sujet (terme employé, faute de mieux, pour éviter locuteur ou parleur, mais est dans une relation complexe d'extériorité-intériorité)* »¹.

De plus, Culioli distingue entre *locuteur* et *énonciateur* en faisant référence au *sujet*. Pour lui le premier est le sujet parlant qui produit l'énoncé tandis que le deuxième est le sujet qui s'engage par rapport à ses représentations².

Cette multiplicité de conceptions d'une seule notion 'sujet' peut être conclue par une autre plus ambiguë : celle de Wittgenstein. Pour lui « *le sujet est une frontière du monde* »³. Francesco Saverio Trincia nous permet de comprendre que ces propos peuvent signifier, que le sujet n'appartient ni au monde ni à celui qui utilise le langage. Ils peuvent signifier aussi qu'il appartient aux deux en établissant un lien entre eux. Une telle ambiguïté indique également que Wittgenstein, lui-même, est incapable de cerner la notion. D'ailleurs, il le déclare clairement en écrivant : « *le je, le je voilà le profond mystère* »⁴. Cependant, le même philosophe explique le statut de sujet par rapport à ses énoncés dans cette métaphore : comme l'œil qui n'est pas dans le champ visuel, le sujet n'est pas dans le monde. Ainsi, en écrivant, le sujet ne se voit pas lui-même mais c'est le lecteur qui le repère dans le texte.

Arrivant à ce point, nous passons à une autre notion intéressante, pour cette étude, et étroitement liée à celle de sujet : la *subjectivité*. En parlant de cette dernière nous ne pouvons en aucun cas ignorer la première, car c'est en l'analysant que nous pouvons voir la conscience du sujet de ses propos ; mais aussi, en analysant la présence du sujet

¹ CULIOLI Antoine, "La formalisation en linguistique", in *Concept and form : the cahier pour l'analyse and Contemporary french thought*, Vol.9, Paris, 1968, pp.106-117

² FILIPPI-DESWELLE Catherine, « Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur, théorisation des métatermes "locuteur/allocutaire" en "énonciateur/coénonciateur" : de la "mécanique interlocutoire" de Benveniste au couple énonciatif de Culioli », in *Arts et savoirs*, n°2, juillet 2012, en ligne [URL : <http://lisa.univ-mlv.fr/art/et-savoirs/>]

³ WITTGENSTEIN, *Tractatus*, Cit. in, TRINCIA Francesco Saverio, « Le sujet dans la philosophie analytique », in LEGROS Robert (ed.), *Le sujet de l'action, le sujet de la connaissance*, actes du colloque du Centre de la philosophie de l'université de Caen, P.U. de Caen, 1997, p.27

⁴ *Ibid.* p.30

dans ses énoncés, grâce aux différentes marques explicites ou implicites, nous pouvons mesurer le degré de sa subjectivité par rapport à ce qu'il déclare. Entre les deux notions, nous nous trouvons dans un labyrinthe conceptuel duquel nous essayerons de sortir, dans la partie suivante, en cernant la question de la subjectivité en linguistique énonciative.

4.2 La subjectivité : l'évolution d'une notion

« La subjectivité pose le locuteur comme maître de son discours » (A. COŢIANIZ, 2001)

La subjectivité est un motif omniprésent qui se manifeste presque dans tous les domaines faisant parties des sciences dures ou molles :

« Dans la culture de l'affection et des pensées, dont l'expérience constitue la teneur du retour à soi, il ne faut voir que le ressac du monde, le retour à soi étant retour du monde à soi, non pas dans la clôture de ses jeux, mais dans le passage toujours de nouveau possible d'un de ses jeux à un autre. La "solitude" où je "me" trouve me reconduit vers les autres, vers l'expérience d'autres formes de la relation sociale, en dehors des codes établis. Le moi se noue et se dénoue, d'un code à un autre. L'échelle de ces variations est la subjectivité.»¹

Dans son sens ordinaire, l'adjectif *subjectif* désigne l'opinion individuelle, le caractère de ce qui est personnel. D'ailleurs, au mot 'subjectivité', *Le Petit Robert* propose deux acceptions qui nous laissent comprendre qu'être subjectif signifie donner une trace personnelle à ses actes ; c'est donner la priorité au sujet sur l'objet :

- a. *« Caractère de ce qui appartient au sujet seul (à l'individu ou à plusieurs). Etat d'une personne qui considère les choses d'une manière subjective en donnant la primauté à ses états de conscience.*
- b. *Domaine des réalités subjectives ; la conscience, le moi »*

Auparavant, la notion de subjectivité est davantage religieuse. Liée au christianisme dans la pensée occidentale, elle donne à l'homme la possibilité et même l'exigence de faire le bien ou le mal, donc de se déterminer soi-même. Cependant, dans sa version philosophique, elle met l'accent sur la conscience humaine :

« Considérée dans son extension la plus large, la notion de subjectivité désigne la conscience intérieure de soi; seul le sujet a accès à cette intériorité, par opposition à l'objectivité du monde externe que nous pensons

¹ BENOIST Jocelyn, « La subjectivité » in KAMBOUCHNER Denis (éd.), *Notions de philosophie, II*, Paris, Ed. Folio, 1995

être accessible à tous. D'un côté, fondatrice ou pas, il faut articuler la relation du langage à la subjectivité et à la façon dont cette objectivité a accès au monde. D'un autre côté, le langage est le terrain sur lequel s'est déplacée toute une partie, la plus déterminante sans doute, de la réflexion contemporaine sur la validité de la notion de subjectivité »¹

Par ailleurs, l'attribution de la subjectivité au langage s'est faite depuis 1897 lorsque Michel Bréal a étudié, dans ses *Essais de sémantique*, la présence d'un élément subjectif dans le langage. Il s'agit d'un travail sur la sémantique de la langue en la mettant en rapport avec le discours. Ensuite, en 1913, Charles Bally considère, dans *Le langage et la vie*, que la langue n'est pas entièrement subjective mais elle contient certaines parties qui sont plus subjectives que les autres ; c'est ce qu'il a nommé le langage expressif véhiculant la pensée affective.

Arrivant à 1958, avec Émile Benveniste et son article intitulé « De la subjectivité dans le langage », la subjectivité a occupé une place considérable dans les études linguistiques dans la mesure où le linguiste défend une conception linguistique de la subjectivité. Il l'a considéré comme une particularité définitoire du langage humain et grâce à laquelle le locuteur peut s'approprier la langue et devenir un sujet :

« C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'" ego "[...] La subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme sujet »²

Cette subjectivité benvenistienne appuyée sur la relation homme/langage s'est nommée « subjectivation » dans un article écrit par Sémir Badir, Stéphane Polis et François Provenzano intitulé « La subjectivité : lecture critique entre grammaire et texte ». Elle est comprise comme un processus par lequel le sujet éprouve son « être au monde » en tant qu'« être dans et par le langage ». Ils schématisent, ainsi, cette relation de la façon suivante ³:

¹ AUROUX S. *La philosophie du langage*, PUF. Paris, 1996, pp.221-222

² BENVENISTE Emile, « De la subjectivité dans le langage » in *Journal de Psychologie*, juillet-septembre 1958, P.U.F

³ BADIR Sémir, POLIS Stéphane et PROVENZANO François, « La subjectivité : Lecture critique entre grammaire et texte », in *Revista de Estudos Linguísticos*, N°8, Portugal, pp.59-72. En ligne : [<http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/110391>] , consulté le 23/01/2014

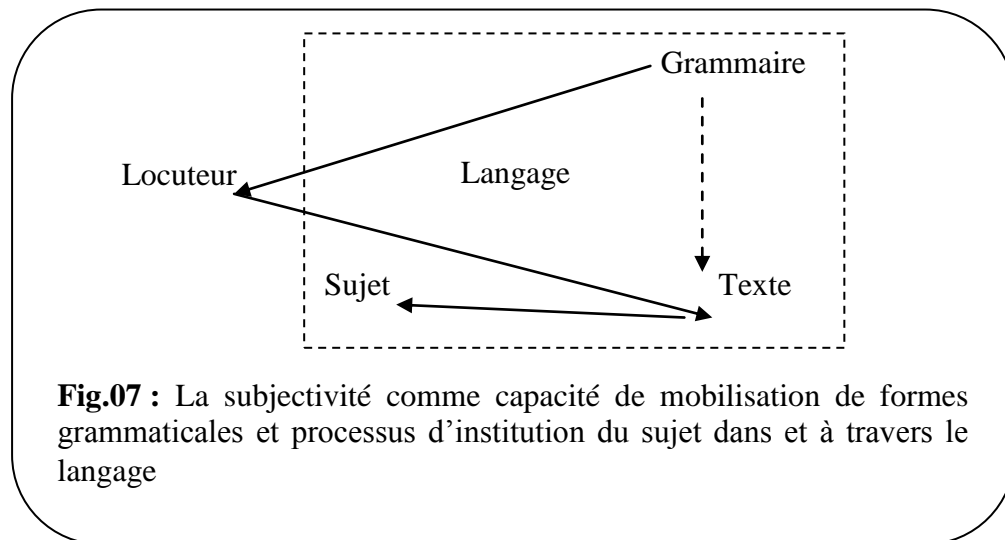


Fig.07 : La subjectivité comme capacité de mobilisation de formes grammaticales et processus d'institution du sujet dans et à travers le langage

Si la subjectivité est étroitement liée à l'activité langagière du locuteur, ce n'est qu'au niveau du discours, langage mis en action, que celle-ci peut être marquée. Chaque locuteur laisse derrière lui, dans son discours, des marques qui renvoient à lui en tant que sujet. Ainsi, le langage n'est possible qu'à travers le sujet et ce dernier ne marque sa présence qu'à travers des éléments linguistiques renvoyant à sa subjectivité dans le discours :

« Le langage est la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes »¹

La subjectivité dont parle Benveniste ne peut être comprise qu'à travers l'aspect communicatif du langage. Autrement dit, l'homme utilise le langage afin d'informer et de communiquer avec autrui et ce n'est qu'avec cet Autre que l'emploi de « je » peut avoir du sens et d'où la construction d'une subjectivité, mais aussi d'une intersubjectivité basée sur une relation réciproque je-tu :

« C'est dans une réalité dialectique englobant les deux termes et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité. Cette argumentation aboutit au concept d'intersubjectivité, la seule qui rend possible la communication linguistique »²

Auroux va dans le même sens que Benveniste quand il voit que la subjectivité ne peut être saisie que dans la rencontre d'un locuteur avec un autre locuteur :

¹ BENVENISTE, *Op.cit.* p.263

² *Ibid*, p.266

« Dans la mesure où elle n'est pas seulement comprise dans la sphère du moi, mais où elle est aussi et d'abord un nous, c'est-à-dire une intersubjectivité dans laquelle la présence de l'autre est absolument requise pour la compréhension de l'objectivité du monde »¹

Cependant, cette théorie de la subjectivité ne va pas sans critique. En s'appuyant sur la conception kantienne de l'emploi de « je », Guillaume Paugam a critiqué les remarques de Benveniste sur le langage, la langue et le discours dans son article intitulé « Benveniste, le "je" et la langue, des déictiques et de la subjectivité ». Pour lui, dans la philosophie kantienne, c'est la représentation de l'homme en tant que « je » qui lui attribue une classe majeure par rapport aux autres êtres vivants. Il est ainsi le représentant transcendantal de la pensée et pas seulement un pronom personnel. L'auteur de l'article cite, alors, les propos de Kant :

« Posséder le Je dans sa représentation : ce pouvoir élève l'homme infiniment au-dessus de tous les autres êtres vivants sur la terre. Par là, il est une personne ; et grâce à l'unité de la conscience dans tous les changements qui peuvent lui survenir, il est une seule et même personne [...] et ceci, même lorsqu'il ne peut pas dire Je, car il l'a dans sa pensée ; ainsi toutes les langues, lorsqu'elles parlent à la première personne, doivent penser ce Je, même si elles ne l'expriment pas par un mot particulier car cette faculté de penser est l'entendement »²

Ce que Paugam reproche à Benveniste c'est, premièrement, qu'il parle de la subjectivité du langage et non de la langue ce qui rend les rapports langue/langage ambigus :

« On mesure ici que la démarche de Benveniste a d'ambigu. Tout comme, lorsqu'il s'est agi de poser le concept de "subjectivité", Benveniste alternait entre une conception philosophique (calquée sur la conception kantienne de l'entendement) et conception performative-linguistique (dire ego), sa définition du langage oscille entre une conception authentiquement linguistique et entre une conception plus philosophique visant le langage comme faculté »³

La deuxième critique adressée à la théorie de Benveniste est celle liée à l'objet d'étude. Pour l'auteur, le linguiste ne s'intéresse dans sa théorie de la subjectivité qu'au « je transcendantal » oubliant les situations linguistiques qui ne contiennent pas de sujets pronominaux et ça peut être dû selon l'auteur aux expériences linguistiques particulières vécues par le linguiste:

¹ *Op.cit.* p.223

² KANT Emmanuel, *Cit. in* PAUGAM Guillaume, « Benveniste, le "je" et la langue, des déictiques et de la subjectivité », *in* *Texto !*, juillet 2008, vol.XIII, n°3

³ PAUGAM Guillaume, « Benveniste, le "je" et la langue, des déictiques et de la subjectivité », *in* *Texto !*, juillet 2008, vol.XIII, n°3

« Par l'effet d'une négligence étrange, Benveniste, au moment où il pose le " je transcendantal de l'énonciation " ne s'intéresse qu'au " dire : je " - c'est-à-dire à une subjectivité redoublée linguistiquement – négligeant au passage le cas des énoncés, des phrases, voire des langues sans sujet pronominal et concluant d'une façon bien circulaire sur le caractère déterminé linguistiquement d'une subjectivité qu'il a construit telle. »¹

Toujours au sujet des particularités linguistiques des différentes langues, Samir Badir voit, dans son article intitulé « Subjectivité, représentation et méta-représentation en linguistique-didactique », que chaque langue dispose de ses propres formes, et les locuteurs des langues différentes ne peuvent exprimer que les subjectivités immanentes à la langue qu'ils parlent. Ainsi après des études faites sur trois langues –le français, l'allemand et le croate, il a constaté que des formes différentes créent en langues différentes des subjectivités différentes. Par conséquent, il considère que « *tout locuteur est inmanquablement "habitué", au sens le plus mental, à "être sujet dans une langue plutôt que dans une autre".*²

Nous disons alors que la subjectivité est humaine, elle est intrinsèque à n'importe quel type de discours, car tout énoncé quelle que soit sa nature est le produit d'une activité langagière. C'est tout simplement son expression qui se différencie non seulement d'une langue à une autre, mais aussi au sein d'une même langue, les diverses situations énonciatives ainsi que les genres discursifs donnent des subjectivités différentes.

Quant à son expression, la subjectivité peut être repérable à travers ce que Benveniste a nommé **l'appareil formel de l'énonciation** ou les **déictiques** qui sont des éléments distinctifs et variables entre les langues, qui nous permettent de repérer des degrés plus ou moins variables d'une subjectivité liée également aux *dire* et au *vouloir-dire* de chaque locuteur. Et comme nous ne pouvons jamais parler d'une objectivité/subjectivité absolue, Raluca Balatchi considère la subjectivité comme un phénomène graduel allant, théoriquement, du pôle [+objectif] au pôle [+ subjectif] sans jamais les atteindre de manière absolue.³

¹ *Op.cit.*

² BENJERIC Samir, « Subjectivité, représentation et méta-représentation en linguistique-didactique » in *Hieronymus TI*, 2007, pp. 13-23

³ BALATCHI Raluca, « Les déictiques- des subjectivèmes ? », in *Éco Des Études Romanes*, Vol. I, N°2, en ligne : [http://www.eer.cz/?s=2005_2], consulté le 29/04/2015.

4.3. la subjectivité : Multitude d'intérêts et variété de conceptualisation

Avec sa conception, Benveniste voit la subjectivité dans la relation homme/langage, c'est-à-dire c'est dans le langage que se trouve la subjectivité humaine, qui ne peut être exprimée qu'à travers ce dernier.

Cependant, avec C.K.-Orecchioni, qui a repris l'intitulé de l'article de Benveniste comme sous-titre de son ouvrage *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, la subjectivité a pris un autre intérêt basé beaucoup plus sur son repérage. Autrement dit, l'homme, ce sujet énonciateur, en utilisant le langage laisse derrière lui des traces renvoyant à sa subjectivité.

La linguiste exprime son intérêt pour la subjectivité en disant : « *ce sont ces lieux d'ancrage les plus manifestes de la subjectivité langagière [...] qu'il va s'agir pour nous d'inventorier* »¹. Par lieux d'ancrage elle entend les lieux d'inscription de la subjectivité, et elle a choisi le mot « subjectivèmes » pour parler de ces traces de l'énonciateur dans son énoncé. Ainsi, avec Orecchioni, la tâche n'est plus celle de confirmer que le langage est subjectif mais c'est plutôt de détecter les marques qui renvoient à une subjectivité explicite ou implicite du locuteur à travers un recensement de ces marques dans les textes.

Aux antipodes de Kerbrat-Orecchioni, Jean-Claude Coquet a suivi le chemin de Benveniste dans sa vision sur le langage, mais cette fois-ci dans un cadre beaucoup plus philosophique marqué surtout par son ouvrage intitulé *Phusis et Logos*. Dans ce livre, en parlant d'une phénoménologie du langage, Coquet a cité la linguistique de l'énonciation et la sémiotique des instances pour ainsi dire que c'est à travers ces deux approches qu'on peut étudier le langage, lieu d'inscription de la subjectivité humaine. Il a remplacé le « sujet » par l'« actant », et la « subjectivité » par l'« instance énonçante » et il a ajouté le non-sujet pour remplacer la non-personne de Benveniste. L'enjeu théorique de ses choix s'explique comme suit :

« (1) *Le sujet est déconstruit en fonction des modalités dont il est le siège : une modalité d'assertion (rendant compte de l'activité discursive) et une modalité d'assomption (instanciant son rôle au sein de cette activité).* (2) *Parallèlement, la notion de non-sujet suscite la distinction d'un tiers actant*

¹ KERBRAT-ORECCHIONI Katherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Ed. Armand Collin (4^{ème} édition), Paris, 1999.

transcendant et d'un tiers actant immanent. Elle peut être interprétée selon la topique freudienne comme une distinction entre le surmoi et le ça. (3) La distinction du sujet et du non-sujet laisse la possibilité d'une position intermédiaire, celle d'un quasi-sujet, qui achève la rupture de ces notions avec la distribution des personnes grammaticales. »¹

Par rapport aux trois précédents, Roland Langacker a changé le champ d'étude en abordant la notion de subjectivité dans un cadre sémantico-cognitif, où il l'a substitué par la « subjectivation ». Langacker a détaché cette notion de la dimension textuelle et lui a attribué une dimension grammaticale, qu'il a présentée dans des schémas graphiques construits sur un axe objectif et un autre subjectif. Selon Samir Badir, « l'axe subjectif est activé lorsque le point de référence du sujet parlant est pris à partie dans l'interprétation de l'énoncé ».²

5. L'impact du sujet chez Dubois: le rapport énoncé / sujet parlant

Dans les années cinquante et surtout avec les travaux de Roman Jakobson, l'énonciation a pris une autre piste. Elle n'est plus l'acte individuel de la production d'un énoncé, mais elle est devenue « l'impact du sujet dans un texte »³.

Jean Dubois, poursuivant la même voie, a publié un article dans la revue *Langages* intitulé « Énoncé et énonciation » dans lequel il concentre ses études beaucoup plus sur le produit de l'opération énonciative, à savoir le texte ou l'énoncé. Il a ainsi, redéfini l'énonciation au moyen de quatre concepts caractérisant sa conception : le concept de distance, le concept de modalisation, le concept de transparence et le concept de tension.

Selon le premier concept « distance », l'énonciation est définie comme « l'attitude du sujet parlant en face de son énoncé »⁴. Il considère ce dernier comme un objet où l'acte d'énonciation se voit comme la distance prise par le sujet entre lui-même et cet objet. La notion de subjectivité chez Dubois se comprend à travers le concept de distance. Pour lui, la distance est variable entre le sujet parlant et le monde au moyen d'un énoncé communiquant sa responsabilité énonciative aux interlocuteurs : « *Ce qui est*

¹ BADIR Sémir, POLIS Stéphane et PROVENZANO François, *Op.cit*

² *Ibid.*

³ JAKOBSON Roman, *Cit.In VALETTE Mathieu et al. Linguistiques énonciatives et cognitives françaises*, Ed. Honoré Champion, Paris, 2006, p.40

⁴ DUBOIS Jean, « Énoncé et énonciation » in *Langages*, 4^{ème} année, N°13, 1969, pp.100-110.

communiqué à l'interlocuteur, ce n'est ni le sujet ni l'expérience, mais le fait que ce qui est transmis est plus ou moins pris en charge »¹.

Ainsi, pour le linguiste, si la distance tend vers le zéro, cela signifie que le sujet parlant assume totalement ses propos. D'une autre manière, le sujet de l'énoncé est identifié au sujet de l'énonciation (locuteur = énonciateur). Cependant, si la distance tend vers le maximum, le sujet se détache de toute responsabilité et considère l'énoncé comme un objet qui ne lui appartient pas. Il n'identifie pas les deux « je » de l'énoncé et de l'énonciation.

L'expression de cette distance ainsi que son interprétation peuvent varier en fonction de moyens linguistiques utilisés par le sujet parlant qui est le seul à saisir cette distance :

« L'énonciation est identifiée à un flux qui n'est univoque que du côté de celui qui exprime, qui parle. Ne serait-ce pas la raison pour laquelle certains s'intéressent justement sur la subjectivité dans le discours, rejettent vers l'indéfinissable ce qui est cette part de l'énonciation. Benveniste refuse un statut linguistique à ce qui dépasse la phrase ; les règles du discours sont alors variables, et cette variation traduit la subjectivité. Et quand, reconnaissant le problème, d'autres cherchent des repères dans le discours, le jeu des pronoms, des aspects des verbes, des référents adverbiaux est si complexe qu'on ne peut définir leur statut dans le discours. Calculer la distance, entre l'énonciation et l'énoncé, c'est reprendre en termes d'énoncé ce qui lui est d'une certaine manière irréductible »²

Quant au deuxième concept « modalisation », il définit la marque attribuée par le sujet à son énoncé. La modalisation est définie par Dubois comme « l'adhésion que donne à son discours le sujet qui l'émet »³. Pour lui, l'attitude du sujet parlant vis-à-vis de son énoncé peut être interprétée à travers les morphèmes et l'intonation. Ainsi, la subjectivité du locuteur est repérable *via* l'analyse des modalisateurs. Dubois distingue parmi eux⁴ :

- Les modalisateurs formalisés (les adverbes d'opinion : peut-être, sans doute, évidemment, etc.) ;
- Les transformations modalisatrices (l'emphase et le passif facultatif) ;

¹ DUBOIS Jean, « Énoncé et énonciation, *Op.cit*

² *Ibid.* p.105

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

- Les interdépendances de niveaux (l'utilisation des rapports de langue familière, populaire, littéraire) ;
- les modalisations de l'attitude du sujet (l'opposition accompli/non accompli des formes verbales) ;
- les modalisations des types d'énoncés (énoncés rapportés de diverses natures depuis « je pense que » jusqu'au performatifs.)

Pour ce qui est du troisième concept « transparence », il est lié beaucoup plus au récepteur. Le linguiste voit que, par rapport à la distance, la transparence implique que l'attitude du sujet face à son énoncé va de la transparence maximale à l'opacité totale. Autrement dit, la transparence maximale désigne une absence totale du sujet, il est identifié au destinataire. Cet effacement du sujet implique qu'il n'assume aucune responsabilité énonciative, par contre celle-ci est attribuée à l'interlocuteur. Généralement, c'est le *il* qui domine. Cependant, dans l'opacité totale, « *l'énoncé est modalisé d'une manière si originale que le sujet d'énonciation n'est pas plus repérable que dans la transparence maximale* »¹. Il s'agit ici d'une subjectivité ambiguë, c'est le fait de jouer avec la modalisation de l'énoncé. Dubois voit que l'interlocuteur peut assumer ce genre d'énoncé dès que le message est ambigu.

Le dernier concept « tension » résume une volonté de communiquer. Dubois considère l'énoncé ou le texte comme médiateur entre le locuteur et l'interlocuteur. Pour lui, avec ce concept de tension, on comprend que le sujet produit son énoncé en vue de saisir le monde. Dans ce cas, la subjectivité du locuteur est repérable grâce à des unités discursives traduisant cette tension² :

- Le système verbal parce que le verbe marque les relations entre les syntagmes nominaux;
- le système des articles et des déterminants parce qu'ils servent à marquer la référence fondamentale (la relation avec l'énoncé antérieur) ;
- le système des pronoms (je, tu, il, on) et le rapport entre eux.

¹ *Op.cit*, p.106

² *Ibid.*

Mais, selon lui, le degré de tension ou l'implication du sujet dans son énoncé est plus identifiable grâce aux auxiliaires *être* et *avoir* d'une part et des auxiliaires de type *vouloir*, *pouvoir*, *devoir*, *faire* d'autre part. Les premiers marquent une absence de tension (prise en charge absente) et les deuxièmes marquent une tension grande (prise en charge présente).¹

6. L'*ethos* : une image de soi

« Dès qu'il y a énonciation, quelque chose de l'ordre de l'*ethos* se trouve libérée » (Dominique Maingueneau)

La subjectivité énonciative se voit également à travers l'image de l'énonciateur donnée dans son énoncé. Elle se comprend aussi dans le phénomène de l'*ethos*. Ce dernier fait partie d'une tripartition « *ethos – pathos – logos* » qui résume le triangle de la rhétorique antique comme le souligne la formule de Gibert reprise par Maingueneau : « on instruit par les arguments ; on remue par les passions ; on s'insinue par les mœurs »². Ainsi, ces trois notions s'expliquent comme suit³ :

- a) L'*ethos* : renvoie à l'image de crédibilité que donne l'orateur de lui-même auprès de son public afin de susciter la confiance ;
- b) Le *pathos* : se réfère aux émotions que l'orateur cherche à provoquer chez les auditeurs ;
- c) Le *logos* : désigne les arguments rationnels.

En s'appuyant sur cette définition, l'*ethos* consiste à construire le discours de façon à donner une bonne impression pour gagner la confiance du récepteur et le mettre en bonne disposition à l'égard de son discours. Il s'agit ici de construire une belle image de soi à travers l'énoncé produit. Selon Declercq, l'*ethos* est :

« Tous ce qui, dans l'énonciation discursive contribue à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire. Ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, élocutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques,

¹ *Op.cit.*, p.107

² MAINGUENEAU Dominique, « Problèmes d'*éthos* » in *Pratiques*, N°113-114, juin 2002, pp.55-67

³ DHONDT Reindert et BEATRIJS Vanacker, « Ethos : pour une mise au point conceptuelle et méthodologique » in *Contexte : l'éthos en question*, N°13, 2013.

par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique »¹

Cette représentation peut être saisie et construite par le destinataire lui-même *via* la structure discursive et énonciative. Autrement dit, c'est l'effet du discours sur le destinataire qui attribue au destinataire une confiance à l'énonciateur ; par son processus discursif, le locuteur conduit le récepteur, implicitement, à adhérer et partager son positionnement. Maingueneau insiste sur ce point de vue lorsqu'il annonce que « *l'efficacité de l'ethos tient au fait qu'il enveloppe en quelque sorte l'énonciation sans être explicité dans l'énoncé* »².

Si dans la tradition rhétorique, la notion d'*ethos* est une figure liée généralement au discours oral, Maingueneau affirme qu'elle peut intervenir dans tous les textes y compris les textes écrits :

« Mais cet ethos ne concerne pas seulement, comme dans la rhétorique antique, l'éloquence judiciaire ou même les énoncés oraux : il vaut pour tous les discours, même écrit. Même s'il le dénie, un texte écrit possède, en effet, un ton qui donne de l'autorité à ce qui est dit. Ce ton permet au lecteur de construire une représentation du corps de l'énonciateur (et non, bien entendu, du corps de l'auteur effectif). La lecture fait ainsi émerger une instance subjective qui joue le rôle de garant de ce qui est dit [...] Le garant, dont le lecteur doit construire la figure à partir d'indices textuels de divers ordres, se voit ainsi affecter un caractère et une corporalité dont le degré de précision varie selon les textes »³.

Selon lui, l'énonciateur exprime ses idées dans une scène d'énonciation à travers une *manière de dire* qui renvoie à une *manière d'être*. Le co-énonciateur s'implique dans cette scène de l'énonciation qui peut être analysée en trois scènes : *la scène englobante, la scène générique et la scénographie*⁴ :

- La première correspond au type de discours (politique, philosophique, administratif, etc.)
- La deuxième renvoie au genre sous lequel on peut classer le discours (l'éditorial)
- La troisième est à la fois d'où vient le discours et ce qu'engendre ce discours. C'est de produire l'énoncé comme il le faut selon le cas.

¹ DECLERCQ Gilles, *L'art d'argumenter – structure rhétorique et littéraires*, Ed. PUF, Paris, 1992, p.48

² MAINGUENEAU Dominique, *Op.cit.*

³ MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Nathan, Paris, p.80.

⁴ MAINGUENEAU Dominique, « La situation d'énonciation entre langue et discours » in *Dix ans de S.D.U.*, Ed. E.U.C., Roumanie, 2004, pp.197-210.

Outre la scène d'énonciation, Maingueneau parle d'un *ethos prédiscursif* que Ruth Amossy, de sa part, appelle *l'ethos préalable* et qui renvoie à la représentation du locuteur antérieur à la prise de parole. Ces deux expressions renvoient au savoir préalable des interlocuteurs sur le locuteur qui influence également sur leur adhésion de l'énoncé et conditionne la réception.

L'ethos prédiscursif ne renvoie pas seulement aux savoirs liés au locuteur mais également au genre discursif auquel l'énoncé appartient. Selon Maingueneau, « *même si le co-énonciateur ne sait rien au préalable de l'éthos de l'énonciateur, le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique induit des attentes en matière d'éthos* »¹. Dans le cas des revues scientifiques, par exemple, le public a déjà construit une idée en fonction des articles publiés sous le nom de cette revue, mais aussi en fonction de la discipline de recherche dont elle se réclame, ceci influence sur sa réception vu qu'il a des attentes reposées sur l'image préalablement construite sur la revue : « *L'ethos est crucialement lié à l'acte d'énonciation, mais on ne peut ignorer que le public se construit aussi des représentations de l'éthos de l'énonciateur avant même qu'il ne parle* »².

À l'instar de Maingueneau, Oswald Ducrot rattache *l'ethos* à l'énonciateur et dont les résultats se voient au niveau du récepteur. En faisant la distinction entre **locuteur-L** (le locuteur en tant que tel) et **locuteur-λ** (le locuteur en tant qu'être dans le monde), déjà cité dans ce chapitre, il voit que le destinataire ne dévoile pas l'image transmise par le locuteur sur lui-même et déclarée implicitement dans son énoncé, mais ce sont les interactions et la structure discursive qui le conduisent vers elle :

*« il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confère le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments [...] Dans ma terminologie, je dirai que l'éthos est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante »*³

¹ MINGUENEAU Dominique, « Ethos, scénographie, incorporation » in AMMOSY Ruth, *Image de soi dans le discours, la construction de l'éthos*, Ed. Delachaux et Niestlé, Paris, 1999, pp.75-100.

² *Op.cit.*

³ DUCROT Oswald, *Le dire et le dit*, Ed. Minuit, Paris, 1984, p.201.

Dans le cas du discours scientifique, Reindert Dhondt et Beatrijs Vanacker ont parlé, par rapport à l'*ethos* « littéraire », d'un *ethos* « objectivant » ou « neutre » dont l'étude nécessite une prise en considération de l'*ethos* « paradiscursif » et l'*ethos* « éditorial ». Il s'agit d'une analyse des aspects matériels qui influent sur la production du discours tels que la typologie et les illustrations¹. Pour ce type, on peut parler, aussi, d'un *ethos* « collectif » vu que l'auteur/chercheur fait partie d'une société qu'il représente également dans son article, à savoir la revue ou la communauté scientifique à laquelle il appartient.

En effet, la publication scientifique n'a pas pour seul objectif de communiquer des recherches représentant l'actualité du monde scientifique, mais aussi de construire une bonne renommée de la revue et donner une image sociale et professionnelle de celle-ci capable de convaincre le lecteur –genre de concurrence-. En plus, du fait de légitimer sa parole dans son discours, le chercheur se trouve face à un défi : construire un discours représentant les résultats de sa recherche, son image en tant que chercheur maîtrisant son domaine et le nom de la communauté scientifique à laquelle il appartient.

Nous disons alors que le chercheur dans un article scientifique est dans une triple entreprise de démonstration de son érudition en tant que spécialiste maîtrisant son domaine, de pédagogue -puisqu'il explique sa démarche-, et de conviction car il introduit la force d'arguments pour résoudre les problèmes posés par sa problématique. Nous pourrions ajouter à cela l'innovation car très souvent et tous les chercheurs en rêvent, nous voudrions élaborer une nouvelle théorie ainsi que de nouveaux outils pour, pourquoi pas, devenir des références du domaine où nous évoluons. Cela peut être résumé dans le schéma ci-dessous :

¹ *Op.cit*

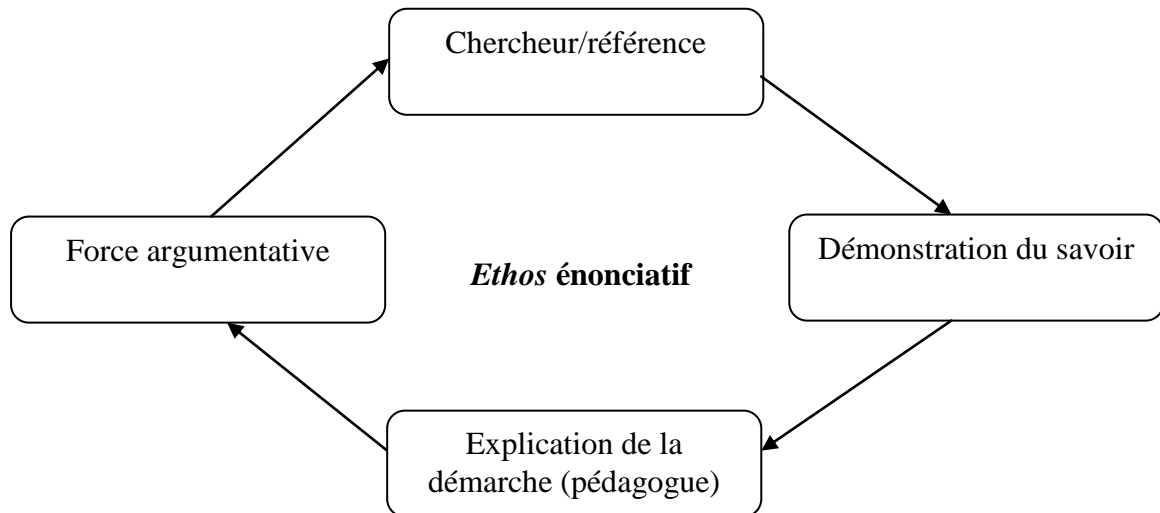


Fig.08 *L'ethos énonciatif dans l'article de recherche*

Ainsi, comme l'article de recherche a une finalité évidente dans la sphère de la science où il cherche une démonstration d'une originalité scientifique, le chercheur, dans son entreprise de conviction, met en jeu plusieurs moyens: le choix de titre, la structuration discursive, les arguments valides, les choix lexicaux, la structure syntagmatique, les illustrations, etc. Nous disons alors que rien n'est fortuit ; les pronoms personnels, les subjectivèmes et les types de phrase participent à la construction de l'*ethos* du chercheur. Ils décrivent son point de vue et révèlent son implication dans son discours.

7. La subjectivité énonciative : marqueurs et repérage

En définissant l'énonciation comme une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel de l'utilisation, Benveniste accorde de l'importance, beaucoup plus, à l'acte de production qu'à l'objet produit. Il s'intéresse alors à la manière par laquelle le locuteur mobilise la langue dans cet acte et par conséquent, comment les caractères linguistiques de l'énoncé nous informent sur son énonciateur.

Dans son article intitulé « L'appareil formel de l'énonciation », Benveniste a énuméré trois aspects sous lesquels on peut étudier cet acte, à savoir : la réalisation vocale de la langue, le mécanisme de production de l'énoncé (transformation du sens en mots) et les caractères formels de l'énonciation. Pour ces derniers, leur étude consiste à voir comment le locuteur manipule la langue et approprie son appareil formel pour se manifester comme responsable de l'énoncé. L'énonciation « *se manifeste par un jeu de*

formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation ».¹

7.1. La linguistique de l'énonciation : l'approche étendue et l'approche restreinte

Kerbrat-Orecchioni considère que l'énonciation n'est saisissable qu'à travers des traces laissées par l'énonciateur dans son énoncé, elle cherche à « identifier et à décrire les traces de l'acte dans le produit, c'est-à-dire les lieux d'inscription dans la trame énonciative des différents constituants du cadre énonciatif. »². Vu que l'étude de ces traces ne se fait pas de la même manière, nous distinguons, à la suite de Kerbrat-Orecchioni, deux approches énonciatives l'une restreinte et l'autre étendue.

La linguistique de l'énonciation, dans sa conception *étendue* ou dite *extensive*, décrit les relations qui se tissent entre les protagonistes du discours et la situation de communication. C'est étudier tous les éléments constitutifs du cadre énonciatif (émetteur, destinataire, circonstances spatio-temporels et les conditions générales de la production/réception). Les indices qui indiquent la présence de ces éléments dans l'énoncé sont appelés « les faits énonciatifs ».³

Dans sa conception *restreinte*, la linguistique énonciative ne s'intéresse qu'à un seul paramètre du cadre énonciatif, c'est le *locuteur-scripteur* :

« dans cette perspective restreinte, nous considérons comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons "la subjectivité dans le langage". Nous nous intéressons donc aux seules unités "subjectives" (qui constituent un sous-ensemble des unités énonciatives " »⁴

Partant de cette distinction entre les deux approches d'analyse et faisant référence à notre problématique, nous envisagerons de faire une étude inscrite dans une approche restreinte de la linguistique énonciative. Ce choix se justifie par l'importance accordée, dans cette étude au locuteur-scripteur dans un énoncé. Nous analyserons ainsi la

¹ BENVENISTE Emile, « L'appareil formel de l'énonciation » in *Langages*, N°17, 1970, pp.12-18

² KERBRAT-ORECCHIONI Katherine, *L'énonciation: de la subjectivité dans le langage*, Ed. Armand Colin, Paris, 1999, p.34.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* p.36

subjectivité du chercheur/ énonciateur en relevant du corpus les différents marqueurs qui indiquent sa présence.

Dans la partie qui suit nous présenterons ces marqueurs en nous appuyant sur les modèles et les théories proposés, dans ce cadre, par Benveniste, Maingueneau et Kerbrat-Orecchioni.

7.2. Les indices de la subjectivité

7.2.1. Selon Émile Benveniste

Parmi les indices qui renvoient au locuteur, Benveniste a cité ceux de la personne (**je-tu**) dont la première renvoie à celui qui produit l'énoncé –locuteur- et la deuxième représente le récepteur comme *allocutaire* produisant un autre énoncé dans lequel il sera un locuteur. À cette classe de pronoms personnels, il ajoute les démonstratifs qui créent un parallélisme entre la prononciation de l'objet dans un énoncé et le geste qui le désigne. Ces deux classes conditionnées par l'acte individuel de l'énonciation sont appelées *les individus linguistiques* :

« Les formes appelées traditionnellement " pronoms personnels ", " démonstratifs " nous apparaissent maintenant comme une classe d " individus linguistiques ", des formes qui renvoient toujours et seulement à des " individus ", qu'il s'agisse de personnes, de moments, de lieux, par opposition aux termes nominaux qui renvoient toujours et seulement à des concepts »¹

Aux *individus linguistiques*, Benveniste ajoute la *temporalité* dont le présent renvoie sans doute au moment de l'énonciation qualifiée comme source du temps et qui est renouvelable avec chaque production de l'énoncé. Ainsi, la temporalité constitue, avec les formes spatiales, le contexte spatiotemporel de l'énonciation.

Outre l'appareil formel à laquelle le locuteur fait appel pour construire son énoncé, les fonctions syntaxiques sont également nécessaires. Le locuteur construit un appareil de fonctions qui lui permet de structurer son discours d'une manière à influencer sur l'allocutaire. Dans ce cas, *l'interrogation* est la meilleure structure qui introduit l'allocutaire dans l'acte de l'énonciation dans la mesure, où il se trouve invité à répondre à une question posée par le locuteur. Il s'agit d'une « *énonciation construite*

¹ BENVENISTE Emile, « L'appareil formel de l'énonciation », *Op.cit.*

pour susciter une "réponse"». ¹ Rentrent dans cette catégorie, également, les *ordres* et les *appels* vu qu'ils provoquent une réaction.

De même titre, le linguiste voit que dans toute énonciation, *l'assertion* avec ses deux formes *positive* "oui" et *négative* "non" est la forme la plus convenable qui renvoie au locuteur. Selon lui, elle « *vise à communiquer une certitude, elle est la manifestation la plus commune de la présence du locuteur dans l'énonciation* ». ²

Ajoutons aux formes linguistiques et phrastiques le rôle des *modalités* dans l'expression de la subjectivité énonciative. Nous distinguons, entre autres, certains modes verbaux comme *l'optatif* et le *subjonctif* qui marquent le positionnement du locuteur envers ce qu'il énonce, ainsi que certains adverbes indiquant la *possibilité*, *l'incertitude*, *l'indécision*, etc.

Après le cadre *formel* et *spatiotemporel*, Benveniste déclare le cadre *figuratif* de l'énonciation qui s'intéresse aux figures présentes lors de l'énonciation. Vu que toute énonciation est un dialogue, ce cadre renvoie aux protagonistes de l'acte énonciatif ; l'un est la source de l'énonciation –locuteur- et l'autre son but –allocutaire-.

7.2.2. Selon Dominique Maingueneau

Par rapport à Benveniste, Maingueneau étudie les marqueurs de l'énonciation en liaison avec la notion de l'ethos. Dans tout l'évènement énonciatif, il s'intéresse aux caractéristiques qui définissent la situation d'énonciation linguistique : énonciateur, co-énonciateur, moment et lieu de l'énonciation.

Pour lui, « *tout énoncé a une valeur modale et il ne peut représenter le monde sauf s'il est pris en charge par un énonciateur* » ³. Ainsi, les traces de l'énonciateur ou les marques qui renvoient à cette prise en charge se différencient en fonction de celui-ci. L'emploi de la personne peut être sous forme du pronom personnel « je » lorsque *l'énonciateur = le sujet de la phrase*. Cependant, l'emploi de la forme « me »

¹ *Op.cit.*

² BENVENISTE Emile, « L'appareil formel de l'énonciation », *Op.cit.*

³ MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Nathan université, Paris, 1998, p. 86

correspond au cas où *l'énonciateur = le complément d'objet direct*. Enfin, il prend la forme « moi » après *une préposition*.

Maingueneau définit les *embrayeurs* comme l'ensemble des éléments qui marquent l'ancrage d'un énoncé dans une situation d'énonciation. Ce sont des unités linguistiques dont la valeur référentielle dépend de l'environnement spatio-temporel de leur énonciation¹. Il distingue ainsi, les embrayeurs de personnes et les embrayeurs spatiotemporels que nous résumons dans ce tableau :

Embrayeurs de personnes	Les pronoms personnels « je-tu-nous-vous » ; Les déterminants « mon/ton – notre/votre » avec leur variation féminine et plurielle ; Les pronoms possessifs « le mien/le tien – le notre/le votre » et leur variation.
Embrayeurs temporels	Les marques temporelles attachées au radical du verbe (présent – passé – futur) Mots ou groupes de mots à valeur temporelle (hier, aujourd'hui, demain, l'an dernier, etc.)
Embrayeurs spatiaux	Ici, là-bas Les groupes nominaux déterminés par « ce » qui associent un embrayeur par « ce » et un nom (cette ville, ce quartier)

Tableau 01 : Les embrayeurs selon Maingueneau

L'interprétation de l'emploi des personnes se fait alors en dépendance avec le contexte où elles apparaissent ; le *nous* par exemple n'exprime pas toujours un *je+je+je*, etc. :

« Le "nous", en effet, n'est pas une collection de je, c'est un je dilaté au-delà de la personne stricte, à la fois accru et de contours vagues ». Dans le "nous", la prédominance du "je" est très forte, au point que, dans certaines

¹ MAINGUENEAU Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Op.cit. p.52

conditions, ce pluriel peut tenir lieu du singulier (cf. le "nous" de majesté ou le "nous" par lequel se désigne l'auteur d'un livre) »¹

Pour faire son repérage référentiel, l'interprète ou le co-énonciateur s'appuie, selon Maingueneau, sur trois repères : soit on organise le repérage par rapport à la situation d'énonciation (les embrayeurs), soit par rapport à d'autres éléments internes à l'énoncé (contexte), soit à un troisième type qui est le repérage hors contexte comme par exemple « le 1^{er} novembre 1954 ». Le tableau suivant résume ce que nous venons de dire :

Le repère est l'énonciation (embrayeurs)	Le repère est l'énoncé
Ici	Là
Maintenant	À ce moment là
Aujourd'hui	Ce jour là
Hier	La veille
Il y a deux jours	Deux jours avant
Demain	Le lendemain
Etc.	

Tableau 2 : Le repérage référentiel selon Maingueneau

Nous disons alors, suite à Maingueneau, que toute énonciation s'organise, en fonction de la relation existante entre l'énoncé et la situation d'énonciation, sur deux plans : *embrayé* et *non embrayé*. À chaque plan énonciatif correspond des tiroirs².

L'énoncé embrayé désigne tout énoncé *en prise* par la situation de communication (c'est le plan de l'histoire chez Benveniste)³. Il est lié à la situation d'énonciation grâce aux embrayeurs, appréciation, exclamation, interpellation, ordre, etc. Les tiroirs correspondant à ce plan sont le présent déictique, la passé composé, l'imparfait, le futur simple et le futur périphérique. Le deuxième plan renvoie à tout énoncé *en rupture* avec

¹ MAINGUENEAU Dominique, *op.cit.* p.105

² Appellation attribuée par Maingueneau aux paradigmes de conjugaison.

³ MAINGUENEAU Dominique, « La situation d'énonciation entre langue et discours », *in Dix ans de S.D.U.*, Ed. Universitaria craiova, Roumanie, 2004, pp.197-210

la situation de l'énonciation (c'est le plan du discours chez Benveniste). Les tiroirs qui lui correspondent sont le présent non déictique, le passé simple et l'imparfait.

7.2.3. Selon Katherine Kerbrat-Orecchioni

Kerbrat-Orecchioni de sa part a beaucoup écrit sur la subjectivité énonciative. En cherchant quelques lieux de son inscription, elle a classé les marqueurs de la subjectivité sous deux catégories, *les déictiques* et *les subjectivèmes*.

7.2.3.1. Les déictiques

Définis par Maingueneau et Charaudeau comme des « *expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence* »¹, les déictiques sont considérés comme les marques linguistiques les plus utiles à détecter la situation de communication et ainsi la subjectivité du locuteur.

Pour Kerbrat-Orecchioni, les déictiques sont « *des unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage), implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :*

- *Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,*
- *La situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire* »².

Les premiers déictiques à citer sont ceux qui marquent une présence personnelle des interlocuteurs au sein de l'énoncé. Il s'agit des *pronoms personnels* et *possessifs* remplaçant ou non le locuteur. Le schéma suivant représente l'emploi personnel dans la situation de communication³

¹ MAINGUENEAU Dominique et CHARAUDEAU Patrick, *Dictionnaire de l'analyse de discours*, Op.cit, p.159.

² KERBRAT-ORECCHIONI Katherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Ed. Armand Collin (4^{ème} édition), Paris, 1999, p.45

³ *Ibid.* p47

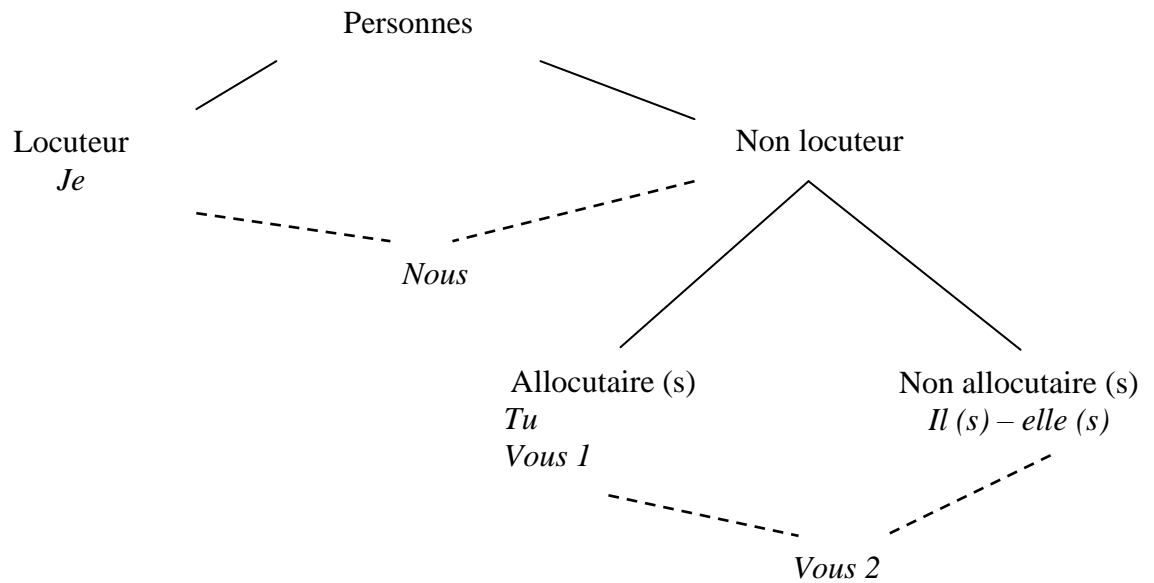
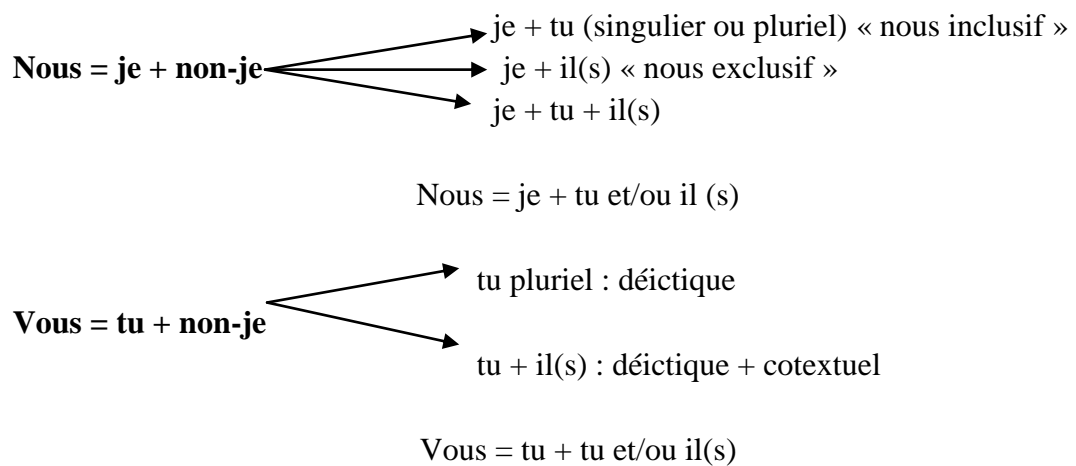


Fig.09 : L'emploi des personnes dans l'énoncé chez K.-Orecchioni

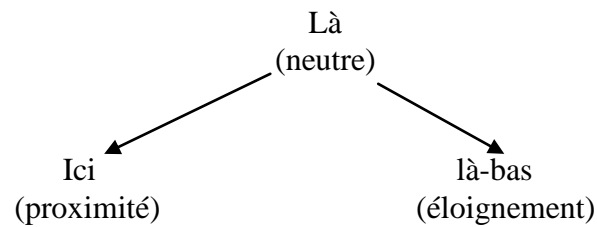
Ce qui pose problème pour les pronoms personnels, c'est l'ambiguïté qui recouvre l'emploi des pronoms pluriels *nous* et *vous*. Chacun d'eux peut correspondre à des contenus différents¹ :



La seconde catégorie des déictiques est celle des *démonstratifs*, lesquels peuvent être simples ou constitués à l'aide des particules *ici-là*. L'aspect déictique de ces derniers se

¹ KERBRAT-ORECCHIONI Katherine, *Op.cit.* p.46

fait selon la proximité ou l'éloignement du référent par rapport à la situation de communication. Kerbrat-Orecchioni a distingué trois ¹:



Pour les démonstratifs simples, elle a distingué les démonstratifs à valeur spatiale de ceux à valeur temporelle. La localisation spatiale inclut (ici, là, là-bas, près de y, loin de y, devant, derrière, à droite/à gauche, etc.). Cependant, la localisation temporelle se fait par rapport au moment de l'instance énonciative (T₀). Nous pouvons repérer le temps de l'énonciation grâce à la conjugaison, aux adverbes et aux locutions adverbiales. Le choix des temps verbaux est alors strictement subjectif car « *ils mettent en jeu la façon (toute subjective) dont le locuteur envisage le procès, lequel peut être (quelle que soient ses propriétés subjectives) dilaté ou ponctualisé, considéré dans son déroulement ou dans son achèvement, "enfoui dans le passé" ou au contraire relié à l'activité présente* »². Cependant, l'emploi des adverbes et des locutions adverbiales peut être, selon le cas, déictique ou cotextuel comme le montre le tableau suivant :³

¹ *Op.cit.* p50

² KERBRAT-ORECCHIONI, *Op.cit.*, p.52

³ *Ibid.* p53

	Déictiques Référence : T0	Relatifs au contexte Référence : y exprimé dans le contexte
Simultanéité	en ce moment ; maintenant	à ce moment-là ; alors
Antériorité	hier ; l'autre jour ; la semaine passée (dernière) ; récemment	la veille ; la semaine précédente ; quelques heures plus tôt ; peu avant
Postériorité	demain ; l'année prochaine ; dans deux jours ; dorénavant ; bientôt ; prochainement	le lendemain ; l'année suivante ; deux jours plus tard ; peu après ; dès lors
Neutre	aujourd'hui ; lundi (= »le lundi le plus proche, antérieur ou postérieur, de T0 ») ; ce matin, cet été ; tout à l'heure	un autre jour

Tableau 03 : Les valeurs des adverbes selon K.-Orecchioni

Nous ajoutons à ce tableau les deux prépositions temporelles déictiques « depuis y » et « à partir de y » qui impliquent que « y » est antérieur, simultané ou postérieur à T₀.

7.2.3.2. Les subjectivèmes

À travers son acte d'énonciation, l'énonciateur produit un discours objectif qui « *s'efforce de gommer toute trace* »¹ de son existence ou un autre discours dit subjectif dans lequel, il « *s'avoue explicitement [...] ou se pose implicitement* »². L'expression de la subjectivité s'effectue aussi grâce aux *subjectivèmes*, un terme employé par Kerbrat-Orecchioni et qui renvoie aux unités lexicales à caractère évaluatif ou effectif. Rentrent sous cette catégorie les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes subjectifs.

¹KERBRAT-ORECCHIONI, *Op.cit*, p80

²*Ibid.*

Les subjectivèmes qui sont des unités lexicales susceptibles d'inscrire la subjectivité de l'énonciateur dans son énoncé peuvent être subdivisés en axiologiques (l'évaluation se pratique sur l'axe bon/mauvais) et modalisateurs (situent l'évaluation sur l'axe vrai/faux/incertain).

Dans le cas des **adjectifs**, Kerbrat-Orecchioni déclare que « *tout est relatif, dans l'usage des adjectifs* »¹. Elle distingue ainsi, dans le schéma suivant, certaines catégories d'adjectifs subjectifs :

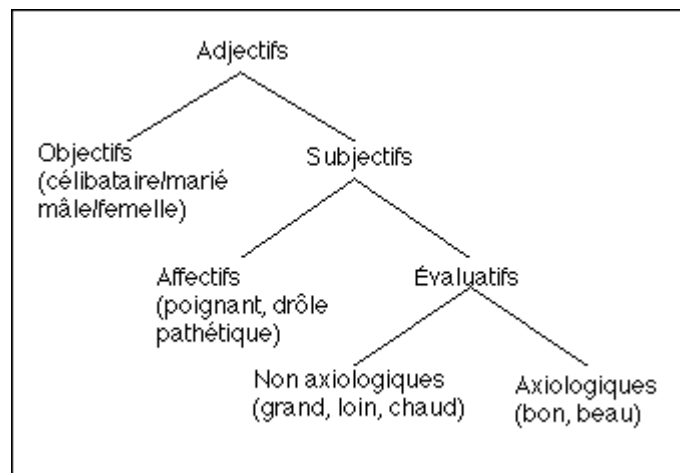


Fig.10 : les adjectifs subjectifs selon K-Orecchioni

À partir de ce schéma, nous disons que les adjectifs affectifs impliquent un engagement affectif de l'énonciateur. Quant aux évaluatifs non axiologiques, elle les a définis comme les adjectifs qui, « *sans énoncé de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur [...] impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent* »². Enfin pour les évaluatifs axiologiques, ils sont ceux qui portent un jugement de valeur positif ou négatif.

Pour les **verbes subjectifs**, Kerbrat-Orecchioni a proposé plusieurs classements selon différents critères. Cependant, celui qui nous convient le mieux est celui qui distingue entre les verbes *occasionnellement subjectifs* et les verbes *intrinsèquement subjectifs*. La première classe « *comprend les verbes qui impliquent une évaluation* »³ et dont le

¹ Op.cit. p.94

² KERBRAT-ORECCHIONI, *Op.cit.*, pp.96-97

³ *Ibid.*, p.114

jugement évaluatif dépend de leur conjugaison avec la première personne. La deuxième classe implique « une évaluation ayant toujours pour source le sujet de l'énonciation »¹. En nous appuyant sur les propos de Kerbrat-Orecchioni, nous avons pu dresser le schéma suivant qui montrent les verbes subjectifs dont la présence indique une subjectivité énonciative :

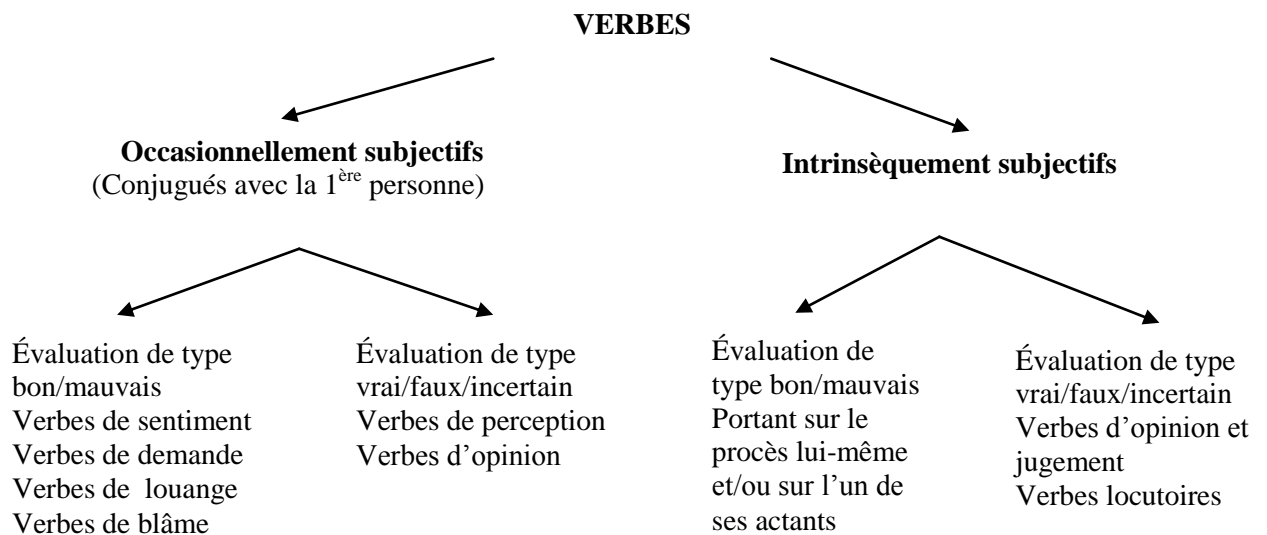


Fig.11 : Les verbes subjectifs selon K-Orecchioni

Concernant les **adverbes subjectifs**, Kerbrat-Orecchioni les a classés comme André Meunier selon que la modalité est liée à l'énoncé (se rapporte au sujet parlant/écrivain) ou à l'énonciation (se rapporte au sujet de l'énoncé)². En deuxième position, elle a distingué entre les modalisateurs impliquant un « jugement de vérité » (peut être, vraisemblablement, sans doute, certainement, à coup sûr) et ceux impliquant « un jugement de réalité » (réellement, vraiment, effectivement, en fait).³

¹ *Op.cit.*, p.119

² KERBRAT-ORECCHIONI, *Op.cit.*, p133

³ *Ibid.*, p.126

7.3. Autres marques de la subjectivité

Outre les moyens linguistiques, la subjectivité énonciative peut être détectée grâce aux moyens non-linguistiques comme « les guillemets », « les italiques » et « les tirets » par exemple.

Les guillemets sont des signes typographiques dont l'usage est de mettre en exergue une partie de l'énoncé. Selon Dominique Maingueneau, « *en mettant des mots entre guillemets, l'énonciateur se contente en effet d'attirer l'attention du co-énonciateur sur le fait qu'il emploie précisément ces mots qu'il met entre guillemets* »¹. Ils peuvent également signaler un discours rapporté dans le cas des citations par exemple. Elles se trouvent écrites en italique et encadrées par des guillemets pour les distinguer du contenu rédactionnel. L'emploi des guillemets dans ce cas permet à l'énonciateur/rédacteur de s'éloigner de la déclaration écrite entre guillemets et marquer, ainsi, sa distance vis-à-vis de ce qu'il cite sauf s'il le déclare clairement dans son texte : « *Souvent, mettre une unité entre guillemets, c'est, en effet, en renvoyer la responsabilité à un autre* »². Ainsi, nous considérons qu'avoir recours aux guillemets est l'une des marques de la subjectivité énonciative que nous visons dans notre étude, car elle montre une importance attribuée par l'énonciateur à telle ou telle partie de son énoncé, ou par contre, il attribue cette responsabilité à autrui dont il cite textuellement sa pensée et se voit par conséquent responsable du reste.

Quant à *l'italique*, c'est un changement du caractère au sein d'un énoncé, les mots écrits en italique sont penchés vers la droite. On les emploie généralement pour les mots étrangers empruntés d'une autre langue mais il peut aussi jouer le rôle des guillemets pour insister sur une expression ou un mot dans l'énoncé.

¹ MAINGUENEAU Dominique, *Op.cit*, p.138

² *Ibid*, p.139

8. ON : Le pronom ambigu

Parmi les pronoms personnels que nous fréquentons assez souvent dans les articles de recherche et que l'on considère comme marque privilégiée de scientificité et d'objectivité, le « on » vient au premier rang. Ce pronom omniprésent dans les écrits scientifiques pose une problématique difficilement saisie liée à sa sémantique et, par conséquent, à son référent.

« *Le pronom **on** renferme, en ses deux lettres juxtaposées, le paradoxe de la sémantique* »¹, par cette phrase, Kjersti Fløttum a ouvert son ouvrage collectif consacré au pronom *on*, qu'elle a intitulé *On pronom à facettes* et dans lequel elle l'a qualifié de pronom sensible envers le genre discursif dans lequel il se trouve. À partir de ces propos nous disons que nous traitons dans cette partie le pronom le plus ambigu en langue française vu qu'il renvoie à plusieurs référents en fonction du contexte de l'énonciation mais aussi en fonction du savoir encyclopédique partagé par les interlocuteurs d'où la complexité de son interprétation.

Étymologiquement, le pronom *on* est d'origine latine (XII^{ème} siècle) *homo* et qui signifie homme. Partant de cette étymologie nous attribuons au pronom *on* sa caractéristique dominante, celle de se référer toujours à un être humain. À cette caractéristique, Maingueneau et Fløttum en ont ajouté d'autres que nous citons ici :²

- Il occupe toujours la fonction de sujet ;
- il ne varie ni en genre ni en nombre et constitue, du point de vue morphologique, une troisième personne ;
- il peut se substituer à tous les pronoms personnels ;
- il ne marque pas un statut énonciatif précis ;
- il véhicule différents effets de sens.

Sémantiquement, « *un pronom se caractérise par la manière dont il réfère à ce qu'il désigne dans le discours. À cet égard, les pronoms sont des symboles incomplets (ou des formes ouvertes) dont le sens codé comporte [...] des instructions [...] qui permettent à l'interprétant moyennant diverses procédures inférentielles, d'identifier à*

¹ FLØTTUM Kjersti, JONASSON Kerstin, NORÉN Coco, *On pronom à facettes*, Ed. DUCULOT, Belgique, p. 7

² Les deux premières sont de Maingueneau et les trois dernières appartiennent à Fløttum.

quoi ils réfèrent »¹. La tâche de celui qui décode le pronom *on* est compliquée, en quelque sorte, surtout dans un article de recherche scientifique car il fait partie des moyens auxquels l'écrivain/ chercheur a recours pour cacher sa responsabilité et sa subjectivité. Ainsi, sa référence varie en fonction de la manière dont il est mobilisé par le chercheur.

Le caractère objectif attribué à ce pronom depuis longtemps est à revoir, dans la mesure où la subjectivité est incluse par essence. Dès qu'il réfère à un être humain, que ce soit l'énonciateur, le co-énonciateur, le couple énonciateur +co-énonciateur, un individu, un groupe ou un ensemble flou², le pronom *on* réfère aussi à une conscience, à un être humain qui déclare des propos dans un état de conscience. La seule chose c'est que cette subjectivité n'est pas assumée dans sa totalité par l'énonciateur mais partagée avec le co-énonciateur et c'est cette caractéristique qui justifie sa présence remarquable dans les écrits scientifiques :

« [On] présente en effet la particularité de référer à une subjectivité (être humain, une conscience) mais sans prendre en compte la distinction entre énonciateur, co-énonciateur et non-personne. Autrement dit, ce qui est désigné par " on " est appréhendé comme subjectivité, mais pas comme subjectivité qui participe à l'énonciation. Il se produit ainsi de sorte d'effacement des frontières entre les positions de première, deuxième et troisième personne. Dès lors, on comprend que l'emploi le plus usuel de " on " soit celui d'un humain indéterminé [...] »³

Pour mieux expliciter la valeur du *on* dans l'article de recherche nous nous appuyons sur ce tableau de Kjersti Fløttum⁴ : (Voir la page suivante)

¹ REIGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Ed. P.U.F., Paris, 1994, p.194

² MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, *Op.cit.* p110

³ *Ibid.* p. 111

⁴ FLØTTUM Kjersti, *Op.cit.* p.105 (un tableau élaboré sur un corpus du projet KIAP)

Valeurs de on	Ensemble référentiel visé	Correspondant à
On1	Auteur(s)	Je/nous
On2	Auteur(s) + lecteur(s)	Je/nous + vous (les lecteurs)
On3	Auteur(s) + communauté discursive limitée	Je/nous = vous (mes/nos collègues)
On4	Auteur(s) + « non communauté »	Je/nous + « tout le monde »
On5	Lecteur(s)	Vous (les lecteurs)
On6	Autre(s)	Il(s)/elle(s) (le(s) autre(s) chercheur(s))

Tableau 04 : Les différentes valeurs de « On » selon Kjersti Fløttum

Notons que les quatre premières catégories réfèrent à l'auteur (singulier, pluriel, seul ou avec d'autres personnes), tandis que les deux dernières l'excluent. Nous disons ainsi, que ce pronom « on » dispose d'une nature référentielle souple permettant à l'auteur d'« assurer l'équilibre entre une présence personnelle colorée par l'indéfini et une présence indéfinie colorée par le personnel »¹.

¹ FLØTTUM Kjersti, *Op.cit.* p.120

CHAPITRE II

La publication scientifique et l'article de recherche

1. Science, scientificité et scientifique

Nous avons choisi d'entamer ce chapitre par ces trois termes, considérés comme clés dans cette partie du travail, dans un objectif de justifier l'emploi de l'adjectif « scientifique » dans notre intitulé. Qualifier l'article de recherche comme scientifique n'est pas fortuit, mais il résulte de critères de scientificité par lesquels se caractérise toute recherche.

La science est définie dans *Le Petit Robert* comme "*un ensemble de connaissances, d'étude d'une valeur universelle, caractérisé par un objet (domaine) et une méthode déterminés et fondés sur des relations objectives vérifiables*". Cette définition précise les fondements de la science : valeur universelle, objet d'étude, méthodologie et objectivité. Sans ces critères, nous ne parlons pas de sciences.

Sur cette problématique, Albert Mathieu a écrit un essai dans lequel il a défini les critères de scientificité¹ en posant la question suivante : *quels sont les éléments que doit comporter une pratique intellectuelle pour que celle-ci soit considérée comme scientifique?* Trois angles de vision sont présentés dans cet essai.

Le premier point de vue est celui de Karl Popper qui voit que le seul critère qui distingue la science de la non-science est la « falsifiabilité »². Pour lui, toute discipline qui ne produit pas des énoncés vérifiables en plusieurs fois ne peut être considérée comme science. Il cite l'exemple du marxisme et de la psychanalyse auxquels Mathieu a ajouté la littérature et la philosophie.

Le deuxième point de vue est lié aux essentialistes qui voient que le critère de scientificité se base sur la « méthode ». Ainsi, dans cette approche qui s'intéresse à l'essence des choses, une discipline qui ne suit pas une bonne méthodologie n'est pas une science. L'essence de la science réside, alors, dans l'usage adéquat d'une bonne méthodologie³.

¹ MATHIEU Albert, « la définition des critères de scientificité : un débat philosophique et sociologique », Canada, [en ligne] : www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/.../hs-15-Albert.pdf

² POPPER Karl, *cit.in* MATHIEU Albert, « la définition des critères de scientificité : un débat philosophique et sociologique », Canada, [en ligne] : www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/.../hs-15-Albert.pdf

³ *Ibid.*

À ces deux points de vue, s'ajoute un troisième d'ordre sociologique dont Pierre Bourdieu est le défenseur. Il voit les critères de scientificité dans la lutte entre les chercheurs pour dominer le champ scientifique ou ce qu'il appelle « *l'autorité scientifique* »¹.

En vérifiant les différents critères cités supra, nous trouvons que l'article de recherche les prend en considération. Il s'agit d'un discours dans lequel le chercheur présente une analyse faite sur un objet d'étude suivant une méthodologie, et surtout élaboré dans un cadre de lutte intellectuelle avec les chercheurs pairs en vue de lui attribuer un cadre universel.

Ainsi, disons-nous que l'adjectif « scientifique » dans notre intitulé ne limite pas notre étude dans le cadre des sciences dites dures mais plutôt nous l'employons dans le sens d'une étude élaborée dans un cadre académique. Ceci nous a permis de choisir un corpus composé d'un ensemble d'articles appartenant à trois domaines différents mais élaborés par des chercheurs universitaires dans un cadre académique.

2. De la langue de spécialité à la communication scientifique

2.1. Problématique de la langue de spécialité

La notion de communication est pluridisciplinaire. Elle figure presque dans toutes les disciplines. Considérée pendant longtemps comme objet d'étude de plusieurs chercheurs, elle constitue un acte grâce auquel l'être humain garde le contact avec autrui en partageant avec eux les idées, les émotions et les valeurs. Un partage qui ne se fait que par l'intermédiaire du langage.

Dans leur *Dictionnaire d'Analyse de Discours*, Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau ont consacré une partie à « la communication » en la qualifiant comme étant le propre des individus vivant en société où elle s'effectue "à l'aide d'un système de

¹ BOURDIEU Pierre, *Cit.in* MATHIEU Albert, « la définition des critères de scientificité : un débat philosophique et sociologique », Canada, [en ligne] : www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/.../hs-15-Albert.pdf

*signes*¹ appelé par Ferdinand de Saussure dans son *Cours de linguistique générale* 'la langue'.

Selon Shannon et Weaver² ce phénomène peut être expliqué de la façon suivante: le message envoyé par une source d'information (émetteur), [écrit] dans une langue, est acheminé vers un récepteur (destinataire) en passant par des canaux. Toute communication implique alors, un émetteur, un récepteur, un message et un canal qui sont les quatre éléments essentiels pour établir une communication.

Comme la langue est le moyen indispensable pour effectuer une communication, elle l'est également pour la qualifier. Nous parlons ici de la « communication spécialisée » qui se distingue de la communication générale par le sujet traité en employant un moyen de communication qualifié aussi comme spécialisé, à savoir la *langue spécialisée* et/ou *de spécialité*.

Jusqu'à nos jours, cette dernière reste un sujet de débat entre différents linguistes et spécialistes qui ont essayé de lui attribuer plusieurs définitions selon différents critères en la considérant comme notion, objet d'étude ou champ disciplinaire. Nous citons à titre d'exemple Jean Dubois (1995) et Pierre Lerrat (1995), mais il reste à Rostislav Kocourek la primauté sur les autres à travers son ouvrage fondateur dans le domaine de la langue de spécialité qu'il a intitulé *La langue française de la technique et de la science* et dans lequel il a traité toutes les problématiques liées à ce sujet.

Pour Jean Dubois, la langue de spécialité est un

*"sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier. En fait, la terminologie, à l'origine de ce concept, se satisfait très généralement de relever les notions et les termes considérés comme propres à ce domaine. Sous cet angle, il y a abus à parler de langue de spécialité et vocabulaire spécialisé convient mieux"*³.

Il inscrit le concept dans une perspective diachronique en faisant le lien entre la langue de spécialité et la terminologie. C'est la même idée qu'a présenté Kocourek en insistant

¹ CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (directeurs), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, France, 2002, p.112.

² SHANNON et WEAVER, *cit.in* Audrey DUPLAT, « La communication scientifique dans les pays en développement : Etat actuel de la recherche scientifique et analyse ciblée de trois problématiques de communication scientifique en Afrique Subsaharienne » (cours magistral), Université Libre de Bruxelles, juin 2009, p.2. [en ligne] <http://www.michelclaessens.net/afrique.pdf>.

³ DUBOIS Jean, *Dictionnaire de linguistique*, Ed. Larousse, Italie, 1995, p. 440.

sur l'importance accordée au code dans la communication spécialisée. Il s'agit d'une part de *langage symbolique* et d'autre part des *ressources des sémiotiques iconiques*: figures, images, photos et tableaux, etc.

Ceci a permis de faire la séparation, au sein d'une même langue de spécialité, entre *un langage symbolique* (plusieurs langages) et *une langue naturelle de spécialité* (plusieurs langues). Il déclare ainsi, que pour lui une langue de spécialité est "*une sous-langue de la langue dite naturelle, enrichie d'éléments brachy-graphiques, à savoir abrégatifs et idéographiques qui s'intègrent à elle en se conformant à ses servitudes grammaticales*"¹.

Pierre Lerrat, quant à lui, a éliminé cette idée qui confine la langue de spécialité dans un vocabulaire spécifique à un domaine bien précis. Pour lui, quand nous parlons d'une langue de spécialité, nous ne désignons pas seulement son lexique spécifique car "*une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie: elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées*"².

Ces propos de Lerrat impliquent que l'expression *langue spécialisée* ou *langue de spécialité* renvoie à un système de signes servant à véhiculer des connaissances et qui diffère, d'une façon ou d'une autre, de la langue générale. La question qui se pose maintenant est celle de distinguer la langue de spécialité de la langue générale, mais avant d'aborder ce point nous devons tout d'abord signaler la nuance existante entre les deux appellations renvoyant à la même réalité: "langue de spécialité" et "langue spécialisée".

Selon Jean-Marc Delagneau, la dénomination *langue de spécialité*, relève par essence de la tradition au niveau théorique, mais consacrée aussi par l'usage en linguistique francophone, alors que la dénomination *langue spécialisée*, est propre aux approches récentes de la linguistique appliquée et introduite par P. Lerrat (1995) dans son ouvrage du même nom.

¹ KOCOUREK Rostislav, *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante*, Ed. Brandstetter Verlag, Allemagne, 1991, p. 12

² LERRAT Pierre, *les langues spécialisées*, Ed. puf, France, 1995, p.21.

Si nous analysons les deux expressions de point de vue syntaxique, nous trouverons qu'elles ne renvoient pas à la même réalité et par conséquent, nous ne pouvons pas les considérer comme synonymes. *Primo*, l'expression *langue de spécialité* se compose d'un nom (langue) et d'un groupe prépositionnel complément du nom (de spécialité). Elle signifie ainsi, qu'il y a un domaine bien précis et que celui-ci possède une langue qui lui est propre, une langue à part entière qui se différencie de la langue dite générale. Parler d'une langue de spécialité implique alors que " *chaque domaine scientifique/ ou technique élabore son propre système linguistique, distinct du système régissant le fonctionnement de la langue dite «ordinaire»*".¹

Secundo, quant au sujet de *la langue spécialisée*, nous remarquons, toujours sur le niveau syntaxique, que le mot "spécialisée" n'est qu'un adjectif qui qualifie le nom "langue". En d'autres termes, cette expression signifie qu'il ne s'agit pas d'une langue différente, d'un système linguistique différent, mais ce n'est que l'exploitation des ressources de la langue générale pour l'orienter vers un domaine de spécialité. Bref, c'est une sous-langue de la langue dite générale. Ce point de vue est partagé par Georges Mounin en exploitant l'exemple du français juridique. Il déclare qu' "*au sens propre, il n'existe pas de la langue du droit en soi mais seulement, à l'intérieur de la langue française, un vocabulaire du droit, et sans doute quelques tours syntaxiques*"². Il considère alors, la langue spécialisée non pas comme étant une langue mais plutôt un vocabulaire. Cela peut être expliqué par sa conception limitée de la langue comme un système de signes.

Pour clôturer cette problématique d'appellation, nous suivons la déclaration d'Alain Rey qui a fait remarquer qu' "*il n'y a pas à proprement parler de "langue" mais des "vocabulaires", des "usagers" et des "discours" de spécialité*"³ car ce qui nous intéresse c'est la concrétisation, l'emploi de cette langue dans une situation de communication écrite ou orale. Ceci nécessite une étude approfondie dépassant le cadre des termes et des concepts vers la structure syntaxique, la cohérence, l'énonciation et c'est cette dernière que nous visons dans cette étude.

¹ CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, *op.cit*, p.539.

² MOUNIN George, *La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques*, Ed. Mela (Vol 24), 1979, p. 13.

³ KOCOUREK Rostislav, *Op.cit* p.15.

Nous pouvons ainsi dire que la problématique de la langue de spécialité n'est plus celle de l'appellation ou de la conceptualisation mais elle est devenue plus large en construisant un pont qui relie la linguistique aux autres domaines du savoir humain pour donner, ainsi, naissance aux nouvelles pistes de recherche liées à une des facettes de cette langue (discours, sémantique, syntaxe, énonciation, etc.). Ce qui intéresse les linguistes ce sont alors les recherches scientifiques, ainsi que la communication de leurs résultats aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Dans notre étude nous dépassons l'expression *langue spécialisée /langue de spécialité* vers celle de *discours spécialisé* dans la mesure où nous nous sommes intéressés à ses concrétisations. Cependant, cela ne nous empêche pas de la définir. Nous citons alors, dans l'ordre chronologique, deux définitions que nous adopterons : la première est celle de Galisson et Coste (1976) et la deuxième est celle de Michel Petit (2002).

Pour Galisson et Coste, les langues de spécialité sont "*des langues utilisées dans les situations de communication (orales et écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier*".¹

Michel Petit de sa part voit la langue de spécialité comme "*un ensemble d'objets linguistiques et/ou langagiers défini par rapport à une spécialité. Le français des affaires, le français scientifique et technique, sont ainsi du français de spécialité; l'anglais juridique, l'anglais médical de l'anglais de spécialité*"².

Les deux définitions mettent le point sur l'usage de cette langue dans une situation de communication particulière en fonction de la spécialité. Sa spécificité par rapport à la langue générale, consiste alors dans son rapport à un domaine particulier dans un but de transmettre des connaissances appartenant à ce domaine de spécialité en l'exploitant dans différentes situations de communication.

¹ *Op.cit.* p.18.

² PETTIT Michel, « Les descripteurs du cadre : quelle conception de la langue de spécialité ? », Université Victor Segalen Bordeaux 2, juin 2006, p. 3. [en ligne] : (<http://www.langues-vivantes.u-bordeaux2.fr/frsa/pdf/06MPetitCadreEuropeen.pdf>)

2.2. De l'importance de la communication dans la recherche scientifique

« Nous pouvons faire la meilleure science dans le monde, mais si nous ne parvenons pas à communiquer les résultats de manière efficace, nous avons accompli peu »¹ (Y. Valiela, 2001)

La science est le fruit de la recherche scientifique. Elle s'améliore, s'enrichit et progresse en fonction des travaux des chercheurs. Le travail du scientifique consiste alors, à vérifier des connaissances, en suivant une méthode comportant intrinsèquement l'acte communicatif car il doit faire connaître non seulement ses thèses mais aussi et surtout comment il les a élaborées. Ainsi, l'acte de communication est un aspect de l'activité scientifique inhérent à sa nature et à sa pratique, il est le trait professionnel commun à tous les chercheurs:

« La science n'existe pas sans communication. Cette caractéristique la distingue de toutes les activités conduites dans la société. Bien plus, la science est, fondamentalement, communication. Une avancée théorique ou un résultat expérimental n'acquiert valeur de science que par la communication à d'autres scientifiques, et par là même la confrontation à la critique »²

« A quels moments un chercheur est-il amené à communiquer au cours de son travail de recherche ? » aussi « La communication fait-elle partie intégrante de son activité ou ce n'est qu'une occupation annexe, secondaire, voire même négligeable ? », par ces deux questions, Mélodie Faury a entamé son article sur l'activité de recherche et la communication scientifique³ et auxquelles elle a répondu que la communication et la recherche scientifique sont étroitement liées, voire complémentaires. Autrement dit, une recherche n'est formellement terminée que lorsque les résultats ne sont pas publiés car la communication est un moyen de contrôle, de vérification et d'inscription dans un domaine du savoir:

« En fait, la pierre angulaire de la philosophie des sciences est basée sur l'assumption fondamentale qu'une recherche originale doit être publiée; c'est à cette condition que de nouvelles connaissances peuvent être authentifiées et s'ajouter à la base de données qui

¹ VALIELA Y., *Cit in* Anne CHÂTEAU, « Anglais de spécialité, la communication orale à objectifs spécifiques, une approche expérimentale du guidage », thèse de doctorat T1, Université de la ROCHELLE, 2003, p.92. citation originelle : [We can do the best science in the world, but if we fail to communicate results in an effective way, we have accomplished little]

² BARRERE Martine, « Science et société, quelle raison partager ? » in *Cahiers de Golab change*, N° 06, février 1996. [en ligne]:

http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_7/carton07/010008888.pdf

³ FAURY Mélodie, « Activité de recherche et communication scientifique », 14/12/2010, en ligne : <http://infusoir.hypotheses.org/529> (consulté le 13/07/2013)

constitue la connaissance scientifique. C'est pourquoi le chercheur ne doit pas seulement "faire de la science" mais aussi "écrire sa science"»¹

Sur ce sujet, Frederico Mayor, directeur général de l'UNESCO de 1987 à 1999, a déclaré, lors d'une conférence internationale à Paris : *"La science n'est rien si elle ne communique pas. Sans l'échange régulier d'idées et la mise au blanc d'essai des raisonnements, hypothèses et théories, il ne peut y avoir ni développement de la pensée scientifique, ni avancé de la recherche" ²*

Pour Nathalie Pignard, la publication des articles répond à des exigences scientifiques et la communication se voit donc, comme étant une caractéristique du métier ou de la profession du chercheur. Elle cite alors, les propos de Robert Day (1989) qui voit qu'

« il n'est pas nécessaire que le plombier écrit au sujet des tuyaux qu'il prépare; ni que l'avocat écrit sur ses plaidoiries; mais le scientifique – cas sans doute unique parmi les métiers et professions – doit fournir un document écrit montrant ce qu'il a fait, pourquoi il l'a fait, comment il l'a fait et quels enseignements il en a tiré. Ainsi, le scientifique ne doit-il pas seulement faire la science, mais écrire la science »³

En outre, l'acte de communication permet au chercheur de se situer par rapport aux autres études faites sur le même sujet. Il consiste, à la fois, à faire un pas vers une nouvelle phase et à clôturer une autre phase. D'une part, il publie pour construire sa carrière de chercheur. La communication est alors un moyen qui l'encourage à continuer sur le même chemin. D'autre part, il clôture une phase de recherche en publiant les résultats auxquels il est arrivé. Il les publie pour passer à la critique, et c'est grâce à cette critique qu'il entame une nouvelle phase de recherche dont la publication est primordiale.

Ainsi, nous pouvons dire, à la suite de Mohamed Ben Romdhane⁴, que la communication scientifique se situe aussi bien en amont qu'en aval de la recherche. En amont, elle est nécessaire au scientifique pour démarrer sa recherche. Nous désignons par là les recherches antécédentes. En aval, la communication intervient en tant que fruit

¹ Colette Kleemann Rochas et al : Comment rédiger un rapport, un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours ? Italie, 2005.

² MAYOR Frederico, Conférence internationale de l'UNESCO sur la publication électronique dans le domaine de la science, Paris, en ligne <http://www.unesco.org/bpi/fre/unescopresse/hebdofr/icsu2.htm> (consulté le 04/10/2014)

³ PIGNARD Nathalie, « Les nouvelles formes de publication scientifique sur internet : la remise en cause du modèle éditorial traditionnel ». DEA de sciences de l'information et de la communication, option, communication et médias. Université STENDHAL Grenoble 3. 2000.

⁴ BEN ROMDHANE Mohamed, *Analyse des publications scientifiques: caractéristiques, structures et langages* (note de synthèse), 1995-1996.

de la recherche, car toute communication ne s'achève que par le biais de sa communication.

Outre le développement de la recherche scientifique, l'importance de la communication et la publication des travaux s'explique aussi du point de vue de légitimité et de reconnaissance scientifique. En d'autres termes, l'écrivain chercheur, tend, à travers son article à chercher une reconnaissance scientifique au laboratoire auquel il appartient, l'évaluation des équipes de recherche ou même attirer l'attention des pairs et des différents responsables (citations dans différents articles, attribution d'une bourse, etc.). L'idée est alors, celle d'attribuer une fonction sociale aux revues scientifiques: « *les publications sont essentielles, moins pour faire connaître (la communication entre chercheurs emprunte d'autres canaux plus souterrains) que pour se faire reconnaître* »¹

3. Différentes représentations de la recherche scientifique

La communication de résultat d'une recherche s'effectue entre les chercheurs et les scientifiques à travers plusieurs canaux. Nous pouvons les limiter, selon Benichoux, sous deux formes, à savoir, la *communication orale* et la *communication écrite* :

« *La véritable communication scientifique de fin de recherche se présente sous plusieurs formes : La communication orale dans un congrès, un séminaire ou une réunion interne, l'article scientifique ou la revue générale et en fin le mémoire, la thèse, le livre, etc.* »²

En effet, au début de chaque étude, le chercheur entame une phase de communication informelle qui englobe les discussions, les rencontres et les échanges verbaux ou par *mails* ainsi que des appels téléphoniques avec les collaborateurs pour la mise en place d'un projet de recherche. Une telle construction sociale créée dans cette étape s'appelle le *collège invisible*. Défini par Gérard Vigner comme étant « *l'ensemble des spécialistes reconnus à un niveau élevé de la recherche, ceux auxquels il sera constamment fait référence pour apprécier un travail ou une découverte* »³, le collège invisible se constitue selon Solla Price⁴ par le réseau de relations que le chercheur entretient avec des pairs de différents laboratoires.

¹ SALAÛN Jean-Michel, *Cit. in.* Nathalie PIGNARD, *Op.cit.*

² BEN ROMDHANE Mohamed, *Op.cit.*

³ VIGNER Gérard et MARTIN Alix, *Le français technique*, Ed. Hachette/Larousse, Coll. Le français dans le monde, 1976, p.104.

⁴ PIGNARD Nathalie, *Op.cit.*

La deuxième phase consiste alors, à diffuser les premiers résultats sous forme d'une communication orale, dans des séminaires, congrès ou colloques. Enfin, la phase finale correspond à la publication (communication écrite) d'un article qui présente les résultats ainsi que l'aboutissement final de la recherche effectuée. Cette publication est caractérisée par une reconnaissance officielle d'une communauté de chercheurs en fonction de la revue choisie.

3.1. La communication scientifique orale

La communication orale est une présentation orale d'une réponse proposée pour une question précise posée au début d'une recherche. Cette communication s'établit entre des spécialistes ayant des intérêts communs. Elle a de nombreuses spécificités non négligeables que la communication écrite n'a pas et dont nous citons les plus intéressantes. D'une part, l'auditoire est captif, il est face à l'auditeur. Toute première présentation orale paraît, alors, originale car la parution d'un article survient après que les résultats ont été présentés dans un congrès.¹

Mais, cela n'empêche pas que le communicateur/chercheur fasse face à certains obstacles qui peuvent rendre sa tâche difficile, à savoir, la délimitation du temps et la conviction non garantie de l'auditoire, car il communique dans l'intention d'être compris. Ainsi, il doit prendre en considération la façon dont il doit émettre son message et surtout la façon dont son public le reçoit.

La communication scientifique orale peut se présenter, donc, sous plusieurs formes. Citons entre autres :

3.1.1. Le symposium

Le mot *symposium* est d'origine grecque. Il renvoie aux différentes discussions que les philosophes grecs organisaient. Au sens académique, un symposium est un regroupement de communications orales scientifiques unies sous un même thème. Selon la *Société Québécoise pour la Recherche en Psychologie (SQRP)*, un symposium doit

¹ SALMI L.K., « Principes de la communication scientifique : comment passer d'une bonne étude à une bonne présentation orale » in *Revue Médicale de l'Assurance Maladie*, Volume 32 n°2, avril-juin 2001.

inclure au moins quatre (04) présentateurs sur un thème précis, de même qu'un organisateur/modérateur. La durée totale allouée est de 90 minutes.

Il doit d'abord être soumis par son responsable. Celui-ci doit soumettre un titre et un résumé du symposium en choisissant la catégorie "Symposium". Par la suite, chacun des présentateurs soumet sa communication en choisissant la catégorie "Communication orale à l'intérieur d'un symposium". À l'intérieur de cette catégorie, les présentateurs doivent choisir dans un menu déroulant le nom de l'organisateur du symposium, puis soumettre le titre et le résumé de leur présentation.

Il est à noter que pour être retenu, un symposium doit inclure des présentateurs d'au moins deux universités différentes.¹

3.1.2. Le colloque

Un colloque est un mot générique qui inclut le symposium. Par rapport à ce dernier, qui se base sur un débat d'experts sur un sujet, le colloque est une présentation d'un sujet par des spécialistes et prend donc une forme, "académique" (présentation dans un amphi, parfois accompagnée d'ateliers).

Il s'agit d'une rencontre entre plusieurs participants de toutes origines ayant pour objectif la confrontation et la diffusion de résultats de travaux de recherche ou, plus généralement, l'échange d'informations. Ce qui caractérise un colloque, c'est qu'il se déroule pendant une journée.

3.1.3. La conférence

Une conférence est une réunion de personnes qui discutent des questions relatives à leur travail commun. Il s'agit d'une conversation dans laquelle les participants essaient de confronter leurs idées sur un sujet.

Selon B. Line (1992), « *les conférences peuvent [avec le congrès, le séminaire ; le symposium et le colloque] donner une opportunité à la réalisation d'une nouvelle recherche ou à la discussion d'une recherche récente, mais les travaux tant qu'ils ne sont pas publiés ne peuvent pas acquérir le statut de référence* »².

¹ « Description des types de communications scientifiques et procédure », in *Société Québécoise pour la Recherche en Psychologie* en ligne : <http://www.sgrp.ca/?p=3&sp=6> consulté le 13/04/2014.

² BEN ROMDHANE Mohamed, *Op.cit.*

D'autres types de communication scientifique orale peuvent s'ajouter, tels que les réunions spécialisées entre des chercheurs appartenant au même laboratoire, les simples discussions, entre spécialistes, etc. Cependant, il est à signaler que la plupart de ces formes de communications peuvent se transformer en écrits et publications scientifiques, tel que les livres qui rassemblent les rapports de conférences.

3.2. La communication scientifique écrite

"A research project has not contributed to science until its results have been reported in a paper." (Michael Jay Katz)¹

Malgré l'importance accordée à la communication orale des résultats de recherche, l'écrit s'impose dans la communication scientifique en ce sens que la publication permet « *la validation des travaux d'une communauté scientifique en tant que groupe socialisé* »². L'importance de la publication se voit aussi, comme le soulignent Robert Boure et Marie-Gabrielle Suraud, dans la garantie d'une place au sein de la communauté scientifique, car une recherche non publiée et non destinée à être évaluée par les pairs n'existe pas :

« Communiquer pour un chercheur, c'est aussi mettre en œuvre une activité de persuasion à l'intérieur d'un champ où la polémique est collectivement vécue comme un préalable à la validation des résultats et à leur reconnaissance par les pairs »³

À l'instar de l'oral, l'écrit scientifique avec ses deux supports, papier et électronique, peut se présenter sous différentes formes (les livres, les journaux scientifiques, les revues, les articles, les rapports, etc.) auxquelles nous reviendrons plus tard. Ces dernières peuvent être regroupées, en se basant sur la scène énonciative, sous trois grands genres. Nous distinguons ainsi : **les écrits scientifiques primaires** qui renvoient à « *ceux qui sont rédigés par des chercheurs pour leurs pairs, dans le but de générer de la connaissance, et en vue d'être publiés dans une revue scientifique disciplinaire à un comité de lecture* »,⁴ ensuite, **l'article scientifique de vulgarisation** qui est destiné à

¹ Un projet de recherche n'a pas contribué à la science jusqu'à ce que ses résultats ont été rapportés dans un document.

² HAGSTROM Warren. *The scientific community*. Southern Illinois University Press, 1965, Cit. in, Moncef MEHRAZI, « *Les revues électroniques scientifiques : stratégies éditoriales et médiation de l'information* », thèse de doctorat, université de Bordeaux, décembre 2010.

³ MEHRAZI Moncef, *Op. cit*

⁴ CAMBROSIO Alberto, *Cit. in*. Nathalie PIGNARD, *Op.cit*.

un public large et dont l'objectif est de faire partager la science par le plus grand nombre et **les écrits didactiques** qui sont destinés aux étudiants.

En effet, la représentation de la science sous cette forme organisée d'une recherche scientifique remonte au XVII^{ème} siècle où l'on a assisté à la création de nouvelles académies reconnues sur le plan politique et qui ont donné une reconnaissance à la recherche scientifique. C'est grâce à ces académies telles que *l'Académie des sciences* à Paris et *Royal Society* à Londres que les formes d'échange de connaissances scientifiques, qui étaient informelles, ont évolué. Cette évolution a donné naissance aux premières revues scientifiques, telle que *the Philosophical Transactions of the Royal Society* qui est fondée en 1665.¹

Par la suite et sous l'effet de l'accroissement des manuscrits soumis à la publication et les longs délais de leurs examens, les périodiques ont été créés, c'est « *pour lutter contre ces délais, qu'apparaissent les premiers périodiques spécialisés, indépendantes des sociétés* »². C'est ainsi que la forme de l'article scientifique a, aussi, évolué où l'on assiste à la mention des dates de réception des articles ainsi que des références bibliographiques.

D'un siècle à l'autre, le nombre des revues scientifiques n'a cessé d'augmenter et c'est à partir du XIX^{ème} siècle que l'article scientifique devient le moyen principal pour donner une légitimité à l'activité scientifique du chercheur. Selon une recherche menée par Nathalie Pignard, sur la publication sur internet, le nombre des articles et des revues scientifiques augmente d'une façon remarquable :

« *On estime aujourd'hui que 25 millions d'articles scientifiques sont produits par an –approximativement 100000 articles par jour-, et on estime à environ 200000 le nombre mondial de revues scientifiques, techniques et médicales* ».³

Évidemment, en 1996, on comptait plus de 40 000 revues scientifiques dans le monde tandis qu'en 1700 on en comptait cinq⁴, cela est du à la nouvelle forme de publication

¹ FLØTTUM Kjersti et al. *ON pronom à facettes*, Ed. de boeck, Bruxelles, 2007, p. 96.

² *Ibid.*

³ PIGNARD Nathalie, *Les enjeux économiques et scientifiques de la publication sur Internet des revues de physique*, mémoire présenté pour la maîtrise en Information Communication, Université Lumière, Lyon2, 1998-1999.

⁴ BENROMDHANE, Op.cit.

sur internet qui a touché tous les domaines en leurs permettant de communiquer plus rapidement.

Pour le chercheur, l'acte d'écrire c'est une « *preuve de compétence scripturale, savoir exprimer de façon claire et rigoureuse, mettre en mots des faits, des observations, des idées, communiquer et légitimer une pensée* »¹. Cette compétence peut être représentée sous plusieurs catégories. Certaines d'entre elles font partie de la littérature grise (thèse, mémoire, rapport, etc.) c'est-à-dire des productions scientifiques qui ne passent pas par un éditeur et que nous trouvons souvent dans les bibliothèques, d'autres font partie des documents scientifiques (tout rapport écrit et publié décrivant les résultats d'une recherche)². Autrement dit, elles peuvent être destinées à l'évaluation par un comité de lecture et ainsi elles cherchent une validation de publication tandis que pour les autres la rédaction est en elle-même une finalité.

Étant donné que la littérature scientifique regroupe un ensemble assez large de documents, dresser une typologie des écrits scientifiques ne semble pas une tâche facile. Cependant, si nous suivons les chercheurs qui s'intéressent à ce genre discursif, nous trouvons que le classement en catégories se fait selon plusieurs critères. Francis Agostini les a classé en fonction de l'objectif visé (les écrits primaires, de vulgarisation et didactiques)³. Nous pouvons ainsi définir plusieurs types d'écrit scientifique.

3.2.1. La revue scientifique

La revue scientifique se considère comme l'élément fondamental de la documentation du chercheur. Elle est définie par Joëlle Devillard comme « *une publication en série, à parution régulière, dotée d'un titre déposé et composé d'une suite d'articles évalués par un comité de lecture en fonction de critères scientifiques* »⁴.

L'appellation revue scientifique ou périodique scientifique est liée à la parution répétée et régulière de cette publication qui se compose d'un ensemble d'articles traitant souvent le même thème. Il s'agit d'un regroupement d' « *écrits qui sont proposés au*

¹ ECKENSCHWILLER Michel, *L'écrit universitaire*, Ed. Chihab, Alger, 1995, p.13.

² DAY Robert, *Cit. in BENROMDHANE Op.cit.*

³ AGOSTINI Francis, *Science en bibliothèque, cit.in BENROMDHANE, Op.cit.*

⁴ DEVILLARD Joëlle, *cit.in BOURGET Laurence, Les usages des revues scientifiques par les enseignants-chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et Sociales : quelles perspectives d'offre pour les bibliothèques universitaires ?*, mémoire d'étude, Lyon, 2004.

public sous la forme de livraisons se succédant périodiquement les unes aux autres sous un titre commun, en une suite non limitée à l'avance »¹

La revue scientifique a pour fonction primordiale de conserver les idées scientifiques en les faisant circuler à travers la publication mais aussi l'archivage. Nous disons, alors, que chaque revue scientifique constitue une mémoire de la science. Elle participe aussi à l'évolution de cette dernière par la *mise à jour* des résultats de recherches. Cela se fait à travers la publication des différents résultats d'un chercheur, ce qui lui permet d'être inscrit dans le mouvement scientifique courant en fonction de sa spécialité, ce qui est un pas nécessaire dans sa carrière.

Outre l'inscription dans un mouvement scientifique courant, la revue scientifique a une seconde fonction : c'est le *contrôle par les pairs*. Il s'agit d'une validation du contenu par le comité éditorial composé de chercheurs reconnus dans le domaine. Ainsi, ce sont les membres du comité de lecture qui construisent la renommée de la revue et celui du chercheur par conséquent. Sur ce point, Jean-Michel Salaün déclare que « *les publications sont essentielles moins pour connaître que pour faire reconnaître* »², bref, elle lui permet de se pénétrer dans la société des chercheurs.

Elle permet aussi la validation de certains travaux de recherche à travers les citations et leurs références bibliographiques. Autrement dit, la bibliographie qui accompagne chaque article scientifique est en elle-même une affirmation de la qualité de travail d'un autre chercheur dans le même domaine, mais aussi une validation du travail publié dans cette revue.

3.2.2. La revue générale « *review paper* »

Comme son nom l'indique, la revue générale ne présente pas les résultats spécifiques à une recherche, mais elle publie certaines informations qui n'apparaissent pas dans le document original de la recherche. Il s'agit par exemple d'une présentation ou une critique des études précédentes sur le même thème, ou encore une initiation à la publication finale d'un article, et dans laquelle le chercheur représente sa problématique ainsi que la méthodologie de son étude.

¹ J. MEEYRIAT, *Cit.in.* Nathalie PIGNARD, *Op.cit.*

² SALAÜN Jean-Michel SALAÜN, « Que cache l'argumentation des tarifs des revues scientifiques ? Les transformations de la circulation des articles scientifiques », Octobre 1997, en ligne : <http://enssibhp.enssib.fr/eco-doc/rpJMS1.html>

3.2.3. La littérature grise

Appelée aussi la *littérature souterraine*, la littérature grise est définie par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) comme « *tout document dactylographié ou imprimé, souvent à caractère provisoire, reproduit et diffusé à un nombre d'exemplaires inférieur au millier, en dehors des circuits commerciaux de l'édition et de la diffusion* ». Il s'agit, alors, d'un ensemble de documents caractérisés par des structures variables comme les thèses et les rapports de recherche ou certaines communications à des conférences.

Dans une communication présentée à New York lors d'un séminaire sur la littérature grise, Gibb et Philips¹ considèrent la « littérature grise » comme une « littérature non conventionnelle », c'est-à-dire, elle peut se présenter sous différentes formes non conventionnelles. Elle présente ainsi, certaines de ces caractéristiques :

- La publication ne s'effectue pas par les circuits habituels du monde de l'édition.
- la nature des documents est, tel que le nombre de leurs lecteurs, forcément limitée.
- ces documents ne sont tirés qu'à un petit nombre d'exemplaires (la diffusion est très restreinte).
- la publication n'est peut-être pas envisagée au moment de la rédaction du document.

En citant quelques exemples de ces publications, les participants à ce séminaire voient que ce genre de littérature se caractérise par le fait qu'elle n'est pas diffusée à travers les canaux de publication commerciaux habituels, raison pour laquelle, son accès est difficile dans la plupart des cas. Parmi les exemples de cette littérature non conventionnelle, ils ont parlé de :

- La thèse.
- les communications à des conférences non publiées au sein de comptes-rendus disponibles à travers les réseaux de distributions commerciaux.
- les règles et recommandations techniques.
- les articles imprimés dans certaines revues à diffusion non commerciale, journaux à diffusion locale.
- la documentation technique publicitaire.

¹GIBB J.M. et PHILIPS E., « Un meilleur sort pour la littérature grise ou non conventionnelle », communication au séminaire tenu à York, Grande-Bretagne, les 13 et 14 Décembre 1978, en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-07-0349-0061>, consulté le 05/05/2014.

3.2.4. Les ouvrages scientifiques

Définis par le Ministère français de la Recherche et de la Technologie comme « *livres destinés aux étudiants dès le premier cycle universitaire ou aux chercheurs* »¹, les ouvrages scientifiques sont des publications scientifiques dont le volume, la structure et le contenu sont différents par rapport aux autres publications.

3.3. La vulgarisation scientifique

Avec ses deux formes écrite et orale, le discours de vulgarisation représente la dimension culturelle de la communication scientifique. Dans ce genre discursif, l'objectif est d'élargir la diffusion de l'information scientifique en extériorisant l'information spécialisée hors des murs de la communauté scientifique vers un public non spécialisé. Bref, c'est rendre la communication scientifique non formelle. Elle est définie par Jacqueline Authier comme « *une activité de diffusion, vers l'extérieur, déjà produite et circulant à l'intérieur d'une communauté plus restreinte* »².

Certains refusent la vulgarisation et l'excluent des domaines scientifiques. D'autres la voient comme nécessité pour rapprocher les scientifiques des non scientifiques. Ainsi, Sonia Labbé a cerné ce qu'est un discours de vulgarisation dans le passage suivant :

*« Certains disent que la vulgarisation déforme la vérité et que la moindre des choses serait de laisser les scientifiques s'en occuper. D'autres jugent que cette « déformation » est nécessaire pour que la science cesse de faire peur et que les journalistes sont les mieux placés pour atteindre le grand public. Tous s'entendent toutefois sur un point : les niveaux de langage fluctuent en vulgarisation scientifique selon le destinataire. Un auteur n'emploiera pas le même vocabulaire dans un texte sur la leucémie écrit pour les enfants et dans un autre destiné à des universitaires. De plus, le style peut varier selon le lecteur et le médium. »*³

¹ Ministère de la Recherche et de la Technologie (1991), *L'édition scientifique française*, Colloque du 6 au 7 Février 1991.

² AUTHIER Jacqueline, « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique » in MORTUREUX M.-F. (Dir.), *Langue française : La vulgarisation*, N°53, 1982, Paris, pp.34-47.

³ LABBÉ Sonia, cit.in GÉLINAS Réjane, *La vulgarisation scientifique par l'affiche*, [en ligne] : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/2042/20173/1/DIDASKALIA_1993_1_69.pdf (consulté le 11.02.2016)

Les niveaux de langage auxquels les lecteurs de vulgarisation scientifique font face sont trois selon Réjane Gélinas que nous représentons, à partir d'un tableau qu'elle a élaboré¹, suivant le schéma suivant :

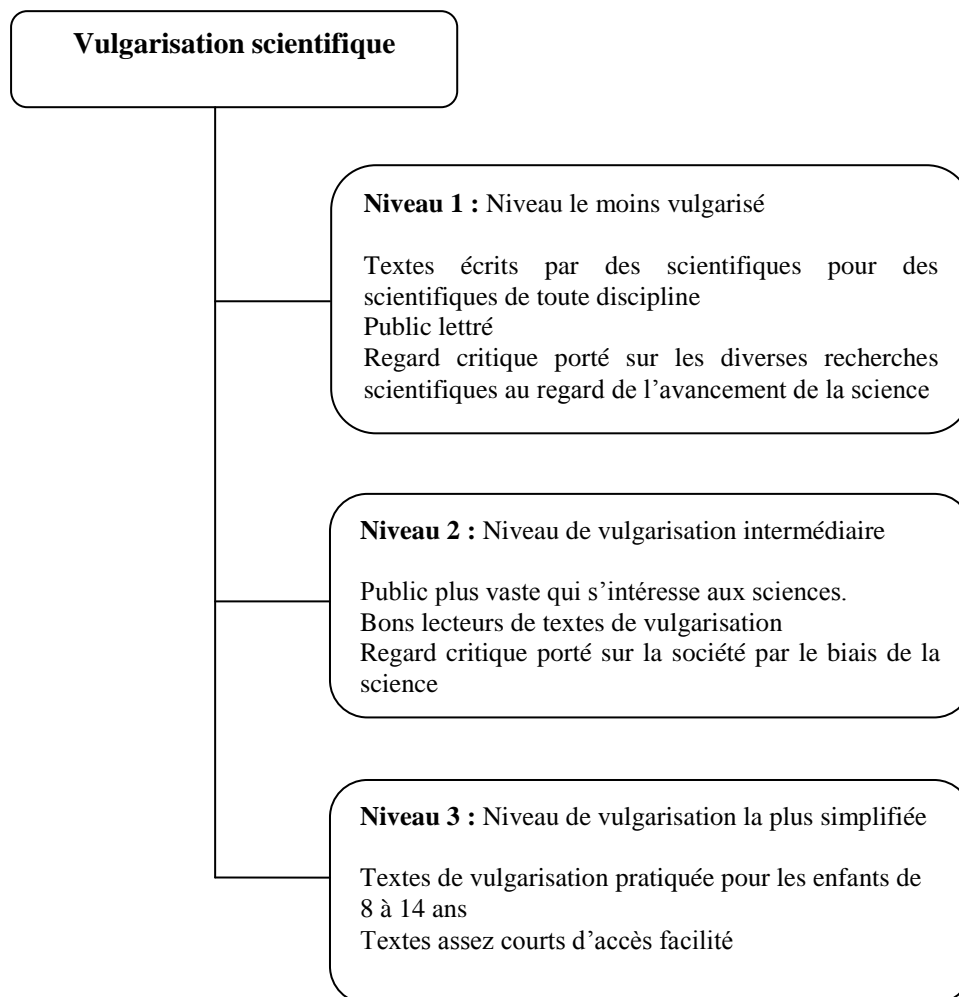


Fig.12 : Les trois niveaux du langage dans une vulgarisation scientifique

Sur le plan de l'énonciation, la vulgarisation scientifique donne l'exemple de deux discours intrinsèquement liés car il s'agit d'une « *pratique de reformulation d'un discours source dans un discours second* »². Dans cette activité de traduction de discours source dans le discours second, il y a une tentative d'effacement du sujet en présentant le discours de vulgarisation comme fidèle au premier. Cependant, la

¹ GÉLINAS Réjane, *La vulgarisation scientifique par l'affiche*, [en ligne] : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/2042/20173/1/DIDASKALIA_1993_1_69.pdf (consulté le 11.02.2016)

² *Ibid.*

reproduction interpelle le phénomène de réénonciation et ainsi de la présence de deux interlocuteurs, assumant différentes responsabilités énonciatives :

« Par le recours à un cadre global de discours rapporté, c'est une double structure énonciative qui fonctionne, structure dont les divers éléments- les interlocuteurs et le cadre d'énonciation de D1 [discours source], les interlocuteurs et le cadre d'énonciation de D2 [discours second] – sont de surcroît fortement mis en scène »¹

Il se caractérise, ainsi, sur le plan énonciatif par une série de caractéristiques dont nous citons quelques une :

- Le pronom « ils » qui représente les savants est plus fréquent que le « nous » qui réunit le vulgarisateur et le lecteur ;
- l'emploi du couple « nous/on » accompagné de questions que pose le monde scientifique. Il réunit ainsi le vulgarisateur, le lecteur mais aussi les scientifiques ;
- l'ancrage temporel de l'énonciation du discours second à travers l'emploi des adverbes du temps (aujourd'hui, actuellement, ces dernières années, etc.) ;
- trois places peuvent être attribuées à trois personnes différentes : la première est celle des scientifiques qui effectuent les recherches et s'expriment, la deuxième est celle des lecteurs qui trouvent leur place au fil du discours et la troisième est enfin, celle de vulgarisateur qui joue le rôle d'un intermédiaire entre les deux ;
- elle montre le discours scientifique entrain de se dire, et elle se montre en train de le transmettre.

¹ AUTHIER Jacqueline, *Op.cit.*

4. Le genre de l'article de recherche : quelles spécificités ?

L'article de recherche scientifique est défini par Laurence Bourjet empruntant la citation à Joëlle Devillard comme « *une contribution évaluée et publiée sous une forme normalisée dans une revue savante* »¹. Il est défini également par Pierre N'DA comme « *une étude effectuée avec un texte de présentation bien structuré, rédigé selon les normes académiques ou disciplinaires et publié dans une revue scientifique* »². Nous disons alors, que l'article et la revue sont en étroite dépendance, en ce sens que la renommée de la revue est liée aux résultats publiés mais aussi aux citations et bibliographies citées dans ses articles. De plus, le chercheur peut se faire reconnaître dans la communauté scientifique grâce à la revue dans laquelle il apparaît.

Regroupés dans des périodiques et des revues scientifiques, les articles de recherche sont considérés comme les canaux les plus accrédités et les plus pratiques de la transmission des connaissances. Ils sont inscrits sous le genre de discours scientifique académique qui inclut également les conférences, les comptes-rendus, les posters, etc.

Ce qui fait la particularité de l'article de recherche, c'est qu'il se présente sous une forme écrite et non orale et cela permet au chercheur de présenter sa communication en faisant référence aux caractéristiques extérieures et intérieures du genre sous lequel il s'inscrit, à savoir le discours scientifique académique. Il s'agit alors, d'une obéissance à des contraintes plus ou moins rigides, tant au niveau de style qu'au niveau structural, et c'est par ici que l'écrivain/chercheur devient plus objectif. À ces propos, Céline Poudat affirme, en citant Boure, que :

*« L'article scientifique obéit à des règles et à des codes particuliers au niveau du contenu [...] et de sa forme [...]. A travers son discours, le chercheur montre qu'il a intégré non seulement les connaissances de son domaine, mais aussi les savoir-faire, les codes, les valeurs, quand ce ne sont pas les tics. »*³

Cependant, la rigueur de ces contraintes varie d'un domaine scientifique à un autre ; les articles appartenant aux sciences dites dures sont, par exemple, beaucoup plus

¹ BOURGET Laurence, « Les usages des revues scientifiques par les enseignants-chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et Sociales : quelles perspectives d'offre pour les bibliothèques universitaires ? » (Mémoire d'étude), ENSSIB, 2004, p. 20.

² N'DA Pierre, L'article scientifique en lettres, langues, arts et sciences humaines, Ed. L'harmattan, Paris, 2015, p.33

³ POU DAT Céline, « Etude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres » (thèse de doctorat), Université d'Orléans, 2006, p.51.

standardisés que ceux des sciences humaines, et surtout en matière de l'emploi des tableaux, dessins, couleurs et le soin de la mise en page. Elles varient aussi d'une revue à une autre : la longueur de l'article par exemple, qui est l'une des caractéristiques formelles les plus importantes, est généralement dictée par la revue elle-même dans les « consignes aux auteurs ». À titre d'exemple, la revue *Synergies Algérie*, dont certains articles constituent notre corpus de recherche, exige, au début, à ses auteurs de soumettre des articles qui ne dépassent pas les 30000 signes, soit dix pages Word y compris la bibliographie et les notes. Plusieurs sont les contraintes auxquelles le chercheur doit faire face et que nous présenterons plus tard.

4.1. Structure formelle et spécificités linguistiques

Comme tout autre texte scientifique, l'article de recherche se caractérise par une structure formelle propre à lui. Parmi les éléments de cette structure, au niveau desquels intervient le comité de la revue nous citons :

- La mise en page : page entière, en colonnes, marges, etc.
- Les caractères : police, typographie, etc.

Ex : Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras et en petits caractères, ne sera pas trop long. Le prénom et le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, du pays et l'adresse électronique de l'auteur seront centrés et en petits caractères.

- La taille du document : format des pages, dimensions, etc.
- Le volume du document : nombre de mots et nombre de pages.

Ayant pour objectif premier la continuité de connaissance et une reproductivité des résultats, l'article de recherche a les mêmes spécificités linguistiques que celles de tout écrit scientifique et qui prennent en considération la transmission du savoir scientifique sous forme d'un texte informatif, explicatif et surtout argumentatif. Nous en citons quelques unes en les illustrant des exemples retirés de notre corpus et appartenant à trois spécialités différentes (didactique des langues, étude des textes littéraires et sciences du langage):

- L'emploi d'un langage clair et des mots simples ;

Ex :

- a) « Issu de la racine latine *idem*, «le même», ce qui est un, le terme d'identité suppose avant tout une unité. » (S.D.L.)
 - b) « Les étudiants arrivent à l'université avec des attentes, des intérêts, des représentations de ce qu'ils veulent. Un enseignement qui ne correspond pas à leurs souhaits est le plus souvent voué à l'échec. » (Did.)
 - c) « L'écrivain algérien, Kateb Yacine, met en écriture, dans son roman *Nedjma*, un personnage féminin du même nom auquel ont été consacré bon nombre de travaux et d'analyses qui ont mis en relief sa fatalité. » (Litt.)
- La prédominance de la phrase déclarative par laquelle il expose des faits et montre des résultats. Cependant cela ne supprime pas l'emploi occasionnel de la phrase interrogative, notamment pour formuler la problématique de travail ou soulever des questions au cours du travail. Les exemples suivants montrent, bel et bien, ce qui précède :
 - a) « Ainsi, tout au long de ce récit, on assiste au resurgissement d'un passé traumatique transcendé par une écriture lumineuse qui recrée un espace du dire où s'engouffrent les mots qui vont briser le silence. » (Litt.)
 - b) « Cependant, textualiser sans aucune forme de planification est, à note sens, attentatoire à l'apprentissage de l'écriture. **Pourquoi ?** Écrire sans planifier, c'est construire son texte sans organisation ni hiérarchisation des informations. » (Did.)
 - c) « Même si en apparence, le publicitaire algérien utilise la langue française, qu'en est-il de la culture que celui-ci véhicule réellement ? La culture française dont la langue est censée être l'expression, ou la culture algérienne dont il est censé être le reflet ? » (S.D.L.)
 - La notion du temps s'explique par l'emploi du *présent de l'indicatif* dans une perspective atemporelle pour représenter des vérités générales. Néanmoins, *le passé composé* ainsi que *le futur-* notamment dans l'introduction- sont aussi présents pour manipuler certains résultats ou pour expliquer la démarche du travail :
 - a) « En Algérie, de nombreuses personnes **adoptent** un parler particulier, c'est un croisement de trois langues : l'arabe, le français et le kabyle. » (S.D.L.)

- b) « Nous **tenterons** à travers cet article, d'apporter quelques éléments d'appréciation sur le phénomène de l'alternance codique. » (Did.)
- c) « *Chacun des exemples cités est composé de formules de salutation proprement dites et de formules complémentaires caractérisées par la mobilisation de l'arabe dialectal et du français.* » (S.D.L.)
- La phrase dans l'article de recherche scientifique est généralement complexe et composée de plusieurs subordonnées :

« *Nous nous sommes limité dans le cadre de cet article à cet aspect très bien lié, sinon intimement, aux nouvelles maladies (sida, grippe, tumeurs étranges, pollutions, phénomènes psychopathologiques nouveaux, etc.) qui apparaissent dans le théâtre sous forme de questionnements et d'interrogations esthétisées et conçues par des auteurs et des dramaturges investis du signe de l'inquiétude dans leur époque dominée par le factice transparent, et la conscience malheureuse mal assumés.* » (Litt.)
 - Un souci de précision et de concision qui est remarquable surtout dans les sciences dites dures.

4.2. Structure logique et critères informationnels

Le souci de tous les chercheurs est la transmission bien faite des savoirs de leurs domaines de spécialité, raison pour laquelle la structure de l'article scientifique doit être bien claire. Ainsi, dans la littérature scientifique, une bonne structuration des idées est nécessaire car elle permettra une meilleure compréhension :

« *De la même façon que nous possédons un squelette pour charpenter notre corps et lui permettre de se mouvoir, un texte a besoin d'avoir une structure porteuse qui facilite l'enchaînement des idées et permette une plus grande compréhension de l'ensemble de message* »¹

L'article scientifique se construit selon différents plans dont la structure dite IMRED (IMRAD pour les anglo-saxonnes) est la plus répandue en sciences humaines et sociales. L'utilité de ce plan consiste dans l'exposition logique et chronologique de l'information, ce qui permet au chercheur de bien placer chaque élément de sa recherche, et par conséquent, il permet au lecteur de bien saisir les différentes parties de l'étude :

¹ MACCIO Charles (1992) *Cit. In* BEN ROMDHANE Mohamed, *Op.cit.* p.27

« Le modèle IMRAD permet d'articuler la présentation de la recherche de façon à mettre en évidence ses divers éléments, à savoir, l'énoncé du problème, les hypothèses, la méthodologie suivie, les résultats et enfin l'analyse critique des résultats. Suivre le modèle IMRAD permettra aux novices comme aux experts d'élever leur niveau de rédaction »¹.

Dans son article consacré aux écrits scientifiques en sciences vétérinaires, Lamia Boukhannouche a traité l'historique du modèle IMRED². Pour elle, au début de son apparition, l'article scientifique présente des méthodes et des résultats implicitement décrits et interprétés. Cependant c'est au cours du XXème siècle que cette structure a commencé à apparaître pour devenir dans les années 1980 le modèle le plus adopté. Il consiste à présenter le travail, résumé dans l'acronyme IMRED, de la façon suivante:

I : Introduction **M** : Matériel et Méthodes
R : Résultats **E** : Et (A and)
D : Discussion

Pierre N'da, de sa part, a résumé la structure IMRAD dans quatre questions dont chacune correspond à une section de l'article³ :

1. Pourquoi cette recherche a-t-elle été faite ? (introduction)
2. Comment a-t-elle été menée ? (matériel/méthode)
3. Qu'a-t-on observé, trouvé, obtenu ? (résultats)
4. Que pense le chercheur des résultats obtenus ? quelle (s) interprétation (s) donner par rapport aux résultats connus ? (discussion)

Il existe pourtant d'autres plans reconnus par la communauté scientifique tels que le plan OPERA (Observation, Problème, expérimentation, Résultats et Action) ou le plan ILPIA (Introduction, Littérature, Problème, Implication et Avenir) dont le premier convient mieux pour les recherches analytiques tandis que le deuxième correspond aux enquêtes. Néanmoins, c'est la structure IMRED qui domine et que nous décortiquons ci-dessous en l'accompagnant des exemples retirés de notre corpus.

¹PIGEON Steven, « Le modèle IMRAD et quelques remarques sur le style », en ligne : <http://www.stevenpigeon.org/dumpster/modele-IMRAD.pdf>

²BOUKHANNOUCH Lamia, « Les écrits scientifiques en sciences vétérinaires », in *Synergie Algérie*, n°15, 2012, pp.95-106.

³N'DA Pierre, *Op. Cit.* p.39

a) L'Introduction

C'est la partie la plus importante dans l'article, car c'est dans laquelle le chercheur déclare l'essentiel de son travail en lançant la problématique, ainsi que le but de la recherche. Il pose alors une question qui provoque le lecteur et nécessite une recherche. Pour se situer encore mieux dans son domaine et montrer qu'il fait partie d'une communauté, le chercheur peut citer quelques travaux de spécialistes, ceci va accorder plus d'importance à son sujet.

Selon Benichoux, « *l'introduction de l'article scientifique doit brièvement fixer l'état de l'art pour la question à résoudre et définir une situation précise dans le temps et dans l'espace* »¹. Nous pouvons résumer cette partie en une seule expression, c'est « savoir identifier ».

Ex :

« [...] *L'Algérie, pays du Maghreb, a connu plusieurs envahisseurs après l'arrivée des Arabes (Vandales, Espagnols, Turcs) mais la polémique autour de la question de la langue n'a émergé qu'après la conquête française. Aujourd'hui, le français est toujours présent en Algérie. [...]*
La réalité linguistique révèle une situation très compliquée dans le quotidien des Algériens qui recourent de plus en plus à l'emprunt intégré et non intégré, mais surtout à l'alternance codique, phénomènes résultant du multilinguisme. [...]. Notre étude tente d'expliquer comment dans le contexte algérien (plurilingue), les opérateurs téléphoniques (Mobilis, Djezzy et Nedjma) ont contribué à l'enrichissement du contexte plurilingue en Algérie en recourant à la combinaison entre les langues en présence, comme stratégie publicitaire permettant d'agir sur le consommateur. » (S.D.L.)

b) Le Matériel et les Méthodes

Dans cette partie, le chercheur/rédacteur doit être neutre car c'est une partie purement descriptive dans laquelle on explique avec détail la méthodologie suivie ainsi que le matériel exploité de sorte que si quelqu'un d'autre reproduit la même démarche, il obtiendra les mêmes résultats. L'objectif est de « *permettre à un autre chercheur de reproduire les résultats obtenus ou d'utiliser la même méthode dans une autre expérimentation* »².

¹ BENICHOUX Roger, MICHEL Jean, PAJAUD Daniel, *Guide pratique de la communication scientifique : comment écrire-comment dire ?*, Ed. Gaston Lachurié, Paris, 1985, p.61.

² POCHER Bernard, *La rédaction d'un article scientifique : petit guide pratique adapté aux sciences appliquées et sciences de la vie à l'heure du libre accès*, Ed. Les presses agronomiques de Gembloux, Belgique, 2009, p29

Pour Christian Cannac, cette partie de l'article a trois objectifs majeurs¹ :

- Donner suffisamment d'informations pour pouvoir reproduire une étude identique ou similaire ;
- Donner suffisamment d'informations au lecteur pour que celui-ci puisse juger de la validité du choix (plan expérimental, méthodologie, statistique, etc.)
- Donner tous les détails possibles concernant la question étudiée.

Ex :

« Notre démarche méthodologique est basée sur une approche "microsociolinguistique" (Blanchet, 2000) inscrite dans une perspective exploratoire pour étudier le bilinguisme en milieu familial, souvent observé de l'extérieur (Deprez, 2000 : 60). [...] Notre procédure d'analyse des données s'appuie sur « le principe de significativité et non du principe de représentativité » comme dirait Philippe Blanchet (2007 : 347) » (S.D.L.)

C) Les Résultats

Cette partie consiste à exposer les résultats obtenus. Elle constitue, en quelque sorte, une réponse à la question posée au début du travail. Elle commence par une description globale de l'étude, puis on donne les résultats sans trop détailler pour laisser l'analyse et l'interprétation aux discussions. Ici, les présentations graphiques (schémas, tableaux, organigrammes, etc.) peuvent être utiles, car elles rendent l'interprétation plus aisée.

Ex :

« Les résultats obtenus à partir de l'analyse des réponses au questionnaire montrent que les apprenants algériens de 3ème AS considèrent la planification comme une étape inutile et comme une perte de temps [...] » (Did.)

D) Les Discussions

Dans cette partie, le chercheur fait un commentaire des résultats obtenus. Par rapport aux autres parties de l'article, elle est la plus ouverte dans la mesure où elle consiste à interpréter et critiquer les résultats ainsi que les comparer avec d'autres études sur le même sujet (littérature).

¹CANNAC Christian, VIARGUES Philippe, DOT Daniel, « L'écriture scientifique : approche et réflexions », Revue d'odonto-stomatologue, en ligne : [\[http://www.sop.asso.fr/admin/documents/ros/ROS0000272/Rev_Odont_Stomat_2010_39_p3-75.pdf\]](http://www.sop.asso.fr/admin/documents/ros/ROS0000272/Rev_Odont_Stomat_2010_39_p3-75.pdf)

La part personnelle du chercheur apparaît, également, dans les discussions car il a le statut qui lui permet de donner son point de vue comme il peut, partant des résultats, lancer une nouvelle problématique en vue d'ouvrir des perspectives de recherches futures.

Ex :

« Nous avons retrouvé sur notre corpus aussi bien des alternances qui servent l'apprentissage que des alternances qui servent la communication [...]. Dans ce sens, l'alternance codique ne devrait pas être sanctionnée au cours des interactions en classe. Elle doit au contraire être exploitée comme un outil pédagogique. [...] »¹

5. Le parcours d'un article de recherche : quelles contraintes ?

L'article de recherche, cette activité productrice de connaissances, passe par plusieurs étapes avant sa parution. Le résultat final sera une publication qui obéit aux standards d'une communauté scientifique donnée :

« L'article scientifique obéit à des règles et à des codes particuliers au niveau du contenu (lourd appareillage théorique et méthodologique, présentation des résultats nouveaux ou de synthèses critiques de l'état des connaissances dans un domaine particulier du savoir) et de sa forme (importance du paratexte-notes, références bibliographiques, annexes, tableaux, schémas, recours à un style impersonnel et utilisation d'un vocabulaire spécialisé). À travers son discours, le chercheur montre qu'il a intégré non seulement les connaissances de son domaine, mais aussi les savoir-faire, les codes, les valeurs, quand ce ne sont pas les tics. »²

Son parcours est tissé de multiples contraintes. Mais, avant de parler de ces contraintes, il est plus logique de faire une distinction entre certaines notions clés liées à celle-ci à savoir normes, consignes, règles et habitudes. Suite à Georgeta Cislaru³ nous élaborons le tableau suivant :

¹ LAHLAH Mouna, « L'alternance codique chez les apprenants algériens de 6ème année primaire dans le cours de français langue étrangère » in *Synergies Algérie*, n°05, 2009, pp. 159-173

² BOURE Robert, *Cit.in* POU DAT Céline, *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres* (thèse de doctorat), Université d'Orléans, 2006, p.51, en ligne : <http://www.revue-texto.net/Corpus/Publications/Poudat/Etude.html>

³³³ CISLARU Georgeta, « Contraintes linguistiques et contextuelles dans la production écrite » in RAKOTONOELINA Florimond (Dir.), *Perméabilité des frontières entre l'ordinaire et le spécialisé dans les genres et les discours*, les carnets de CEDISCOR N°12, Presse Sorbonne Nouvelle, Paris, 2014, pp.55-74

Notions	Signification
Normes linguistiques	Elles relèvent du domaine conventionnel et ont une application sélective. Lors de l'écriture d'un texte, seules les normes qui conviennent mieux au contexte sont exploitées.
Consignes	Elles sont des normes verbalisées, institutionnalisées.
Règles	Elles sont des normes à caractère procédural.
Habitudes	Ce sont des normes acquises par imprégnation au fil des pratiques. Elles ne font pas l'objet de consignes précises.

Tableau 05 : Distinction entre norme, consigne, règle et habitude

En s'appuyant sur ces distinctions, Cislaru a défini les contraintes comme « *des normes, des consignes, des règles, des habitudes qui prédéterminent le processus d'écriture - et son résultat, le texte/discours - en limitant et en orientant les choix du scripteur dans l'optique d'une efficacité maximale de la production langagière vis-à-vis du ou des destinataires pressentis* »¹. Ainsi, nous disons, dans le cadre du genre de l'article que l'application des contraintes appropriées lors de sa rédaction permet au chercheur d'intégrer sa production dans le champ des pratiques professionnelles et correctes.

Cependant, l'ensemble des contraintes qui permettent au chercheur de bien construire ses écrits scientifiques peut lui engendrer également un obstacle. Autrement dit, ce sont ces mêmes contraintes d'écriture qui limitent sa liberté rédactionnelle. Elles déterminent le cadre de production de son discours, la nature des mots employés et sa position vis-à-vis de ce choix. Tous ces indices sont révélateurs dans notre analyse, parce que tout choix fait par le chercheur au niveau de la structure formelle ou informationnelle de l'article obéit à des contraintes et révèle une subjectivité.

Le Robert définit le mot **contrainte** comme « *une violence exercée contre quelqu'un ; entrave à la liberté d'expression* ». Dans le cas de l'article de recherche, les contraintes

¹ CISLARU Georgeta, *Op.cit.* p57

renvoient premièrement au sujet traité. Ces contraintes thématiques obligent le chercheur à choisir un thème inclus dans le domaine de spécialité de la revue. L'auteur/chercheur sélectionne une thématique de recherche en fonction de sa spécialité mais aussi en fonction de l'actualité scientifique. Ainsi, le chercheur est dans l'obligation d'être à jour ; d'être au courant des nouvelles recherches et publications des pairs. De plus, la distribution de l'information et l'organisation thématique du sujet dans l'article doit être bien étudiée par le chercheur sur le plan sémantique car la communication du sujet est très importante.

Avoir des contraintes renvoie également au temps consacré à la production de l'article, commençant par sa rédaction jusqu'à la publication. Ces contraintes temporelles sont strictement attachées à la lecture et la relecture des manuscrits, cela oblige le chercheur à mettre à jour ses résultats. Ces contraintes consistent quant à elles à soumettre le travail à l'examen d'un comité de lecture travaillant pour le compte d'une revue scientifique et qui va porter un regard critique sur le manuscrit. Chaque comité se compose de chercheurs reconnus dans leur domaine, et dont le rôle est de lire et d'évaluer la qualité du travail présenté. L'évaluation du manuscrit par ce groupe de chercheurs fait appel à des normes relatives à la politique commerciale de chaque revue. Ces normes vont du contenu thématique jusqu'à l'aspect formel. Ils insistent, par exemple, sur l'originalité du travail et son rapport avec la ligne éditoriale de la revue, ainsi que sur la qualité rédactionnelle et la richesse bibliographique. Ainsi, par rapport à cette évaluation, une réponse positive ou négative sera envoyée à l'auteur.

Nous disons alors, que l'article de recherche fait tout un tour pour être publié, en commençant par l'auteur/chercheur arrivant à l'éditeur. Le schéma suivant résume les différentes phases par lesquelles passe la publication d'un article de recherche :

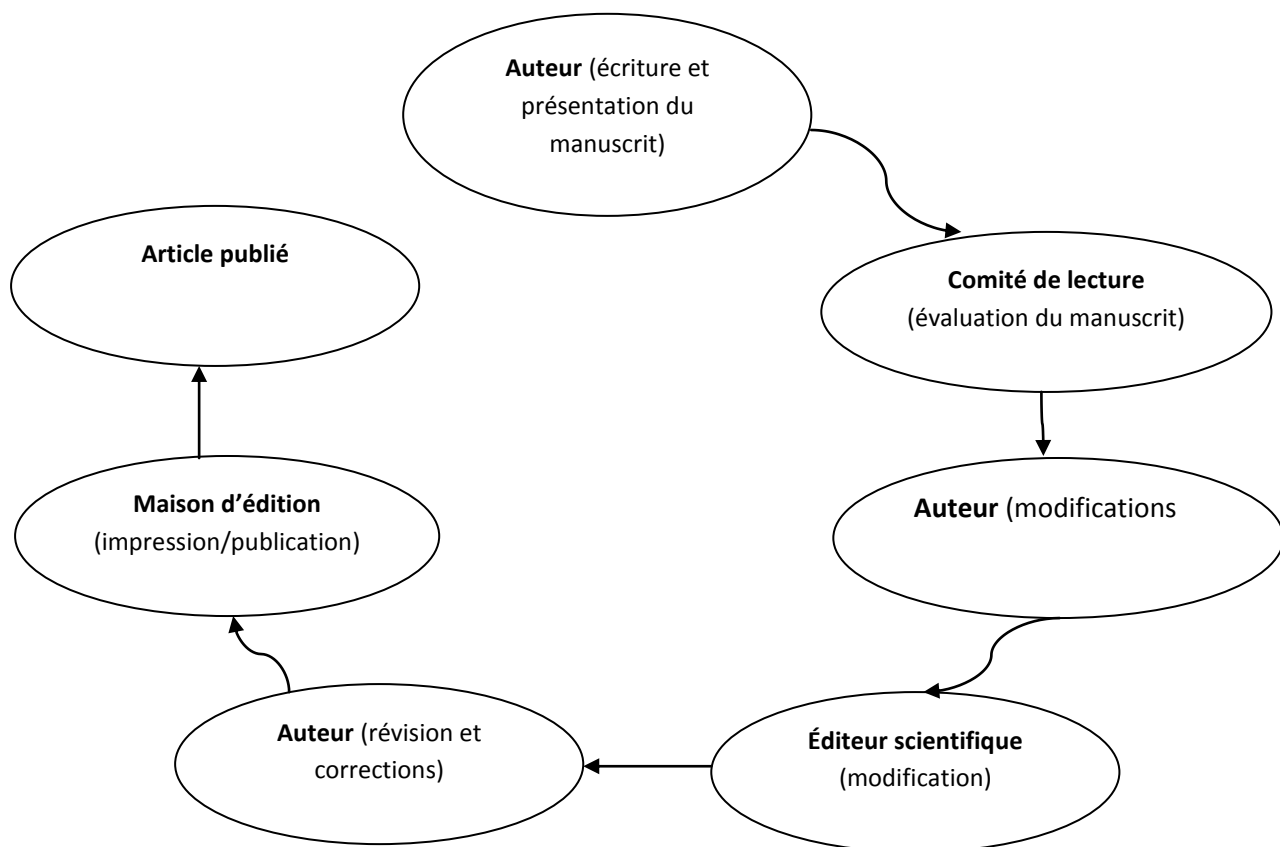


Fig. 13: Le parcours de publication d'un article de recherche

La sélection du sujet est suivie généralement par une première rédaction première dans laquelle, il doit obéir aux exigences linguistiques et syntaxiques du système linguistique choisi : la langue de rédaction. Nous parlons ici des contraintes linguistiques qui diffèrent d'une langue à une autre. La grammaire, l'orthographe, la ponctuation et la syntaxe constituent également des obstacles auxquels chaque écrivain chercheur doit faire attention. Le degré de complexité de ces contraintes varie en fonction de la maîtrise de la langue de rédaction. En nous appuyant sur les propos de Cislaru¹ nous élaborons le schéma suivant qui explique le mode de fonctionnement des contraintes linguistiques :

¹ *Op.cit* p.66

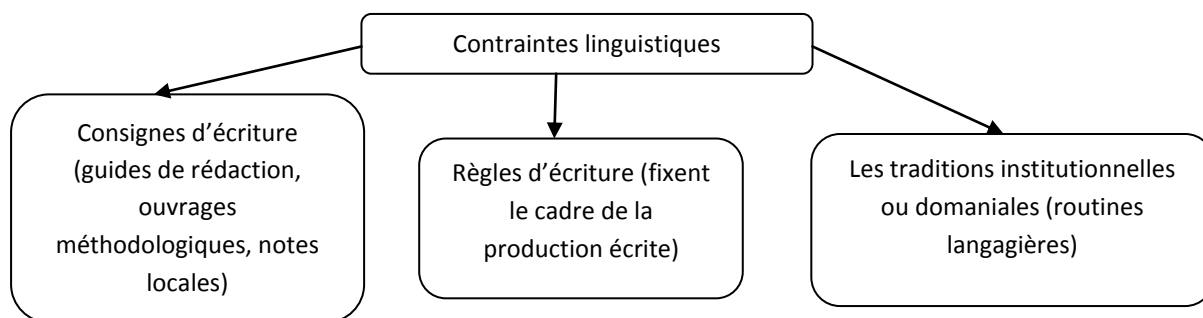


Fig.14 : Mode de fonctionnement des contraintes linguistiques

Une fois la rédaction du premier texte achevée, une autre étape commence. Dans cette étape, le style personnel de l'auteur s'incline devant le style imposé par le genre de l'article ainsi que par la communauté scientifique. On les appelle les styles *collectifs* ou *nationaux*. Ceci, rend les publications scientifiques presque identiques sur l'échelle du style et participe ainsi, à la construction d'une objectivité scientifique liée au style vu qu'elle est imposée par le genre et similaire entre pairs.

D'autres contraintes qui nous semblent logiques, ce sont les contraintes juridiques. Par là, Georgeta Cislaru entend, dans le cadre des écrits académiques, les lois sur la propriété intellectuelle qui « *déterminent toute une série de pratiques citationnelles qui vont introduire de l'hétérogénéité au sein du texte* »¹. Elles orientent le choix citationnel du chercheur, d'une part, et d'autre part elles créent chez lui un espace d'éloignement énonciatif. À travers l'emploi des guillemets, le chercheur annonce implicitement que cette déclaration ne lui appartient pas. Il se retire, ainsi, de toute responsabilité énonciative. Nous pouvons alors considérer l'emploi des citations comme des lieux de subjectivité de l'auteur et c'est le contenu énonciatif qui nous permet de saisir s'il adopte ou non son contenu informationnel.

Au niveau de la scène d'énonciation, nous parlons des contraintes dites *éthiques* ou *institutionnelles*. Elles sont liées cette fois-ci à l'institution au sein de laquelle le chercheur produit son discours. Cislaru l'explique comme *l'éthos* ou l'image que l'institution –la revue dans notre cas- essaie de construire de soi-même² à travers les articles publiés dans les différents numéros. Face à ceci, le chercheur essaie toujours de construire son texte en fonction de ce que lui dictent ces contraintes. Sa subjectivité énonciative se cache alors derrière le cadre institutionnel.

¹ *Ibid.* p.62

² *Ibid.* p.64

Bien évidemment, la publication scientifique a pour but la contribution à l'avancée de la recherche scientifique, néanmoins, la commercialisation d'un grand nombre de numéros constitue également un objectif majeur pour la plupart des revues. Autrement dit, chaque publication scientifique constitue pour les éditeurs des revues, à la fois, un bien culturel et un bien marchand.

Ainsi, en parlant du savoir scientifique, l'article de recherche est une source informationnelle mais, en parlant de la commercialisation, il devient une marchandise. Pour Nathalie Pignard, citant Toledo et Faibis, la revue scientifique, *« par le mode de production matériel de son support papier [...] appartient au monde des marchandises, alors que par son contenu [elle] s'assimile à un bien culturel, donc à un bien collectif »*.¹

Toujours s'agit-il de la conceptualisation de l'article de recherche, nous disons que pour l'auteur, ce qui compte le plus c'est la qualité de son article ainsi que sa diffusion dans le champ de sa spécialité tandis que, pour les éditeurs des revues c'est plutôt la rentabilité de la revue qui les intéresse. Cette rentabilité se traduit par le nombre des articles publiés ainsi que le nombre d'abonnés. L'auteur se trouve, dans ce cas, devant une contrainte de commercialisation. Ceci rend sa tâche plus compliquée, vu qu'il doit répondre aux contraintes des éditeurs, mais aussi aux exigences scientifiques et c'est ici que réside le paradoxe :

*« En tant qu'auteurs, les scientifiques se sentent souvent prisonniers de procédures éditoriales auxquelles ils doivent se plier pour être publiés et qui les contraignent à prendre en charge eux-mêmes une large partie de prestations de mise en page et de composition des textes »*²

Une autre contrainte à laquelle le chercheur fait face lorsqu'il s'engage à publier dans une revue scientifique, c'est de présenter un article original non publié auparavant ni partiellement, ni dans son intégralité. La revue prend, par la suite, le droit de publier l'article, de le diffuser complet ou de diffuser une partie dans d'autres publications. Ici, l'article sort de l'auteur, source première du manuscrit, et appartient à l'éditeur qui le gère selon ses besoins.

Toutes ces contraintes confirment la conception du sociologue français Pierre Bourdieu. Ce dernier a apporté une réflexion sur la science en inventant la notion du « champ

¹ PIGNARD-CHEYNEL Nathalie, « L'édition de revues scientifiques : une forme de marchandisation de la diffusion des connaissances », in *Sciences de la société*, n°66, octobre 2005

² *Ibid.*

scientifique ». Ici, la notion du champ n'a plus comme sens un lot de terrain, mais plutôt tout un monde social qui inclut des luttes pour le monopole de l'autorité. Il s'agit d'une autorité scientifique liée au savoir et à la reconnaissance. Cette lutte se résume par les concurrences entre les différents producteurs dans ce champ, à savoir les chercheurs et les éditeurs :

« La sociologie de la science repose sur le postulat que la vérité du produit [...] réside dans une espèce particulière de conditions sociales de production ; c'est-à-dire, plus précisément, dans un état déterminé de la structure et du fonctionnement du champ scientifique »¹

6. L'écrivain chercheur et l'engagement scientifique

6.1. Chercheur engagé/chercheur neutre

L'article de recherche est un investissement individuel dans la recherche scientifique. Cette production textuelle du chercheur témoigne, ainsi, de son investissement. Dès lors, il est possible de constater, à travers son discours, l'attachement du chercheur à ses intérêts et ses choix personnels dans cet investissement. Nous pouvons, également, constater les moments de son engagement ou de sa neutralité dans sa production textuelle.

Le *Trésor de la langue française* définit une personne neutre comme une personne qui « s'abstient ou refuse de prendre position dans un débat, dans un conflit opposant plusieurs personnes, plusieurs thèses, plusieurs partis ». Elle choisit d'être à l'extérieur des conflits ou des débats. En appliquant cette définition à la science, nous disons, alors, que la neutralité scientifique dépend de l'influence des facteurs extrascientifiques dans les productions des chercheurs. Les phénomènes d'engagement et de neutralité sont alors mesurables et peuvent coexister dans un même discours scientifique avec des degrés plus ou moins variables.

Pour cerner les frontières entre l'engagement et la neutralité, même si elles ne sont pas facilement repérables et surtout en sciences humaines et sociales comme l'avouent plusieurs spécialistes de ces domaines, nous nous sommes appuyés sur l'article de Nathalie Heinich intitulé « Pour une neutralité engagée ». Dans cet article qu'elle a

¹ BOURDIEU Pierre, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », in *Sociologie et société*, Volume 7, N°1, Montréal, mai 1975, pp. 91-118.

publié dans la revue informatisée *Questions de communication*¹, et qui a incité plusieurs chercheurs² à lui faire recourt, elle a fait la distinction entre trois notions clés dans le domaine de la recherche scientifique, à savoir : *Chercheur*, *Expert* et *Penseur*. Ce sont les trois postures qu'un intellectuel peut avoir.

Sur un premier niveau nous citons le *Chercheur* qui, selon Heinich a pour rôle de comprendre et d'expliquer le monde grâce à des méthodes spécifiques. Sur un niveau plus élevé vient l'*Expert* qu'elle a caractérisé comme celui qui utilise ses connaissances d'un domaine pour répondre à des demandes pratiques, aider à la décision, poser des diagnostics de dysfonctionnement et prescrire des solutions conformes aux objectifs qui lui sont présentés. Enfin, elle cite le *Penseur* qui a pour rôle de justifier ou critiquer à travers sa capacité de réflexion.

Le degré d'engagement de ces trois spécialistes se voit à travers le registre employé dans leurs écritures (descriptif, analytique, évaluatif ou prescriptif). Ainsi, nous disons, à la lumière de ses propos, que seul le registre descriptif ou analytico-descriptif qui attribue au Chercheur son statut en tant que tel, sinon il devient un Expert ou un Penseur avec un registre évaluatif ou prescriptif. Dès qu'il est descripteur, le chercheur est neutre même si sa description ne peut pas être totalement éloignée de la subjectivité car il s'agit d'un travail personnel. Cependant poser des jugements ou donner des règles est clairement un travail subjectif.

En traitant la notion de neutralité, la sociologue voit qu' « elle n'est pas un fait, une réalité établie, mais elle est elle-même une valeur -une valeur épistémique, c'est-à-dire un programme d'action et de jugement»³. Dire que le chercheur doit être neutre implique qu'il fait un acte d'engagement car la neutralité est en elle-même une prise de position : ne pas s'engager, c'est s'engager dans un autre sens. Aussi, la relation que le chercheur entretient avec son objet d'étude résulte de son choix personnel. De plus, comme le souligne Roselyne Koren⁴, la prise de parole constitue également un acte

¹ HEINICH Nathalie, « Pour une neutralité engagée », in *Questions de communication*, N°2, 2003, [en ligne] <http://questionsdecommunication.revue.org/7084>, consulté le 13/09/2013

² Voir FLEURY-VILATTE et WALTER Jacques « L'engagement des chercheurs » (2002) ou KOREN Roselyne « L'engagement de l'Un dans le regard de l'Autre. Point de vue d'une linguiste » (2003).

³ HEINICH Nathalie, *Op.cit.*

⁴ KOREN Roselyne, « L'engagement de l'Un dans le regard de l'Autre. Point de vue d'une linguiste » in *Questions de communication*, N°2, 2003, [en ligne] <http://questionsdecommunication.revue.org/5581>, consulté le 12/09/2013

d'engagement envers la vérité référentielle, c'est-à-dire, parler d'un objet c'est chercher des vérités et des visions de monde qui lui rapportent, il conclue par s'engager envers cet objet d'étude.

Les notions de neutralité et d'engagement font appel à d'autres notions connexes dont l'emploi est élargi en Linguistique énonciative, nous citons à titre d'exemple la *responsabilité énonciative*, la *modalisation*, la *distanciation*, l'*effacement énonciatif*, la *prise en charge* et la *non-prise en charge énonciatives*. Les deux dernières nous intéressent particulièrement, parce qu'elles nous permettent de mieux cerner les lieux d'inscription du chercheur dans ses propos, en détectant les moments de prise en charge de son discours.

Définie par Hugues Constantin De Chanay dans son étude intitulée « Volatilité de la désactivation illocutoire dans le DRD : conflits entre niveaux de prise en charge énonciative », la prise en charge est « *une relation d'association entre une unité discursive et une instance (ou un groupe d'instances)* »¹. Il s'agit des choix énonciatifs d'un chercheur convenant à une situation d'énonciation.

Robert Vion de sa part a étudié la prise en charge en relation avec celles de distance, de modalisation et de modalité. Selon lui, elle correspond à « *la distance que le locuteur construit dans son discours, entre lui et sa production langagière* »². Cette distanciation s'exprime à travers les choix lexicaux, l'orientation discursive de l'énoncé et son adéquation au contexte. Mesurer le degré de prise en charge dépend, selon lui, de degrés de distanciation. Il s'agit d'une relation inverse : plus la distanciation est forte, plus nous parlons d'une non-prise en charge, tandis que la distanciation minimale implique une prise en charge totale, sinon fortement remarquable et mesurable.

Dans le cadre d'une grande unité discursive comme l'article de recherche dont les points de vue sont multiples, nous demandons s'il s'agit d'une prise en charge absolue ou de degrés de prise en charge qui se superposent dans les énoncés constituant cette unité.

¹ CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, « Volatilité de la désactivation illocutoire dans le DRD : conflits entre niveau de prise en charge énonciative » in COLTIER Danielle et DENDALE Patrick (dirs.), *La prise en charge énonciative : études théoriques et empiriques*, Ed. Duculot, Belgique, 2011, pp.19-35

² VION Robert, « La modalisation. Un mode paradoxal de prise en charge » in COLTIER Danielle et DENDALE Patrick (dirs.), *La prise en charge énonciative : études théoriques et empiriques*, Ed. Duculot, Belgique, 2011, pp.75-91

Constantin De Chanay a parlé de quatre degrés ou ce qu'il a nommé les « niveaux de prise en charge ». Le linguiste en a cité quatre que le locuteur peut effectuer vis-à-vis de son énoncé. Il distingue 'une prise en charge épistémique-dialogique', 'une prise en charge illocutoire', 'une prise en charge aléthique' et 'une prise en charge argumentative'. Nous les traiterons séparément pour sélectionner le (s) niveau (x) qui participe (ent) au repérage de la subjectivité énonciative :

a) Le niveau épistémique-dialogique

Il consiste à « rapporter un énoncé à son ou à ses origine (s) – ou "source (s)". La prise en charge est ici affaire de reconnaissance de paternité, qu'il s'agisse de la revendiquer ou de l'attribuer »¹. Nous savons très bien que le locuteur est la source concrète de l'énoncé mais dans ce cas, s'agit-il également du responsable du contenu sémantique de l'énoncé ou pouvons-nous l'attribuer à une autre source responsable plus ou moins identifiable dans l'énoncé ? Ainsi, dans ce niveau, nous nous efforcerons de déterminer l'origine de l'énoncé à laquelle nous attribuons l'autorité.

b) Le niveau illocutoire

Ce niveau concerne « l'impact dans la situation actuelle des actes de langage véhiculés par l'énoncé qui y est proféré. Les actes de langage qui y délivrent normalement leur force illocutoire peuvent en effet se voir désarmorcés »². La désactivation implique que le locuteur actuel se présente comme différent de l'instance contrôlant l'accomplissement de l'accord.

c) Le niveau aléthique

La prise en charge énonciative correspond, dans ce niveau à « l'engagement de l'énonciateur sur la vérité des énoncés proférés. Ce niveau consiste à adhérer ce dont on n'est pas la source. »³ Bref, montrer notre accord avec les propos d'un tiers. Il nous permet de repérer la subjectivité énonciative de nos chercheurs, sources de notre corpus. La quasi-totalité des articles inclus des citations insérées par les chercheurs qui sont, dans plusieurs cas, d'accord avec leurs contenus. Nous disons alors que le niveau aléthique constitue un axe d'analyse indispensable dans cette étude.

¹ CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, *Op.cit.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

d) Le niveau argumentatif

« Nécessité par le fait qu'il arrive que des énoncés soient pris en charge aux trois niveaux [...] sans que soient acceptés les " enchainements argumentatifs " qu'ils permettent »¹. Le linguiste a cité l'exemple de la concession (p mais q) que nous schématisons à la lumière de son explication comme suivant :

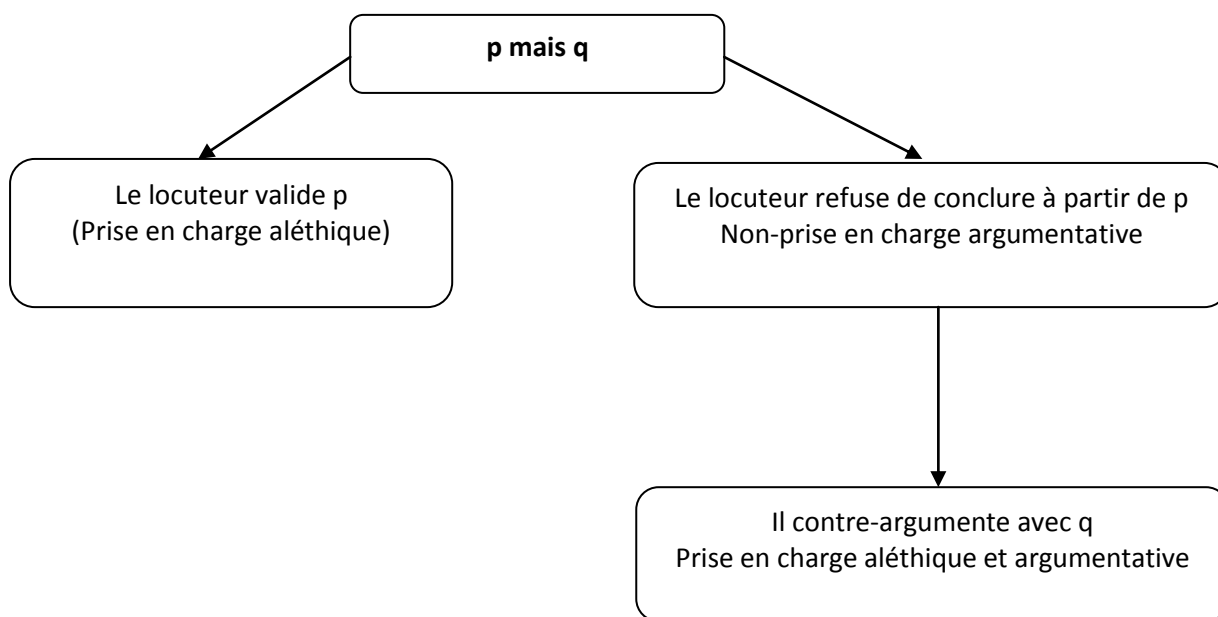


Fig. 15 : la concession comme prise en charge énonciative

La concession est fortement remarquable dans les articles de recherche vu le caractère argumentatif de ces écrits scientifiques. Le niveau argumentatif constitue, alors, avec son précédent, un axe d'analyse de notre corpus.

Compte tenu des quatre niveaux de prise en charge proposés par De Chanay, nous disons que ceux qui nous intéressent le plus dans la partie pratique de cette étude sont le niveau argumentatif ainsi que le niveau aléthique. Nous les analyserons pour voir les différents degrés de prise en charge des chercheurs.

Au même titre que les degrés de la prise en charge, les degrés de désinscription des chercheurs dans leurs écrits scientifiques nous intéressent. Nous essayerons dans la partie suivante de cerner la notion de l'effacement énonciatif à la lumière de différentes

¹ *Op.cit.*

recherches menées autour de ce sujet et surtout par Vion R. (2001), Philippe G. (2002), Rabatel A. (2003) et Simon J. (2011).

Un effacement énonciatif est défini par Robert Vion comme une production d'un discours impersonnel. Dans son article intitulé « Du sujet en linguistique » et dont nous avons retiré le passage suivant, il le considère comme un type de mises en scène énonciatives :

« Le locuteur peut donner l'impression de ne pas apparaître dans sa mise en scène et de convoquer des opinions sans les mettre en relation avec des énonciateurs identifiables ni avec un énonciateur qui, explicitement, pourrait lui correspondre. On parlera alors de construction, dans le discours, d'un énonciateur abstrait qui parle de manière plus générale que ne le ferait un locuteur particulier. Ce discours impersonnel (le "discours historique" de Benveniste) semble correspondre à un "effacement" du locuteur qui ne s'affirme pas, de façon explicite. Toutefois, son "absence" ne relève que de la mise en scène car le locuteur est bien responsable de l'énonciation et de tout ce qui s'y produit »¹

Le locuteur essaie de gommer, dans son discours, toutes marques renvoyant à une source énonciative. Comme s'il n'y a aucune intervention de la part du sujet parlant. Il fait alors appel à un appareil formel d'un effacement énonciatif comme l'a nommé Alain Rabatel en faisant référence au concept de Benveniste d'appareil formel de l'énonciation².

Pour Charaudeau, l'effacement énonciatif est un 'simulacre énonciatif' qui permet au locuteur de se présenter comme n'ayant aucun point de vue. En le comparant au jeu, il définit l'effacement énonciatif comme « un "jeu" que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même »³.

Quant aux stratégies énonciatives participant à l'effacement énonciatif, Justine Simon, comme Rabatel, en cite quelques unes⁴ : nominalisations, infinitivations, phrases courtes impersonnelles, phrases averbales, effacement des marques des partenaires de la

¹ VION Robert, « Du sujet en linguistique », in VION Robert (éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Ed. Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1998, pp.189-202.

² RABATEL Alain, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques » in *Langages*, N°156, 2004. pp. 3-17.

³ CHARAUDEAU Patrick, *cit. in* RABATEL Alain, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques » in *Langages*, N°156, 2004. pp. 3-17.

⁴ SIMON Justine, « Effacement énonciatif et effet de non-prise en charge des discours représentés dans deux hyperstructures du CITATO », in COLTIER Danielle et DENDALE Patrick (dirs.), *La prise en charge énonciative : études théoriques et empiriques*, Ed. Duculot, Belgique, 2011, pp.143-162

communication, utilisation d'un lexique institutionnel, spécifique, utilisation de formes de modalisations qui permettent de prendre de la distance par rapport aux propos tenus par la source et juxtaposition d'éléments évitant des relations de causalité.

Alain Rabatel a considéré, également, le discours rapporté comme une stratégie d'effacement énonciatif. Il voit que le discours rapporté inclut une gradualité dans la distance que l'énonciateur instaure entre lui et ses propos qui va de la désinscription énonciative qu'il propose de nommer effacement énonciatif *lato sensu* jusqu'à l'effacement complet de l'énonciateur qu'il a nommé effacement énonciatif *stricto sensu*. Il distingue ainsi trois postures énonciatives dans le discours rapporté que nous regroupons dans le tableau suivant¹ :

La coénonciation	La coproduction d'un point de vue commun et partagé.
La surénonciation	l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant et dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs. (l'énonciateur est fort présent dans son propos)
La sousénonciation	l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé, au profit d'un surénonciateur (l'énonciateur est dominé par un autre)

Tableau 06 : Les postures énonciatives dans le discours rapporté selon Rabatel

Charaudeau de sa part a considéré le discours rapporté comme une forme d'effacement énonciatif. Il déclare que :

« Le sujet parlant s'efface de son acte d'énonciation, et n'implique pas l'interlocuteur. Il témoigne de la façon dont les discours du monde (le tiers) s'imposent à lui. Il en résulte une énonciation apparemment objective (au sens de "déliée de la subjectivité du locuteur") qui laisse apparaître sur la scène de l'acte de communication des Propos et des Textes qui n'appartiennent pas au sujet parlant (point de vue externe). Dès lors deux cas peuvent se présenter :

- Le Propos s'impose de lui-même [...]

- Le Propos est un Texte déjà produit par un autre locuteur et le sujet parlant n'aurait donc qu'à jouer un rôle de rapporteur (dont on sait qu'en réalité il

¹ RABATEL Alain, *Op.cit.*

*peut être plus ou moins objectif. [...] C'est le cas des différentes formes de "Discours rapporté"*¹

Dans les articles de recherche, le discours rapporté est fort présent à travers le recours aux citations ou à la reformulation des propos des autres spécialistes. Pour augmenter l'apparente objectivité de son article, le chercheur emploie alors certaines marques formelles de nature typographique comme les deux points et les guillemets, ou lexicosyntaxique comme l'emploi de la préposition « selon » et des verbes introducteurs tels que « déclarer » et « affirmer ». Le contenu informationnel ne sera pris en charge que par la personne dont on rapporte les propos, pour qui le chercheur cède la parole en tant qu'expert. Ceci nous permettra dans la partie pratique d'étudier ce phénomène d'effacement énonciatif.

6.2. Quel positionnement du chercheur derrière son choix verbal ?

Les fameuses expressions d' « objectivité scientifique » ou « neutralité axiologique » ont été remises en cause par de multiples recherches sur le discours scientifique (Fløttum 2006, Rinck 2006, Tutin 2010, etc.). Le chercheur se trouve engagé dans ses écrits par rapport au sujet traité, à la renommée de la revue, au champ de spécialité, etc. car il ne peut pas se détacher du monde qui l'entoure.

Deux types d'engagement se présentent dans ce cas. Le premier se fait par rapport aux évènements sociaux. Ceci se trouve dans les sciences humaines et sociales où le chercheur sociologue, psychologue ou autre est inscrit dans un monde plein d'évènements qui changent et qui provoquent sa réaction. Le deuxième engagement, et qui nous intéresse particulièrement, est l'engagement du chercheur scientifique par rapport à son écrit. Autrement dit, les différentes postures qu'un auteur/chercheur, ancré dans une société de la connaissance, peut prendre au sein de son écrit.

Partant de l'expression qui dit : « les écrits scientifiques sont neutres » et en analysant des articles de recherches appartenant à la linguistique, la psychologie, et les sciences de l'éducation, Agnès Tutin a montré qu'en sciences humaines et sociales ce genre se

¹ CHAREAUDEAU Patrick, *cit.in* RABATEL Alain, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques » *in Langages*, N°156, 2004. pp. 3-17.

caractérisée par un effacement énonciatif. Elle a publié cette étude dans la revue *LIDIL*¹ et dans laquelle, elle a abordé la question de la présence auctoriale et du positionnement de l'auteur à travers l'étude des verbes de positionnement associés à un pronom sujet.

Elle a distingué trois classes de verbes de positionnement que nous rencontrons dans les écrits scientifiques. Elle a résumé ainsi, cette typologie verbale dans le schéma suivant :

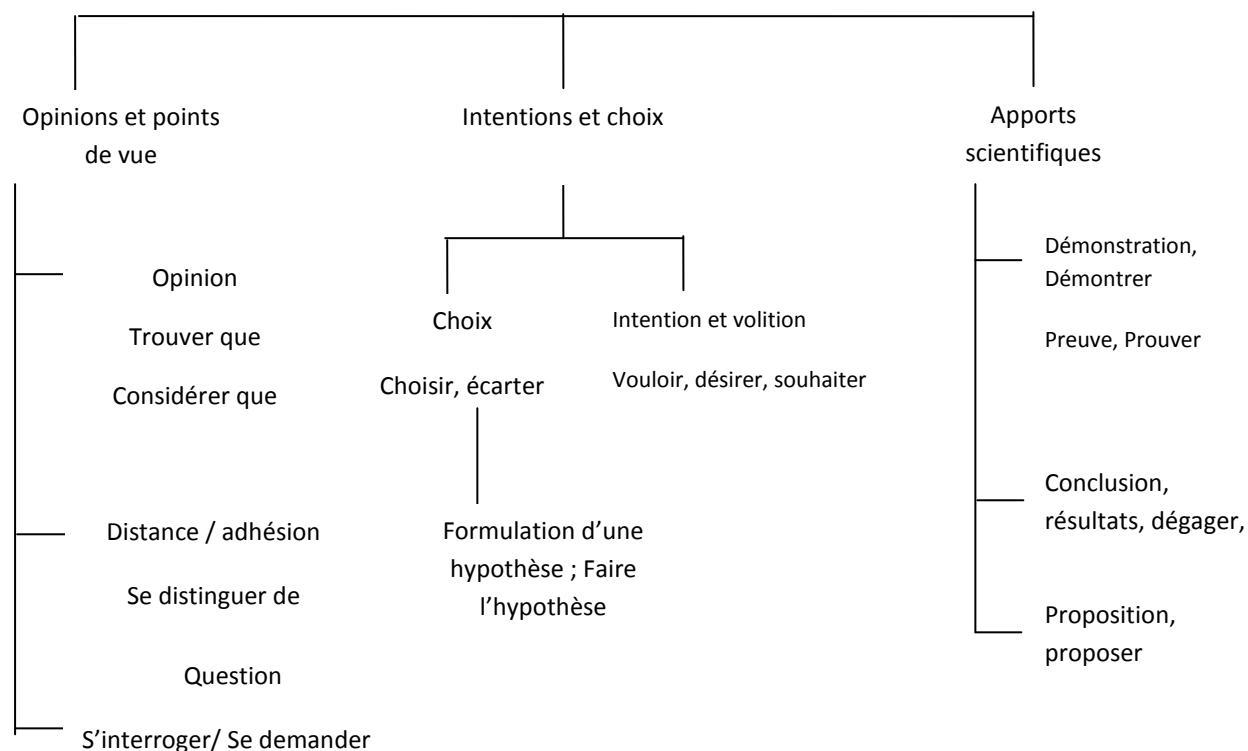


Fig. 16: Classification des verbes de positionnement associée à un pronom sujet auteur du texte

Après une analyse faite sur les pronoms sujets mettant en jeu l'auteur, Agnès Tutin est arrivée aux résultats suivants² :

- Les verbes d'opinion ou les verbes les plus subjectifs, comme elle les a nommés, ne sont pas les plus fréquents dans les articles de recherche.
- Par contre, ceux indiquant un choix ou une intention sont plus présents.
- Les verbes signalant un apport scientifique sont les moins nombreux.

¹ TUTIN Agnès, « Dans cet article, nous souhaitons montrer que... Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines » in BOCH Françoise et RINCK Fanny (coords.), *Lidil*, N°41, Grenoble, 2010, pp.15-40

² TUTIN Agnès, *Op.cit.*

Ces résultats confirment l'hypothèse qui dit que le chercheur tend toujours vers l'effacement énonciatif dans ses écrits. Mais, cette tendance ne peut pas cacher toute sa prise en charge ou son engagement. Les verbes de choix par exemple nous permettent de repérer sa subjectivité à travers la justification de ses choix de sujets, de méthodologie, d'analyse, etc.

Par rapport à Agnès Tutin, les études menées par Kjersti Fløttum sur la présence du chercheur dans ses écrits sont aussi percutantes. Elle s'est intéressée aux différentes postures du chercheur. Selon une étude faite en 2004 par Fløttum, l'auteur chercheur peut jouer trois rôles dans son discours scientifique. Ainsi, trois types de manifestations sont possibles de sa part. Avant de citer ces rôles, nous expliquons premièrement les étapes de cette étude et la procédure suivie par la linguiste pour y arriver.

Dans cette étude sur les pronoms personnels *je*, *nous* et *on*, elle a travaillé sur un corpus français composé d'articles de linguistique dont elle a analysé l'emploi de ces pronoms et leurs référents. Pour mieux comprendre et justifier ces emplois elle a analysé également les verbes qui les accompagnent. Nous distinguons, alors, suite à Fløttum, trois types de verbes que nous résumons dans le tableau suivant¹ :

Type de verbes	Explication	Exemples
Verbes RH Verbes rhétoriques	liés à ce qui est concrètement fait dans l'article ainsi qu'à sa structuration	<i>discuter, conclure, esquisser, illustrer, présenter, revenir sur, traiter, etc.</i>
Verbes PR	portant sur le Procès de Recherche	<i>analyser, considérer, comparer, faire (l'hypothèse), sélectionner, utiliser, etc.</i>
Verbes OP verbes d'opinion	similaires aux verbes cognitifs en ce sens qu'ils concernent des procès mentaux ; ici, les verbes OP concernent le fait de prendre position.	<i>affirmer, contester, défendre, penser, rejeter, soutenir, etc.</i>

Tableau 07 : Les types de verbes dans un écrit scientifique selon Fløttum

¹ FØTTUM Kjersti, « La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms je, nous et on », in AUCHLIN A. et al. (éds.), *Structure et discours*, Ed. Nota Bene, Québec, 2004, pp.401-416

Nous remarquons alors que le lexique verbal joue un rôle primordial dans le positionnement du chercheur. Certains verbes indiquent un engagement fort de la part de l'auteur (verbes d'opinion, d'évaluation, de démonstration) tandis que d'autres participent dans la narration scientifique.

Pour ce qui est des temps verbaux dominant, Fløttum a montré que ce sont le présent et le futur qui dominent dans les articles de recherche avec quelques emplois du futur périphrastique avec *aller*, du passé composé, du passé simple, du passé périphrastique avec *venir*, du conditionnel, de l'imparfait et, de différentes expressions modalisantes avec le verbe principal à l'infinitif.¹

6.3. Je/nous/on : quelle dominance pronominale ?

La structuration de l'article de recherche scientifique est en étroite relation avec l'emploi des pronoms personnels en fonction sujet qui ne sort pas des trois suivants : je, nous et on. Le choix de l'un de ces pronoms par rapport à l'autre cache une stratégie énonciative de l'auteur. Un auteur qui s'exprime avec un « je » marque plus son engagement et sa responsabilité énonciative que les autres chercheurs employant le « nous » ou le « on ». Un tel choix pronominal lui permet une construction d'éthos personnel ou collectif mais aussi il nous permet d'interpréter cet éthos.

Dans une étude publiée en 2010, Eva Thue Vold en collaboration avec Fløttum a analysé la construction de l'éthos auto-attribué dans les articles de recherche en faisant la comparaison entre des recherches produites par des chercheurs apprentis et des chercheurs confirmés. La présence de l'auteur est étudiée ainsi, à travers son choix des pronoms sujets. L'analyse a montré que les trois pronoms personnels : *je*, *nous* et *on* sont présents dans différents degrés et qu'ils témoignent des traces laissées par l'auteur renvoyant à une responsabilité énonciative derrière ce texte.

En ce sens, plusieurs valeurs peuvent être attribuées à ces trois pronoms ce que nous résumons selon elles² dans le tableau suivant :

¹ Fløttum ON1Kjersti, « "Je" et le verbe », in *Tribune*, N°14, Université de Bergen, 2003, pp.7-14.

² Fløttum Kjersti et THUE VOLD Eva, « l'éthos auto-attribué d'auteurs-doctorants dans le discours scientifique », in BOCH Françoise et RINCK Fanny (coords.), *Lidil*, N°41, Grenoble, 2010, pp.41-58

Pronom	Valeur
JE	/
NOUS1	Correspondant à je
NOUS2	Correspondant à je + vous (lecteurs)
NOUS3	Correspondant à je +vous (communauté de recherche pertinente)
NOUS4	Correspondant à je +tout le monde
ON1	Correspondant à je
ON2	Correspondant à +vous (lecteurs)
ON3	Correspondant à je +vous (communauté de recherche pertinente)
ON4	Correspondant à je +tout le monde

Tableau 08 : Les valeurs pronominales selon Fløttum

Par référence à ces valeurs, les différentes positions que l'auteur de recherche scientifique peut prendre dans son article sont les suivantes¹ :

- a) *L'auteur-scripteur* (rhétoricien) : il fait référence au processus de la rédaction. Il organise le contenu de l'article. il explicite la démarche et annonce le plan (une présentation et une illustration) ;
- b) *L'auteur-chercheur* : il fait référence à la démarche mise en œuvre, au processus de recherche lui-même. Il fait ainsi des analyses et des comparaisons ;
- c) *L'auteur-acteur* (argumentateur) : il présente ses opinions et se positionne au sein de la communauté de recherche en question (il affirme et conteste).

À la lumière de ces rôles attribués à l'auteur, les degrés de subjectivité apparaissent variables. Certaines présences de l'auteur sont plus subjectives que d'autres. En tant que chercheur, il fait appel aux verbes comme *analyser* et *comparer*. Il manifeste ainsi une posture neutre qui met la recherche en *primo*. Cependant, en tant que scripteur, il fait appel aux verbes comme *illustrer*, *discuter* et *présenter*. Son rôle s'attache à la

¹ FLØTTUM Kjersti, *Op.cit.*

structuration de l'article, ici sa subjectivité commence à apparaître car il y a une stratégie derrière ses choix de la structure. Enfin, en tant qu'argumentateur il s'engage clairement dans son article en employant des verbes comme affirmer et soutenir et des modalisateurs en vue de présenter ses opinions.

Pour terminer, nous disons que la présence personnelle du chercheur dans ses écrits scientifiques en tant qu'auteur n'élimine pas l'objectivité de l'étude mais par contre elle lui donne plus de crédibilité et de sincérité.

6.4. L'emploi des guillemets dans l'article: une subjectivité masquée

Une autre marque de subjectivité qui s'impose comme objet évident d'étude est l'emploi des guillemets. Par rapport aux autres marques de la subjectivité, cette dernière permet au chercheur de masquer son engagement derrière celui des autres chercheurs dont les paroles sont citées entre guillemets. Il prend, alors le rôle de sous-énonciateur au sens de Rabatel (2004). Ils servent également à mettre en valeur un mot ou une expression pour lui attribuer une autre charge sémantique ou une autre fonction différente de son emploi habituel.

Cette partie de notre thèse est inspirée d'une longue discussion avec la linguiste française Jacqueline Authier-Revuz sur la subjectivité de l'auteur et l'hétérogénéité dans le discours. Ceci nous a poussé à poursuivre la lecture de ses écrits sur le sujet.

Les guillemets constituent des moyens typographiques que la grammaire classique classe parmi les signes de ponctuation. Au même titre que les parenthèses, les points d'interrogation ou les tirets, ils renvoient à un code de l'écrit porteur de messages. Ils permettent à l'auteur d'attirer l'attention du lecteur sur ce passage.

Leur emploi dans les articles de recherche est fréquent et leur force expressive est d'une grande valeur. Ils constituent, comme le souligne Greta Komur, « *un moyen d'expression très puissant et très flexible, capable de modifier le statut épistémique initial des paroles qui tombent sous leur portée* »¹. Cette caractéristique a attiré l'attention des linguistes.

¹ KOMUR Greta, « Que se cache-t-il sous les guillemets dans la presse écrite française » in *Synergies Pologne* N°6, 2009, pp. 69-78

Ainsi pour J.C. Chevalier¹ (1964) ils « *encadrent ... un mot, ou un groupe, doté d'une valeur particulière* ». Pour Jean Dubois², ils « *se mettent au commencement et à la fin d'une expression étrangère au langage courant* » (1973). Il s'agit, pour M. Grévisse³, d'une « *locution étrangère ou sur laquelle on veut attirer l'attention* ». Enfin, d'après le *Dictionnaire de Linguistique*⁴ (1973) "ils constituent un moyen d'indiquer qu'on refuse d'assumer le mot ou la suite de mots ainsi isolés".

En tant qu'énonciateur, l'auteur emploie les guillemets pour présenter des paroles qu'il « *ne veut pas prendre à son compte* » comme le souligne Rey-Debove⁵. Ils impliquent, alors, une stratégie énonciative consciente et se considèrent par rapport aux autres signes de ponctuation comme « *des signes de langue écrite à part entière* » pour reprendre les mots de Jacqueline Authier-Revuz.

La linguiste française s'est intéressée aux guillemets d'un point de vue énonciatif où elle a distingué deux types de fonctionnement qui s'inscrivent dans des textes différents aussi bien sur le plan sémantique que syntaxique. Premièrement, ils peuvent marquer un statut autonome d'un segment qui est déjà marqué comme tel par la structure syntaxique. Ils relèvent, selon elle de « la redondance » car le contenu sémantique ne change pas, comme le soulignent les exemples⁶ :

- a. Remplace parce que par puisque.
- b. Remplace « parce que » par « puisque ».

Cela explique, dit-elle, qu'on « *se soit si longtemps passé de ce signe pour ces emplois, discours direct ou énoncé métalinguistique* »⁷. Deuxièmement, ils peuvent correspondre

¹ VIGNEAU-ROUAYRENC Catherine, « Les guillemets ou l'énonciation non-verbale chez L-F Céline et H. Poulaille », *In: L'Information Grammaticale*, N°. 20, 1984. pp. 11-17. [en ligne] : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1984_num_20_1_2265. (Consulté le 26/01/2016)

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Op.cit.*

⁵ REY-DEBOVE, *cit.in* KOMUR Greta, « Que se cache-t-il sous les guillemets dans la presse écrite française » *in Synergies Pologne* N°6, 2009, pp. 69-78

⁶ AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Le guillemet, un signe de "langue écrite" à part entière » *in* DEFAY Jean-Marc, ROSIER Laurence et TILKIN Françoise (éds.), *À qui appartient la ponctuation ?*, Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 1 »-15 mars 1997, Ed. Duclot, Paris, 1998, pp.373-388.

⁷ *Ibid.*

à une marque linguistique autonome avec une valeur énonciative propre¹, comme par exemple :

- c. Prière de ne pas marcher sur les pelouses.
- d. Prière instante de ne pas marcher sur les pelouses.
- e. « Prière » de ne pas marcher sur les pelouses.

Dans ce cas, l'ajout des guillemets comme signe de ponctuation ne sert pas à redoubler typographiquement le statut autonome d'une séquence mais, il s'agit plutôt du marquage d'une modalisation du dire. On mobilise le segment tout en le commentant.

Authier-Revuz opte pour ce deuxième fonctionnement des guillemets qui est la modalisation autonymique dans le cas où l'énonciateur veut ajouter un commentaire à son dire au moment où il est en train de réaliser son acte d'énonciation. Elle appelle ce phénomène, « *un dédoublement méta-énonciatif opacifiant* »². Le schéma suivant résume son approche :

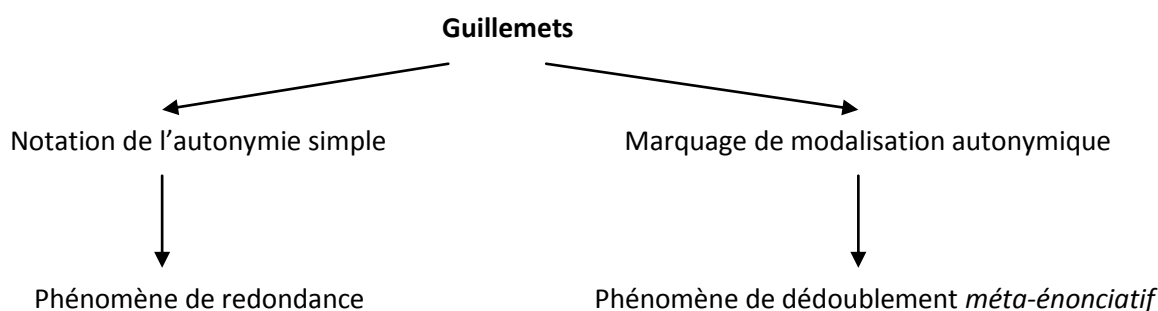


Fig.17 : Les deux fonctionnements des guillemets selon Authier-Revuz

E. Fouquier a distingué dans sa thèse, intitulée *Approche de la distance* (1981), six guillemets dont les valeurs sont multiples. Il cite, ainsi³ :

(1) les guillemets de « mention » ou de l'autonymie et (2) les guillemets « colophons » qui signalent un double sens. Ils peuvent être remplacés par « c'est le cas de le dire » ;

¹ *Ibid.*

² AUTHIER-REVUZ Jacqueline, *Op.cit*

³ FOUQUIER E., *L'Approche de distance* (1981), *cit.in* AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Le guillemet, un signe de "langue écrite" à part entière » *in* DEFAY Jean-Marc, ROSIER Laurence et TILKIN Françoise (éds.), *À qui appartient la ponctuation ?*, Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 1 »-15 mars 1997, Ed. Duclot, Paris, 1998, pp.373-388.

- (3) les guillemets de « citation » qui peuvent être paraphrasés en « ce sont ses propres mots » ;
- (4) les guillemets de « courtoisie » remplaçables par « en termes techniques » ;
- (5) les guillemets d' « excuse » paraphrasés en « passez-moi l'expression » ;
- (6) les guillemets de « protestation » qui peuvent être remplacés par « pseudo – prétendu ».

Authier-Revuz a nommé ce genre de distinction « l'éclatement du signe en une multiplicité de guillemets » et elle ne compte qu'une seule et unique valeur des guillemets de modalisation autonymique qui se réduit à « *ce dédoublement opacifiant du fait du dire d'un élément* »¹. Le guillemet est alors l'*archi-forme* de modalisation autonymique à laquelle correspond un signifié résultant de l'intersection de ces valeurs.

En adoptant la conception des guillemets comme forme particulière de l'énonciation, nous opterons dans cette étude pour l'analyse des guillemets sur un plan méta-énonciatif et non pas métalinguistique. Pour les interpréter, nous devons ainsi examiner la situation d'énonciation. Nous avons, dans ce cas, affaire à analyser ce mot qui :

*« dans le cours du discours, est désigné à l'attention du récepteur, comme l'objet, le lieu d'une suspension de prise en charge –de celle qui fonctionne normalement pour les autres mots. Cette suspension de prise en charge détermine une sorte de creux à combler, par une interprétation, "un appel de glose" si l'on veut, glose qui s'explicite parfois, qui demeure le plus souvent implicite ».*²

¹ AUTHIER-REVUZ Jacqueline, *Op.cit*

²AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Paroles tenues à distance », in CONEIN Bernard et al. (Cords.), *Matérialités discursives*, Colloque de 24, 25, 26 avril 1980, Université Paris X, Nanterre, 1981.

7. L'objectivité dans l'article de recherche : l'illusion de transparence

Faisant partie de la recherche scientifique, l'article de recherche doit obéir à ses caractéristiques ou ses normes. L'objectivité, inhérente au statut de la science, fait partie de ses caractéristiques les plus indispensables pour ne pas dire qu'elle est la plus importante. Cette importance attribuée à l'objectivité dans la science se voit clairement chez Alan Chalmers, Max Weber et Karl Popper dont les propos sont respectivement les suivants:

- « *la science est objective. On peut se fier au savoir scientifique parce que c'est un savoir objectivement prouvé* »¹ ;
- « *l'objectivité constitue en effet un fondement axiologique de la science* »² ;
- « *tout travail scientifique est un travail dirigé vers le développement de la connaissance objective* »³.

Cependant, une question se pose et s'impose: les chercheurs et surtout ceux des sciences humaines et sociales s'arrêtent-ils sur ce point et l'appliquent-ils à la lettre, vu qu'ils écrivent dans des disciplines qualifiées comme scientifiques, ou ils y passent invisiblement ? Ou encore même s'ils ont l'intention d'être objectifs dans leurs productions, cette objectivité ne les trahit pas à certains moments donnant à leurs écrits une illusion de transparence ?

Sur ce sujet, Prigogine et Stengers déclarent que l'objectivité issue des sciences dites dures ne domine plus les sciences humaines :

*« Longtemps, un idéal d'objectivité, issu des sciences physiques, a dominé et divisé les sciences humaines... Aujourd'hui, une nouvelle conception de l'objectivité scientifique est en train de naître qui met en lumière le caractère complémentaire et non contradictoire des sciences expérimentales, qui créent et manipulent leurs objets, et des sciences narratives, qui ont pour problème les histoires qui se construisent en créant leur propre sens ».*⁴

Ces sciences narratives sont, au sens de Kant, celles qui n'accèdent pas à leurs objets d'étude mais plutôt aux représentations de ces objets. Les études linguistiques par

¹ CHALMERS Alain, *Qu'est-ce Que la science ? : Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*. Ed. Le Livre De Poche, coll. « Biblio Essais », Paris, trad. BIEZUSKI Michel, 1987. p21.

² WEBER MAX, *Essais sur la théorie de la science*, Ed. Librairie Plon, Paris, Trad. FRUND Julien, 1965.

³ POPPER Karl, *La Connaissance objective*, Trad. ROSAT Jean-Jacques, Ed. Flammarion, Collection Champs, 1998. p201.

⁴ PRIGOGINE et STENGERS *cit.in* BAILLY ANTOINE S., « Objectivité ou subjectivité en science régionale ? » *In: Espace géographique*, T 26, N°2, 1997. pp.149-152. [en ligne] : http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1997_num_26_2_1065 , (consulté le 15/01/2016)

exemple sont faites sur des représentations et des manifestations de la langue dans des contextes différents. Et, vu que la langue appartient à l'homme qui fait lui-même ces études sur la langue, nous disons que parler de l'objectivité parfaite que réclament les scientifiques devient contradictoire car il s'agit d'une réflexion personnelle par l'homme sur des usages de la langue produits par des humains.

Le chercheur lorsqu'il écrit sur un phénomène ou il présente ses résultats d'étude sur un sujet, il ne présente pas cette étude comme si en quelque sorte elle parle de soi, mais lui attribue son point de vue, sa réflexion, sa façon d'aborder le sujet et ses choix linguistiques. Toutes ces interventions ne sont-elles pas suffisantes pour retirer le caractère scientifique, au sens classique de la subjectivité, à ce genre d'écrits scientifiques ? Ici, le mythe de la transparence du discours scientifique commence à disparaître.

Au sujet des choix linguistiques faits par les chercheurs, nous disons qu'ils participent eux-mêmes à la construction d'une subjectivité énonciative. Car les différentes façons avec lesquelles un même sujet ou un même phénomène peut être abordé par différents chercheurs, permettent d'élaborer différents discours dont le degré de subjectivité varie en fonction du discours produit. Sur ce point nous citons les propos d'Anne-Claude Berthoud :

« Et ce ne sont pas seulement les termes eux-mêmes qui expriment et orientent nos visions du monde, mais également nos modes d'enchaînement des mots et des phrases dans le discours, ainsi que nos modes de communication et d'échanges, qui organisent, structurent, orientent, nos rapports au monde et aux autres. »¹

D'autre part, Joseph Melançon a abordé, dans son article « Les seuils et les statuts de l'objectivité dans les sciences de la culture », la notion d'objectivité en mettant en parallèle les sciences humaines et naturelles dans un objectif de redéfinir les domaines et cerner alors ses seuils et ses statuts dans les sciences. Ainsi, à partir de sa proposition : il n'y a pas d'objet scientifique sans sujet scientifique, il voit que dans une recherche scientifique, le premier seuil d'objectivité est atteint lorsque le sujet réussit à objectiver ce qu'il a vécu.

¹ BERTHOUD Anne-Claude, « Les défis de la communication scientifique dans une société multilingue et multiculturelle », in *Langues et images de la science*, Colloque de 28 février, Institut de linguistique et des sciences du langage, Lausanne, 2003.

Il a élaboré un paradigme d'objectivité scientifique en distinguant ses différents statuts. La première objectivité selon lui a un *statut analytique*. C'est celle des sciences géométriques dont les objets sont des postulats totalement construits sans autre statut que leur capacité analytique. Il s'agit d'une *objectivité axiomatique*¹.

Le deuxième statut d'objectivité apparaît dans la représentation logique du monde, sachant que celui-ci ne peut être compris qu'à travers des représentations faites par l'homme. Au sein même de ce statut, il distingue entre une *objectivité structurelle* des sciences naturelles et une *objectivité conjoncturelle* des sciences culturelles.²

Une quatrième et dernière objectivité peut être ajoutée est celle liée à des valeurs communes. C'est une objectivité basée sur ce que Bourdieu appelle « une vérité objective du subjectif ». Il s'agit d'une *objectivité axiologique*³. Sous cette catégorie nous pouvons classer les sciences humaines et sociales dont l'objectivité du chercheur est étroitement liée à une série de valeurs établies par la communauté sociale ou scientifique. Des valeurs qui peuvent être culturelles, sociales, religieuses ou même scientifiques liées aux critères d'élaboration de la recherche. Dans le cas des articles constituant notre corpus, les valeurs peuvent être considérées par exemple comme des normes rédactionnelles liées à chaque domaine de recherche.

De ce paradigme, il conclut que nous ne pouvons jamais comprendre qu'une étude objective est le contraire d'une étude tendancieuse ou partielle mais plutôt, l'objectivité existe dans toute recherche scientifique seulement des différents degrés peuvent en être distingués en fonction de la nature de cette étude et du domaine auquel elle appartient.

Pour répondre à la question de départ – les chercheurs sont-ils objectifs dans leurs recherches ? – nous disons que dans la science, l'objectivité oscille entre deux extrémités en s'approchant de différents seuils. La première extrémité est le degré zéro de l'objectivité ou l'objectivité parfaite, c'est ce que Melançon considère comme inexistant. La deuxième extrémité est l'absence totale de l'objectivité interprétée par la subjectivité apparente à travers l'engagement déclaré du chercheur. Nous empruntons

¹ MELANÇON Joseph, « Les seuils et les statuts de l'objectivité dans les sciences de la culture » in *Culture française d'Amérique*, Université aval, 1991, pp.1-21, [en ligne] : <http://www.synergiescanada.org/fr/journals/erudit/cefan/1991/000322co>

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

les mots à Melançon pour mieux expliquer ce que peut signifier l'expression *objectivité scientifique* :

« On ne procède pas de la même façon pour établir un axiome, définir une loi, décrire une conjoncture ou repérer un système de valeurs. Chacun de ces types de procédure correspond à un seuil, c'est-à-dire à un niveau de saturation qualitative où les éléments en présence changent de propriétés. L'exemple le plus convaincant est celui de l'eau qui, au seuil de l'ébullition ou de la congélation, change de statut : elle devient vapeur ou glace. Ainsi, le seuil qualitatif définit le statut, lequel caractérise l'objectivité scientifique de la démarche en cause. »¹

¹ MELANÇON Joseph, *Op.cit*

CHAPITRE III

**Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse
macrostructurale**

1. Présentation du corpus

Dans cette étape du travail, nous commençons la partie pratique en présentant une description des différents articles choisis. Cette thèse mobilise un corpus composé de 58 articles appartenant à trois domaines différents, à savoir la didactique du FLE (Did.), les sciences du langage (S.D.L.) et l'analyse des textes littéraires (Litt.)

Il s'agit d'un corpus électronique téléchargé depuis deux revues spécialisées. La première est *Synergies Algérie*, une revue internationale appartenant au groupe GERFLINT. La deuxième est la revue *Résolang* publiée par les Revues de l'Université d'Oran (RUO). Ce qui nous intéresse dans ce corpus, ce sont beaucoup plus les manifestations, de ce genre discursif, des productions des auteurs/chercheurs, que le volet recherche scientifique en particulier.

La sélection du corpus répond aux besoins analytiques de cette étude. Ainsi, l'analyse comparative visée par notre travail, nous a obligé de diversifier les domaines, les revues et les numéros sélectionnés de chaque revue. Ce choix disciplinaire est très important, vu que l'une de nos hypothèses de départ, repose sur le fait que l'identité énonciative varie selon la discipline, même s'il s'agit toujours d'un même genre.

Au départ, nous avons décidé de travailler sur un corpus composé de 60 articles, soit 20 articles pour chaque discipline. Cependant, vu les numéros disponibles en version électronique et en fonction de l'archivage que chaque revue met à la disposition des lecteurs, nous nous sommes heurté à un déséquilibre, ce qui nous a empêché de ne télécharger que 08 articles en Didactique pour la revue *Résolang* et dix articles dans chacune des deux autres spécialités. Par contre la disponibilité de tous les numéros intégraux de la revue *Synergies Algérie* nous a permis de télécharger 30 articles dans les trois spécialités.

Sur le plan énonciatif, et s'agissant d'une recherche de l'identité énonciative, nous n'avons retenu que des articles signés par un seul auteur, pour ne pas tomber dans des situations de coénonciation, dans lesquelles c'est l'axe de partage qui intervient et que nous devons prendre en considération.

Sur le plan analytique, nous avons exclu certaines composantes des articles choisis en raison de leurs propriétés spécifiques, et leurs formes unifiées qui ne reflètent pas le

choix personnel du chercheur. Ainsi, le résumé en français, arabe et anglais, les notes de bas de page et la bibliographie ne seront pas analysés dans cette étude. Nous n'avons gardé, alors, que le corps du texte.

1.1. Présentation de la revue *Synergies Algérie* : Étude sociologique

La revue *Synergies Algérie* est une revue francophone spécialisée en sciences humaines et sociales. Elle se consacre à la publication des recherches en Litt., en S.D.L. et en Did. Elle appartient à un groupe de 31 revues *Synergies* diffusées dans le monde.

La création de cette revue en Algérie sous le numéro ISSN.1958-5160 avait pour objectif d'élargir la mise en œuvre du Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone, au sein du Réseau du Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale (GERFLINT). Sa politique est de défendre la recherche scientifique francophone en aidant les jeunes chercheurs à publier leurs articles, et c'est la raison pour laquelle elle est en accès libre, et toute commercialisation étant interdite.

L'importance d'un tel projet pour l'avancement de la recherche scientifique en Algérie, fait que les patronages et les financements de cette revue se font par le ministère algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en collaboration avec la Maison des Sciences de l'Homme de Paris et les Ministères de l'Éducation nationales et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Outre les disciplines citées *supra* et vu qu'elles font partie du groupe GERFLINT, *Synergies Algérie* donne aussi la possibilité aux chercheurs qui veulent publier des articles en culture et communication internationale, ou en Éthique et théorie de la complexité. Ceci représente l'aspect interdisciplinaire qu'elle met à la disposition des jeunes chercheurs, reflétant, aussi, le sens étymologique du mot *Synergies* d'origines grecques *sunergia* qui signifie coopération. Ainsi, tous les chercheurs doivent travailler ensemble pour pousser en avance la recherche scientifique.

L'étude de cette revue nous pousse aussi à chercher plus loin dans l'histoire du groupe GERFLINT auquel elle appartient, pour mieux comprendre le contexte éditorial dans lequel les chercheurs algériens rédigent et publient leurs productions scientifiques.

Il s'agit d'un organisme français fondé au Brésil en 1999. Ce groupe a été créé à l'Alliance française de Sao Paulo par un ensemble de spécialistes en sciences humaines

CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale

et sociales et en Didactologie des langues et des cultures, dont nous citons Serge Borg, Ibrahim Al Balawi et Roger Goglu, qui ont été présidé par le professeur émérite de linguistique générale et française Jacques Cortès, dans l'objectif de travailler ensemble et de rendre cette recherche mondiale.

Jacques Cortès résume le principe de GERFLINT en trois motivations à la base de sa création, qui sont¹ :

- *amicale et pratique*: aider de jeunes chercheurs français et étrangers à poursuivre leurs travaux ;
- *scientifique et militante*: faire reconnaître officiellement le statut universitaire d'une discipline encore trop largement sous-estimée dans sa spécificité et sa complexité épistémologique, et donc toujours confondue avec ce qu'elle n'est plus ;
- *éthique et humaniste*: considérer comme inacceptable toute dépréciation, pour cause fallacieuse d'inutilité pratique, des valeurs fondamentales d'une communauté humaine quelconque.

La mondialisation de la recherche a donné naissance à l'idée de créer une série de revues dans le monde intitulée *Synergies*, suivie de la délimitation de la zone géographique dans laquelle chaque revue se diffuse. La première était *Synergies Brésil* et les 19 autres qui viennent juste après, sont regroupées par ordre chronologique par Sophie Aubin dans son étude historique sur le groupe GERFLINT :

« 2001 : *Synergies Russie, Synergies Pays Riverains de la Baltique (qui regroupe la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie)*, 2002 : *Synergies Vietnam*, 2003 : *Synergies Pérou*, 2004 : *Synergies Italie, Synergies Monde Arabe, Synergies France, Synergies Amérique du Nord*, 2005 : *Synergies Chili, Synergies Pologne, Synergies Venezuela, Synergies Chine*, 2006 : *Synergies Roumanie, Synergies Afrique Australe, Synergies Pays Scandinaves (qui regroupe le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Islande), Synergie Inde, Synergies Europe, Synergies Monde, Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest* »²

¹ CORTÈS Jacques, « Pour une citoyenneté planétaire : le Gerflint, groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale », *Ela. Études de linguistique appliquée*, N°140, 2005/4, pp. 435-442.

² AUBIN Sophie, « Le GERFLINT et ses revues Synergies : Exemple de Synergies Espagne », [en ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Espagne1/revues.pdf>, (Consulté le 16.01.2016)

Ce qui attire notre attention dans le sigle GERFLINT, c'est la partie constituée de l'acronyme FLI. Nous avons l'habitude de parler du français langue étrangère FLE, ou le français sur objectif spécifique (FOS), mais cette fois-ci, nous remarquons qu'à travers cette revue, il y a une tendance à rendre cette langue internationale. Nous en concluons qu'il y a dès le départ une subjectivité qui va de soi, une subjectivité éditoriale qui influe sur le choix des articles à publier et qui permet, ainsi, la réalisation de cet objectif sur lequel se fonde le groupe.

Avec ce sigle, il y a tendance aussi à dépasser l'idée d'une seule langue mondiale dominant le champ de recherche et des publications scientifiques qui est l'anglais, vers une ouverture des langues et des cultures entre elles. Cette tendance a été déclarée clairement dans les consignes adressées aux chercheurs dans ce passage apparu dans la revue Synergies Algérie:

« L'auteur enverra sa proposition et son article en langue française. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la stricte limite de 3 articles non francophones par numéro »¹

Jacques Cortès qui considère que le concept de « langue internationale » est le seul concept qui puisse assurer un avenir solide à une langue, voit que ces revues Synergies ne veulent pas nier les identités nationales, mais plutôt les réveiller. Il déclare qu'il ne s'agit pas pour eux d' « *imposer une langue-culture de substitution mais de favoriser une rencontre d'idées où chacune donnera à l'autre comme dans une très belle chanson de Jean-Jacques Goldman, "Toutes ses différences"* ». ²

Pour ce qui est de la politique de la revue Synergies Algérie, des consignes sont adressées aux auteurs souhaitant diffuser leurs articles dans la revue diffuse. Nous en citons quelques unes liées beaucoup plus à la publication qu'aux normes rédactionnelles :

- les travaux seront inédits et n'auront pas été envoyés à d'autres lieux de publications. Ils n'auront pas non plus été proposés simultanément à plusieurs revues de GERFLINT ;

¹ <http://gerflint.fr/Base/Algerie17/consignes.pdf>. (Consulté le 03.02.2014)

² CORTÈS Jacques, « De ce troisième numéro... », in *Synergie Brésil*, N°3, pp.10-12, 2002.

- les articles suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique et du comité de lecture de la revue et/ou par des évaluateurs extérieurs ;
- les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront mis entre guillemets ou en italique, etc.

Cette politique soumet, déjà, le chercheur à des contraintes et des normes à respecter pour réaliser son objectif et limite ainsi sa liberté rédactionnelle. Toute production résulte des choix intentionnels de sa part.

1.2. Présentation de la revue *Résolang*

Résolang est une revue semestrielle créée en 2008 au sein du département de français à l'université d'Oran. Il s'agit d'une collaboration entre la section de français de l'université d'Oran et le département des lettres de l'université de Lyon 2.

Publiée par les Revues de l'Université d'Oran (RUO), *Résolang* est fondée dans l'objectif d'ouvrir les portes pour les jeunes chercheurs et doctorants. Raison pour laquelle, les responsables de la revue n'accordent pas trop d'importance à la thématique. Nous trouvons par exemple une partie dans chaque numéro intitulé *Varia* et consacrée à divers thèmes. En outre, les deux numéros 03 et 08 sont apparus sous l'intitulé *Varia*.

Sur le champ disciplinaire, *Résolang* met en dialogue trois disciplines différentes. Elle publie les contributions des chercheurs couvrants les domaines de recherche suivants : littérature, didactique et linguistique françaises et francophones. Elle couvre les mêmes domaines que *Synergies Algérie*, la raison pour laquelle nous l'avons choisie comme partie constituant notre corpus.

Au même titre que *Synergies Algérie*, les contributions présentées sont soumises à des évaluations par des comités scientifiques et de lecture, qui contrôlent les qualités scientifiques et thématiques de chaque article.

Sur le plan rédactionnel, *Résolang* oblige ceux qui veulent y publier leurs articles à respecter la politique rédactionnelle de la revue. Nous citons quelques normes exigées d'ordre méthodologique :

- les articles doivent être écrits en français ;

- la longueur de l'article est de 30000 signes notes et espaces compris ;
- les titres et sous-titres doivent figurer en gras ;
- les citations ne doivent pas être mises en italique ;
- la méthode de référencement retenue est la méthode dite « auteur-date ».

2. Présentation de la méthodologie

La réalisation de toute recherche et la concrétisation de toute partie théorique nécessite une méthodologie pertinente. Ainsi, pour réaliser notre étude sur la subjectivité énonciative et l'identité disciplinaire dans le genre de l'article, nous optons pour une méthode analytico-comparative.

Après deux chapitres dans lesquels nous avons suivi une méthode descriptive, qui nous a permis de bien souligner le cadre théorique de notre recherche, et de bien cerner les notions de base et les phénomènes liés à cette thématique, le corpus que nous avons choisi fait l'objet d'une analyse à travers laquelle nous étudions certains phénomènes évoqués dans ce travail.

La méthode analytique articule une analyse quantitative et une autre analyse linguistique qualitative, elle est alors quanti-qualitative. Cette méthode hybride consiste à étudier, d'une part, les caractéristiques structurales des articles, en les mettant en rapport avec les disciplines en présence, en nous appuyant sur des grilles élaborées pour cet objectif (voir les annexes), nous abordons les éléments suivants :

- L'organisation du texte selon le plan IMRAD, en vérifions la présence ou l'absence de l'introduction et la conclusion, en vue de caractériser les différentes disciplines choisies;
- L'emploi des titres, des sous-titres et des indices de structuration liés au paragraphe.

Elle consiste, d'autre part, à étudier le plan énonciatif afin de repérer les passages subjectifs et identifier l'usage singulier que chaque auteur fait de ce genre discursif. Les éléments qui constituent notre objet d'analyse, sur ce plan, sont alors:

- Les passages entre guillemets et leurs fonctions. Nous distinguons trois fonctions (autonymique, polyphonique et dénomminative) ;

- la structure des phrases et les temps verbaux employés ; il s'agit d'une analyse morphosyntaxique ;
- le conditionnel comme phénomène de dédoublement énonciatif « énonciateur responsable de l'assertion » et « énonciateur responsable de l'énoncé » (le locuteur ne prend pas en charge complètement l'assertion, se décharge d'elle ou retarde sa prise en charge)
- l'emploi adverbial et adjectival ;

Les pronoms personnels en fonction sujets sont également analysés dans ce travail. Ils constituent l'élément primordial pour attribuer une responsabilité énonciative à un locuteur. Nous repérons tous les pronoms sujets employés dans notre corpus, et nous comparons leurs emplois dans les trois spécialités. De plus, nous analysons l'emploi du pronom « il impersonnel » en tant que moyen d'effacement énonciatif (il existe, il s'agit, il est vrai, etc.)

Outre le choix pronominal, le pronom « on » est analysé profondément dans l'objectif de repérer ses différentes références énonciatives en fonction du contexte, mais aussi du choix verbal. Cette analyse du pronom « on » nous permet d'attribuer la responsabilité énonciative à :

- l'auteur tout seul (je) ;
- l'auteur avec le lecteur (je+vous) ;
- l'auteur avec une communauté discursive limitée (je+vous les collègues) ;
- l'auteur avec une communauté non limitée (je+tout le monde) ;
- aux lecteurs (vous) ou encore à un autre (il (s), elle (s)).

L'interprétation du pronom « on » est faite, selon les critères présentés dans le tableau suivant que nous avons élaboré d'après une étude faite par Kjersti Fløttum¹.

¹FLØTTUM Kjersti et al., *On pronom à facettes*, De boeck, Belgique, 2007, pp.105-114.

Valeur de ON	Correspondant à	Critères d'interprétation
ON1	Je	Élément méta-textuel ou déictique, temps du verbe (future/passé composé), sémantisme du verbe (discursif ou de recherche)
ON2	Je+vous (lecteurs)	Élément méta-textuel, temps du verbe (futur/passé composé), sémantisme du verbe (cognitif ou de perception)
ON3	Je+vous (mes collègues)	Temps du verbe (présent), présence de verbes modaux, vocabulaire spécialisé, adverbiaux généralisant
ON4	Je+tout le monde	Temps du verbe (présent), verbes modaux +infinitif, sémantisme du verbe (autre que verbe de recherche), adverbiaux généralisant
ON5	Vous (lecteurs)	Élément meta-textuel, temps du verbe (futur), sémantisme du verbe (perception)
ON6	Il(s)/elle(s) (autre(s) chercheur(s))	Référence bibliographique ± précise

Tableau 09 : Les différentes valeurs du pronom « On » dans un travail de recherche

La méthode comparative a pour objectif de montrer dans quelle discipline la subjectivité de l'auteur est-elle facilement repérable. L'analyse des articles et la comparaison entre les résultats nous permettent de vérifier si la nature de la discipline influe sur l'écriture du chercheur et ce, même s'il s'agit du même genre discursif. Elle nous permet aussi de voir avec quels pronoms personnels les auteurs des articles s'expriment, et si ce choix pronominal est représentatif de la discipline ou non.

3. Analyse macrostructurale de corpus

Il s'agit, dans cette partie, d'une analyse à travers laquelle nous traitons de la structure des articles si celle-ci reflète la discipline. Les 58 articles constituant notre corpus présentent des structures logiques différentes et variées, qui ne correspondent pas toujours à la structure internationale des articles de recherche en sciences humaines et sociales à savoir la structure IMRAD. Ainsi, nous vérifions si le pourquoi de la recherche, sa méthodologie, ses résultats et leurs interprétations sont présents dans l'article ou non. Nous présentons ici un aperçu sur les différentes organisations que les chercheurs donnent à leurs articles, en fonction des trois spécialités choisies, et nous essayerons par la suite de faire une étude comparative entre ces choix, pour voir s'ils sont révélateurs, cette fois-ci, d'une certaine identité disciplinaire.

Nous menons cette étude comparative selon des grilles élaborées en fonction de trois variables, que nous avons sélectionnées : présence/ absence de l'introduction, présence/absence de la conclusion ainsi que l'emploi des titres et des sous-titres.

3.1. La présence/absence de l'introduction et la conclusion

L'introduction et la conclusion constituent les parties les plus importantes dans un travail de recherche. La première introduit le travail et ouvre la réflexion sur le sujet abordé, en le localisant parmi tant de champs d'étude et en précisant sa problématique, tandis que la deuxième le clôture en mettant fin à cette réflexion dans le cadre d'étude sélectionnée, mais aussi en ouvrant, parfois, d'autres pistes de réflexion. Ainsi, l'analyse de ces deux parties nous permet de relever des spécificités structurales, dressant une identité disciplinaire à l'intérieur du même genre.

Le tableau suivant représente notre analyse et les résultats auxquels nous sommes arrivé, et que nous aborderons, en détails, par la suite. Les abréviations suivantes renvoient aux trois disciplines de notre corpus, ainsi qu'aux revues dans lesquelles figurent les articles : Did. (Pour la Didactique), S.D.L (Pour les Sciences du langage) et Litt. (Pour la littérature), Sy. (Pour *Synergies Algérie*) et Ré. (Pour *Résolang*)

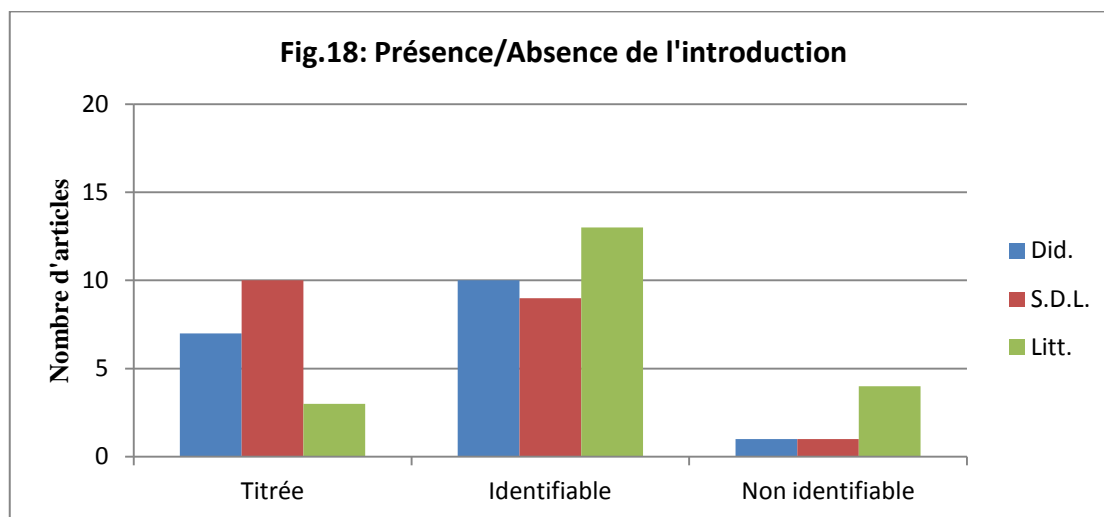
**CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse
macrostructurale**

Discipline	N° d'article	Présence/absence de l'introduction et la conclusion											
		Introduction						Conclusion					
		Titrée		Identifiable		Non identifiable		titrée		Identifiable		Non identifiable	
		Sy.	Ré.	Sy.	Ré.	Sy.	Ré.	Sy.	Ré.	Sy.	Ré.	Sy.	Ré.
Did.	1			X			X		X			X	
	2	X			X			X			X		
	3			X	X			X			X		
	4	X			X			X			X		
	5			X	X			X			X		
	6	X			X			X			X		
	7	X			X			X			X		
	8	X			X			X			X		
	9	X						X					
	10	X						X					
S.D.L.	1			X	X				X	X			
	2	X			X			X	X				
	3	X			X			X	X				
	4	X			X			X	X				
	5	X			X			X	X				
	6	X			X			X			X		
	7	X	X					X	X				
	8	X			X			X	X				
	9	X			X			X			X		
	10	X					X	X			X		
Litt.	1				X	X				X	X		
	2					X	X			X			X
	3			X	X					X	X		
	4				X	X		X			X		
	5			X	X					X	X		
	6			X	X					X	X		
	7	X			X			X			X		
	8			X	X					X	X		
	9	X			X			X			X		
	10	X			X				X	X			

Tableau 10 : Présence/absence de l'introduction dans le corpus

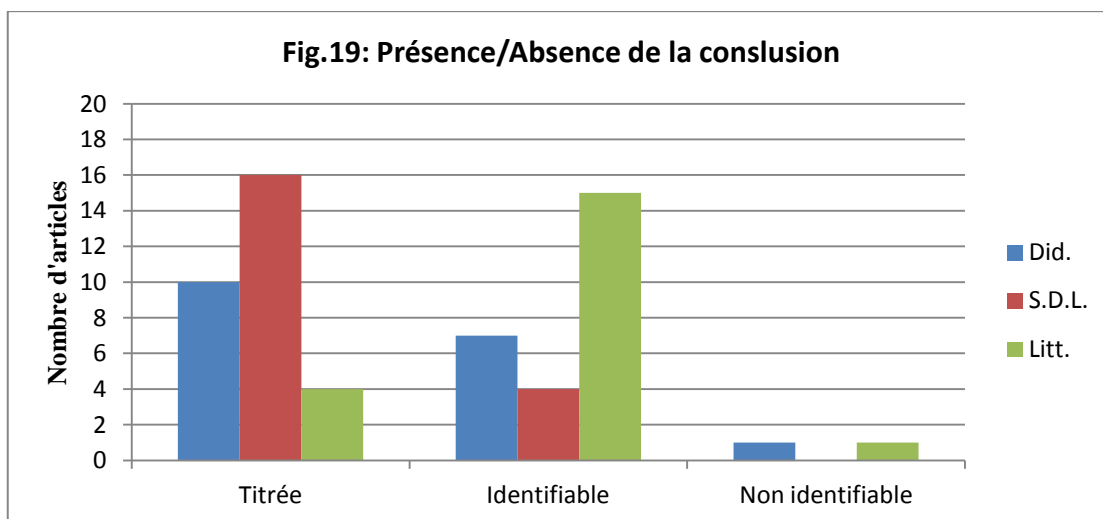
Les 58 chercheurs contribuant à l'élaboration des articles analysés ont donné des structures différentes à leurs écrits.

La représentation graphique des résultats liés au variable Présence/Absence de l'introduction retirés du tableau précédent est la suivante :



Pour l'introduction, le repérage est facile grâce aux titres et surtout en S.D.L. où nous trouvons que dix articles sur vingt sont titrés soit 50% de l'ensemble. Elles sont moins titrées en Did. avec un pourcentage de 38% soit 07 articles. Cependant, comme le montre le graphique ci-dessus, en Litt. les introductions sont rarement titrées où nous ne trouvons que trois articles uniquement qui sont titrés soit 15%, mais elles restent identifiables et repérables grâce aux différentes parties qui les constituent. En revanche, nous constatons; que dans six articles, les introductions ne sont pas identifiables, et il n'est pas aisé de limiter où finit l'introduction.

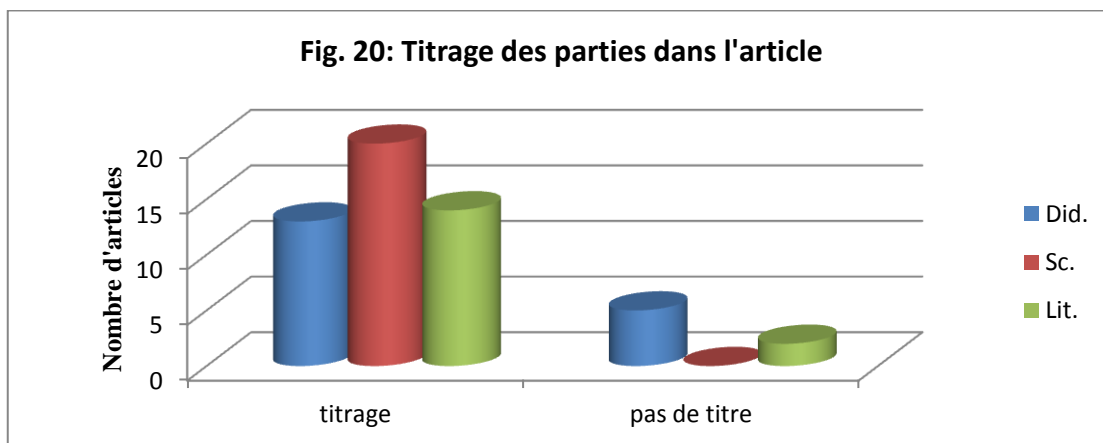
Pour les concluions, le repérage est plus facile, car nous remarquons qu'il y a une trentaine d'articles où les conclusions sont titrées. Nous avons constaté également que près de 55% des conclusions en Did. sont titrées et en S.D.L. les conclusions titrées constituent 80%, soit 16 articles sur vingt, alors que pour les articles littéraires, quatre conclusions uniquement sont titrées. Mais elles sont facilement repérables sur le plan structurel à l'aide des indications typographiques. Par rapport à l'introduction, deux conclusions seulement sont difficilement repérables, où nous rencontrons une difficulté à séparer la conclusion du corps du texte. Le graphique suivant résume les résultats liés à la Présence/Absence des conclusions :



Ces différences disciplinaires par rapport au repérage des introductions et des conclusions sont significatives sur le plan identitaire; aussi bien pour les unes que pour les autres. À cette première variable étudiée, un autre variable peut renforcer l'identité disciplinaire dans le genre de l'article, à savoir la répartition du texte en plusieurs parties à l'aide des titres, sous-titres et numérotation des sections.

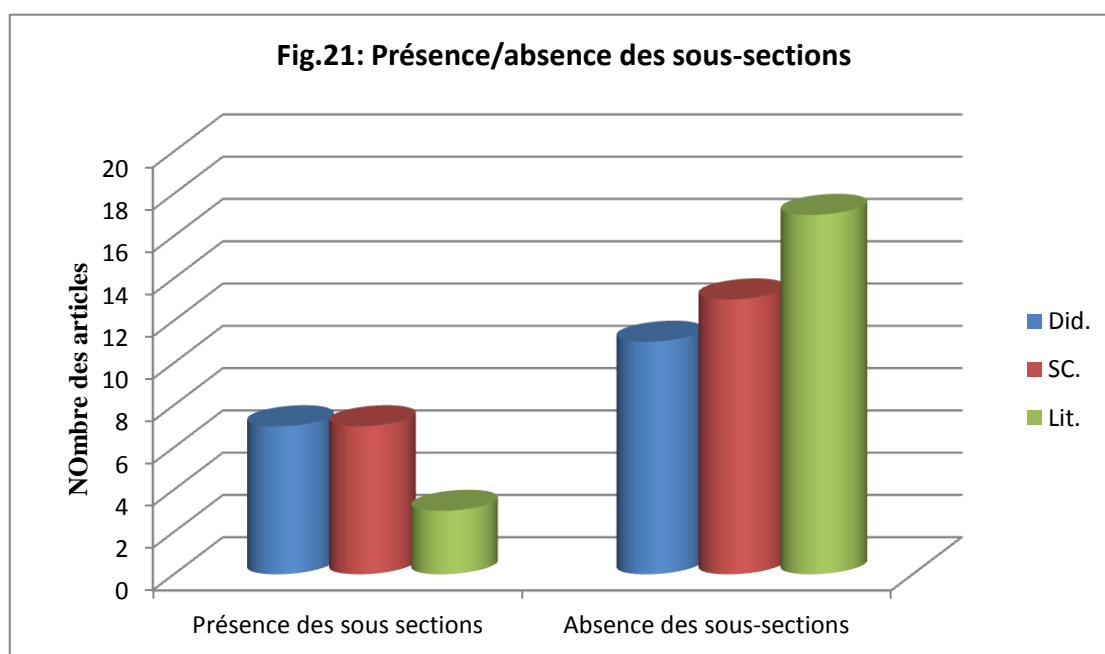
3.2.L'emploi des titres et des sous-titres

La division des textes en sections et sous-sections présente également une variabilité liée à la discipline. Le graphique suivant montre statistiquement l'existence des titres et sous-titres dans les trois spécialités :



Nous constatons que les articles, appartenant aux sciences du langage, sont les plus structurés en parties. Avec un pourcentage de 100% soit 20 articles répartis sur 20 où chaque partie est accompagnée d'un titre. En deuxième position, vient la didactique avec 13 articles divisés sur 18 soit 73%. Enfin, ce sont les articles abordant des thématiques littéraires qui se classent en troisième position avec un pourcentage de 70%, soit 14 articles sur 20 qui sont répartis et titrés.

Cette vérification de la répartition des textes sur le premier niveau (titres) n'a pas montré clairement une différenciation entre la didactique et la littérature particulièrement. Cela a nécessité un passage au deuxième niveau du texte, à savoir aux sous-sections. Le graphique suivant montre les résultats :



D'après les résultats montrés sur le graphique ci-dessus, nous constatons que les articles en littérature montrent une rare division en deuxième niveau. Ainsi, trois articles seulement sur vingt sont répartis en sous-section soit 15%. Cette différence est confirmée aussi à travers la numérotation des titres. Nous avons pu remarquer que les articles en Litt. sont majoritairement non-numérotés : 12 articles sur vingt soit 60% ne sont pas numérotés. Nous disons, alors, qu'en Litt. la hiérarchisation des différentes parties du texte se limite au premier niveau; elle est marquée par un simple saut de ligne.

En revanche, en didactique et en Sciences du langage les chercheurs ont recours à des sous-parties, pour structurer leurs articles avec un pourcentage de près de 40%. La numérotation des sections est ainsi bien représentée. La hiérarchisation dans ces deux disciplines se fait alors sur plus d'un niveau et elle est marquée par un emploi massif de la numérotation.

Dans ce cas, nous disons qu'en absence de répartition en sous-sections, la structuration des articles en Litt. se fait par des paragraphes. L'auteur peut marquer sa progression logique tout au long de l'article à travers la structuration des paragraphes à l'aide de l'emploi des connecteurs et des sauts de ligne. Cependant, cette méthode est un peu ennuyeuse pour le lecteur dans la mesure où l'auteur produit, dans certains cas, de paragraphes assez longtemps.

3.3. L'organisation des textes en IMRAD

Selon Breivega :

« Les consignes de la structure IMRAD déterminent le déroulement de la présentation des « thèmes » principaux de l'article scientifique, comme les questions d'ordre méthodologique et la présentation des résultats. Ensuite, les consignes semblent contraindre la disposition des « actes de parole » comme la description et l'évaluation dans l'article. Dans les sections de la méthodologie et des résultats, on doit *décrire*, tandis que les sections d'introduction et de discussion permettent également d'*évaluer* et par conséquent d'*argumenter*. » ¹

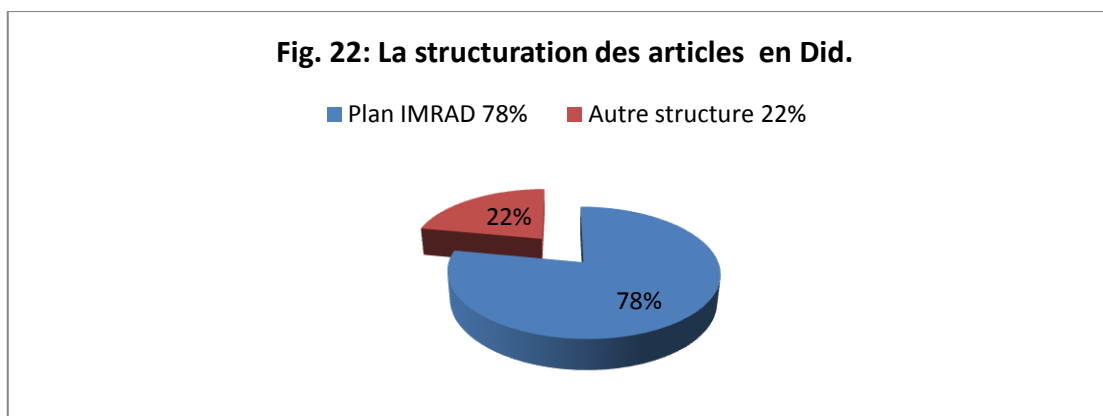
De telles contraintes nécessitent une conscience, de la part des auteurs, de ce qu'ils veulent exprimer dans leurs articles mais également de la logique qu'ils veulent suivre pour bien structurer et représenter leurs écrits. Ainsi, la structuration sous forme IMRAD, nous semble très significative en termes d'identité disciplinaire, d'où vient l'importance accordée à l'analyse de cette structure.

¹ Traduction du norvégien faite par Anje Müller Gjesdal, « Etude sémantique du pronom ON dans une perspective textuelle et contextuelle », Thèse de Doctorat, université de Bergen, Norvège, dont voici le texte original : « *Kravspesifikasjonen for tekstformatet IMROD fastset altså rekkjefølgja av sentrale « tema » i den vitenskapelege artikkelen som metodespørsmål og presentasjonen av resultat. Vidare synest kravspesifikasjonen å leggje ganske klare føringar for kvar I artikkelen det er opportunt å utføre « språkhandlingar » som å beskrive og vurdere. I metode- og resultatavsnitta skal ein beskrive, medan ein i innleiings- og diskusjonsavsnitta òg kan vurdere og dermed argumentere. »*

3.3.1. Première série : Didactique

Les vingt chercheurs contribuant à l'élaboration des articles de cette série ont organisé les parties de leurs textes différemment. En respectant toujours le plan IMRAD, ces auteurs ont structuré leurs articles en fonction de la logique dans laquelle ils ont abordé les sujets. Chez certains d'entre eux, les intitulés suivants : Introduction, Matériel/Méthode, Résultats, Discussion, sont aisément repérables. Par contre, dans les autres articles, ce n'est qu'à travers notre lecture de l'intégralité de l'article que nous pouvons les repérer.

Le graphique suivant représente le degré de respect de la structuration des articles, selon le plan IMRAD :



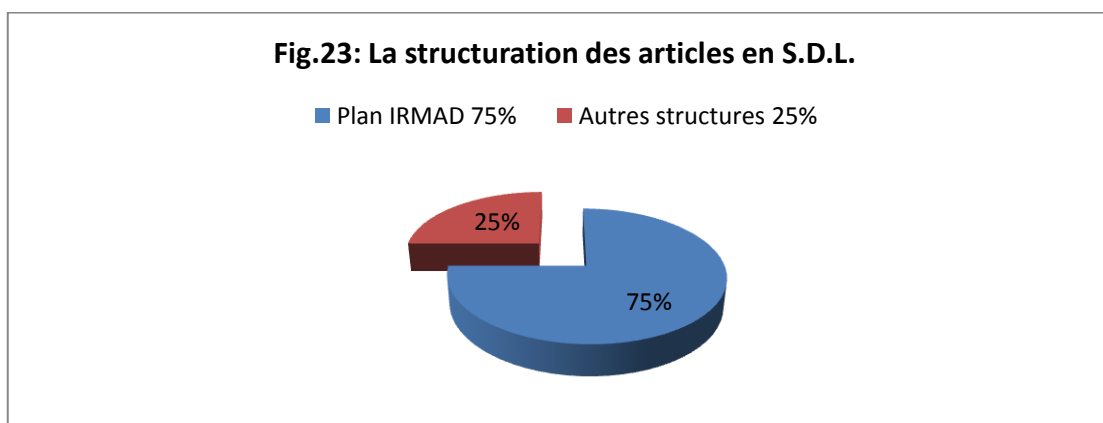
Comme le montre le graphique ci-dessus, 78% des articles correspondent au plan IMRAD. Ici, nous constatons, que les didacticiens sont trop attachés à cette méthode anglo-saxonne dans la structuration de leurs textes. Cependant, le titrage des différentes parties constituant ce plan n'est pas toujours présent, mais leur identification s'est faite grâce à une lecture minutieuse de l'intégralité de l'article. En revanche, quatre articles parmi 18 soit 22% seulement constituant cette série, ne correspondent pas à la structure IMRAD, car il s'agit d'articles purement théoriques, dans lesquels les auteurs ne présentent aucune expérimentation.

3.3.2. Deuxième série : Sciences du langage

Dans cette deuxième série, le titrage selon le plan IMRAD est plus clair. Nous trouvons par exemple des titres comme, Introduction et Méthodologie qui figurent plusieurs fois. Pour les autres parties de ce plan, elles sont apparues sous leurs titres habituels dans certains articles, mais nous pouvons les distinguer aussi à travers la lecture et la structuration des paragraphes. L'exemple suivant illustre le choix des titres et la structuration du cinquième article de cette série tiré de la revue *Synergies Algérie* :

- 1) Introduction
- 2) Contextualisation
- 3) Cadre conceptuel
- 4) Présentation du corpus
- 5) Analyse de corpus
- 6) Conclusion

Par rapport à la première série –Didactique–, 75% des auteurs de cette série ont suivi le plan IMRAD et ils confirment, ainsi, ce que nous avons constaté dès le départ : dans les recherches qui ne présentent pas une expérimentation, les chercheurs structurent leurs textes en fonction de leurs logiques réflexives. Le graphique suivant donne les différents pourcentages :

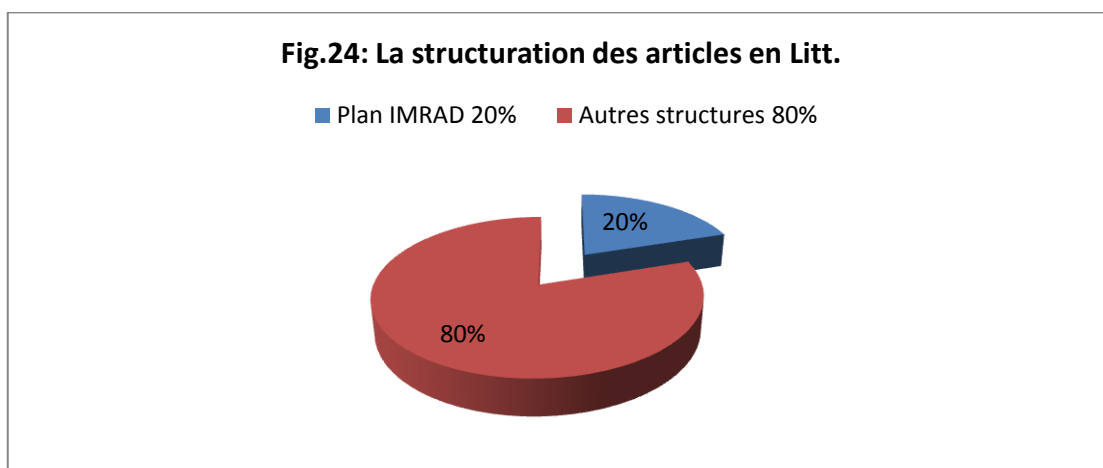


À travers notre analyse, nous avons remarqué, aussi, que six articles parmi les dix extraits de la revue *Synergies Algérie* sont écrits par des docteurs et les quatre restants sont rédigés par des doctorants. Cependant le choix de la structure, n'est pas très différent. Cela nous mène à dire que la structure du texte ne représente pas forcément le degré de spécialité ni le grade du chercheur dans le domaine, mais c'est plutôt la

réflexion du chercheur qui se repère, puisque, nous avons remarqué également que dans certains articles, il s'agit des mêmes composantes, mais organisées différemment. C'est une stratégie personnelle qui intervient ici.

3.3.3. Troisième série : Littérature

L'étude structurale de cette série d'articles est d'ampleur, parce qu'elle nous a permis de voir des différences entre les chercheurs, dues aux différences de spécialités. Au niveau de l'organisation, nous avons remarqué que cinq articles parmi vingt, soit 20% de l'ensemble, sont rédigés selon le plan IMRAD tandis que les autres ont entamé directement leurs articles avec des analyses précédées, par une petite introduction d'ordre général. Le graphique suivant illustre nos résultats :

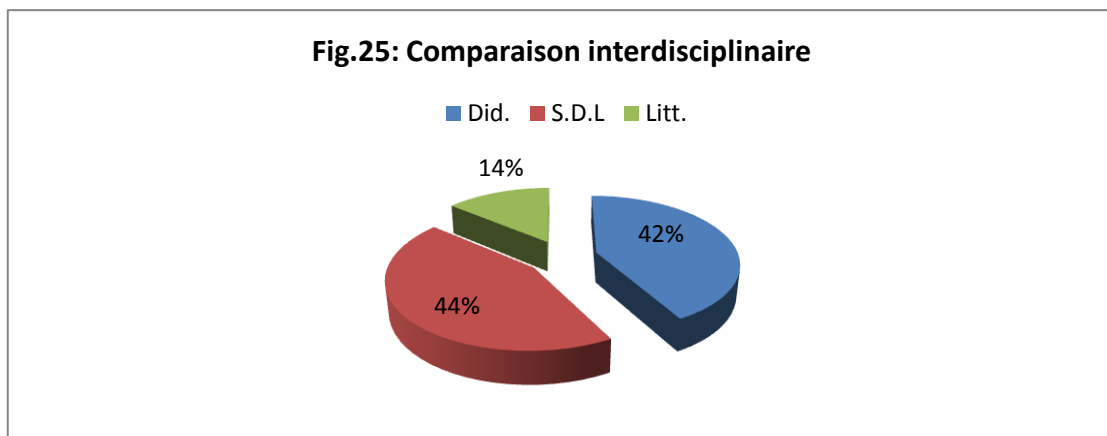


Aussi, la présence de l'introduction dans certains articles avec ou sans titre, ne remplit pas forcément sa fonction connue en sciences humaines et sociales qui est celle de présenter « le pourquoi de la recherche ». Le passage suivant montre un exemple d'une introduction retirée du quatrième article de cette série:

« En décembre 2005, au moment où la polémique sur le rôle positif de la colonisation française¹ notamment en Afrique du Nord atteignait son apogée, Aimé Césaire² publie chez Albin Michel ses entretiens avec Françoise Vergès³, ouvrage intitulé *Nègre je suis et Nègre je resterai*⁴. Par le truchement des entretiens qu'il a eus avec Françoise Vergès, le poète de « l'universelle fraternité »⁵ a pu fournir une affirmation définitive de son essence et une riposte à tous ceux qui l'ont martyrisé par leurs écrits incisifs et qui estiment jusqu'à présent que son combat en tant que poète est fort loin de celui du maire-député. »

Ce que nous avons remarqué également, c'est que les spécialistes en Littérature entament assez souvent leurs articles par l'analyse du corpus qui est dans tous les cas une œuvre littéraire.

Parmi les 34 articles dans lesquels le plan IMRAD se voit clairement à travers l'emploi du titrage ou plutôt à travers la structuration des paragraphes, nous constatons que les chercheurs en Did. (42%) et en S.D.L. (44%) montrent des pourcentages proches quant à l'application d'une telle structure, tandis que les chercheurs en Litt. (14%) sont un peu loin de cette structure. Le graphique suivant représente une comparaison entre les trois séries :



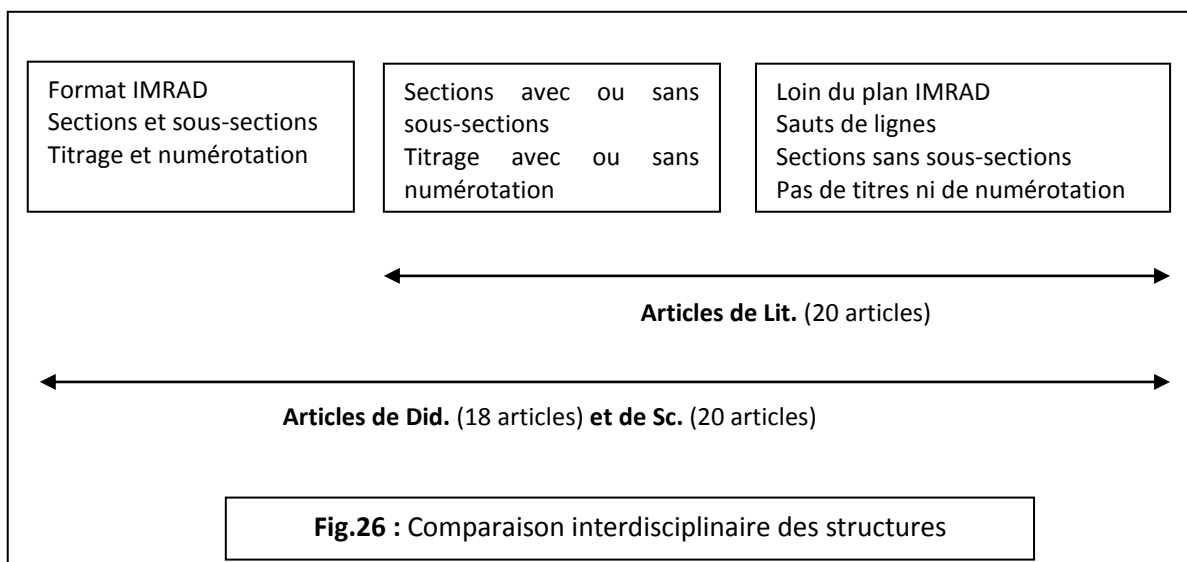
En résumé, à l'aune de ces propriétés, les articles se distancient variablement du plan IMRAD et à partir de ces résultats, nous disons que les trois spécialités présentent des spécificités disciplinaires variées en matière de structuration des articles et des pratiques scripturales. Dans certains articles il est aisé de repérer les intitulés suivants : Introduction, Matériel/Méthode, Résultats, Discussion, par contre, dans d'autres c'est le contenu informationnel organisé dans des paragraphes qui le montre.

D'autres articles montrent une structuration proche de la première (IMRAD) grâce à la division du texte en sections et sous-sections ; bref, grâce à l'emploi des « intertitres textuels » comme les nomme Marie-Paule Jacques¹, qui renvoient aux titres permettant de saisir la thématique à développer. Dans notre corpus ce sont les articles de Didactique et des Sciences du langage qui montrent ces caractéristiques. Cependant, ceux de la littérature, sont loin du plan IMRAD en organisant le texte sur un seul

¹ JACQUES Marie-Paule, « Structure textuelle de l'article scientifique : les intertitres et la construction rhétorique en sciences humaines et sociale », in Grossmann Francis et TUTIN Agnès (Dir.), *L'écrit scientifique : du lexique au discours*, PUR, France, 2013, pp.199-215

niveau sans titrage ni numérotation, en ayant recours aux sauts de ligne pour y distinguer les parties.

Nous proposons ce schéma, suivant le modèle de Fanny Rinck¹, pour résumer les différents modèles détectés dans le corpus :



Pour aller plus loin dans notre analyse macrostructurale des trois disciplines, nous entamons une autre analyse qui se veut cette fois morphosyntaxique.

4. Analyse morphosyntaxique des intertitres textuels

Dans cette section, nous analysons dans un premier temps les propriétés formelles des intertitres textuels : s'il s'agit d'un groupe nominal, verbal, prépositionnel ou d'une phrase. Dans un second temps, nous procédons à une identification typologique des intertitres sous forme de phrase, à savoir s'il s'agit d'une phrase déclarative ou interrogative, dans l'objectif de détecter la logique suivie dans chaque discipline.

4.1. Propriétés formelles des intertitres textuels

Pour effectuer cette analyse, nous avons éliminé les intertitres *méta-textuels* qui sont les titres expliquant la nature des sections qu'ils couvrent, sans interaction avec les textes de ces sections (Introduction, Méthodologie, Corpus, Résultats, Bibliographie, etc.) puisqu'il s'agit d'une formule standard. Nous n'avons gardé, par ailleurs, que les

¹ RINCK Fanny, *L'article de recherche en Sciences du langage et en Lettres. Figure de l'auteur et identité disciplinaire du genre*, thèse de doctorat, Université Grenoble III, 2006.

CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale

intertitres textuels dont le nombre est de 134 dans notre corpus, sélectionné pour cette section du travail.

Le tableau suivant montre la distribution des titres dans chaque discipline :

Discipline	Nombre d'articles	Nombre de titre	Pourcentage
Didactique	10	58	(43.3%)
Sciences du langage	10	47	(35.07%)
Littérature	10	29	(15%)
Total	30	134	(100%)

Tableau 11 : Distribution des titres dans le corpus

Avant d'entamer notre analyse, nous considérons que le nombre des intertitres en littérature, confirme les premiers résultats auxquels nous sommes arrivé en ce qui concerne la répartition du texte en plusieurs niveaux. Avec 29 intertitres textuels uniquement, dans dix articles, les chercheurs en littérature confirment leurs recours à la structuration des textes en paragraphes et aux sauts des lignes pour marquer la transition d'une partie à une autre tout au long de l'article.

Après une identification des natures syntaxiques des différents titres textuels constituant le corpus de cette section du travail, nous avons constaté que le Syntagme nominal (SN) domine par excellence, et c'est au niveau des autres formes que réside la distinction entre les trois disciplines. Le tableau suivant montre les différentes formes de titres employées dans les articles :

	Did.	SDL	Litt.
Syntagme nominal (SN)	40 (69%)	32 (68%)	17 (59%)
Syntagme prépositionnel (SP)	04 (7%)	00 (00%)	01 (3%)
Phrase	14 (24%)	15 (32%)	11 (38%)
Total	58 (100%)	47 (100%)	29 (100%)

Tableau 12 : Différentes formes syntaxiques employées pour les titres

Effectivement, avec des pourcentages de 69% en Did., 68% en SDL et 59% en Litt. le syntagme nominal reste la forme privilégiée pour constituer les intertitres textuels. Nous remarquons également que cette forme est plus utilisée en Did. et en SDL qu'en Litt.. Cette importance accordée à ce choix peut être interprétée par la valeur conceptuelle du syntagme nominal en grammaire. Voici quelques exemples de SN retirés de notre corpus :

a) Did.

Locuteurs algériens et comportements verbaux, Les types de recherches sur l'alternance codique ; Culture et enseignement interculturel

b) S.D.L

Situation linguistique de l'Algérie ; La pratique langagière effective du locuteur algérien ; Les noms propres (genres et répertoires musicaux)

c) Litt.

L'Odyssée tragique d'une ville Cyrtha ; L'intertextualité mythique ; Cri de la défloration

Pour les autres formes syntaxiques, nous constatons qu'une différenciation s'opère entre les trois disciplines. Tandis que les S.D.L n'emploient jamais le Syntagme Prépositionnel pour titrer une section, cette forme est présente quatre fois en Did. Quant à la Litt., le syntagme prépositionnel ne figure qu'une seule fois parmi les formes employées, en voici deux exemples:

a) Did.

Entre apprenants, Entre apprenants et enseignant, A propos de la compréhension en lecture..., A propos des stratégies de compréhension.....

b) Litt.

De l'écriture aux cris

Par rapport au SN, plusieurs sections sont titrées avec des phrases. Cette fois-ci, c'est la Litt. Qui manifeste un recours remarquable à cette forme avec un pourcentage de 38% (soit 11 occurrences dans 29 titres), ensuite viennent les S.D.L. Avec 32% et en troisième position vient la Did. avec 24%. Le titrage sous forme de phrase apparaît sous ses deux formes verbale et nominale et les exemples suivants l'illustrent clairement :

a) Did.

L'école : un lieu de confrontation des systèmes, Synthèse des travaux ayant contribué à la construction de la grille d'observation

b) S.D.L.

Le français : Une porte ouverte, La publicité est culture

c) Litt.

Exil de la langue-mère : exil de l'écriture, L'enjeu du deal est de mourir

Parmi ces 40 phrases employées dans le corpus, neuf seulement sont des phrases verbales tandis que 31 sont nominales. Les auteurs de ces articles ont recours à cette catégorie de phrase dans un objectif de donner une impression de raccourci et d'accélération, qui permet de renforcer l'idée développée dans la section titrée. Autrement dit, c'est pour mettre l'accent sur l'essentiel du message à transmettre dans les sections titrées.

4.2.La logique argumentative des intertitres textuels

Dans cette section, c'est la typologie phrastique qui nous intéresse. Nous identifions les types des phrases employées dans chaque discipline, pour pouvoir détecter la logique suivie dans la progression de l'article.

Parmi les 40 titres sous forme de phrases que nous avons repérées dans notre corpus, 29 sont déclaratives et 11 sont interrogatives. Le recours à l'interrogation dans le titrage des sections se voit clairement en Did. (quatre phrases) et en S.D.L. (cinq phrases) alors qu'il est moins remarquable en Litt. (deux phrases). Cette différenciation permet de bien

distinguer les trois disciplines sur le plan typologique. Nous citons ci-dessous toutes les phrases interrogatives extraites de notre corpus, qui sont classées par discipline :

a) Did.

1. Quelle didactique pour l'interculturel ?
2. La classe de langue, un espace monolingue ?
3. Quelle est la présence de la langue française dans les médias ?
4. Que fait E pendant que A textualisent ?

b) Litt.

1. Dans la solitude des champs de coton : qui dira plus et mieux ?
2. Nedjma, femme fatale ?

c) SDL.

1. Perte de langue : perte d'identité ?
2. Linguistifier par défaut ... en Algérie ?
3. L'arabisation totale et le français dans le secteur bancaire, qu'en-est-il ?
4. La dictionnarisation : début ou fin de néologisme ?
5. Quelle culture ?

Dans ce cas tous les auteurs des articles ne posent pas les questions dans un but d'avoir des réponses, mais c'est plutôt pour provoquer la curiosité des lecteurs, car ils connaissent eux-mêmes les réponses. Les auteurs maîtrisent bien leurs questions parce qu'elles existent déjà dans leurs affirmations, et ce n'est qu'une stratégie argumentative qu'ils adoptent dans ces cas là. Ainsi, ces questions peuvent être paraphrasées en « Ce qui est en question ici c'est... ». Nous donnons quelques exemples pour mieux illustrer notre explication :

1. Quelle est la présence de la langue française dans les médias ? peut être paraphrasée en : ce qui est en question ici c'est de savoir le degré de l'utilisation de la langue française dans les médias algériens.
2. Nedjma, femme fatale ? peut être paraphrasée en : ce qui est en question ici c'est de montrer comment le personnage Nedjma de Kateb Yacine représente l'image de la femme fatale.

3. La dictionnarisation : début ou fin de néologisme ? peut être paraphrasée en : ce qui est en question ici c'est de voir le rapport entre l'insertion d'un mot dans le dictionnaire et son statut dans la langue.

Les auteurs en Did. et en S.D.L. sont plus questionneurs que ceux en Litt. L'intention du questionnant n'est pas d'avoir des réponses de la part du lecteur mais pour traiter, par leurs articles, des problématiques qui les animent. Les réponses à ces questions sont données par les auteurs eux-mêmes par rapport au problème soulevé au départ, ce sont des réponses que les auteurs voient comme les plus adéquates à la situation énonciative.

L'auteur pose les questions en vue d'intégrer le lecteur dans sa réflexion en le poussant à réfléchir sur le sujet. En exposant son explication l'auteur présente des arguments et des illustrations retirées de son corpus, il fait, ainsi, du lecteur quelqu'un qui partage avec lui le même point de vue dès qu'il l'a accompagné tout au long de son exposé. Autrement dit, cette stratégie induit une ouverture à l'Autre qui devient celui avec lequel il partage ses connaissances et ses points de vue.

Sur le plan énonciatif, le recours aux questions peut être considéré comme une méta-énonciation qui nous informe sur la direction dans laquelle le flux discursif s'engage¹. Ainsi, l'emploi de la phrase interrogative comme procédé argumentatif fait des articles de la Did. et des S.D.L. des discours à tendance argumentative plus que ceux de la Litt.. Ceci s'explique par le fait qu'en Did. et en S.D.L. les chercheurs veulent traiter des problématiques liées à des situations relevées de la vie quotidienne et ils veulent décortiquer et y proposer des solutions ou de tenter de théoriser. Par contre en Litt. Il s'agit beaucoup plus une analyse des œuvres littéraires sur le plan thématique ou stylistique.

¹ JACQUES Francis, « L'interrogation, force illocutoire et interaction verbale » in *Langue française*, 1981, pp. 70-79, (en ligne) http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1981_num_52_1_5107 (consulté le 25/06/2016)

5. L'insertion de discours d'autrui : l'emploi des citations

5.1. Le taux des citations

Le discours de recherche est hétérogène, dans lequel le chercheur fait appel à plusieurs unités discursives. D'ailleurs, il représente une activité langagière de l'être humain qui, comme le disait Mikhaïl Bakhtine, s'appuie souvent sur les pensées d'autrui. Pour lui :

« Dans tous les domaines de la vie, [...], nos paroles contiennent en abondance les mots d'autrui, transmis avec un degré de précision et de partialité fort varié. [...] Dans la vie courante, on se réfère surtout à ce que disent les autres : on rapporte, on évoque, on pèse, on discute leurs paroles, leurs opinions, informations, on s'en indigne, on tombe d'accord, on les conteste, on s'y réfère, etc. [...]. Dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui. »¹

Cette déclaration est partagée par Jacqueline Authier-Revuz dont les propos sont les suivants :

« Nous citons les grands auteurs, nous répétons des proverbes, nous résumons des discussions, nous ajoutons un cran dans les chaînes de cancan, nous épilguons sur des déclarations, nous établissons des procès verbaux de séances, nous rappelons à quelqu'un ses promesses [...] : les discours de la vie quotidienne, des médias, des romans, des ouvrages de réflexion, de diffusion de connaissances, ... bruissent constamment de tous ces autres discours qui "parlent en eux" »²

Dans cette étape, nous analysons le plan de l'intertextualité. Nous nous intéressons à la question du positionnement de l'auteur dans l'article de recherche à travers l'étude de marques linguistiques présentes dans les citations. Nous vérifions, ainsi, si ces marques présentent des différences selon la discipline et permettent, par conséquent, d'identifier une identité disciplinaire. Ainsi, une analyse des structures syntaxiques employées pour formuler un positionnement face aux propos d'autrui est nécessaire.

Nous avons, alors, affaire au repérage de toutes les citations qui se trouvent dans notre corpus y compris les reformulations, pourvu qu'elles soient indexées en vue d'étudier les passages, où la prise de position est explicite. Nous entamons, donc, une analyse manuelle d'un sous-corpus composé de 30 articles (dix par discipline) à travers laquelle nous comparons le poids des citations dans les pratiques scripturales des chercheurs dans les trois spécialités. Nous interprétons par la suite la prise de position explicite de

¹ BAKHTINE Mikhaïl, cit in DE MATTIA-VIVIÈS Monique, « Laurence Rosier. *Le discours rapporté en français* », [En ligne], URL : <http://erev.revues.org/1447>, consulté le 11 juin 2016.

² AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « De quelques idées reçues au sujet du discours rapporté », in *Perspectives*, Bulletin interdépartemental du Canton de Vaud, 1992, N°04, Lausanne.

CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale

l'auteur par rapport aux propos d'autrui, en présentant les différents types de fonctions citationnelles trouvées dans le corpus.

Les citations constituent des espaces du texte à part entière. Leur insertion dans le texte se fait de deux façons. Une intégration peut être directe dans le corps du texte en employant les guillemets et l'italique comme le montre l'exemple suivant :

- a) L'interculturel négocie les espaces de vie de chaque culture dans la richesse de sa spécificité et la complémentarité de son essence en vue de la nécessaire sauvegarde du patrimoine génétique culturel humain. «*Notre science n'est qu'une goutte d'eau, notre ignorance un océan*»⁶ ; nous sommes en devoir de méditer cette vérité première oubliée que nous sommes de nos limites tant physiques qu'intellectuelles. «*Mais, rappelons-le, notre esprit est ainsi fait qu'il va du mystère à la vérité par l'angoisse.*»

(Did.01)

Elle peut être également détachée du corps du texte dans un paragraphe à part en sautant une ligne. Voici un exemple :

L'écrivaine donnera dans une interview des explications quant aux raisons du choix d'un pseudonyme :

- b) « C'est ma mère qui a pensé à ce prénom qu'elle avait déjà voulu me donner à la naissance [...]. Et l'une de nos grands-mères maternelles portait le nom de Bey. [...] Je n'ai pas eu vraiment le choix. J'ai commencé à être publiée au moment où l'on voulait faire taire toutes les voix qui s'élevaient pour dire non à la régression, pour dénoncer les dérives dramatiques auxquelles nous assistions quotidiennement et que nous étions censés subir en silence [...] dans le meilleur des cas. »

(Litt.05)

En identifiant pour chaque citation l'auteur, la source et le verbe qui l'accompagne, nous faisons notre comparaison. Pour le faire, nous avons repéré les propos d'autrui dans notre corpus sous ses deux formes : citations entre guillemets ou reformulations ? Nous précisons ici, que nous n'avons retenu que les citations insérées dans le cadre théorique de l'article. Ainsi, les passages extraits des corpus analysés et surtout en Litt. ne sont pas pris en considération, car ils ne rentrent pas dans la réflexion de l'auteur et ils se classent plutôt dans la catégorie des exemples qui ne nous concerne pas dans le cadre de cette étude. Le tableau suivant montre le nombre de passages insérés dans les textes des articles dans les trois spécialités :

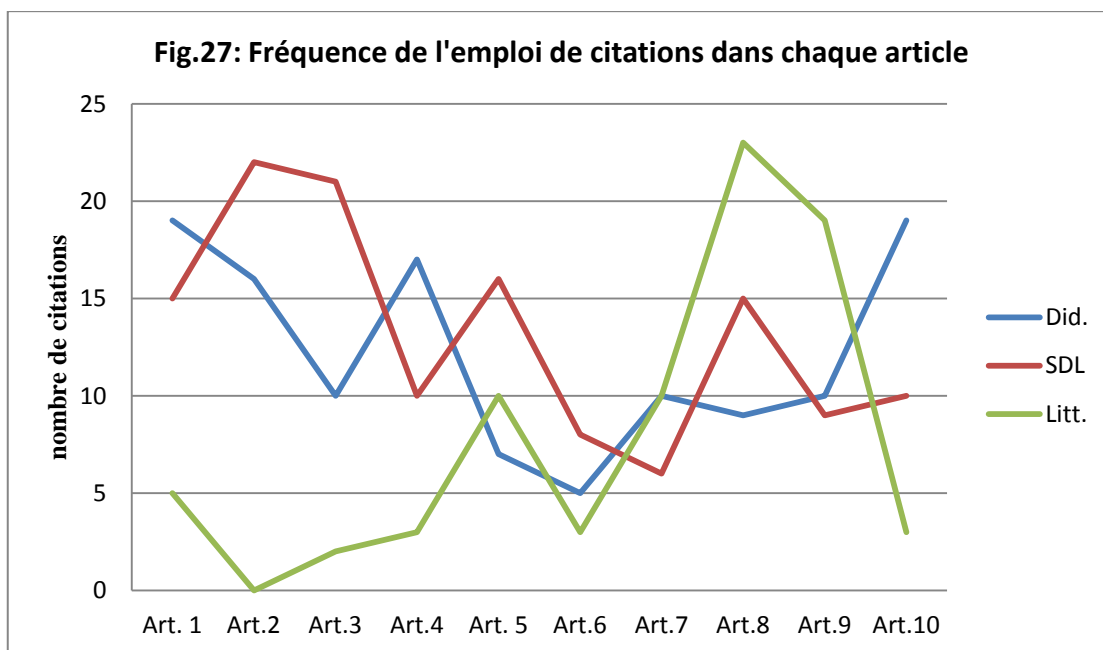
	Did.	S.D.L.	Litt.	Total
Nombre de citations	82	108	64	254
Nombre de passages reformulés	40	26	14	80
Total	122	134	78	334

Tableau 13 : Nombre des passages insérés

Après un repérage de tous les passages insérés dans les différents articles, nous les avons classés sous deux catégories : les citations proprement dites, qui renvoient aux passages mis entre guillemets et non intégrés au corps du texte et les passages reformulés qui résultent d'une adaptation faite par l'auteur du texte.

À travers ces résultats nous constatons qu'une différenciation entre les disciplines apparaît, encore une autre fois, pour confirmer les résultats qui précèdent. L'emploi des citations intervient ici pour contribuer à envisager des identités disciplinaires différentes dans un même genre discursif. Nous remarquons que les chercheurs en S.D.L. emploient plus de citations (134 citations dans 10 articles) que ceux en Did. (122 citations dans 10 articles) et ce sont les chercheurs en Litt. qui en emploient le moins (78 citations dans 10 articles).

D'ailleurs, il est à souligner que le nombre de citations employées dans chaque article varie au sein de la même discipline. Ceci est surtout remarquable en Litt., où ils existent des articles qui ne contiennent aucune citation ou un nombre limité (deux citations) alors que d'autres contiennent 23 citations comme le suggère la distribution en fréquence du nombre de citations représenté ci-dessous (Art. Pour dire article):



Nous constatons, alors, que les citations occupent une place considérable en Did. et en S.D.L. Par contre, elles sont plus ou moins marginalisées en Litt. : six articles contiennent entre zéro et cinq citations tandis que dans les deux autres disciplines, le minimum est de cinq citations par article.

L'interprétation de ces résultats peut être expliquée par la tendance en Litt. à passer directement à l'étude empirique consistant à entamer l'analyse du corpus étudié et en tirer des exemples, c'est la raison pour laquelle l'exemplification est plus remarquable dans ces articles que la citation. Les exemples suivants le montrent très bien :

- c) Cette parodie est à rattacher à l'ignorance en matière de culture des représentants du pouvoir et le narrateur en dit autant: - *Nous avons des fous d'une espèce particulière, jugea Seyf, qui visiblement avait compris, lui. - Une espèce en voie de disparition, dis-je, fatigué par une nuit irréaliste. Quand je raconterai cette histoire à Mourad, il n'en reviendra pas. D'ailleurs personne ne croira que quelqu'un puisse se faire abattre pour avoir lu Homère*, dit le narrateur (*Le Chien d'Ulysse* : 155). **(03 Litt.)**
- d) C'est la vision de la femme assise en face de lui qui le replonge dans ce passé qui « n'est pas vraiment passé » et remonte progressivement à la surface, à mesure que le train avance : « *C'est comme si on avait ouvert des vannes pour laisser couler la boue, toute la fange d'un passé qui s'avère soudain très proche et encore sensible. Comme si en passant le doigt ou en palpant une cicatrice ancienne dont les bords s'étaient refermés, croyait-on, on sentait un léger suintement, qui se transforme peu à peu en une purulence qui finit par s'écouler de plus en plus abondamment, sans qu'on puisse l'arrêter* ». (p. 43) **(05 Litt.)**
- e) Nedjma rappelle Salammbô par un rapport intertextuel contenu sous la forme de la citation à différents endroits. Salammbô est invoquée d'abord par Rachid : « ... *et moi, le vieil orphelin, je devais revivre pour une Salammbô de ma lignée, obscur martyrologue ; il me fallait tenter toujours la même partie trop de fois perdue, afin d'assumer la fin du désastre, de perdre ma Salammbô, et d'abandonner à mon tour la partie, certain d'avoir vidé la coupe d'amertume pour le soulagement de l'inconnu qui me supplantera...*» (*Nedjma*, p. 176) **(08 Litt.)**

En revanche, les articles en Did. et en S.D.L. préfèrent passer par toute une phase théorique dans laquelle les auteurs cernent le cadre scientifique théorique de leur recherche; et justifient leur choix de la problématique pour passer par la suite à l'analyse des corpus. Une telle méthodologie nécessite un taux assez élevé de citations discutant la thématique abordée pour se permettre de faire partie d'une communauté scientifique, et se classer parmi les chercheurs spécialistes dans le domaine. Voici quelques exemples qui illustrent cette tendance :

- a) Aussi, explorer les possibilités d'une saisie de l'interculturel, notion qui annonce «*une conception des relations entre cultures*», nous amène-t-il à nous réinterroger, entre autres, sur deux notions-clés qui sous-tendent l'interculturel : la culture et l'identité. **(01 Did.)**
- b) De même qu'il convient de noter dans le sens de Ph. Riley (2003) que tout sujet locuteur « pratique en général une répartition fonctionnelle, imposée par la société [...] et sous l'effet des situations de communication auxquelles il participe » **(02 Did.)**
- c) Pierre Bourdieu (1982 :141) décrit ainsi cette situation : «Le pouvoir sur le groupe, qu'il s'agit de porter à l'existence en tant que groupe est inséparablement un pouvoir de faire le groupe en lui imposant des principes de vision et de division communs, donc une vision unique de son identité et une vision identique de son unité» **(01 SDL)**
- d) Comme le décrit le sociologue G. Granguillaume, le contexte algérien se définit par rapport au triangle linguistique qui est l'arabe classique, le français et les deux langues maternelles (l'arabe dialectal et le berbère) : « La situation linguistique actuelle est ainsi triangulaire, la langue maternelle – arabe ou berbère occupe le champ de la vie familiale et sociale. Dans la vie scolaire, elle demeure la langue de relation entre élèves et enseignants, sauf dans l'acte d'enseigner, qui doit être fait en arabe (classique) ou en français selon le cas.» (Granguillaume, 1979 : 4). **(03 SDL)**

Nous clôturons cette section par le constat suivant : la différence entre les disciplines au sein d'un même genre en matière de citation est due à la nature de l'étude présentée dans l'article ; les études en Did. et en S.D.L. ont recours d'avantage à la citation, où l'auteur se montre comme théoricien et descripteur d'une théorie tandis que les études littéraires recourent davantage à l'exemplification, en vue de présenter une analyse et une interprétation de l'œuvre littéraire.

5.2. Citer fidèlement ou reformuler : Comparaison interdisciplinaire

Par rapport aux résultats présentés dans le tableau précédent, nous constatons que dans les trois disciplines, les auteurs des articles préfèrent les citations fidèles aux reformulations. Ces dernières présentent des taux moins élevés que les citations (33% en Did. 19.4% en S.D.L. et 18% en Litt.). Les auteurs ont beaucoup plus une tendance à citer fidèlement les propos d'autrui. Ces propos sont facilement repérables dans le corpus grâce à la présence des segments phrastiques qui introduisent les citations, et identifient les énonciateurs, mais aussi grâce à des signes de ponctuations particuliers comme les guillemets. Par ce type d'insertion - le discours direct-, le locuteur cherche à légaliser son discours et l'authentifier. Il se montre comme étant partager ses pensées avec d'autres chercheurs dans le domaine, afin d'être accepté en tant que membre de cette communauté. Il juge les paroles d'autrui citées dans son discours comme garanties, et considère par conséquent son énonciateur comme une source intellectuelle qualifiée dans le domaine, ce qui lui permet de donner plus de crédibilité à son discours.

Dans d'autres cas, le locuteur cite des passages d'autrui mais il marque sa position par rapport au point de vue exprimé dans la citation, en employant des verbes introductifs exprimant son statut. Nous disons, ainsi que dans le discours direct le locuteur s'exprime dans la transparence, tandis qu'en employant le discours indirect c'est l'ambiguïté qui domine la situation d'énonciation (nous y reviendrons plus tard).

Dans cette section notre objectif est de vérifier quel est le type de citation qui domine dans chaque discipline et quelle est sa valeur. Nous pouvons dire alors que la comparaison rapproche la Did. et la Litt. et éloigne les S.D.L.. Ces dernières emploient davantage la reformulation par rapport aux autres disciplines. La reformulation consiste à isoler un fragment de l'énoncé source pour en proposer une explication ou une clarification. Le scripteur ne distingue pas les propos d'autrui des siens, il n'emploie ni les guillemets ni l'italique, mais il signale dans son texte ou en notes de bas de page qu'il s'agit de paroles d'une autre source, mais adaptées par lui-même en citant la référence, en voici quelques exemples :

- a) La mondialisation doit être remodelée et repensée de manière consciente et lucide en dehors de tout déterminisme culturel (1Rapport mondial sur le développement humain 2004, *La liberté culturelle dans un monde diversifié*, [Mondialisation et choix culturel], Ed. Economica, Paris, 2004, p4) (**Did. 01**)

CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale

- b) Nous avons retrouvé sur notre corpus aussi bien des alternances qui servent l'apprentissage que des alternances qui servent la communication. Pour reprendre la métaphore nautique utilisée par V. Castellotti (1997 : 406) (**Did. 04**)
- e) [...]sont accentuées par le harcèlement du à la raison numérique qui s'impose de plus en plus à la conscience des chercheurs appartenant aux sociétés apprenantes (13. Cf. Rapport mondial de l'Unesco, *Vers les sociétés du savoir*, Editions Unesco 2005, p.57-68.) (**SDL 02**)
- d) Ainsi pour Robert Galisson ces CCP représentent une « valeur ajoutée » à la signification d'un mot qui sert de marque d'appartenance et d'identification culturelles, incluant l'interlocuteur, s'il comprend, dans le groupe social du locuteur, l'en excluant s'il ne comprend pas. (**SDL 08**)
- e) En effet, pour Michelet, écrire l'Histoire c'est faire appel non à la raison, ni à la chronologie mais surtout à l'imagination qui, par ce biais, va donner des représentations historiques de la France (**Litt. 01**)
- f) ce choix stylistique ne va pas sans l'effet produit, qui est de centrer la scène autour du personnage femme Nedjma, de condenser le sens, qui s'octroie ainsi d'un coup atteignant une importante charge significative (Barbara Cassin, 1995, Partie 3). (**Litt.08**)

Pour ce qui est de citations fidèles, mot à mot, nous avons constaté que dans notre corpus les auteurs ont recours à deux méthodes. La première consiste à introduire la citation par un verbe introductif ou une expression de préparation, ceci se voit dans les trois spécialités et les exemples suivants illustrent bien nos propos :

- a) Pour Mireille Dottin-Orsini, la femme fatale est cette : « *Obsession majeure du siècle dernier, elle naît en mineur durant le romantisme puis s'épanouit vers la fin du siècle pour se résoudre ensuite à la locution toute faite et banalisée que nous utilisons actuellement* ». (1999 : 242) (**Litt. 08**)
- b) Pour Klein (1989 : 180-181), par exemple, « *l'incapacité d'un apprenant à pouvoir réduire la distance subjective contribue à ralentir considérablement sa progression* » (Moore, 2006: 186). (**SDL. 10**)
- c) Dans ses écrits, B. Rui (2000) attire l'attention sur l'ambiguïté constatée autour de la 'stratégie de lecture' car peu d'études définissent avec précision les caractères (conscient/ inconscient, contrôlé/ automatisé, observable/ non observable) de cette notion. A son tour cette auteure propose une distinction entre 'processus' et 'stratégie' : « *si tous deux interviennent pendant l'exécution d'un projet, la stratégie serait une opération contrôlée par le sujet alors que le processus relèverait de l'automatisé. Du fait de leur caractère contrôlé, les stratégies seraient donc susceptibles d'être conscientes donc verbalisables par le sujet et, de ce fait, observables par l'analyste.* » (**Did. 10**)

Dans le deuxième cas, les auteurs des articles intègrent l'énoncé d'autrui dans celui du scripteur sans employer un élément introductif, mais en gardant les guillemets et l'italique, et ce n'est qu'à travers les notes en fin d'article que nous pouvons vérifier la référence. Les exemples suivants le montrent bien :

- a) Vu que les cultures éducatives sont «*des phénomènes de société au même titre que d'autres phénomènes*» sociaux (Cortier, 2005 : 477) (**Did.08**)

- b) Cette perception de l'espace-temps sociétal est fondamentale : « l'être humain naît dans un espace et un temps qui façonnent la conscience qu'il acquiert de son environnement. L'information est le matériau principal qu'il utilise pour percevoir et comprendre cet environnement. La langue et la culture lui servent à filtrer ces informations, et les outils de communication, à traiter celles-ci ». (SDL. 02)
- c) Dans le même ordre d'idée, nous nous souviendrons que « la mythologie grecque tout entière est une forme d'évocation des morts et les "héros" ne sont autres que des défunts, anciens ou récents, ayant échappé à l'anonymat qui engloutit peu à peu les gens du commun » (Chuvin, 1992 : 24). (Litt.07)

5.3. Quelle place pour la citation positionnée dans l'article de recherche ?

En insérant des citations dans son article, le chercheur joue le rôle d'un rapporteur qu'Authier-Revuz qualifie comme non objectif¹. Le locuteur est subjectif car il *décontextualise* l'énoncé pour le *recontextualiser* en fonction de ses idées en lui attribuant, ainsi, un nouveau sens, car le sens d'un énoncé est en étroite dépendance avec son contexte situationnel. L'objectivité réclamée souvent dans les recherches scientifiques n'est alors qu'une « illusion »² pour emprunter le terme à Authier-Revuz qui explique ce phénomène énonciatif de la façon suivante : le rapporteur (l'auteur de l'article) en reproduisant la citation, sur un mode objectif, semble s'effacer, mais, en revanche, c'est lui qui, sur un mode subjectif et partiel, met en place, d'une manière descriptive, le contexte situationnel dans lequel la phrase citée a été énoncée et a pris sens.³ Voici quelques exemples illustratifs :

- d) A ce sujet, **Bennoît Desland** (1998), observateur de cet état de fait, note ; **Jacques Demorgon** parle de cette compréhension et de cet accord des cultures ; En ce sens, nous retenons à l'instar de **L.-J. Calvet** (1996) que ; Dans ce contexte, **Yasmina Cherrad-Bencheffa** note qu'... (Did.)
- e) **Jean Laponce** (1984 : 45) s'interrogeant sur le processus d'acquisition de la langue seconde ; Ainsi, comme le souligne **André Marcel d'Ans** ; Comme le décrit le sociologue **G. Granguillaume**, le contexte algérien se définit par rapport au triangle linguistique (SDL)
- f) comme le dit **Paul Ricoeur** ; Comme l'explique **Trinh T. Minh-ha** dans son livre *Woman, Native, Other* ; **Dominique Ranaivoson** note que (Litt.)

Ce que nous visons ici, c'est la mise en œuvre de la citation par l'auteur de l'article qui sélectionne bien le moment propice pour l'intégrer dans son texte, une insertion qui renvoie au choix subjectif du chercheur quelle que soit la discipline en question. Dans cette section, ce sont seulement les citations positionnées que nous étudions, puisque ce sont elles qui nous permettent d'aborder la prise de positions par nos chercheurs.

¹ Authier-Revuz Jacqueline, *Op.cit.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale

Par citation positionnée nous entendons, à la suite de Magda Florez, : « *la prise de position explicite et marquée linguistiquement de l’auteur face aux propos d’autrui, mais aussi par rapport au cadre théorique, aux références, ou même face à d’autres auteurs.* »¹ Le point de vue de l’auteur est explicite dans ce cas, il marque son inscription dans le champ de la recherche. Il fait ainsi, appel à des citations pour donner plus de crédibilité à son discours, et pour bien positionner son point de vue.

Nous avons sélectionné les citations visées par l’analyse, en nous appuyant sur la distinction entre deux formes de citations : *intégrée* et *non-intégrée* faite par Thompson (2005). Nous commençons par ces exemples pour mieux illustrer notre travail :

- a) En ce sens, nous retenons à l’instar de L-J. Calvet (1996) que « *la multiplicité des langues (...) est un lot commun, même si elle se manifeste différemment selon les cas* » (Did.02) [**citation intégrée**]
- b) On peut ainsi rappeler avec Marco Martiniello (1995 : 18) que « l’ethnicité et l’appartenance ethnique sont avant tout des constructions sociales, en ce sens qu’elles ne sont pas en tout cas à un niveau microsociologique mais relèvent plutôt de positionnements sociaux et de sentiments d’appartenance ou non à tel ou à tel groupe ». (SDL. 01) [**citation intégrée**]
- c) Cette langue qui « *a su résister, dans l’antiquité, aux conquêtes phéniciennes et romaine* » (Haddadou, Mohand-Akli, 2003) s’est trouvée incapable de gagner le terrain devant la langue arabe (classique et dialectal). (SDL. 03) [**citation non intégrée**]
- d) Notre démarche méthodologique est basée sur une approche “microsociolinguistique” (Blanchet, 2000) inscrite dans une perspective exploratoire pour étudier le bilinguisme en milieu familial, souvent observé de l’extérieur (Deprez, 2000 : 60). (SDL. 05) [**citation non intégrée**]

Les deux premières citations (a, b) sont intégrées dans la syntaxe de la phrase, et les propos sont attribués à un auteur particulier, alors que dans les deux dernières (c, d) l’auteur est en retrait de la phrase par des parenthèses ou des crochets.

Le schéma suivant résume cette distinction de Thompson adapté par Florez²:

¹ FLOREZ Magda, « La citation positionnée dans l’écrit scientifique », », in Grossmann Francis et TUTIN Agnès (Dir.), *L’écrit scientifique : du lexique au discours*, PUR, France, 2013, pp.67-84

² *Op.Cit.*

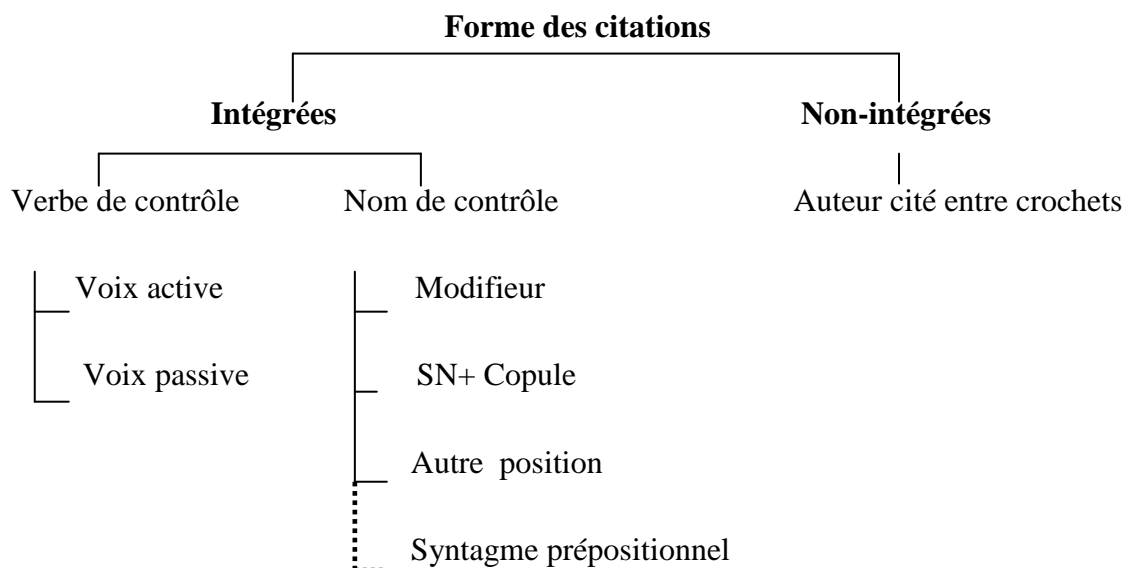


Fig.28 : Classification des citations selon Thompson

D'après ce schéma, les « citations intégrées » se voient dans le texte à l'aide de verbes de contrôles qui peuvent être à la voix active ou passive, comme elles pourraient être détectées à l'aide de noms dits de contrôles. Voici quelques exemples illustrant mieux le schéma de Thompson :

- a) Jacques Demorgon parle de cette compréhension et de cet accord des cultures : «Entre partenaires de culture différente, l'accord serait sans doute plus facile à produire si nous étions à même de comprendre ce qui fait que l'autre et moi agissons différemment. Or si les stratégies de l'autre et les miennes diffèrent c'est pour des raisons qui mêlent la nouveauté des situations actuelles et l'ancienneté de nos cultures acquises.» (Did.01) [**voix active**]
- b) Comme il est montré par D. Lehmann et S. Moirand (1980 : 153) « Nul ne sait cependant ce que deviendront les stratégies de lecture des étudiants, une fois le cours terminé et l'autonomie enfin acquise, face à des discours ayant trait à leurs recherches ou à leur goûts personnels.» (Did.10) [**voix passive**]
- c) A la suite de Laraoui, nous dirons que dans l'ensemble du Maghreb, le français est « devenu moins qu'une langue officielle, mais bien plus qu'une langue étrangère ». (SDL.07) [**verbe de contrôle**]
- d) De notre part, nous nous référons à la définition de Legendre (2005 : 262) qui considère cette activité complexe comme « une opération dont les composantes principales sont le lecteur, le texte et le contexte, et dans lequel le lecteur crée du sens en interprétant le texte à partir de ses connaissances, de ses opinions, de ses sentiments, de sa personnalité et de son intuition de lecture.» (Did.10) [**verbe de contrôle**]
- e) Inscrit également dans une perspective fonctionnelle, le modèle de Bernard Zongo (1996) concernant l'analyse des stratégies langagières dans le choix et l'alternance linguistiques permet de décrire comment sont structurées les stratégies langagières dans une situation bilingue voire dans un milieu d'hétérogénéité culturelle, « c'est un modèle à six composantes et construit à partir des travaux sur les facteurs et/ou fonctions des choix et de l'alternance linguistiques » (*ibid.* 343). (SDL. 05) [**modifieur du nom**]

CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale

- f) Les analyses de Louis-Jean Calvet (1993 : 442) sur la constitution des microgroupes urbains dits marginaux (car précisément exclus - et/ou s'excluant eux-mêmes - du système social) apportent ici une précieuse illustration à notre propos : «Lorsqu'un groupe est socialement exclu, lorsqu'il se trouve marginalisé ou rejeté, il a parfois une sorte de sursaut d'orgueil et marque lui-même les frontières qui le séparent des autres en glorifiant sa spécificité, comme s'il n'était pas vraiment rejeté mais se mettait volontairement à part. On assiste alors à des phénomènes d'auto exclusion se traduisant le plus souvent par la glorification de certaines caractéristiques du groupe». (SDL 01) [modifieur du nom]
- g) Parmi ces recherches, citons celles de Mireille Djaider et de Naget Khadda qui affirme que « c'est avec Nedjma que la femme dans son altérité dangereuse et fascinante, va occuper le devant de la scène.» (Litt.08) [autre position]

Par rapport au nombre total de citations employées dans les trois disciplines en question, le nombre de citations positionnées est équivalent à celui des citations non intégrées et le pourcentage oscille entre 44% en Did., 51% en Litt. et 52% comme le taux le plus élevé en S.D.L. Le tableau suivant récapitule les pourcentages de citations positionnées dans chaque discipline :

	Did.	S.D.L.	Litt.	Total
Nombre de citations	82	108	64	254
Pourcentage de citations positionnées	44%	52%	51%	49%

Tableau 14 : Taux de citations positionnées

Quant à la forme syntaxique des citations employées, les trois disciplines présentent, uniquement, deux formes parmi les trois formes correspondant aux schémas syntactico-sémantiques de la citation positionnée proposées par Florez¹. La première forme correspond à la citation à *sujet auteur*, dont l'auteur prend en charge les propos en employant un pronom personnel qui lui reflète. Le schéma suivant résume cette forme :

¹ FLOREZ Magda, *Op.cit.*

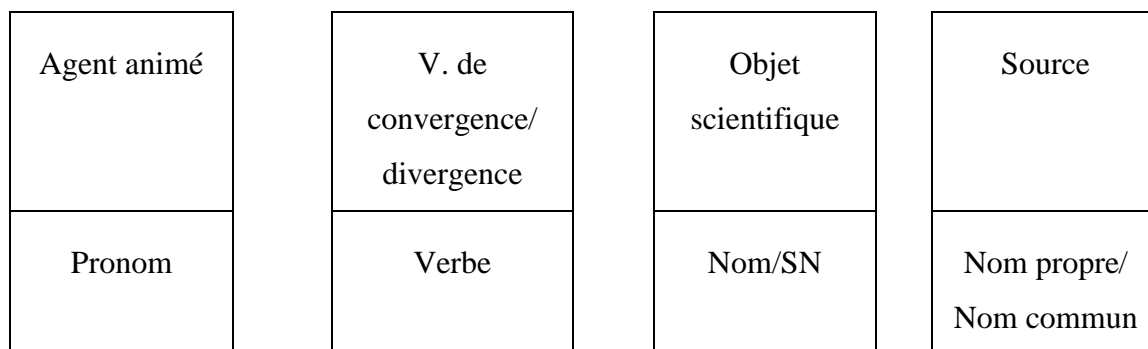


Fig.29 : Schéma de citation à sujet auteur

En voici un exemple :

nous (**Pronom : Agent**) nous référons (**verbe de positionnement**) à la définition de l'autobiographie (**SN : Objet scientifique**) proposée par Philippe Lejeune (**Nom propre : Source**), à savoir que le « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité » (**Litt. 05**)

Dans notre corpus les éléments constituant ce même schéma peuvent être organisés autrement, en gardant toujours la trace de l'auteur en tant que gérant des citations insérées. Dans cette forme, la source précède l'objet scientifique, voici quelques exemples illustratifs :

- a) Nous (**Pronom : Agent**) convenons (**Verbe de positionnement**) avec K. Taleb-Ibrahimi (**Nom propre : Source**) (1996) que « chaque locuteur, en tant qu'individu membre d'une famille, d'un groupe d'amis, d'un corps professionnel, fait donc part de plusieurs réseaux d'échanges interactifs qui le relie à d'autres locuteurs eux-mêmes structurés dans leurs propres réseaux » (**Objet scientifique**) (**Did. 02**)
- b) On (**Pronom : Agent**) peut ainsi rappeler (**Verbe de positionnement**) avec Marco Martiniello (**nom propre : Source**) (1995 : 18) que « l'ethnicité et l'appartenance ethnique sont avant tout des constructions sociales, en ce sens qu'elles ne sont pas en tout cas à un niveau microsociologique mais relèvent plutôt de positionnements sociaux et de sentiments d'appartenance ou non à tel ou à tel groupe ». (**Objet scientifique**) (**S.D.L. 01**)

La deuxième forme, présente aussi dans notre corpus, concerne *la citation à objet thématisé* dont c'est l'objet scientifique qui est mis en valeur. Le schéma suivant résume cette forme, il est suivi d'un exemple illustratif:

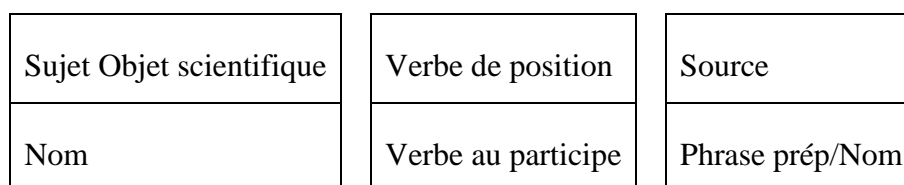


Fig.30 : Schéma de citation à objet thématisé

Cette vision (**Nom : Objet scientifique**) est aussi partagée (**Verbe de positionnement**) par Claude Lévi-Strauss (**Nom : source**) qui conçoit Le mythe littéraire comme étant « ... constitué

CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale

par ce récit, que l'auteur traite et modifie avec une grande liberté, et par les significations nouvelles qui y sont alors ajoutées.» (Cl. Lévi-Strauss, 1974 : 249) (Litt. 08)

La troisième forme, dont Magda Florez a étudié, est la citation à source thématifiée qui met l'accent cette fois-ci sur la source de l'information. Cette forme est totalement absente de notre corpus. Le schéma suivant explique cette forme :

Adoption de position	Objet scientifique	Source	Agent	Verbe de position
Adv/Partic. Pas.ou prés.	Nom/SN	Nom propre/ Nom commun	Pronom	Verbe

Fig.31 : Schéma de citation à source thématifiée

À propos du choix des formes syntaxico-sémantiques, nous disons que le recours au schéma: sujet auteur, montre la volonté des auteurs présents dans le corpus à montrer leur maîtrise du discours ainsi que leur gestion des propos d'autrui. En revanche, le recours au schéma : objet thématifié, manifeste la prudence des auteurs à bien sélectionner les citations, dont le contenu informationnel ou l'objet servira bien leurs analyses, et va dans le même sens que la logique du texte.

La troisième forme qui est absente, telle quelle, de notre corpus a pour finalité de mettre en valeur l'auteur source de l'information pour donner un appui à son travail. S'appuyer sur les propos d'un spécialiste et entamer son analyse avec sa déclaration, a pour finalité de rendre le travail plus légitime et justifier d'avance les résultats, ainsi que la façon avec laquelle on a abordé le sujet.

Cependant, la citation à source thématifiée est présente dans notre corpus sous une autre forme qui commence par « d'après », « pour » ou « selon », et dont l'agent n'apparaît pas, mais il partage les propos avec la source. Nous résumons cette forme dans le schéma suivant suivi des exemples illustrant nos propos :

Adoption de position	Source	Objet scientifique
Prép/ locution prép	Nom propre/ Nom commun	Nom/ SN

Fig.32 : Deuxième schéma proposé de la citation à source thématisée

- a) Selon (**préposition**) Hamers et Blanc (1983) (**source**) : « L’alternance de codes (code-switching) est une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux ; cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l’intérieur d’une même interaction verbale » (**objet scientifique**) (**Did. 04**)
- b) Selon (**préposition**) F. Laroussi (**source**) : « Il est difficile de faire un compte rendu exhaustif des courants idéologiques qui ont influencé les politiques linguistiques au Maghreb. Néanmoins toute réflexion, dans ce domaine, ne peut passer sous silence les deux courants dominants, le nationalisme arabe et l’islamisme, avec dans chaque cas des subdivisions correspondant à des tendances différentes, voire antagoniques.» (**objet scientifique**) (Laroussi, 2003 : 139) (**S.D.L.03**)
- c) selon (**préposition**) Pierre Lerat (**source**) (1983), intermédiaire entre le nom propre et le nom commun est expliquée par la périphrase (pour Mahomet) (**objet scientifique**). (**Litt. 09**)
- d) d’après (**locution prépositionnelle**) Deroy (**source**): « [...] Il y a quatre façons d’adapter la prononciation d’un mot étranger : négliger les phonèmes inconnus ou imprononçables, leur substituer des phonèmes usuels, introduire des phonèmes nouveaux pour donner au mot un air familier, déplacer le ton conformément aux règles de la langue emprunteuse » (**objet scientifique**) (Deroy, 1956 : 224). (**S.D.L. 03**)
- e) Pour (**préposition**) Michelet (**source**), écrire l’Histoire c’est faire appel non à la raison, ni à la chronologie mais surtout à l’imagination qui, par ce biais, va donner des représentations historiques de la France. (**objet scientifique**) (**Litt.01**)

Enfin, pour clôturer cette partie dans laquelle nous avons abordé l’emploi des citations sur le plan formel et syntaxique, nous disons que l’étude de citations nous a permis de tirer quelques remarques sur l’insertion des discours d’autrui dans l’article de recherche dans trois spécialités différentes.

Premièrement, l’auteur de l’article de recherche donne assez d’importance aux citations en tant que moyen valable pour légitimer ses idées, et défendre son appartenance à une discipline : le rayonnement d’un auteur renommé.

Deuxièmement, la fidélité citationnelle se voit présente à différents degrés selon la discipline. Si certains auteurs ont tendance à citer fidèlement, d’autres ont recours de temps en temps à des reformulations linguistiques.

CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale

Troisièmement, sur le plan syntaxique, le choix des schémas syntaxico-sémantiques s'explique par la valeur attribuée par l'auteur à l'objet scientifique ou à la source du contenu informationnel ou plutôt à lui-même en tant qu'énonciateur, et par conséquent en tant que responsable du contenu déclaré en adoptant les propos d'autrui.

Quatrièmement, la prise en charge énonciative se voit également à travers l'emploi de certaines expressions telles que « *comme l'affirme X...* », « *en ce sens X déclare....* », « *dans ce contexte, X note...* » « *à ce sujet, x dit...* », « *dans cette perspective, X déclare...* », « *dans cet ordre X ...* », « *à ce titre X ...* », « *c'est à juste titre que X...* », « *à la suite de X, nous dirons que...* », « *dans le même ordre d'idées de X, nous ...* », etc. Voici quelques exemples en vu d'illustration :

- a) comme l'affirme McLuhan : « Il est certain que la découverte de l'électro-magnétique a recréé la simultanéité de « champ » de tout ce qui concerne l'homme, de telle façon que la grande famille humaine vit désormais comme un immense « village global ». L'espace où nous vivons s'est rétréci : il est unique et résonne du son des tam-tams, de la tribu. » (**Did.01**)
- b) comme le souligne André Marcel d'Ans (1994 : 76) : « Le temps n'est pas loin où la disparition des langues ne choquait pas : (...). Les langues et les cultures s'influençaient, se superposaient, se faisaient disparaître, sans que nul ne songeât à s'en formaliser. » (**S.D.L. 01**)
- c) Comme l'explique Trinh T. Minh-ha dans son livre *Woman, Native, Other* : « L'analyse historique n'est rien d'autre qu'une reconstruction, une redistribution d'un prétendu ordre des choses, une interprétation ou même une transformation de documents monumentalisés. La réécriture de l'histoire devient alors une tâche sans fin, à laquelle les chercheurs féministes se sont attelés avec énergie. » (**Litt. 01**)
- d) A ce titre, « nul doute que les contradictions liées à la mondialisation des industries culturelles et de la communication seront un accélérateur de prise de conscience ». (**S.D.L. 02**)
- e) C'est à juste titre que Martinet (1970 : 167) souligne : « on comprend qu'une langue étrangère qui est apprise et pratiquée par les classes les plus influentes d'une nation puisse cesser d'être une langue étrangère et devenir une langue commune. » (**S.D.L.04**)
- f) Dans le même ordre d'idée, nous nous souviendrons que « la mythologie grecque tout entière est une forme d'évocation des morts et les "héros" ne sont autres que des défunts, anciens ou récents, ayant échappé à l'anonymat qui engloutit peu à peu les gens du commun » (Chuvin, 1992 : 24). (**Litt.07**)
- g) En ce sens, nous retenons à l'instar de L-J. Calvet (1996) que « *la multiplicité des langues (...) est un lot commun, même si elle se manifeste différemment selon les cas* » (**Did. 02**)
- h) A la suite de Laraoui, nous dirons que dans l'ensemble du Maghreb, le français est « devenu moins qu'une langue officielle, mais bien plus qu'une langue étrangère ». (**S.D.L.07**)

Enfin, nous disons que l'insertion des citations dans les articles de recherche, fait appel à un vocabulaire verbal très riche et très significatif appartenant à différents registres. Tantôt, il renvoie à un comportement lié à l'écrit en employant des verbes comme (noter, souligner, écrire) :

CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale

- a) Dans ce contexte, Yasmina Cherrad-Bencheфра **note** qu' « A l'école, il [l'apprenant] valorise son savoir (...) ; la vie courante lui ordonne de s'approprier les habitudes sociolinguistiques et culturelles qui lui sont propres et qui sont pour le français déterminées par cette norme endogène qu'est le FPA » (Did.02)
- b) A ce sujet, L. Gajo (2000) **souligne**: « Aussi bien L1 que L2 deviennent à un moment où à un autre, cible et moyen d'apprentissage. Mieux encore, c'est le bilinguisme lui-même qui doit devenir cible et moyen d'apprentissage, en tant que compétence et que répertoire manifeste tantôt en rapport à L1, tantôt en rapport à L2. Pour cela, le bilinguisme doit pouvoir s'exprimer en tant que tel, notamment à travers les alternances de codes ». (Did.02)
- c) le préfacier Mohamed Kacimi **écrit** : « pour saisir la satisfaction convulsive et tumultueuse de l'image de l'Arabe et de l'Islam dans l'imaginaire social français on disposait d'un témoin privilégié : la littérature. » (p. 12). (Litt. 09)

Tantôt il renvoie à un comportement lié à l'oral en employant des verbes comme (parler et dire) :

- a) Jacques Demorgon **parle** de cette compréhension et de cet accord des cultures : «Entre partenaires de culture différente, l'accord serait sans doute plus facile à produire si nous étions à même de comprendre ce qui fait que l'autre et moi agissons différemment. Or si les stratégies de l'autre et les miennes diffèrent c'est pour des raisons qui mêlent la nouveauté des situations actuelles et l'ancienneté de nos cultures acquises.» (Did.01)
- b) Ceci étant **dit**: « la didactique des langues ne peut ainsi se contenter de tracer la ligne entre langue maternelle et langue secondes ou étrangères pour réussir à rendre compte de l'originalité des contacts et transformer le capital d'expériences sociales, linguistiques et culturelles en atouts d'apprentissage » (Danièle Moore : 2006). (Did.02)

Tantôt, les citations viennent sous forme d'affirmations en étant accompagnées de verbes comme (affirmer, définir, rappeler, déclarer, expliquer, préciser, confirmer, etc.) :

- a) Philippe Blanchet (2007 : 347) qui **affirme**, par ailleurs, que : « le rôle du corpus est d'exemplifier un repérage interprétatif des traits saillants proposés comme significatifs d'une situation sociolinguistique particulière, d'une dynamique en hélice où la fréquentation du terrain éclaire le « corpus » qui à son tour aide à rendre lisible la complexité du terrain » (*ibid.* : 344). (S.D.L.05)
- b) « l'auteur du Coran », description **définie**, selon Pierre Lerat (1983), intermédiaire entre le nom propre et le nom commun est expliquée par la périphrase (pour Mahomet). (Litt. 09)
- c) Comme **l'explique** Trinh T. Minh-ha dans son livre *Woman, Native, Other* : « L'analyse historique n'est rien d'autre qu'une reconstruction, une redistribution d'un prétendu ordre des choses, une interprétation ou même une transformation de documents monumentalisés. La réécriture de l'histoire devient alors une tâche sans fin, à laquelle les chercheurs féministes se sont attelés avec énergie.» (Litt. 01)
- d) C'est le mythe qui produit l'Histoire et reconstitue la mémoire : « Aux époques de crise (...) les symboles reprennent une vie littéraire », **précise** Jean-Yves Tadié (*Le récit poétique* :163). (Litt. 03)
- e) Cette configuration spatiale permet l'authentification de la fiction telle que la **confirme** Henri Mitterand : « Le nom du lieu proclame l'authenticité de l'aventure par une sorte de reflet métonymique qui, court-circuit la suspicion du lecteur : puisque le lieu est vrai, tout ce qui lui est contigu, associé est vrai » (Litt. 04)

Tantôt elles viennent sous forme de conceptions et pensées partagées par l'auteur citant et l'auteur cité avec des verbes comme (concevoir, considérer, faire remarquer, proposer, etc.) :

- a) Ceci dit, la prise en compte de la pluralité linguistique, **se conçoit** en effet comme « un lot en commun » (L-J. Calvet : 1999). (Did. 02)
- b) Le sociologue E.Weber met en exergue cette différence en **considérant** que : « L'occidental a tendance à considérer l'espace comme un endroit où exercer sa liberté, son autonomie, voire son individualisme (...) alors que pour le maghrébin, la maison ou la rue sont avant tout un espace de rencontre. » (Did. 03)
- c) Dans ce contexte Robert Bouchard (2005 : 273) **fait remarquer** que: « L'intitulé FLS, un peu ambigu fait encore grincer des dents hors de France » (Did.04)
- d) A son tour cette auteure [B. Rui (2000)] **propose** une distinction entre 'processus' et 'stratégie' : « si tous deux interviennent pendant l'exécution d'un projet, la stratégie serait une opération contrôlée par le sujet alors que le processus relèverait de l'automatisé. Du fait de leur caractère contrôlé, les stratégies seraient donc susceptibles d'être conscientes donc verbalisables par le sujet et, de ce fait, observables par l'analyste.» (Did. 10)

5.4.Quelle fonction pour la citation dans l'article de recherche ?

« Certaines citations venaient bien à leur place, étayer une démonstration, d'autres jouaient le recours aux Autorités, citations derrière lesquelles on s'abritait pour avancer quelque chose d'un peu hardi, à la manière des hommes politiques qui font passer en présupposé le plus contestable de leurs arguments ; d'autres n'étaient que pure reconnaissance. Je cite un tel pour montrer de quel bord je suis, avec qui, contre qui. Bref il y avait là un jeu compliqué, normé par l'institution dans les plis de laquelle je me drapais en toute sécurité. »¹

En se citant, les auteurs se complètent et participent à une progression de la recherche scientifique, en construisant un savoir scientifique collectif à travers les commentaires faits sur les propos d'autrui. Ainsi plusieurs sont les fonctions que peut jouer la citation dans un article de recherche, et plusieurs sont les objectifs que l'auteur de l'article peut atteindre en insérant les paroles d'autrui dans des contextes variés et des étapes différentes de son article.

Notre travail consiste dans cette partie à classer toutes les citations extraites de notre corpus selon la fonction que leurs ont attribuées les auteurs des articles. Une classification qui nous permettra de caractériser les trois disciplines selon la logique

¹ ROBIN R. *cit.in* PIETTE Valérie et POLLET Marie-Christine, « Citations, reformulations du discours d'autrui : une clé pour enseigner l'écriture de la recherche ? » *in Spirale- revue de recherche en éducation*, N°29, 2002, pp.165-179.

adoptées par les auteurs-citant dans l'organisation de leurs discours par rapport à celui des auteurs cités et ainsi, le positionnement de leurs points de vue par rapport à celui des autres. Autrement dit, quel lien pouvons-nous trouver entre le texte et la citation ? Est-il significatif sur le plan de l'identité disciplinaire ?

Selon Antoine Compagnon, la citation contient cinq structures élémentaires¹ : un texte 1 « où l'énoncé apparaît pour la première fois et où il est pris », un texte 2 « où le même énoncé figure une seconde fois, en reprise », « l'énoncé lui-même », un auteur 1 « celui qui est cité » et un auteur 2 « celui qui cite ». Ce sont ces deux derniers éléments qui nous intéressent le plus car c'est en fonction de la relation entre *auteur-cité/auteur-citant* et la convergence ou la divergence entre eux que nous précisons le rôle joué par la citation dans les différents contextes.

Ainsi, par rapport à son positionnement dans le texte, une citation peut servir à introduire le sujet -elle est *introductive*-, ou à le clôturer -elle est *conclusive*-. Elle peut également servir à argumenter en citant une autorité scientifique, politique ou littéraire, elle a donc une *fonction d'autorité*. Aussi, le recours à la citation peut avoir une fonction de substitution ; l'auteur 2 intègre une citation de l'auteur 1, lorsqu'il juge que celui-ci exprime mieux l'idée développée, il substitue alors ses propos par ceux de l'auteur-cité en prenant en considération la décontextualisation du passage cité de son contexte originel et son intégration dans un nouveau contexte. Nous parlons, dans ce cas, d'une *fonction illustrative* ou *esthétique* de la citation.

Nous élaborons un schéma récapitulatif des trois fonctions des citations à analyser dans cette étape du travail, en nous référant à la distinction faite par Michèle Guigue-Durning² :

¹ COMPAGNON Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, 1979, p.56.

² GUIGUE-DURNING Michèle, « L'usage des citations dans les mémoires : vers une approche pragmatique du lien théorie-pratique » in *Recherche et formation*, N°12, Octobre 1992, pp.51-62

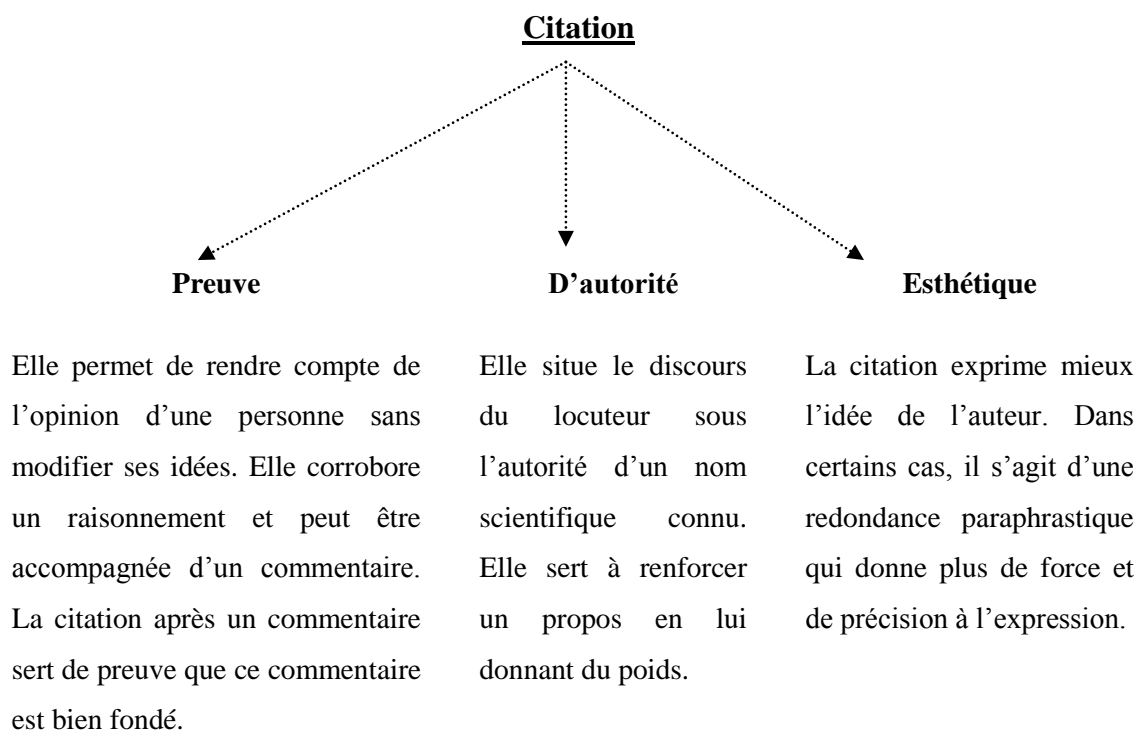
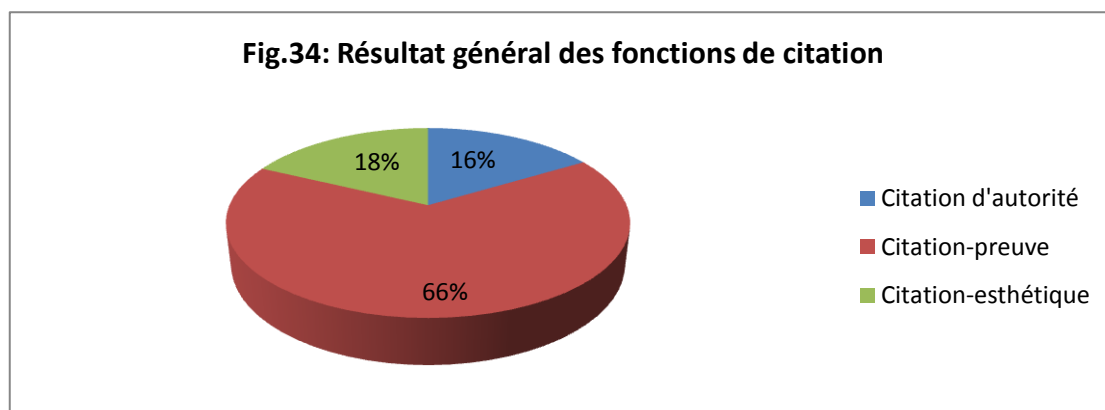


Fig.33 : Les fonctions de citation selon Michèle Guigue

Pour faire cette analyse comparative des rôles joués par les citations dans les trois disciplines en question, nous avons analysé un sous-corpus composé de 30 articles (soit 10 par discipline), et nous n'avons retenu que les citations fidèles et plus précisément celles accompagnées de leurs sources citées avant ou après.

Ainsi, nous avons repéré 201 citations auxquelles les auteurs ont attribué trois fonctions avec différentes valeurs. Le graphique suivant présente les résultats généraux de cette analyse :



Nous présentons maintenant en détail les résultats selon les disciplines :

En Did., nous avons étudié la fonction de 75 citations ; après avoir classé les citations selon leurs fonctions dans le texte, nous avons obtenu les pourcentages suivants :

- La citation d'autorité : 20% (soit 15 citations)
- La citation-preuve : 61.33% (soit 46 citations)
- La citation esthétique : 18.66% (soit 14 citations)

Pour ce qui est des S.D.L., 77 citations sont soumises à l'étude et voici les résultats :

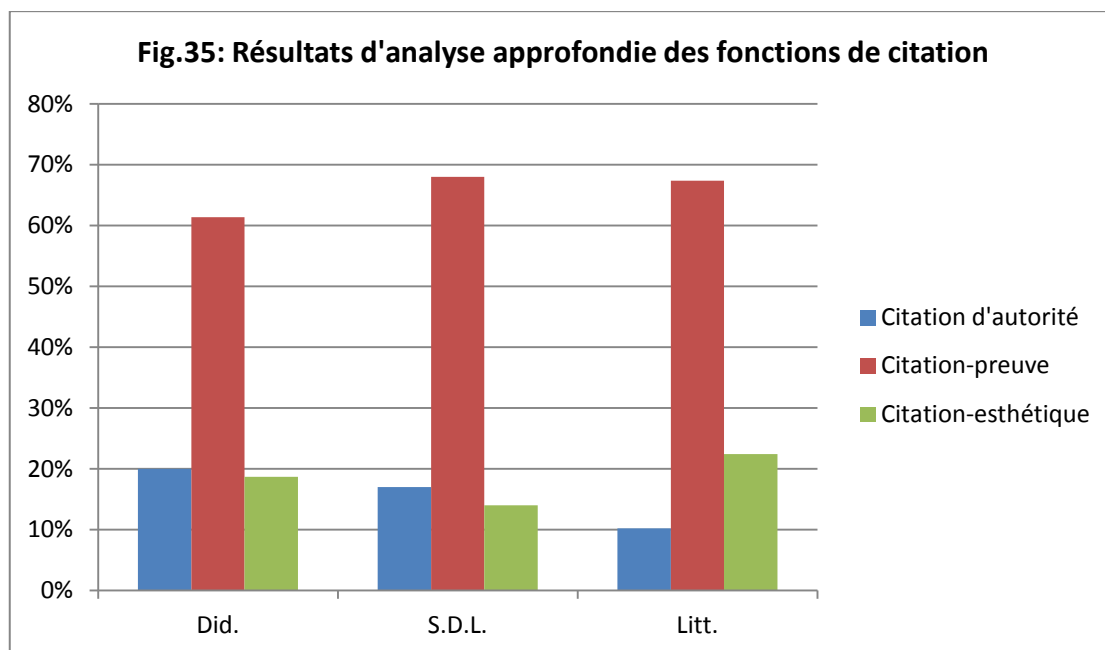
- La citation d'autorité : 17% (soit 13 citations)
- La citation-preuve : 69% (soit 53 citations)
- La citation-esthétique : 14% (soit 11 citations)

Dans la série de Litt., nous avons repéré 49 citations dont les fonctions et les pourcentages sont les suivants :

- La citation d'autorité : 10.20% (soit 05 citations)
- La citation-preuve : 67.34% (soit 33 citations)
- La citation-esthétique : 22.44% (soit 11 citations)

La différence du nombre de citations repérées dans chaque discipline est liée aux nombre de citations employées et l'attribution des fonctions est liée au contexte énonciatif dans lequel elle figure. Ainsi pour identifier la fonction de chaque citation nous avons analysé les passages appartenant aux textes citants et qui figurent avant et après la citation. L'articulation logique des différents paragraphes ainsi que l'enchaînement des idées tout au long des articles, nous ont permis aussi d'identifier ces fonctions.

Le graphique suivant récapitule ces résultats:



Comme le montre le graphique précédent, les trois fonctions de citation ne s'emploient pas avec la même valeur dans les articles de recherche. Nous remarquons que la citation-preuve domine, et ceci se justifie par la volonté des auteurs d'exprimer leurs idées dans une logique de démonstration en incérant de temps en temps quelques auteurs pour fonder leurs argumentations sur les propos de spécialistes partageant le même savoir qu'eux. La citation-preuve permet à l'auteur-chercheur de justifier ses déclarations et surtout son analyse. Les exemples suivants illustrent cette fonction :

- a) Le phénomène d'hybridation affecte aussi d'autres langues et/ou variétés linguistiques en présence, à savoir les variétés appartenant à la sphère berbérophone. Cela posé, l'arabe dialectal en tant que norme d'usage représente la langue première des locuteurs appartenant à la « sphère arabophone » par opposition à la langue de référence apprise à l'école. A ce sujet, Bennoît Desland (1998), observateur de cet état de fait, note :

« L'arabe parlé [...] constitue, à l'exclusion de toute autre forme d'arabe, la langue maternelle du sujet parlant arabophone. C'est la langue que parle spontanément tout arabophone, par elle s'exprime son affectif. Elle est diverse et soumise à variation selon la région, l'âge, le sexe et le milieu social du locuteur ». (Did. 02)

- b) Les questionnés en majorité (93%) disent qu'en Algérie, le français est la deuxième langue utilisée après l'arabe littéral (une langue seconde) parce qu'elle est la langue de travail dans des secteurs vitaux. Même si le français est une langue étrangère, il demeure proche de la société algérienne. [...]
C'est à juste titre que Martinet (1970 : 167) souligne : *« on comprend qu'une langue étrangère qui est apprise et pratiquée par les classes les plus influentes d'une nation puisse cesser d'être une langue étrangère et devenir une langue commune. »* (S.D.L. 04)
- c) Ce nouveau siècle s'est caractérisé aussi par un imaginaire qui puise très souvent dans les mythes bibliques et historiques pour mettre en scène des femmes dangereuses. Ces mythes deviennent ainsi artistiques, ce qui suppose, en adaptant la définition du mythe littéraire de Pierre Albouy, à la fois une matière léguée (le canevas apporté par la tradition) et une interprétation personnelle (ce que l'artiste apporte au mythe (P. Albouy, 1998 : 145). Cette

CHAPITRE III : Étude du corpus : présentation, méthodologie et analyse macrostructurale

vision est aussi partagée par Claude Lévi-Strauss qui conçoit Le mythe littéraire comme étant « ... constitué par ce récit, que l'auteur traite et modifie avec une grande liberté, et par les significations nouvelles qui y sont alors ajoutées. » (Cl. Lévi-Strauss, 1974 : 249) (**Litt. 08**)

Par rapport à la citation-preuve, la citation d'autorité est moins remarquable, néanmoins elle est souvent présente car les auteurs-chercheurs ne cessent de faire appel aux grandes autorités pour donner appui à leurs travaux. L'insertion de ce genre de citation a pour fonction de légitimer l'appartenance scientifique de l'auteur, en voici quelques exemples qui ont pour sources respectives : Mahatma Gandhi -guide spirituel de l'Inde et le grand défenseur de l'indépendance-, Claude Lévi-Strauss –anthropologue renommé et ethnologue français- et Gérard Genette – critique littéraire français- :

- d) *«je ne veux pas que ma maison soit entourée de murs de toutes parts et mes fenêtres barricadées. Je veux que les cultures de tous les pays puissent souffler aussi librement que possible à travers ma maison. Mais je refuse de me laisser emporter par aucune»,* affirmait **Mahatma Gandhi** dans sa lutte contre le risque hégémonique et culturel d'une culture impérialiste prétendument supérieure. (**Did.01**)
- e) Dans la perspective anthropologique, **Claude Lévi-Strauss** (1983 : 332) donne ainsi la définition suivante : *«L'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle (...). Son existence est purement théorique».* (**S.D.L. 01**)
- f) **Genette** reconnaît l'existence de : *« Quelque chose comme une spatialité active et non passive, signifiante et non signifiée, propre à la littérature, spécifique à la littérature, une spatialité représentative et non représentée.»*(**Litt.04**)

Les frontières entre une citation-preuve et une citation d'autorité ne sont pas aussi faciles à limiter, parce que une citation-preuve peut être également associée à une dimension d'autorité. Autrement dit, les passages cités confirment que l'auteur de l'article n'est pas le seul à penser ce qu'il vient d'avancer et il mobilise un auteur déjà publié.

Quant à l'emploi de la citation-esthétique, les résultats montrent qu'il est modeste dans les recherches scientifiques vu que l'objectif d'un article de recherche est beaucoup plus la démonstration, l'analyse et la transmission du savoir que l'aspect stylistique et rhétorique. Cependant, le chercheur vise toujours la perfection et, la substitution de ses propos par d'autres exprimant mieux son idée, peut être un moyen pour y accéder. Voici quelques exemples illustratifs :

- g) Ces échanges donnent, par ailleurs, naissance à un monde composé d'une multitude de micro-univers de rencontre où tous les individus peuvent se retrouver dans une zone commune d'intérêts majeurs, le *no man's land* des droits fondamentaux de l'homme dans la liberté culturelle si bien que *«les politiques qui réglementent l'avancée de la mondialisation économique doivent promouvoir, plutôt qu'étouffer les libertés culturelles.»* (**Did.01**)

- h) Depuis la conquête phénicienne, les langues en passage n'ont pas cessé d'influencer la langue berbère, première langue parlée par les populations vivant sur ce territoire. Cette langue qui « *a su résister, dans l'antiquité, aux conquêtes phéniciennes et romaine* » (Haddadou, Mohand-Akli, 2003) s'est trouvée incapable de gagner le terrain devant la langue arabe (classique et dialectal). **(S.DL. 03)**

- i) C'est à partir de la fin des années 1840 que les voyageurs français, des écrivains, des peintres, des enseignants, des historiens, des chroniqueurs, rassurés par la situation politique et convaincus de l'implantation certaine de la politique coloniale, se décident à partir à la découverte de la « Régence », de « l'Orient barbaresque », bref de l'Algérie : « *Le pays occupé, conquis, pacifié, attire la curiosité métropolitaine ; et l'on trouve dans la littérature de voyage, à côté des récits d'exploration et des mémoires, un grand nombre de publications d'une autre origine.* » (Roland Lebel 1931, p 77) **(Litt. 05)**

Pour clôturer cette partie nous constatons que l'analyse des fonctions des citations n'a pas montré une grande différence entre les trois disciplines permettant une identification d'une identité disciplinaire en matière de l'insertion de citations. Cependant le pourcentage de la citation-esthétique en Litt. confirme la tendance stylistique et rhétorique chez les chercheurs en littérature, ce qui n'est pas le cas en Did. et S.D.L..

CHAPITRE IV

La présence de l'auteur dans l'article de recherche :
pour un repérage des marques de la subjectivité

1. De l'italique aux guillemets : quelle subjectivité marquée dans l'article de recherche ?

Nous entamons ce chapitre consacré à l'étude des marques de subjectivité dans l'article de recherche par l'analyse d'un signe de ponctuation d'ampleur sur le plan énonciatif. Ainsi, après avoir étudié l'insertion des citations et leurs fonctions dans le chapitre précédent, dont les guillemets ayant une valeur de marquage citationnel, nous visons cette fois d'autres usages spécifiques et d'autres valeurs qu'un auteur peut attribuer à ce signe de ponctuation. Les trois valeurs suivantes¹ sont, en fait, visées par cette étude:

- *La valeur dénominative* dont le passage entre guillemets constitue une catégorie dénominative. Les guillemets sont utilisés dans ce cas, ce qui correspond généralement à une définition, pour nommer et catégoriser et pour attribuer un signifiant à un concept.
- *La valeur autonymique* dont le passage entre guillemets réfère à lui-même. Autrement dit, il renvoie à lui-même en tant que valeur linguistique. Ici, nous faisons la distinction entre les purs autonymes, c'est-à-dire des termes où le mot réfère à lui-même et est -ou pourrait être- précédé de : *le mot, le terme, la formule*, etc. tandis que d'autres désignent le référent. Cette référence étant accompagnée d'une prise en considération, explicite ou non, du terme lui-même : il y a alors « cumul de l'usage et de la mention », ou « modalisation autonymique »².
- *La valeur polyphonique* dont le passage entre guillemets fait l'objet d'un commentaire modalisant, c'est-à-dire, ce passage est employé dans un cadre énonciatif spécifique pour exprimer une réserve, pour signaler un terme spécifique, étranger ou nouveau, etc.

Nous avons choisi les guillemets comme première marque de subjectivité énonciative, car par rapport à leur première valeur qui est celle de marquer une citation, dont l'auteur se distancie du contenu, dans les trois valeurs mises à l'analyse, il y a une mise en relief d'un mot ou d'une expression, ce qui exprime un choix personnel de l'auteur et ainsi

¹ RINCK Fanny et TUTIN Agnès, « Annoter la polyphonie dans les textes : le cas des passages entre guillemets », *Corpus* N°6, 2007, [En ligne] : <https://corpus.revues.org/1102>, consulté le 16 janvier 2015.

² Cette explication est issue d'une discussion, via mail, avec Jacqueline Authier-Revuz sur les valeurs des guillemets.

une prise en charge de ce que les guillemets entourent et de tout ce que se dit autour de lui.

D'autre part, les guillemets peuvent être remplacés dans certains cas par l'italique, un caractère d'écriture auquel certains auteurs peuvent avoir recours pour dire ce qu'ils expriment d'habitude en employant les guillemets. Ceci, nous pousse à repérer également les mots ou expressions mis en italique ayant les mêmes valeurs que les guillemets pour les analyser et les interpréter au même titre que les passages entre guillemets.

Nous vérifions ainsi quels sont les emplois privilégiés des guillemets dans les trois spécialités.

Cette analyse est appliquée à un sous-corpus composé de passages entre guillemets et mis en italique extraits de 30 articles dans les trois spécialités. Nous avons exclu tous les emplois de guillemets en tant que marquage citationnel car nous les avons étudiés en détail dans le chapitre précédent.

Le nombre de passages mis entre guillemets dans le sous-corpus analysé a montré l'importance accordée à cette marque dans l'article de recherche. Cependant, cet emploi n'est pas de la même importance dans les trois disciplines. En effet, nous avons repéré 193 mots et expressions mis en valeurs grâce à l'emploi de guillemets (145) et de l'italique (48). Le tableau suivant montre dans le détail le nombre de passages repérés dans chaque discipline :

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

Discipline	Did.		S.D.L.		Litt.		Total
	Guillemets	Italique	Guillemets	Italique	Guillemets	Italique	
Art.1	00	09	14	05	04	00	
Art.2	05	01	00	00	01	01	
Art.3	03	06	03	05	01	00	
Art.4	06	01	00	00	00	00	
Art.5	02	00	03	00	03	00	
Art.6	03	02	04	02	09	00	
Art.7	00	00	17	04	01	10	
Art.8	10	01	02	00	06	01	
Art.9	11	00	13	00	11	00	
Art.10	04	00	04	00	05	00	
Total	44	20	60	16	41	12	193

Tableau 15 : Passages en italique et entre guillemets

En analysant le tableau ci-dessus, nous avons remarqué que la fréquence d'emploi des guillemets est toujours beaucoup plus grande que celle de l'italique dans l'article de recherche. Les résultats de repérage confirment l'importance accordée, dans les trois spécialités, à cette marque de ponctuation qui permet de mettre en évidence un mot ou une expression du discours. Cependant, le recours à l'italique comme marque de mise en relief reste moins remarquable dans les trois spécialités : son apparition ne dépasse pas les 25% :

- Did. (31.25%)
- S.D.L. (21%)
- Litt. (23%)

La comparaison entre les trois spécialités en matière d'usage des guillemets ne révèle pas une grande différence entre la Did. et la Litt., cependant, elle est plus significative en S.D.L. où les auteurs-chercheurs exploitent mieux cette marque de ponctuation dont l'apparition peut atteindre 17 fois dans certains articles :

- Did. (33.34%)
- S.D.L. (41.37%)
- Litt. (28.27%)

Par ailleurs, une comparaison interdisciplinaire a montré que l'usage des guillemets n'est pas équilibré, il est hétérogène chez les auteurs-chercheurs. Nous trouvons par exemple des articles sans aucune utilisation de guillemets (deux en Did., deux en S.D.L. et un en Litt.) tandis que dans d'autres articles leurs apparitions dépasse les dix fois.

Cette analyse quantitative nous pousse à en entamer une autre qui se veut cette fois-ci qualitative, et dans laquelle nous nous intéressons aux différentes valeurs attribuées aux guillemets en les comparant à celles attribuées à l'emploi de l'italique, surtout quand il s'agit d'une utilisation hybride des deux marques au sein d'un même article.

Évidemment, les trois valeurs que nous avons signalées au départ sont présentes dans les trois disciplines que ce soit à travers le recours à l'italique ou aux guillemets. Nous trouvons, par exemple, qu'une valeur bien précise est attribuée pour chaque marque. Dans les exemples suivants la même valeur est attribuée aux deux marques par des auteurs différents. La *valeur autonymique* dans ces exemples consiste à signaler des mots d'origines arabes en employant l'italique dans les exemples (a et b) et les guillemets dans l'exemple (c). Nous pourrions par exemple ajouter, alors que ce n'est pas le cas en (c) *le mot, le terme, la formule*, etc. :

- a) Cette alternance entre *Chhal*, en arabe algérien et « la validité » en français avec la réponse *Maa zal* (message proposé par Nedjma) permet aux abonnés de différents niveaux de connaissances de comprendre le contenu. (S.D.L. 03)
- b) Ainsi, pour le pluriel du mot machine, on peut rencontrer : *machinat, mwachin, mmachin*, pour le mot table, on a : *tablat, twabal*. (S.D.L. 03)
- c) Les formes verbales : « شرجيت - و أفيشا - نتواييه - اجينك ير د » qui émanent à l'origine du français (*charger- afficher- nettoyer- déranger*), sont reproduites en arabe dialectal si bien qu'elles sont soumises à des variations vocaliques au niveau de leurs désinences. (Did. 02)

Cependant la même *valeur autonymique* (exprimer un mot étranger) est signalée différemment dans un même article. Dans les quatre exemples qui suivent retirés du premier article en S.D.L. l'italique est employé pour les mots d'origines grecques tandis que les guillemets sont réservés pour les mots d'origines arabes :

- d) Issu de la racine latine *idem*, «le même», ce qui est un, le terme d'identité suppose avant tout une unité. (S.D.L. 01)
- e) la perte de l'identité affirmée et construite dans cette langue, ne signifie pas qu'elle soit à considérer *ipso facto* comme le signe d'une perte de toute identité (S.D.L.01)
- f) En langue arabe la carte d'identité s'appelle le papier de reconnaissance : «warakat at Taârif». (S.D.L.01)

Dans d'autres cas, l'italique et les guillemets apparaissent dans un même discours avec des valeurs différentes, et se complètent pour mieux exprimer l'idée traitée par l'énonciateur. Dans l'exemple suivant, l'italique est employé dans une optique dénominative attribuant l'étiquette « personnalité » à toute identité principale, tandis que les guillemets viennent avec une *valeur polyphonique* pour signaler que le mot « chakhsya » est un mot étranger d'origine arabe :

Il s'agit d'un repère mais c'est le terme *personnalité* «chakhsya» qui désigne l'identité principale ou structurante. (S.D.L. 01)

Nous disons ainsi que le choix de valeurs, nous semble-t-il, renvoie à une liberté des auteurs-chercheurs et ne représente pas une identité liée à la discipline. Cette hypothèse sera vérifiée à travers une étude détaillée des trois valeurs accompagnée d'exemples illustratifs.

1.1. La dénomination et la désignation

Avec ses différentes facettes, la *valeur dénominative* est nettement plus présente en Did. et en S.D.L. qu'en Litt. Ce qui est évident vu l'aspect théorique des deux premières disciplines. Dans ce premier cas, les guillemets sont employés dans un objectif d'attribuer la valeur d'une étiquette ou d'un terme qualifiant une définition. Les auteurs ont alors affaire à des questions de désignation, avec des emplois du type *ce qu'on appelle X* qui sont une forme particulière de cumul d'usages et de mentions.

Dans leurs articles, les auteurs-chercheurs en Did. et en S.D.L. commencent par une délimitation du cadre théorique dans laquelle ils cernent les notions et les termes clés autour desquels s'articulent leurs études. Une étape qui nécessite une sélection minutieuse des étiquettes appropriées, et c'est à travers l'usage des guillemets et de l'italique dans certains cas que ces auteurs-chercheurs réalisent cet objectif.

Cette valeur se voit dans des définitions comme :

- a) Toutefois on peut concevoir la langue maternelle non plus comme langue de la mère, mais comme «langue-mère», celle dans laquelle on naît, mais aussi et peut-être surtout celle qui nous fait naître, à travers laquelle l'être humain se constitue comme tel, se fait reconnaître des autres êtres humains comme identiques par ceux qui partagent cette langue, et comme distincts par ceux qui parlent une autre. (S.D.L. 01)
- b) il serait plus opportun de parler de la pratique d'un « bilinguisme interdépendant » qui permet des incursions ponctuelles, des transitions faciles et rapides, plus au moins automatiques et inconscientes, permettant ainsi le passage d'une langue à une autre. (S.D.L. 07)

- c) Ces expressions que nous appelons « implicites culturels » ne véhiculent un sens connoté que lorsqu'elles sont exprimées en arabe dialectal et que seuls les locuteurs partageant cette culture et connaissant cette langue pourraient comprendre. (S.D.L. 09)
- d) S'ouvrir à l'autre en admettant ses particularités culturelles c'est en quelque sorte remettre en cause son propre système de valeurs et c'est ce qu'on veut dire par « la décentration ou la distanciation » de la culture d'appartenance en portant un regard objectif sur sa culture et en changeant d'attitude vis-à-vis de l'autre. (Did.03)

ou des qualifications comme:

- a) Dans les extraits **4 (C.4)** et **5 (C.5)**, les interactions sont de type « trilogie ». (S.D.L05)
- b) La conscience collective linguistique devient ce que certains auteurs désignent comme « *'imaginaire linguistique* », comme l'élément unificateur du groupe, mais aussi comme ce qui le distingue des autres. (S.D.L. 01)
- c) La seconde partie de *L'Arbre à Dires* qui s'apparente plus à une nouvelle poétique, plonge ses racines dans les romans précédents de Mohamed Dib appartenant à ce que l'on a appelé « cycle nordique ». (Litt. 06)

1.2.La redondance

Dans leur deuxième valeur, les guillemets relèvent du degré de l'autonomie et les segments qu'ils encadrent ne dépassent pas leurs sens ordinaires ni leurs statuts de signes linguistiques déjà marqué par la structure syntaxique. Cette valeur de guillemets se vérifie sur le plan linguistique, car l'auteur ne fait que redire le mot sans aucune intention de lui attribuer une charge énonciative. Ces cas sont facilement repérables dans les trois disciplines et leurs fréquences d'emploi sont proches. En voici quelques exemples :

- a) L'une des erreurs relativement fréquentes réside au niveau de l'accord de « tout » employé comme **déterminant**. (Did. 09)
- b) **Les contraintes exercées par le verbe** « arriver », pour ce qui est de la sélection de la préposition qui introduit son complément, **sont très sensibles**. (Did. 09)
- c) A l'article « identitaire », *Le Petit Robert* renvoie d'ailleurs à la communauté. (S.D.L. 01)
- d) conquêtes arabes ont toujours été désignées sous la dénomination de : [futuhât islamija] « ouvertures islamiques ». (S.D.L. 07)
- e) On notera donc, la répétition du mot « apparition », ainsi que le mot « tableau ». (Litt. 08)
- f) **Le verbe** « croire » à l'infinitif ou conjugué ne peut être dissocié ni du nom propre de Mahomet ni des actions qu'il a entreprises. (Litt.09)

Sur le plan syntaxique, une rupture ou une interruption se voit dans l'usage des guillemets comme le montre très bien l'exemple (b) où l'accord du verbe est fait avec « les contraintes ». En outre, sur le plan sémantique, des indications métalinguistiques nous permettent de comprendre que le mot est employé dans son statut de signe sans

aucune intervention de la part de l'énonciateur. Nous trouvons par exemple des indications sur la classe grammaticale du mot mis entre guillemets comme dans les exemples (a) où il s'agit d'un déterminant et (e) où il s'agit d'un verbe.

Dans certains articles, et comme nous l'avons déjà signalé, cette même valeur autonymique est exprimée grâce à l'emploi de l'italique ; en voici deux exemples :

- a) *Label* est un mot que nous connaissons fort bien avant 1996, date de son insertion dans la nomenclature du P.L.I. (S.D.L. 06)
- b) Si le préfixe *inter* signifie, relation, lieu de réciprocité, comme *entre deux*, il suggère l'idée de possession partagée qui fait de l'interculturalité un monde appartenant à tous. (Did. 01)

1.3. Le dédoublement méta-énonciatif et le marquage de distance

Dans ce troisième cas, une valeur purement énonciative est attribuée aux guillemets. Il s'agit d'un marquage de modalisation en commentant le dire au moment de sa production. Par rapport aux deux premières qui sont habituelles dans un travail de recherche, cette valeur est moins attendue dans le discours scientifique vu ses caractéristiques d'objectivité et de neutralité.

L'intervention de l'auteur-énonciateur dans son discours, en le commentant et en le modalisant, met en question ce « mythe » d'objectivité et ouvre les portes à une recherche de traces de subjectivité énonciative qui se voit facilement à travers cette *valeur polyphonique* des guillemets.

Elle est polyphonique parce que la voix de l'énonciateur ne sera plus la seule à entendre et attendre tout au long du discours, mais c'est plutôt celle des lecteurs qui interviennent pour l'accompagner à certains moments du discours marqué par l'usage des guillemets.

Nous préférons parler de « valeurs polyphoniques » au pluriel, puisque nous avons affaire à un repérage de plusieurs interprétations issues de l'éclatement des guillemets et de valeurs multiples marquant un dédoublement méta-énonciatif opacifiant, pour reprendre les mots d'Authier-Revuz.

La première valeur polyphonique est celle qui consiste à marquer un **néologisme**. Les guillemets servent, alors, à attirer l'attention du lecteur sur le nouvel emploi du mot ou de l'expression, et l'inviter à partager cette nouvelle signification consacrée à ce discours dans ce contexte. Une nouvelle charge énonciative qui ne peut être valable que

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

dans ce discours ou peut être dans un autre si son énonciateur le signal. Ainsi, le locuteur assume une responsabilité énonciative et marque son choix subjectif qui accompagne l'usage spécifique du segment entre guillemets. Les exemples suivants illustrent bien nos propos :

- a) La formation d'un « *citoyen du monde* » que se donne à lire en filigrane l'objectif de l'enseignement des langues en Algérie est utopique si l'on se réfère à la réalité du terrain qui révèle une marginalisation de la culture de l'autre liée à une méfiance voire à une représentation dévalorisante de cette même langue. (Did. 03)
- b) Outre les langues (Allemand, Espagnol, ...) qui ne sont présentes surtout que dans l'enseignement, l'Algérie se caractérise par une « *quadrilinguïté sociale* » constituée de l'arabe conventionnel, dit classique, du français, de l'arabe dialectal et du tamazight (Did. 08)
- c) En effet, ces formules se manifestent comme « marqueurs identitaires », elles relèvent aussi bien d'un choix marqué que d'un choix non marqué. (S.D.L. 05)
- d) Il y a des domaines où le néologisme serait un « loup blanc ». Il y est très rare, notamment dans la langue et le vocabulaire juridique et théologique. (S.D.L. 06)
- e) Lors des interactions sociales, le locuteur algérien met en usage des variétés langagières diverses, à savoir l'utilisation de l'arabe littéral ou dialectal, de même qu'il recourt à une sorte de langue « hybride » : arabe dialectal / français, arabe / berbère, arabe dialectal / berbère, français / berbère. (Did. 04)

Dans l'exemple (d), l'auteur-chercheur a bien inventé l'expression « loup blanc » pour exprimer ce phénomène de rareté dans le domaine du néologisme.

La deuxième valeur facilement identifiable dans les articles en S.D.L. est celle du marquage des mots spécifiques ou des **jargons**. En voici des exemples :

- a) La volonté, notamment politique, de détrôner le français de sa position de « leadership », de langue de l'élite intellectuelle en Algérie, se traduit concrètement par son remplacement progressif par l'arabe littéraire et par l'intérêt et les encouragements accordés à une deuxième langue étrangère, qu'on essaie de positionner en « rivale » du français : l'anglais. (S.D.L. 07)
- b) Néanmoins, les spécificités sociales, culturelles, ... linguistiques, appartenant aux diverses civilisations qui ont foulé le sol algérien, n'ont pas résisté aux caprices du temps et se sont fondues dans une espèce de « **melting-pot** ». (S.D.L. 07)
- c) Il apparaît également que lorsque le sujet de discussion nécessite l'utilisation de termes techniques, ces derniers sont formulés en français, comme c'est le cas des termes « sms », « informatique » et « virus » dans le troisième échange entre l'animateur et son assistant. (S.D.L. 09)

Une troisième valeur dont nous allons citer quelques exemples en comparant l'usage des guillemets et de l'italique est celle de marquer des mots étrangers. Cette valeur domine l'usage polyphonique dans les articles traitant les phénomènes de contact des langues et de l'alternance codique en S.D.L et en Did. :

- d) Il essaiera de toutes ses forces et à travers toutes ses douleurs de maintenir en équilibre la balance tant fragile de sa personne inévitablement ambivalente, « *stare sulla corda* », tout en sachant le risque qu'il encourait. (Litt. 02)

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- e) La représentation est en réalité montrée dans les seules limites des parenthèses qui enferment pour une durée déterminée la réalité *extra-muros* dont on ne sait quoi faire *intra-muros*. (Litt. 07)
- f) Nous avons choisi d'étudier ce phénomène dans « Kahoua ou lateye » (café et thé), une émission radiophonique hebdomadaire d'Alger-Chaîne 3. (S.D.L. 09)

Nous ajoutons une autre valeur polyphonique des guillemets dont l'usage marque une subjectivité énonciative à savoir celle d'attribuer à une unité lexicale un autre contexte d'usage que son contexte habituel. Il s'agit d'employer un mot dans un contexte impropre. Les exemples suivants expliquent mieux cette valeur :

- a) Une des pistes didactiques possibles est celle de la prise en compte des particularités sociolinguistiques du contexte et du « paysage » linguistique. (Did. 08)
- b) Les langues «meurent» pour la simple raison qu'elles n'ont plus de locuteurs. (S.D.L. 01)

Dans l'exemple (a), le mot « paysage » est employé dans un nouveau contexte pour renvoyer à la situation linguistique en Algérie qui se caractérise par un plurilinguisme et une cohabitation entre plusieurs langues. Dans l'exemple (b), le verbe « mourir » intervient dans un contexte inhabituel pour exprimer la disparition des langues. Il s'agit d'une personnification d'un point de vue rhétorique.

Un autre usage des guillemets, remplaçable selon Autier-Revuz par l'expression « permettez-moi le mot », est aussi présent dans l'article de recherche. Cette valeur polyphonique renvoie à une discussion implicite entre l'auteur-chercheur et le lecteur dans laquelle le premier justifie d'avance son choix du mot ou de l'expression en demandant la permission du deuxième :

- a) Il y a certes un scénario mythique mais modifié voire transgressé suivant un régime ludique, ironique et humoristique d'où une parodie «*ingénieuse et piquante*» qui possède une double valeur. (litt.02)
- b) D'une part, les pérégrinismes ou xénismes, c'est-à-dire les mots utilisés par le locuteur et considérés par lui comme étrangers, c'est-à-dire non intégrés à la langue réceptrice. Ils représentent des emprunts « non stabilisés » (S.D.L. 03)
- c) Classé en seconde position : le français serait une langue « riche », bien que cette qualification soit descriptive, elle traduit un certain degré de proximité. (S.D.L. 10)

La dernière valeur polyphonique sur laquelle nous voulons attirer l'attention consiste à employer les guillemets pour ajouter des commentaires méta-énonciatifs. Cet usage colore le discours d'une certaine ambiguïté provoquant la curiosité « scientifique » du

lecteur et nécessitant son intervention en vue de saisir le contenu énonciatif que l'énonciateur désire transmettre à travers son discours.

Nous parlons d'une *ambiguïté énonciative*, puisque nous avons constaté que le locuteur, à travers cet usage des guillemets, voudrait se décharger d'une responsabilité énonciative qu'il attribue à un « autre » dont l'identité est ambiguë. Ici, l'auteur-chercheur est conscient de son appartenance à un genre scientifique dans lequel il s'exprime, il doit alors s'éloigner de toute responsabilité en laissant le lecteur saisir le contenu de l'énoncé comme allant de soi et c'est le contexte qui l'oriente vers cette vérité. C'est ce que nous avons souligné dans cette série d'exemples :

- a) Montée au maquis en 1956 (fait exceptionnel pour une femme), elle est portée disparue au printemps 1957, sans qu'on sache exactement les circonstances de sa mort : torturée ? Jetée d'un hélicoptère par les soldats de « la France » ? On n'a pas retrouvé son corps. (Litt. 01)
- b) On rappellera ici que les écrivains algériens (Mohamed Dib, Mouloud Mammeri, Assia Djebar, Tahar Djaout...) ont compris que « la langue de l'adversaire » permettait aussi une ouverture sur le monde occidental. (Did. 05)
- c) Cet énoncé « fautif » nous semble le résultat d'un calque caractérisé sur la phrase correspondante en arabe. (Did.09)

Ainsi, en guise de conclusion de cette partie consacrée à l'analyse de l'emploi des guillemets comme marque de subjectivité dans l'article de recherche, nous disons que plusieurs sont les valeurs qu'un auteur-chercheur peut attribuer à cette marque de ponctuation, mais plusieurs sont aussi les interprétations qu'un lecteur savant, surtout, peut leur attribuer. De la dénomination à la méta-énonciation passant par l'autonymie, la subjectivité de l'énonciateur apparaît à plusieurs degrés et la possibilité que d'autres voix interviennent naît à tout moment.

2. L'emploi des verbes dans l'article de recherche: sémantisme et conjugaison

Le choix verbal dans l'article de recherche fera l'objet d'une analyse dans cette partie dans laquelle nous nous intéressons à l'emploi des verbes sur deux plans. Le premier concerne la nature même des verbes employés. En nous fondons sur une approche lexicale, nous identifions le sémantisme des verbes et leur degré de subjectivité en tant que subjectivèmes. Le deuxième plan est celui du choix temporel. Notre objectif ici est d'analyser tous les verbes conjugués dans notre corpus en vue de sélectionner le temps dominant et sa valeur.

Le sous-corpus exploré dans cette partie se compose de 36 articles relevant de trois disciplines :

- Did. (12 articles)
- S.D.L. (12 articles)
- Litt. (12 articles)

Nous avons élargi le corpus en vue d'obtenir des résultats plus représentatifs. En revanche, nous avons exclu les citations dont l'emploi des verbes ne représente pas un choix de l'auteur-chercheur. Outre l'exclusion des citations, nous n'avons retenu que les phrases dans lesquelles l'auteur s'inscrit comme agent à travers l'emploi des pronoms personnels (je, nous et on) en fonction « sujet » pour analyser sa subjectivité énonciative. Nous avons ainsi exclu des séquences dans lesquelles ces pronoms occupent d'autres fonctions comme dans les exemples suivants : (*il nous semble évident...*, *ceci nous a permis de...*)

Après avoir analysé le sous-corpus, nous avons obtenu 514 structures syntaxiques contenant 514 verbes conjugués dans des temps différents et renvoyant à des valeurs subjectives différentes. Des séquences comme les suivantes sont ainsi repérées dans notre corpus : (*nous pensons, nous avons constaté, nous pouvons avancer, nous pouvons affirmer, nous avons effectué, nous avons relevés, nous admettons, nous adoptons, on peut tenter*). Les résultats obtenus sont distribués de la façon suivante :

- Did. (211 structures)
- S.D.L. (207 structures)
- Litt. (96 structures)

2.1. Le sémantisme des verbes

Une première analyse des sous-corpus montre que les auteurs-chercheurs des articles utilisent particulièrement des verbes renvoyant à leurs intentions de communication, leurs opinions, leurs démonstrations, leurs choix de méthodologie et du corpus ainsi que les résultats auxquels ils sont arrivés. À travers cette analyse, nous identifions les verbes les plus fréquents dans chaque discipline en fonction des raisons d'être de la recherche.

La subjectivité énonciative de l'auteur-chercheur est identifiable cette fois grâce à l'emploi des verbes de positionnement employés avec les pronoms personnels sujets et repérables beaucoup plus dans les introductions, dont il justifie son choix de sujet, et les conclusions, dont il récapitule son étude et résume ses résultats de recherche.

Avant de discuter des verbes que nous avons repérés du corpus, nous donnons un aperçu sur la théorie de Kerbrat-Orecchioni sur la subjectivité dans le langage. En étudiant les verbes subjectifs, Kerbrat-Orecchioni a distingué entre trois classes de verbes en répondant à trois questions. La première classe est en relation avec la personne qui porte le jugement évaluatif et qui peut correspondre au locuteur ou à un actant du procès (sujet de l'orientation). Elle cite dans cette catégorie des verbes comme « prétendre » ou « crier »¹ qui sont totalement absents de l'article de recherche.

La deuxième classe concerne l'objet sur lequel porte l'évaluation. Elle peut porter sur le procès et par conséquent sur son agent comme elle peut porter sur un objet du procès. Dans cette catégorie, figurent des verbes comme « détester » et « souhaiter »² qui sont également absents de notre corpus. La troisième classe est en relation avec la nature du jugement évaluatif : bon/mauvais, vrai/faux/incertain.

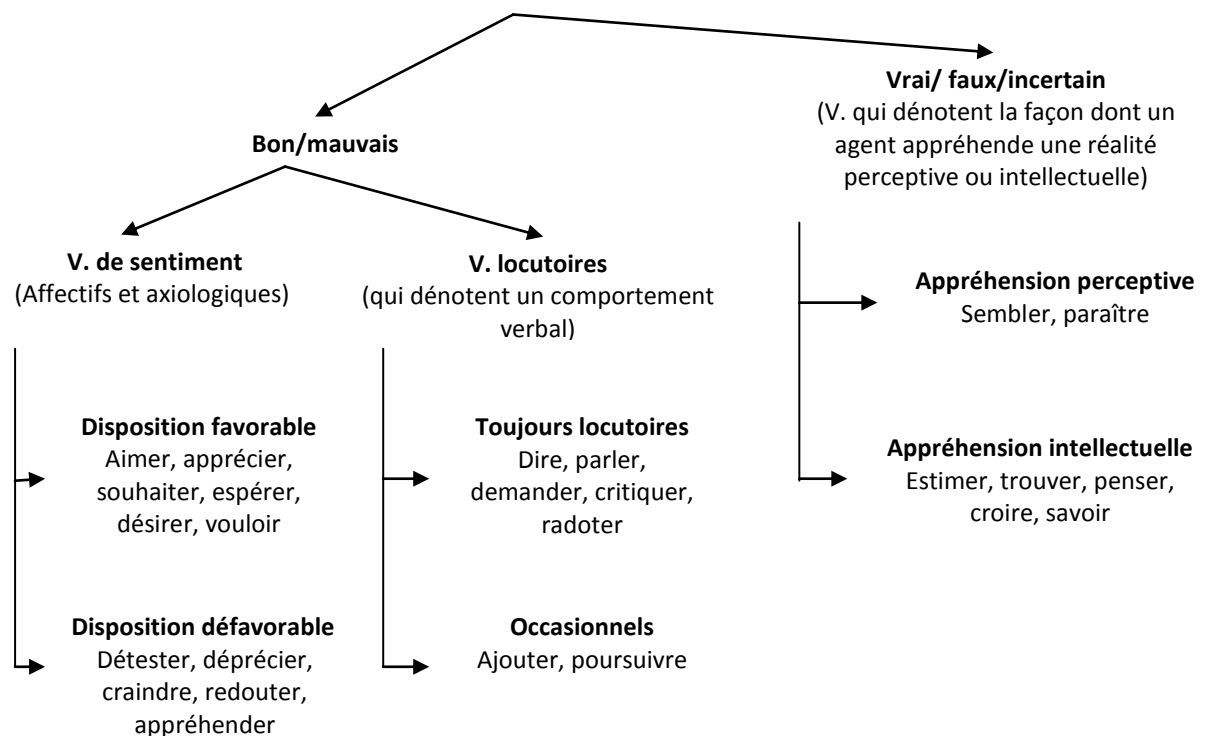
D'autre part et en traitant toujours la subjectivité des verbes, Kerbrat-Orecchioni opte pour un autre classement qui nous intéresse particulièrement vu l'objectif de ce travail. Elle a distingué les verbes *occasionnellement subjectifs* et les *verbes intrinsèquement subjectifs*. Ces deux catégories sont présentes dans notre corpus malgré le caractère objectif, même contestable, de l'article de recherche en tant qu'écrit scientifique.

¹ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 1999, p.113.

² *Ibid.*

Les verbes occasionnellement subjectifs sont « des verbes qui impliquent une évaluation de l'objet du procès par l'agent du procès en termes de bon/mauvais ou vrai/faux » et qui correspondent aux « verbes de modalité » chez Bally et aux « verbes évaluatifs d'attitude propositionnelle » chez Zuber. Le schéma suivant que nous avons élaboré d'après les propos de K.-Orecchioni résume cette distinction¹ :

Fig.36 : Les verbes occasionnellement subjectifs

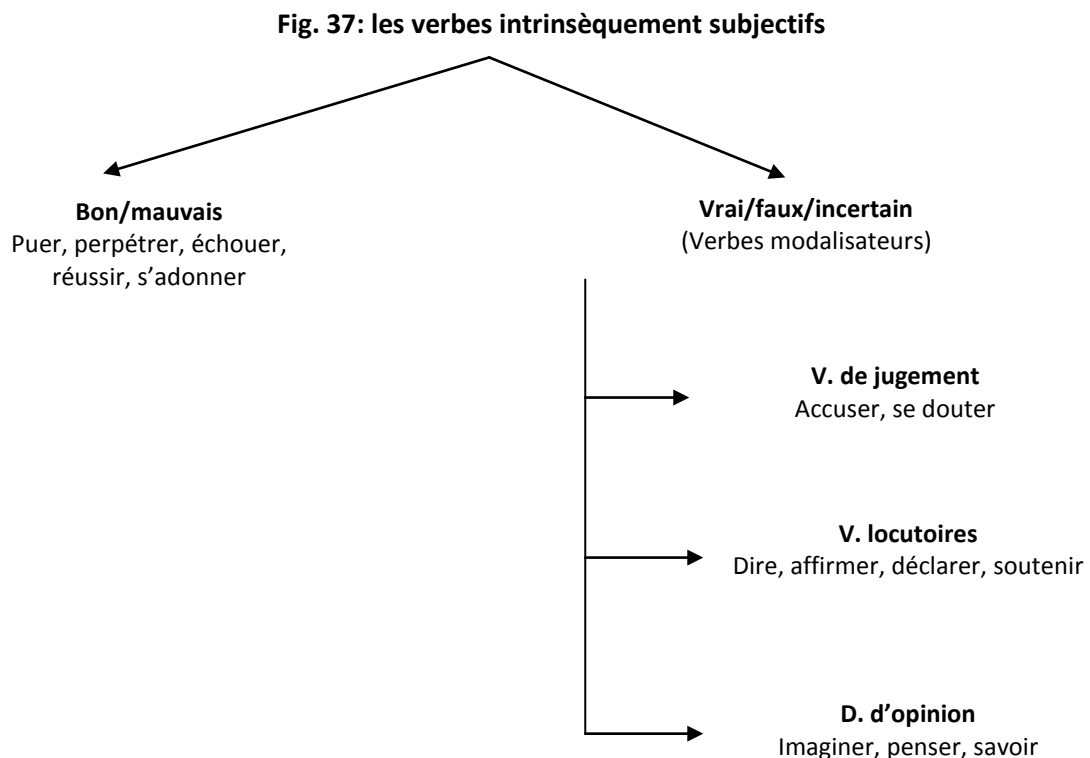


Un verbe comme « savoir » que nous fréquentons souvent dans les articles de recherche peut être subjectif dans la mesure où le contenu informationnel présenté par le locuteur est fondé sur une argumentation scientifique, ainsi que sur des références d'autorité. Ceci fait que le locuteur est certain de ce qu'il annonce et ce verbe est considéré comme subjectif et renvoie, par conséquent, à une subjectivité énonciative. Voici quelques exemples où le verbe « savoir » figure :

¹ *Op.cit.* pp. 115-118

- a) Comme **nous le savons**, les notions de perte de langue et de perte d'identité sont souvent très présentes dans les représentations des locuteurs. (S.D.L.)
- b) **Nous savons** que la présence d'une personne étrangère peut conduire les interactants à adopter des attitudes nouvelles, à s'impliquer autrement dans le travail ; donc à montrer une autre réalité de la classe. (Did.)
- c) **Nous savons** que l'apprenant a besoin de l'aide de l'enseignant ou des pairs. (Did.)

Quant aux verbes intrinsèquement subjectifs, ils impliquent « *une évaluation ayant toujours pour source le sujet de l'énonciation* ». ¹Le schéma suivant les récapitule :



D'après ces classifications de Kerbrat-Orecchioni, nous constatons que ce sont beaucoup plus les verbes qui impliquent une évaluation en termes de « vrai/faux » qui figurent dans l'article de recherche que ceux qui impliquent une évaluation en termes de bon/mauvais. Des verbes comme *affirmer*, *dire*, *savoir* et *penser* sont toujours présents et nous pouvons les repérer comme marques de subjectivité :

- a) Du moment qu'ils sont demandeurs de son savoir ; **nous pouvons affirmer** que l'image qu'ils ont de lui est positive. (Did.)
- b) **Nous pensons** que le théâtre contemporain a gardé dans son fonds des aspects bien caractérisés de cet héritage séculaire. (Litt.)

¹ *Op.cit.* p.119

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- c) La parole, **nous l'avons dit** (et cela rejoint ce que Lacan écrit), est parole dans la mesure où elle est une expression de soi construite pour l'autre. (S.D.L.)
- d) **On peut** encore **penser** à travailler les techniques du «résumé» et de la gestion de l'espace publicitaire : abréviation, complémentarité écrit/image, ... (Did.)

Si nous analysons la subjectivité verbale sur un autre plan, nous trouverons que l'emploi de certaines séquences verbales a pour fonction de garder le contact avec le lecteur. Il s'agit d'une fonction *méta-discursive* par laquelle l'auteur-chercheur veille sur la bonne transmission du savoir mais aussi sur l'implication du lecteur comme partageant le contenu de l'énoncé. Nous parlons des séquences comme « je/nous/on + commencer », « je/nous/on + voir », « je/nous/on + indiquer », « je/nous/on + mentionner », « je/nous/on + citer ». Voici quelques illustrations :

- a) **Nous commencerons** d'abord par décrire l'interaction entre l'animateur et les différents auditeurs, puis celle entre l'animateur et les invités. (S.D.L.)
- b) Les personnages de Lagarce, comme **nous l'avons vu**, sont des morts qui prennent en charge *la fable* ou le récit dans la pièce théâtrale. (Litt.)
- c) **Nous avons vu** comment l'impossibilité de se dire, de dire l'amour par les mots a engendré chez la narratrice un sentiment de frustration et d'angoisse. (Litt.)
- d) **Nous allons citer** quatre exemples, illustrant à nos yeux la nature de ce phénomène en classe de L2. (Did.)

La subjectivité est marquée dans ces passages à travers un acte de communication dominé par la fonction phatique. L'auteur-chercheur marque sa présence par l'appel qu'il fait à son récepteur en vue de garder le contact avec lui et s'assurer qu'il suit la progression de ses pensées en les partageant par conséquent.

Face à ces séquences, nous trouvons d'autres structures verbales plus subjectives à travers lesquelles l'auteur-chercheur marque son attachement ou détachement des propos exprimés. Elles expriment son rapport cognitif quant au contenu de son énoncé. Nous parlons dans ce cas de séquences comme « je/nous/on + croire », « je/nous/on + penser », « je/nous/on + pouvoir (suivi d'un autre verbe) », « je/nous/on + conclure ».

- a) **On peut citer** également les quatre fonctions décrites par Shana Poplack (1988) (S.D.L.)
- b) A cet effet, **nous pouvons déduire** que la classe grammaticale la plus affectée par le transfert négatif de la langue maternelle chez le groupe des participants est celle des déterminants. (Did.)
- c) **Nous pouvons dire** que cela est dû au fait que la complice (à savoir Amaria) n'était pas tout à fait spontanée et se voyait obligée de parler en posant plus de questions. (S.D.L.)
- d) Dès lors, pour en revenir à *L'Arbre à Dires*, **nous pouvons avancer** que les quatre parties qui le structurent (« Le Retour d'Abraham », « L'Arbre à Dires », « Californian clichés », « En Marge »), trouvent par le biais de cette symbolique pleinement leur sens. (Litt.)

En nous appuyant sur les études faites par Agnès Tutin et Kjersti Fløttum (chapitre II) et en nous référant à l'analyse de notre corpus, nous disons que tous les choix verbaux faits par l'auteur-chercheur sont conscients, et indiquent une intention de communication de sa part. Ils constituent, ainsi, avec les pronoms personnels qui les accompagnent des lieux d'inscriptions d'une subjectivité énonciative.

Ces choix sont subjectifs et significatifs dans la mesure où ils sont révélateurs d'une inscription des auteurs-chercheurs dans leurs articles. Par ces choix, ces derniers informent sur les procédés scientifiques de la réalisation des recherches. Une narration qui implique leurs opinions et points de vue à travers l'emploi des verbes comme « considérer » qui résume une conception du travail et du phénomène étudié :

- a) Pour notre part, **nous considérons** que chaque lecteur possède un bagage mental stratégique. (Did.)
- b) Par rapport à notre corpus (la publicité des opérateurs téléphoniques) et au contexte sociolinguistique de notre étude (l'Algérie), **nous considérons** que l'alternance codique intervient dans un échange verbal nécessairement bilingue. (S.D.L.)
- c) Pour les pièces de théâtre, nous focaliserons sur un texte que **nous considérons** comme hautement illustratif de notre propos. (Litt.)

D'autres verbes comme « s'interroger » et « demander » participent à l'évolution de la réflexion et de la logique argumentative du scripteur en détaillant au fur et à mesure la problématique abordée. L'auteur-chercheur marque sa présence tout au long de l'article en s'interrogeant sur différentes composantes de sa thématique:

- a) Dans le présent article, **nous nous interrogeons** sur la pertinence d'utiliser le *paysage linguistique*. (Did.)
- b) **On peut** d'abord **s'interroger** sur la perte des langues, sur ce qui occasionne leur disparition. (S.D.L.)
- c) En revanche, **nous nous demandons**, après avoir pris du recul par rapport à notre travail, si les résultats positifs obtenus ne sont pas le fruit du travail de groupes et de la discussion qui ont servi de préparation à la production écrite proprement dite. (Did.)
- d) **On se demande** si, dans *le Cadavre encerclé* de Yacine, Lakhdar est bien vivant ou bien mort. (Litt.)

D'autre part, sa volonté de mener jusqu'au bout son travail se voit surtout avec des verbes comme « vouloir » et « faire » qui expriment ses actes et informent le récepteur sur ses intentions communicationnelles:

- a) Partant de cette interrogation, **nous voulons comprendre** pourquoi les élèves ont de la peine à réinvestir les connaissances morphosyntaxiques déjà acquises dans leurs productions écrites. (Did.)
- b) Mais, ce que **nous voulons découvrir** à travers cette étude, c'est plus particulièrement leur effet sur les différents aspects linguistiques de la langue française. (Did.)

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- c) Le constat que **nous avons fait** révèle que les apprenants ne sont pas cloisonnés à l'intérieur d'une culture qui les empêche de percevoir la culture de l'autre. (Did.)
- d) Compte tenu de la période accordée à cette étude, **nous avons fait** un choix en prenant en considération le rôle significatif des stratégies de compréhension. (Did.)

Les choix de l'hypothèse de la méthodologie et des théories s'expriment par des verbes comme « choisir » et « écarter » qui marquent son accord ou son refus. Il prend ainsi en charge l'énoncé ou se distancie de lui :

- a) **Nous avons choisi** le discours argumentatif parce que l'une des exigences de l'école est de développer la capacité des apprenants à argumenter et parce qu'il les prépare aussi aux exercices universitaires de la dissertation et du commentaire de textes. (Did.)
- b) **Nous avons choisi** des apprenants provenant de cet établissement parce que nous y travaillons. (Did.)
- c) **Nous avons choisi** d'étudier ce phénomène dans « Kahoua ou lateye »¹ (café et thé), une émission radiophonique hebdomadaire d'Alger-Chaîne 3.(S.D.L.)
- d) **N'écarterons pas** le fait que Camus est aussi un auteur dramatique, qu'il a été acteur et metteur en scène. (Litt.)

L'apport scientifique de la recherche se voit dans l'emploi des verbes comme « proposer », « dégager » et « montrer/démontrer » qui jouent un rôle dans l'argumentation :

- a) **Nous dégagerons** à cet effet, et pour des fins didactiques, les éléments essentiels afin de modéliser des situations authentiques en classe de langue russe. (Did.)
- b) Cette alternance n'est pas le fruit du hasard mais elle est régie par plusieurs facteurs (linguistiques et extralinguistiques) que **nous avons dégagés** à travers l'analyse de notre corpus.(S.D.L.)
- c) **nous proposons** de faire un détour par sa biographie, dans la mesure où elle pèse sur sa production littéraire. (Litt.)
- d) La recherche que **nous nous proposons** de mener pose en hypothèse que l'usage de l'alternance codique en classe de langue, loin de représenter une solution de facilité pour l'apprenant ou un simple indice d'incompétence, constitue une aide (Did.)
- e) Dans un premier temps, **nous proposons** de décrire, à travers notre corpus, la structuration des tours de parole et leur relation avec les changements de langue qu'opèrent les participants au cours de l'interaction.(S.D.L.)
- f) A travers une autre batterie d'exemples, **nous allons montrer** que le document vidéo authentique est plus que jamais efficace pour assurer en classe de langue russe une meilleure assimilation du contenu. (Did.)
- g) On comprend ici, à quel point tout ce que nous avons traité jusque là, entre de plein droit dans la problématique identitaire, à commencer par la notion, dont **nous avons montré** qu'elle est essentielle pour expliquer les attitudes des locuteurs à l'égard des langues.

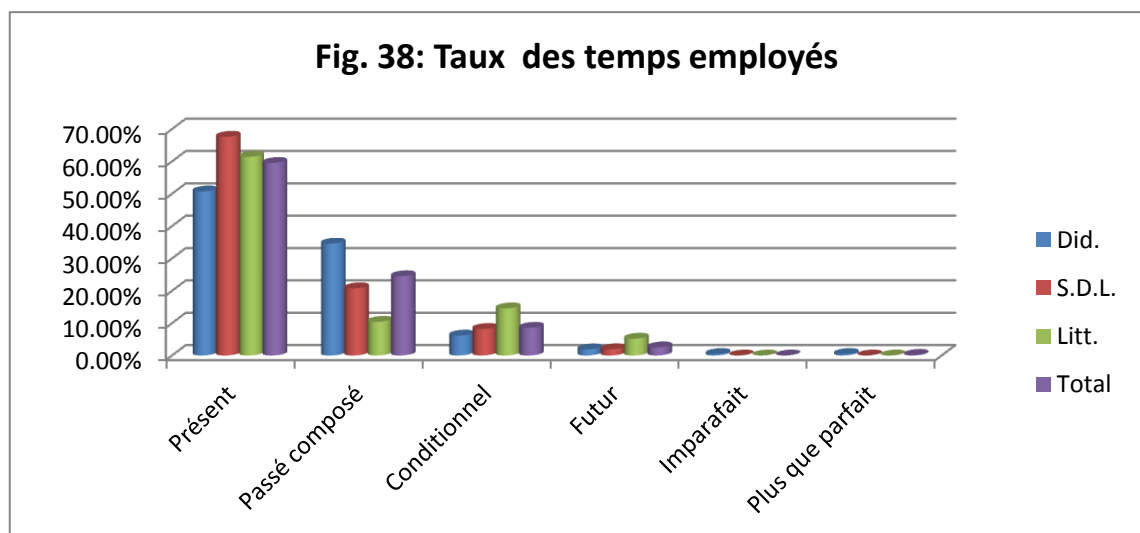
À travers cette étude du sémantisme des verbes employés dans l'article de recherche, nous disons que l'auteur est toujours présent dans son écrit, uniquement il marque des identités différentes en fonction de ce qu'il veut exprimer. Grâce aux verbes d'opinion, il porte le chapeau de *l'acteur* qui met en scène toute une réflexion scientifique pour réaliser sa recherche. Or, avec des verbes exprimant les étapes de la recherche en commençant par le cadre théorique, il se manifeste comme un *chercheur* qui mène une

analyse réflexive et légitime son appartenance au monde de la recherche scientifique. Enfin, avec les verbes qui structurent son article il se montre comme rédacteur ou *scripteur*.

2.2. Les temps verbaux

Après avoir étudié la présence de l'auteur à travers le sémantisme des verbes employés, nous nous intéressons aux temps et modes verbaux qui dominent l'article de recherche pour voir s'il existe une différence disciplinaire. Il s'agit d'une analyse quantitative suivie d'une autre analyse qualitative dans le but d'identifier la valeur de ces emplois dans les différentes composantes de l'article, et par conséquent, l'intention de l'auteur.

L'étude quantitative des temps verbaux a montré que « le présent de l'indicatif » est le temps dominant par excellence dans les trois disciplines avec un pourcentage de 59,53% des verbes conjugués. Ensuite, c'est le passé composé qui se classe en deuxième position avec un pourcentage de 24,51% des verbes conjugués. En troisième position c'est le futur qui apparaît avec un taux de 8,56%. En dernière position ce sont le conditionnel présent, l'imparfait et le plus que parfait qui se manifestent avec des occurrences minimales dans chaque discipline et dont le pourcentage ne dépasse pas 2,33%. Le graphique suivant résume la distribution des temps employés dans chaque discipline et dans tout le corpus:



Le graphique montre des taux proches pour le présent et le conditionnel dans les trois disciplines impliquant leur importance dans l'article de recherche en tant que genre et

ceci s'explique par leurs valeurs modales. Cependant, les autres temps –passé composé et futur- présentent des différences disciplinaires remarquables.

Le choix du temps permet de situer l'auteur par rapport à la réalisation du procès. Nous trouvons par exemple que le « présent » change de valeur tout au long de l'article. Différentes valeurs sont possibles et nous les résumons de la façon suivante :

- Il peut exprimer une vérité générale et c'est la valeur du présent qui règne sur le champ de la recherche scientifique :
 - a) Il est vrai que civilisation et culture finissent par se rencontrer lorsque **l'on sait** que l'une aussi bien que l'autre signifie ces « ensembles des phénomènes sociaux (religieux, moraux, esthétiques, scientifiques, techniques) communs à une grande société ou à un groupe de sociétés. » (Did.)
 - b) **Nous savons** que l'apprenant a besoin de l'aide de l'enseignant ou des pairs (Did.)
 - c) Comme **nous le savons**, les notions de perte de langue et de perte d'identité sont souvent très présentes dans les représentations des locuteurs. (S.D.L.)
 - d) **On sait** bien que la mort d'une langue n'est pas un phénomène naturel mais plutôt un phénomène socioculturel. (S.D.L.)

- Il peut, également, servir à présenter les étapes de la recherche comme le montre l'exemple suivant retiré du corpus de la Did. dont l'auteur présente le plan de son étude:

Dans cette perspective **nous n'envisageons** pas le répertoire linguistique comme une addition de monolinguisms (Castellotti, 2001), **nous nous inscrivons** au contraire dans une « approche plurilingue » [...]. **Nous partons** du fait que l'étude de l'acquisition d'une LE ne peut faire abstraction du rôle joué par les langues en présence et en contact, ce qui nous amène à prendre en compte les phénomènes de l'alternance codique [...]. La recherche que **nous nous proposons** de mener pose en hypothèse que l'usage de l'alternance codique en classe de langue, loin de représenter une solution de facilité pour l'apprenant ou un simple indice d'incompétence, constitue une aide [...]

- Le présent sert aussi à exprimer bel et bien les problématiques abordées :
 - a) Dans le présent article, **nous nous interrogeons** sur la pertinence d'utiliser le *paysage linguistique* (R. Bourhis et R. Landry, 2002 :124 ; M. Quitout, 2007 :77- 86) par le biais de l'affichage public comme source de supports didactiques visant le développement d'une littéracie plurilingue. (Did.)
 - b) **Peut-on** réellement fixer clairement une durée de /à la néologicité ? (S.D.L.)
 - c) **On se demande** si, dans *le Cadavre encerclé* de Yacine, Lakhdar est bien vivant ou bien mort ? (Litt.)

- Il peut encore se substituer au conditionnel pour exprimant l'hypothèse du travail :

Nous formulons l'hypothèse que l'entreprise favorise l'émergence d'une compétence bi-plurilingue qui remodèle des déplacements de « frontières » chez ses cadres.

- Les objectifs de l'étude, même s'ils sont réalisables dans le futur, ils peuvent être exprimés par le présent de l'indicatif :

- a) Pour cela, **nous présentons** brièvement néologisme, néologie (processus néologique) et néologisme (S.D.L.)
 - b) **nous proposons** de faire un détour par sa biographie, dans la mesure où elle pèse sur sa production littéraire. (Litt.)
- Le présent joue aussi un rôle dans la description liée à la progression de la recherche :
 - a) Toutefois, **nous remarquons** que le travail est unilatéralement accompli (Did.)
 - b) **Nous remarquons** aussi la présence de diverses figures de style dont la métaphore dans «transport l'éclair» et l'allitération dans «Ici Flexy», «DarKom Soummam Télécom». (Did.)
 - c) **On observe** alors, chez certains sujets qui craignent de perdre leur identité linguistique, une certaine résistance à l'acquisition de la langue seconde». (S.D.L.)
 - d) Dans notre corpus, **nous remarquons** qu'il existe une frontière linguistique entre les unités en français et celles en arabe dialectal ou en arabe classique (S.D.L.)
 - e) **Nous remarquons** que les pratiques et « processus d'interrogatoires » sont racontés assez précisément à travers les souvenirs du personnage masculin (l'arrestation arbitraire, la gégène, la corvée de bois). (Litt.)
 - Enfin, le présent peut être employé dans une valeur conclusive ou pour exprimer des nouvelles pistes de recherche comme le montrent ces exemples :
 - a) Pour conclure, **nous pouvons dire** que l'incapacité des élèves à mettre en œuvre de façon consciente certaines stratégies est la cause principale de leurs faiblesses dans beaucoup de disciplines. (Did.)
 - b) Avant de conclure, **nous pouvons dire** que nos trois hypothèses ont été validées et que les résultats obtenus sont relativement encourageants (Did.)
 - c) A la lumière de ces différentes données, **on peut conclure** que l'usage du « codeswitching » est non seulement éphémère mais aussi idiosyncrasique. (S.D.L.)

Par rapport au présent, le *futur* et le *passé composé* se complètent pour marquer des transitions entre les différentes étapes de la réalisation du procès, ainsi qu'entre les composantes de l'article. Pour cela le premier apparaît surtout dans l'introduction et le deuxième dans la conclusion.

Le futur qui a pour valeur de marquer que l'action qu'il projette dans un avenir plus ou moins proche doit se réaliser avec certitude peut avoir une valeur subjective. Il peut être considéré comme marque de subjectivité énonciative, vu sa localisation de l'action comme postérieure par rapport au « maintenant » que nous considérons comme le moment de la production de l'article. La présence de l'auteur se voit dès l'introduction de l'article où il exprime dans le futur la méthodologie qu'il adopte ainsi que ses objectifs de recherche qui vont être exprimés encore une fois en fin de travail, mais au présent car ils sont réalisés :

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- a) **Nous tenterons** à travers cet article, d'apporter quelques éléments d'appréciation sur le phénomène de l'alternance codique. (Did.)
- b) À travers cet écrit, **nous essayerons** de faire état d'une situation assez préoccupante pour nous en tant qu'enseignant de Russe dans le Supérieur. (Did.)
- c) **Nous commencerons** d'abord par décrire l'interaction entre l'animateur et les différents auditeurs, puis celle entre l'animateur et les invités. (S.D.L.)
- d) Dans la présente contribution, **nous nous intéresserons** plus spécifiquement aux représentations langagières des cadres de l'entreprise (S.D.L.)
- e) Dans le sillage de cette idée, **nous essayerons de montrer** dans cet article la fonctionnalité de cette isotopie du *trépasement* continu. (Litt.)
- f) **Nous ferons apparaître** à partir de ce corpus à grands traits deux orientations de recherche qui ne s'appuient que sur un relevé de mots-outils. (Litt.)

À travers l'emploi du futur avec les pronoms « on » et « nous » l'auteur implique le lecteur dans la réalisation du procès, ce qui fait que le premier marque sa présence et partage la responsabilité énonciative avec le deuxième :

- a) **On apprendra** à la fin du récit que tout est faux (Litt.)
- b) **On relèvera** enfin que ce sont les femmes qui mettent le plus souvent en avant la pratique linguistique comme critère de représentation différentielle. (S.D.L.)

Le passé composé permet à l'auteur de démontrer que l'action exprimée est réalisée. Il participe ainsi à la narration scientifique notamment dans la présentation de la motivation du choix, ou dans la conclusion en faisant un rappel de la problématique de la recherche et des objectifs visés:

- a) Au cours d'une expérimentation que **nous avons menée** auprès des élèves de la 2^{ème} année secondaire, **nous nous sommes posée** deux questions primordiales (Did.)
- b) Dans cette recherche, **nous nous sommes intéressée** à l'aspect cognitif qui renvoie aux différentes activités mentales appelées aussi processus rédactionnels, mobilisées dans l'acte d'écrire. (Did.)
- c) La motivation de ce travail vient de ce que **nous avons constaté**, lors de la transcription d'un corpus oral, la récurrence de l'emploi du pronom *on* dans les propos des jeunes universitaires. (S.D.L.)
- d) Dans le cadre de cet article, **nous nous sommes intéressée** plus particulièrement à un ouvrage qui marque, semble-t-il, un tournant dans l'oeuvre de Maïssa Bey. (litt.)

Le dernier temps que nous voulons analyser est le *conditionnel présent* dont le pourcentage, même s'il est minime, est justifié presque dans les trois disciplines faisant de lui un temps caractérisant l'article de recherche. Avec sa valeur modale, il peut être considéré comme une marque forte de la subjectivité énonciative dans l'écrit scientifique. L'auteur emploie le conditionnel pour signaler que le contenu de l'énoncé n'est pas sûr et la réalisation du procès n'est pas certaine. Pour cela, son apparition accompagne toujours la formation des hypothèses ou des objectifs dont la réalisation dépend de l'avancement de la recherche et du choix de la méthodologie.

- a) Alors, **nous voudrions**, par notre contribution et à travers plusieurs de nos interrogations et de nos constats, attirer l'attention sur le caractère « nébuleux et peut être indéfinissable » de la néologisme ne serait-ce en partie et dissiper l'équivoque qui la couvre. (S.D.L.)

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- b) **nous aimerions** nous arrêter un moment sur cette technique narrative qu'est la mise en abyme par le biais de laquelle dans l'œuvre. (Litt.)

Comme il peut exprimer une politesse, le conditionnel exprime, également, une probabilité, l'auteur lance un contenu énonciatif dont l'accord du lecteur n'est pas garanti:

- a) Mohamed Dib propose, à ses lecteurs ce que **nous pourrions appeler** l'avant texte de toute son oeuvre à travers les réflexions qui l'ont nourrie et qui ont alimenté toute sa production. (Litt.)
- b) Dans *L'Arbre à Dires* la mise en abyme assure une fonction révélatrice. Le rassemblement dont elle procède suscite ce **qu'on pourrait nommer** un répertoire. (Litt.)
- c) En ce sens, **nous serions tenté** de dire que la liberté, pour celui qui est libre, n'a précisément pas de contraire, sauf précisément la liberté «négative» qui serait en fait une liberté définie par l'absence de liberté, une voie que l'on croirait choisie. (S.D.L.)

D'un point de vu modal, c'est l'emploi de l'impératif qui attire notre attention avec des pourcentages qui marquent une différence entre les trois disciplines comme le montre le tableau suivant :

	Did.	S.D.L.	Litt.
Taux	0,94%	2,89%	3,12%

Tableau 16 : Taux d'emploi de l'impératif

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons que l'emploi de ce mode est modeste en Did. alors qu'il est significatif en Litt.. Avec sa valeur injonctive, il implique la réalisation à venir du procès. Ici, l'auteur ne donne pas un ordre, mais c'est plutôt un appel au lecteur pour faire partager, avec lui, le procès de recherche :

- a) Pour illustrer ce phénomène, **retenons quelques** éléments de corpus oraux que **nous avons sélectionnés** dans le cadre des pratiques langagières d'apprenants universitaires en attente d'affichage des notes d'examens. (Did.)
- b) **Pensons à** l'histoire de l'enseignant qui découvre que plusieurs de ses collégiens écrivent mal le mot coiffeur. (Did.)
- c) **Ajoutons** que la spécificité de cette phrase réside dans l'usage du langage SMS. (S.D.L.)
- d) **Rappelons** que le terme « autofiction » est un néologisme créé par Serge Doubrovsky. (Litt.)
- e) En effet, partant du principe mystique cher à Mohamed Dib - **reportons-nous** par exemple à la première partie de cet ouvrage. (Litt.)

Au terme de cette étude sur l'emploi des verbes dans les trois disciplines, nous disons que le sémantisme des verbes ainsi que le choix des temps et modes sont révélateurs d'une subjectivité énonciative. Autrement dit, cette sélection n'est pas fortuite mais elle est intentionnelle et marque un choix qui représente une stratégie énonciative de

l'auteur de l'article de recherche. Nous disons, ainsi, que cette analyse nous a permis de confirmer encore une fois notre hypothèse sur la présence de l'auteur de l'article scientifique dans ses écrits.

3. La présence de l'auteur dans ses écrits : L'emploi des pronoms

L'emploi des marques de la première personne *je*, *nous* ainsi que celui du *on* ont fait couler beaucoup d'encre en linguistique de l'énonciation. De notre part, nous nous y intéressons dans l'objectif d'étudier leurs référents dans l'article de recherche, où ils peuvent renvoyer à une communauté scientifique, à toute l'humanité, aux lecteurs avec l'auteur mais aussi à l'auteur tout seul considéré comme responsable de l'acte d'énonciation. La source de l'énonciation n'est pas toujours transparente, et mérite ainsi d'être précisée.

Notre tâche consiste, dans cette partie, à identifier les différents référents attribués aux pronoms personnels sujets *je*, *nous* et *on* employés dans l'article de recherche. Nous commençons d'abord par une identification disciplinaire à travers une analyse quantitative de leur emploi dans les trois disciplines pour déterminer la dominance pronominale dans chacune d'elles.

Ensuite, et vu la complexité de l'interprétation de certains pronoms personnels en fonction sujet, nous passons à une analyse qualitative qui consiste à identifier la diversité des sources de l'énonciation visée par l'auteur comme responsable de l'énoncé, autrement dit, s'agit-il du scripteur lui-même et ainsi d'un acte de prise en charge énonciative, ou plutôt d'une autre instance derrière laquelle il se cache en représentant un acte d'effacement énonciatif.

3.1. La dominance pronominale

En tant que sujet grammatical de l'énoncé, l'auteur de l'article ne se désigne pas par son nom mais plutôt par l'usage de l'un de ces pronoms personnels *je*, *nous* ou *on*. Afin de recenser les occurrences de ces trois pronoms personnels, nous avons analysé un sous-corpus composé de 38 articles répartis entre les trois disciplines de la façon suivante :

- Did. (13 articles)
- S.D.L. (12 articles)
- Litt. (13 articles)

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

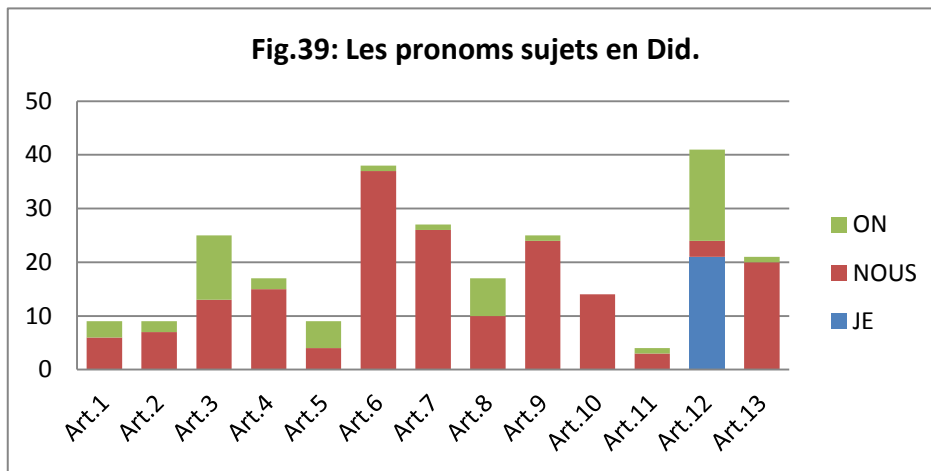
Nous avons élargi le corpus encore une fois pour obtenir des résultats plus significatifs en matière d'analyse comparative de la présence personnelle des auteurs dans leurs écrits. Les premiers résultats ont montré une dominance de la première personne du pluriel « nous », avec des interprétations multiples sur lesquelles nous reviendrons plus tard, face à des apparitions rares de la première personne du singulier « je » et des emplois variés du pronom « on ». Le nombre d'occurrence ainsi que la fréquence relative sont représentés dans le tableau suivant :

	Did	SDL	Lit.	Total
Je	21	00	07	28
Nous	182	128	55	365
On	53	87	63	203
Total	256 (43%)	215 (36%)	125 (21%)	596

Tableau 17 : Fréquence d'emploi des pronoms sujet

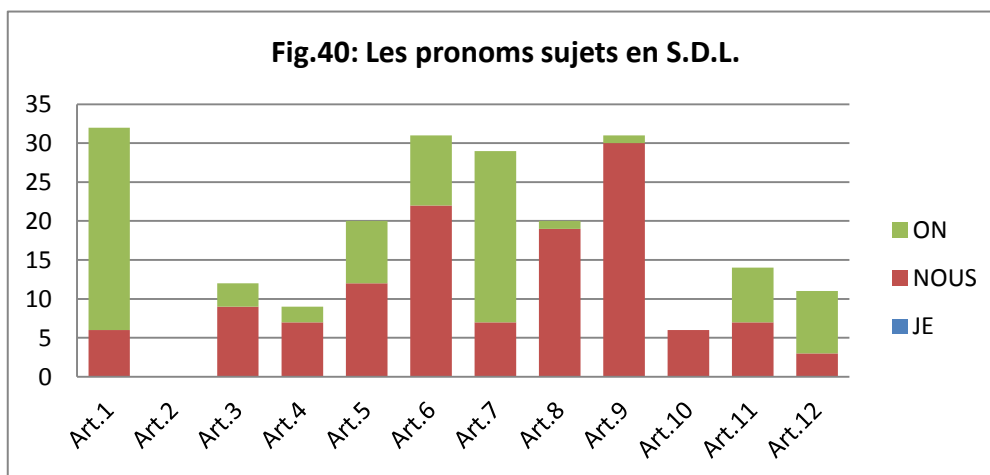
Comme le montre le tableau ci-dessus, la Did. est la discipline qui utilise le plus de pronoms personnels avec un taux de 43%. Elle est suivie par les S.D.L. qui présente une valeur de 36%, et en troisième position vient la Litt. avec un pourcentage de 21%. Quant à l'expression de la personne dans l'article de recherche, nous avons constaté qu'elle est dominée par le choix du pronom personnel « nous » avec un total de 365 occurrences, tandis que le recours au « je » reste modeste avec 28 apparitions partagées entre la Did. et La Litt. alors que les S.D.L. n'ont montré aucun usage de celui-ci. Et c'est le pronom « on » qui se substitue aux deux premiers dans certains cas avec un total de 203 occurrences. Cependant, l'emploi de ces trois pronoms personnels varie entre les articles ainsi que dans le même article, où nous pouvons rencontrer les trois avec des degrés d'apparition différents. Nous proposons, alors, une analyse quantitative plus détaillée en abordant chaque discipline dans un graphique séparé.

3.1.1. La Didactique



Nous remarquons que le pronom personnel « je » n'est employé qu'une seule fois par un seul auteur, ce qui fait de lui un pronom écarté par les chercheurs vu sa particularité purement subjective. En revanche, le « nous » occupe la première place et marque sa présence dans tous les articles. De même le « on » n'est absent que dans l'article N° 10, mais sa valeur d'emploi reste significative sur le plan énonciatif.

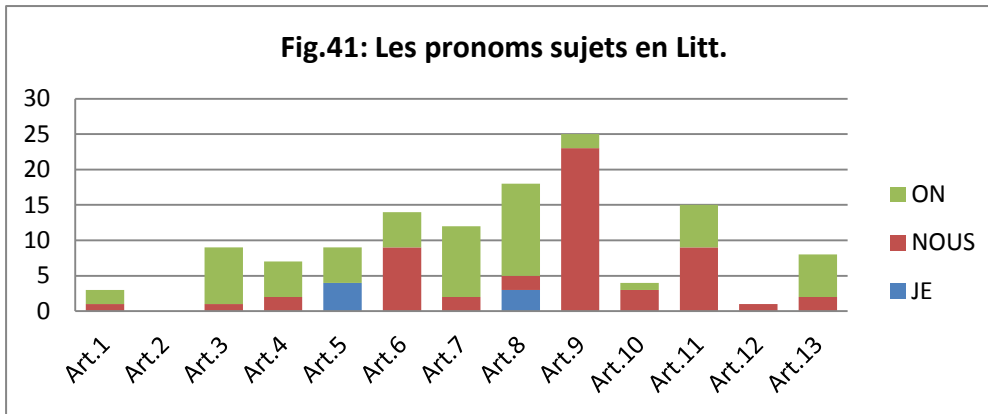
3.1.2. Les Sciences du langage



Par rapport à la Did., les articles en S.D.L. ne présentent aucun emploi du pronom personnel « je ». Ceci confirme notre remarque concernant l'exclusion presque totale de ce pronom des travaux scientifiques. Quand à la première personne du pluriel « nous », les résultats confirment sa primauté en matière de d'expression de la personne dans

l'article de recherche. Or, le pronom « on » garde toujours la deuxième position comme choix substitutif.

3.1.3. La Littérature



Les articles en litt. ont montré des résultats inattendus quand à l'expression de la personne à travers l'emploi des pronoms personnels en fonction sujet. Premièrement certains articles n'ont employé aucun pronom personnel (l'article 02) et le discours s'est présenté comme discours qui va de soi. Deuxièmement, le pronom « on » considéré comme objectif par rapport aux « je » et « nous » occupe la première place avec 63 occurrences, alors que le « nous » montre 55 occurrences. Quant au « je », il n'est employé que dans deux articles avec 07 apparitions.

3.1.4. Bilan de l'analyse quantitative de l'emploi des pronoms personnels

Après une analyse quantitative, nous avons constaté que les auteurs des articles dans les trois disciplines s'expriment majoritairement avec le pronom « nous » évitant la marque de subjectivité « je », vu qu'ils rédigent dans un genre scientifique. En revanche, ils ont recours au pronom « on » considéré comme le pronom le plus objectif pour eux.

Quant à la comparaison entre les trois disciplines, elle a donné des résultats étonnants. Les articles en Litt. n'ont pas montré une expression de la personne remarquable avec uniquement 125 pronoms personnels en fonction sujet, tandis que nous avons repéré 256 pronoms personnels en Did. et 215 en S.D.L.. De plus c'est le pronom « on » qui a dominé ces textes. Ceci infirme les hypothèses qui supposent que les recherches, en Litt., toutes comme les œuvres littéraires sont plus subjectives par rapport aux autres recherches vu le caractère subjectif des œuvres analysées. Ainsi, disons-nous que

l'appartenance à ce genre discursif nous dicte les normes rédactionnelles, et en premier lieu le caractère objectif.

L'emploi de deux pronoms ou plus dans un même article chez certains auteurs est révélateur d'une expression de la personne un peu spéciale, qui renvoie à plusieurs degrés de la prise en charge énonciative. Ainsi, diverses sont les valeurs attribuées à ces pronoms. Ceci nous a poussé à passer vers une autre analyse qui se veut cette fois qualitative en vue d'interpréter les emplois spécifiques de ces pronoms personnels et d'attribuer par conséquent une responsabilité énonciative à des instances de discours différentes. Cette interprétation se fait en prenant en considération le contexte énonciatif de ces pronoms personnels en fonctions sujet.

3.2. L'interprétation des valeurs référentielles des pronoms personnels

Les pronoms personnels sont des déictiques qui permettent de détecter les moments de la prise en charge énonciative de l'énoncé par son énonciateur. Ainsi, l'identification de la référence dépend de la situation d'énonciation et peut même la dépasser et surtout pour les pronoms : « on » qui oscille entre l'indéfini et le personnel et le « nous » qui ne correspond pas, dans l'article de recherche, à un pluriel mais à « une personne amplifiée » pour reprendre l'expression de Maingueneau. Or, le pronom personnel « je » exprime une présence explicite, car il ne renvoie qu'à un seul auteur.

3.2.1. L'emploi de « je »

Le pronom « je » ne pose pas problème dans l'article de recherche dans la mesure où il ne renvoie qu'au locuteur qui est l'auteur lui-même. Comme tous les articles sont écrits par un seul auteur, nous pouvons dire que cet emploi est une marque indiscutable d'une subjectivité de l'auteur. Nous avons remarqué, grâce à la première analyse quantitative, que le pronom personnel « je » n'est employé que par trois auteurs dont deux appartiennent à la Litt. (Art.5 et Art.7) et le troisième appartient à la Did. (Art.12).

Dans l'exemple suivant (a) retiré de l'Art.12 en Did., le choix du « je » comme pronom sujet nous semble très logique, dans la mesure où l'auteur de cet article raconte une expérience vécue en France et à travers laquelle il a voulu attirer l'attention des didacticiens sur l'intégration de la gestualité dans le système éducatif :

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- a) **J'**ai pris conscience de cette nécessité très tôt, à mes propres dépens d'ailleurs. Alors que **j'**étais étudiant en France, **je** me souviens avoir été, notamment au début de mon séjour, médusé par certains gestes de mes camarades et amis français, dont **je** ne comprenais pas le sens.

L'exemple ci-dessus montre ce que Ducrot appelle *Locuteur Lambda* qui renvoie au locuteur en tant qu'être du monde par rapport au *locuteur-L* qui renvoie au locuteur en tant que tel. L'auteur du texte raconte une expérience qu'il a vécue en réalité, dans le monde réel et n'emploie pas le « je » uniquement pour l'énonciation de son discours.

Dans d'autres cas repérés du corpus littéraire, l'auteur, à travers l'emploi de « je », se présente au lecteur comme celui qui a mené l'analyse de l'œuvre du début jusqu'à la fin. Les quatre occurrences de « je » dans lesquelles l'auteur déclare sa présence correspondent à quatre étapes essentielles de son travail : son choix de corpus ainsi que d'une notion clé de son étude, un rappel pour garder la progression thématique et inciter le lecteur à garder le fil du discours, et enfin une dernière apparition dans laquelle il se montre comme critique des deux récits de l'écrivain. Voici les exemples (b, c, d, e) qui illustrent ces étapes :

- b) Les récits de voyage sur Constantine sont nombreux. Textes anciens ou non réédités, ils sont difficilement consultables. Ceux que **j'**ai pu trouver m'ont permis de montrer qu'à toute période importante de son histoire, Constantine fut présente dans ce type de récit.
- c) **J'**emprunte le concept « socialité » à la terminologie sociocritique, en ayant à l'esprit que les textes sur lesquels a réfléchi Claude Duchet sont souvent plus fictionnels que référentiels (tels les récits de voyage).
- d) Comme **je** l'ai déjà signalé, six grands écrivains de cette époque ont séjourné à Constantine entre 1845 et 1894.
- e) **J'**ai noté, dans l'analyse des deux récits sur les danses constantinoises, le souci constant de l'écrivain de décrire minutieusement le costume, la coiffe, le maquillage féminin : qu'elle fût arabe ou juive, la femme de Constantine portait sensiblement le même costume traditionnel.

L'exemple (c) présente une valeur méta-énonciative du pronom « je » plus que personnelle. L'auteur dans ce cas montre son souci de la bonne transmission du message et prend en charge l'organisation du contenu du texte, c'est en quelque sorte la fonction phatique du langage.

La troisième apparition du pronom personnel « je » est utilisé dans un article littéraire (Art.7) consacré à l'étude du mythe de la femme fatale dans *Nedjma* de Kateb Yacine. Nous pouvons considérer cette situation comme la plus subjective, car il s'agit d'un emploi hybride des trois pronoms personnels « je », « nous » et « on » dans le même article. Le choix de « je » dans trois moments de l'article montre une intention de

l'auteur de s'exprimer par son nom dans des moments précis de son écrit. Ces moments correspondent bien évidemment au choix du corpus, à la chronologie du processus intellectuel dans le discours, mais aussi et surtout ils le renvoient à ses publications antérieures, pour se donner une légitimité scientifique et défendre son statut de chercheur. Ces trois moments sont présentés successivement dans ces exemples (f, g, h) :

- f) Si **j'**ai choisi Yasmina Khadra, c'est pour la simple raison que cet écrivain est des plus représentatifs de la littérature algérienne de langue française de ces dernières années.
- g) Le narrateur attribue à cette ville un statut ambigu, qui, **j'**y reviendrai plus loin, s'avérera salubre dans les moments de doute qu'il traversera et qui, forcément, sont inhérents à ce genre de quête.
- h) Le décor change par la suite pour permettre au récit de transiter par la ville d'Oran avant de continuer dans un village colonial, et s'achever, fait étonnant qui mérite d'être souligné puisqu'il revient souvent dans le texte littéraire algérien, dans un aéroport, lieu d'ouverture vers tous les possibles, comme **je** l'avais noté dans d'autres articles consacrés à l'analyse de cette écriture

Comme nous l'avons remarqué grâce aux exemples précédents, l'emploi de « je » en fonction sujet est l'usage le plus subjectif des pronoms personnels, et c'est la raison pour laquelle les auteurs des écrits scientifiques l'excluent de leurs textes de peur de tomber dans la subjectivité. Cependant, le chercheur reste un être humain qui veut se montrer comme compétent et s'exprimer à travers son discours même s'il s'agit d'un discours scientifique. Nous l'avons vu dans notre corpus, cette particularité humaine se voit dans l'emploi de « je » pour désigner la personne énonciative qui prend en charge le contenu de l'énoncé, et non pas dans un emploi générique dont le « je » peut être substitué par « quiconque » par exemple.

3.2.2. L'emploi de « Nous »

Le pronom « nous » considéré comme la première personne du pluriel dans la grammaire traditionnelle ne correspond jamais dans notre corpus à un « je » pluriel et nous l'avons déjà justifié par le choix des articles avec un seul auteur. Nous avons pu relever 365 occurrences du pronom personnel « nous » en fonction sujet dont il désigne un moi masqué par un non-moi. Il présente, par conséquent, différentes valeurs que nous exposerons successivement.

Le premier emploi de « nous », que nous avons repéré dans notre corpus qui nous intéresse en particulier, a pour valeur de marquer la personne de l'auteur. Il ne s'agit pas d'un emploi générique dont le « nous » peut être substitué par « tout le monde » mais c'est plutôt un usage dont la première personne du pluriel peut être substituée par la première personne du singulier. Il s'agit alors de « nous » de *modestie* ou *académique*. La modestie consiste ici au fait que l'auteur ne parle pas en son nom, mais au nom de la communauté scientifique à laquelle il appartient, s'agit-il par exemple des didacticiens, des linguistes ou des critiques littéraires. L'emploi d'un tel « nous » veut dire que l'étude ou l'analyse menée donne les mêmes résultats, si l'on suit le même chemin en menant les mêmes expériences et en s'appuyant sur les mêmes théories.

Plusieurs sont les cas dans les trois disciplines qui correspondent à cette valeur, en voici des exemples du contexte verbal, dans lequel ce pronom intervient, qui nous permet de l'identifier en repérant des verbes comme *montrer, choisir, analyser, conclure, etc.*:

- a) Ainsi, **nous** nous sommes intéressées à leurs pratiques de classe et à l'importance qu'ils accordent à l'interaction des cultures en présence et finalement **nous** leur avons demandé leurs avis sur l'apport d'un enseignement/apprentissage du FLE dans une perspective interculturelle pour l'apprenant et quel en serait le danger ? (Did.03)
- b) Pour ce qui est des conventions de transcription des conversations, **nous** nous sommes basé sur plusieurs modèles : à savoir celui de Robert Vion (1992 : 265) et celui du CLA de Neuchâtel. **Nous** avons adapté ces conventions à notre corpus car il présente un certain nombre de faits spécifiques aux conversations au niveau du verbal et du non verbal. (S.D.L. 05)

Dans cette série d'exemples, le « nous » peut être substitué par « je ». Ceci nous permet de le considérer comme une marque d'auto-désignation et de subjectivité, dans la mesure où il désigne le locuteur responsable de l'acte de l'énonciation, qui est à l'origine du texte, et qui a aussi réalisé l'action. Ce sont les verbes qui l'accompagnent qui nous permettent d'interpréter la situation. Les déictiques textuels nous permettent également d'interpréter cette valeur de « nous » et voici des exemples qui illustrent ce cas :

- a) Il n'est pas question **pour nous de faire ici**, un point complet sur la problématique identitaire. (S.D.L. 01)
- b) **Nous abordons ici** une question fondamentale relative au concept même de « culture » qui demeure au centre de thématiques nombreuses et diversifiées. (S.D.L. 08)
- c) Ce que **nous étudions ici** est le récit ancré en terre algérienne. (Litt. 04)

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

En tant que chercheur, l'auteur emploie le « nous » pour exprimer les différentes étapes de son analyse. Il en a recours par exemples dans les définitions :

- a) par « habileté », **nous entendons** une stratégie par laquelle l'apprenant pourra s'approprier une connaissance. (Did. 11)
- b) Ces éléments essentiels, **nous pouvons les définir** comme étant des paramètres contextuels et extratextuels, régissant le sens de tout acte de parole dans le paradigme communicationnel. (Did.13)
- c) par néologisme **nous entendrons**, en l'occurrence, la durée, le temps accordé et peut-être convenu à un mot pour qu'il continue à être perçu comme nouveau : temporalité. (S.D.L. 06)

Comme il peut exprimer un emprunt des concepts théoriques ou une adoption des approches méthodologiques :

- a) Pour ce qui est des conventions de transcription des conversations, **nous nous sommes basés** sur plusieurs modèles : à savoir celui de Robert Vion (1992 : 265) et celui du CLA de Neuchâtel. **Nous avons adapté** ces conventions à notre corpus (S.D.L. 05)
- b) Le principe méthodologique que **nous** adoptons, et c'est un préalable, consiste à se démarquer d'une démarche interprétative hasardeuse entraînant des assertions définitives, et qui risque, de ce fait de nous éloigner des récits balzaciques dans lesquels évolue ce nom propre. (Litt. 09)
- c) En ce sens, **nous retenons** à l'instar de L-J. Calvet (1996) que « *la multiplicité des langues (...) est un lot commun, même si elle se manifeste différemment selon les cas* ». (Did. 02)

Ou encore pour marquer une dénomination :

- a) C'est ainsi qu'en mêlant réflexion personnelle, narration, notes autobiographiques, ici par le biais du reportage de voyage, mysticisme, observation, émerveillement et humour, Mohamed Dib propose, à ses lecteurs ce que **nous pourrions appeler** l'avant texte de toute son œuvre à travers les réflexions qui l'ont nourrie et qui ont alimenté toute sa production. (Litt.06)
- b) Seuls deux apprenants que **nous avons nommés** (A1 et A4) sont réputés être francophone. (Did. 04)
- c) les erreurs observées chez les apprenants semblent donc principalement liées à la complexité du fonctionnement de l'article en français et aux stratégies de calque sur des constructions sémantiquement similaires en arabe dialectal ou ce que **nous avons appelé** les erreurs d'interlangue. (Did. 09)

L'analyse du corpus (a, b), la formulation des hypothèses (c, d) et les résultats d'étude (e, f, g) s'accompagnent aussi d'un « nous » à valeur personnelle:

- a) Parmi les alternances signalées dans le tableau ci-dessus **nous analyserons** principalement le fonctionnement de l'alternance codique chez les apprenants, car l'enseignante n'a eu que peu recours au changement de code. (Did.04)
- b) **Nous** ferons apparaître à partir de ce corpus à grands traits deux orientations de recherche qui ne s'appuient que sur un relevé de mots-outils, d'autres noms propres, de prédéterminants ou de caractérisants, pris en charge par des approches linguistiques complémentaires. (Litt.09)

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- c) A ce sujet, **nous formulons l'hypothèse** que le phénomène d'alternances codiques ne fait qu'accentuer et stratifier une forme hybride. (Did.02)
- d) Pour répondre à ces questions, **nous avons émis trois hypothèses.** (Did.06)
- e) Pour conclure, **nous** pouvons dire que l'incapacité des élèves à mettre en œuvre de façon consciente certaines stratégies est la cause principale de leurs faiblesses dans beaucoup de disciplines. (Did.06)
- f) Pour ne pas conclure, **nous** dirons que ces deux orientations de recherche, certainement inégales et incomplètes ne sont qu'un tremplin pour situer l'appréhension du nom propre de Mahomet dans les récits de Balzac. (Litt.33)
- g) **Nous** pouvons dire que cela est dû au fait que la complice (à savoir Amaria) n'était pas tout à fait spontanée et se voyait obligée de parler en posant plus de questions. (S.D.L.05)

L'interprétation de « nous » comme désignant l'auteur lui-même se fait aussi grâce à l'emploi du déterminant possessif « notre » dans des expressions comme les suivantes :

- a) **Notre recherche** s'inscrit dans cette perspective que développent de Castellotti et Moore dans plusieurs articles (Did.04)
- b) Ce sont ces propos qui ont été le fil conducteur de **notre réflexion.** (Litt.04)
- c) Il n'est pas question pour **nous** de faire **ici**, un point complet sur la problématique identitaire, qui n'entre qu'indirectement dans **notre propos** et dont la présentation suffirait largement à constituer une recherche à part entière. **Notre objectif** se réduira à tenter de déterminer quels peuvent être les liens qu'entretiennent la langue et l'identité, ou plutôt en quoi la langue est-elle porteuse d'identité plurilingue. (S.D.L. 01)

Dans le troisième exemple ci-dessus (c) retiré de la série S.D.L. la présence du déictique « ici » et du déterminant possessif « notre » confirme la valeur personnelle attribuée au pronom « nous » comme renvoyant à l'auteur de l'article.

La deuxième valeur dans laquelle nous voulons attirer l'attention sur l'emploi de « nous » dans l'article de recherche est la valeur « méta-énonciative » que nous avons également attribuée au pronom personnel « je ». Comme nous l'avons dit, à travers cet emploi de la première personne du pluriel, l'auteur veille sur le bon déroulement de l'acte de l'énonciation et garanti l'attention du lecteur du début de l'article jusqu'à sa fin. C'est un usage que nous pouvons qualifier aussi comme subjectif, dans la mesure où l'auteur manifeste sa présence dans différents moments de l'énonciation. Les exemples suivants illustrent cette valeur :

- a) on peut également recenser **comme nous l'avons signalé plus haut**, la pratique du « code-switching » ou alternance de langues. (S.D.L.08)
- b) **Ensuite, nous rappelons** deux points de vue sur un autre problème celui de la différence entre nom commun et nom propre. (Litt.09)

- c) **Nous y reviendrons** un peu plus loin. (Did.07)

La troisième valeur qui s'ajoute aux deux premières, c'est la valeur dite « générique ». Il s'agit d'un « nous » qui peut être substitué par un « je » + tout le monde. L'exploitation d'un tel « nous » a pour fonction de donner plus d'appui aux propos de l'auteur, comme si ce n'est pas seulement le point de vue de l'auteur, mais c'est un point de vue qui peut être partagé par tout le monde.

Nous trouvons cette valeur dans l'exemple suivant retiré d'un article traitant du désir de l'interculturalité :

- a) Ainsi sommes-**nous** appelés à réécouter le même écho, à adhérer aux mêmes principes et aux mêmes valeurs humaines, à avoir les mêmes visions mais des visions qui prennent en charge l'humanité. (Did.01)

Le « nous » dans ce passage est employé pour désigner toute être humain qui voudrait s'approcher d'autres êtres humains. C'est ce que nous trouvons également dans les exemples suivants retirés des autres disciplines :

- b) Notre peur de l'autre provient de ce qu'il nous est inconnu et surtout de notre propre ignorance ; notre première attitude est de refuser la rencontre parce que **nous** nous sentons menacés dans notre intégrité tant physique que morale. (Did.01)
- c) **Nous** sommes surpris quand nous apprenons que des mots ou expressions qui nous sont familiers et que **nous** utilisons déjà depuis longtemps ne sont que récemment introduits comme néologismes dans le(s) dictionnaire(s). (S.D.L.06)
- d) Car le message est bien clair : c'est au prix de cette tolérance que **nous** pourrions coexister au sein d'une société sans haine et sans violence. (Litt.06)

Une dernière valeur que nous pouvons attribuer au pronom personnel « nous » dans notre corpus, c'est la valeur *inclusive*. Par cette valeur nous désignons l'intégration du lecteur avec l'auteur dans l'acte de l'énonciation. L'auteur fait du lecteur une instance partageant avec lui son point de vue ou sa déclaration. Cette valeur est fortement remarquable presque dans les trois disciplines. En voici quelques exemples :

- a) Comme **nous** le savons, les notions de perte de langue et de perte d'identité sont souvent très présentes dans les représentations des locuteurs et quel que soit le jugement qu'ils puissent par la suite porter sur cette idée. (S.D.L. 01)

L'exemple ci-dessus montre que l'auteur, à travers son article, s'adresse à des lecteurs spécialistes qui partagent le même savoir que lui et qui sont intégrés dans son discours en employant le « nous » *inclusif*.

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

Dans l'exemple suivant (b) retiré d'un article littéraire sur une œuvre de Yasmina Khadra, le « nous » employé implique tous les lecteurs de cette œuvre. Ainsi toute personne qui fait l'acte de lecture peut accéder aux deux descriptions des quartiers chics et pauvres présentés par l'auteur du roman :

- b) Parallèlement à cette description d'un quartier chic, **nous** trouverons aussi la description d'un autre quartier pauvre. (Litt. 04)

Nous rencontrons cette valeur également dans cet exemple en Did. dont l'auteur intègre avec lui tous les lecteurs algériens de son article, qui ont vécu avec lui les changements vers une nouvelle conception dans l'enseignement des langues (Nous= Je+ Lecteurs algériens). Ainsi, le lecteur est inclus s'il est algérien et exclu s'il ne l'est pas :

- c) A partir des années quatre-vingt dix, **nous** sommes passés progressivement d'une conception de l'enseignement des langues, encore basée sur un idéal monolingue¹ dans lequel l'objectif serait d'atteindre les compétences du locuteur natif, à une conception plus flexible, qui respecte et prend en compte l'ensemble des compétences linguistiques et culturelles des personnes apprenantes.

Pour clôturer cette partie sur la présence de l'auteur à travers l'emploi du pronom personnel « nous », nous disons que cet usage de « nous » en tant que tel n'est pas la seule façon d'exprimer les valeurs déjà citées. Le mode impératif peut être considéré, également, comme une marque de personne. Même si le « nous » est absent, le verbe conjugué nous permet de faire le repérage. Cette expression de la personne à travers l'impératif est présente dans les trois disciplines :

- a) **Notons** que le concept de l'interculturel est ambivalent et vu d'une manière particulière d'où il nous est possible de formuler une question : La reconsidération de la culture de l'autre en classe de langue est un fait inéluctable mais est-elle en mesure d'annihiler la culture originelle ? (Did.03)
- b) **Signalons** aussi la présence répétée de la locution « *femme fatale* » énoncée à plusieurs reprises dans ce roman. (Litt.08)
- c) **Comparons** deux éditions successives. Si un mot ne figure pas dans la première et apparaît dans la deuxième, il est possible que le mot soit ou ait été un néologisme. (S.D.L. 06)

3.2.3. L'emploi de « On »

Par rapport à « je » et « nous », le « on » est un pronom un peu spécial et surtout dans les écrits scientifiques, dans la mesure où il peut remplacer quasiment tous les autres pronoms personnels sujets. Par rapport aux deux premiers, le « on » se considère comme *un pronom personnel indéfini* (Le Nouveau Petit Robert 1996). Il peut ainsi, avoir une valeur indéfinie (On= les hommes en général, une personne non-identifiée, un ensemble d'individu comme il peut avoir une valeur personnelle (On= je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles). Pour Kjersti Fløttum¹, le « on » indéfini est remplaçable par un pronom indéfini : chacun, tous, n'importe qui ou quelqu'un, un syntagme nominal comme *les gens*, etc. Le tableau suivant récapitule l'emploi du pronom « on » chez Fløttum²:

Indéfini			Personnel	
Impersonnel	Générique	Spécifique	Neutre	Stylistique
<i>il, ce</i>	<i>tous les hommes</i>	<i>ils, quelqu'un</i>	<i>Nous</i>	<i>je, tu, vous, il, elle, ils, elles</i>

Tableau 18 : Le pronom « on » indéfini et personnel chez Fløttum

Par rapport à Fløttum, Muller³ ne distingue que trois valeurs du « on ». La première est indéfinie dont le « on » = « on ». La deuxième est stylistique dont le « on » peut désigner tous les pronoms sauf « nous » et la troisième valeur correspond au « on » personnel qui est équivalent à « nous ».

Cette dernière valeur dont le « on » peut remplacer, le « nous » est la plus courante dans l'article de recherche. De même que « nous »,

le pronom « on » est aussi un pronom complexe qui peut renvoyer sémantiquement à plusieurs personnes grammaticales. La seule différence est que sur le plan énonciatif le « nous » implique toujours le locuteur.

¹ FLØTTUM Kjersti et al. *ON Pronom à facettes*, De boeck, Bruxelles, 2007, pp. 25-30

² *Ibid.* p.30

³ Muller Charles, « Sur les emplois personnels de l'indéfini On » in *Revue de linguistique romane*, 1970, pp.48-55.

Parfois il s'avère difficile de décider de la valeur de « on » dans un corpus à analyser, ainsi, l'interprétation de ce pronom s'appuie sur plusieurs éléments, nous citons entre autres¹ :

- Le genre discursif dans lequel il est employé. Alors que le dialogue présente une valeur personnelle de « on », l'article de recherche emploie rarement cette valeur. Or, dans les proverbes, c'est l'indéfini générique qui domine ;
- la forme des pronoms coréférentiels de « on » ;
- la présence des éléments méta-textuels et déictiques (dans cet article, ici, dans le tableau suivant, etc.) ;
- le temps du verbe qui l'accompagne : le « on » générique s'accompagne généralement du présent, le conditionnel et l'imparfait exprimant une itération, tandis que le « on » spécifique peut apparaître avec tous les temps, mais surtout ceux qui expriment une situation spécifique (passé simple, imparfait non itératif). Par contre, le « on » personnel se voit souvent avec des verbes au futur ou au passé composé ;
- l'exclusion du pronom objet qui l'accompagne (on me, on nous) car cela signifie que On ≠ Je et On ≠ Nous ;
- la présence d'un syntagme nominal précisant le contenu du « on ».

Le sémantisme du verbe auquel « on » est combiné nous semble également un élément primordial dans l'identification de la valeur de ce pronom. Fløttum a distingué sept grandes classes de verbes; qui peuvent accompagner le pronom « on » dans un article de recherche qui permettent aussi d'interpréter celui-ci (voir le tableau des différentes valeurs de « on » présentée dans la méthodologie, chapitre III). Ces classes sont les suivantes :

- 1) *Verbes de recherche* : faisant référence au procès de recherche. Ex : analyser, considérer, comparer, sélectionner, utiliser.
- 2) *Verbes discursifs* : faisant référence à la rédaction ou à la structuration de l'article. Ex : décrire, discuter, esquisser, illustrer, présenter, revenir sur, traiter.
- 3) *Verbes cognitifs* : faisant référence à un procès mental. Ex : comprendre, concevoir, noter, observer, remarquer, (re)trouver.

¹ FLØTTUM, *Op.cit*, pp. 102-103

- 4) *Verbes de prise de position* : faisant référence au fait de soutenir ou de contester une idée, une observation ou un résultat. Ex : affirmer, contester, défendre, objecter, refuser, soutenir.
- 5) *Verbes de locution* : faisant référence aux actes d'énoncer. Ex : énoncer, dire, rappeler.
- 6) *Verbes de perception* : faisant référence à différents types de perception. Ex : entendre, voir.
- 7) *Autres verbes* –groupe fourre- : où sont réunis verbes de volonté, de sentiment et autres.

Pour examiner les différentes valeurs du « on » dans notre corpus, nous nous basons sur les éléments précédents, ainsi que sur la classification de Fløttum et *al.* (2007) que nous avons reproduite dans le tableau ci-dessus.

Après avoir fait le recensement des pronoms personnels en fonction sujet, nous avons remarqué que le « on » est présent dans les trois disciplines avec des valeurs différentes que nous discuterons successivement, en les illustrant avec des exemples retirés de notre corpus.

Le premier « on » que nous avons repéré est nommé ON1. Il s'agit d'un emploi personnel stylistique dont le « on » correspond au pronom personnel « je » et désigne l'auteur de l'article. Dans les exemples suivants, la présence de verbes de recherche et de discours, du futur simple, et des éléments méta-textuels nous permet d'attribuer cette valeur à « on »:

- a) **On rappellera ici** que les écrivains algériens (Mohamed Dib, Mouloud Mammeri, Assia Djebar, Tahar Djaout...) ont compris que « la langue de l'adversaire » permettait aussi une ouverture sur le monde occidental. (Did.05)
- b) **On** est également en droit de **s'interroger** sur la part qui y est réservée aux gestes, très probablement nombreux et variés, spécifiques à certaines *régions* françaises. (Did.12)
- c) En conclusion à **cette partie, on peut dire** que la société algérienne est composite. (S.D.L.07)
- d) Mais **en dernier lieu on ne peut manquer de s'interroger** : laisser des traces linguistiques tout autant que physiques sur un espace, ne serait-ce pas le « marquer » et se l'approprié en même temps ? (S.D.L. 11)
- e) Ce nom propre est-il un élément adventice ou pleinement intégré dans ces récits ? autrement dit **on doit rechercher** si c'est la connaissance du nom de Mahomet qui est visé dans le travail littéraire de Balzac, ou plutôt la mise en perspective d'un nom propre sous ses « innombrables apparences » (Picoche, 1977), dans un discours fictif surchargé de connotations linguistiques qui lui sont propres. (Litt.09)

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- f) Si la nature de l'intrigue contribue en grande partie à définir le genre de l'œuvre, **on admettra** sans peine qu'à une intrigue policière correspond un roman policier. Ce qui est le cas pour le début du *Serment des barbares*. (Litt.13)

La série d'exemples précédente montre que le pronom « on » renvoie bien à l'auteur lui-même, et cet emploi confirme les degrés de présence de l'auteur dans son article dans la mesure où cette présence est plus explicite, comme nous le constatons à travers les exemples présentés dans cette partie, en employant le « je » alors qu'elle est moins claire en employant le « nous » et encore plus ambiguë et nécessite une interprétation en employant le « on ». Cependant, malgré son oscillation entre l'indéfini et le personnel, le « on » peut être considéré comme une marque de subjectivité de l'auteur ou un choix conscient de sa part. Ceci se voit, surtout, dans les articles où l'auteur présente une expression de la personne hybride dans laquelle figurent les trois pronoms sujets « je », « nous » et « on ».

Un tel cas nous permet de parler d'une deuxième valeur du « on » que nous avons nommé suite à Fløttum ON2. Il s'agit toujours d'une marque de présence de l'auteur, mais cette fois, sa présence est accompagnée de la présence du lecteur, auquel il fait appel pour partager une prise en charge énonciative. Les exemples qui suivent présentent des éléments méta-textuels accompagnés de verbes cognitifs ou de perception, ainsi que la présence de « je » ou « nous » renvoyant à l'auteur nous permettant d'interpréter le ON2 comme renvoyant à l'auteur et au lecteur :

- a) **Nous avons vu** que le plurilinguisme et l'enseignement interculturel, compte tenu de l'internationalisation de l'économie, du commerce et de la culture, permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche. **On voit** bien l'importance de prendre en considération les besoins cognitifs des universitaires algériens (étudiants et enseignants chercheurs), (Did. 05)
- b) Mais voilà que le texte prend une tout autre orientation informative à travers le marqueur contextuel de premier degré, en l'occurrence l'image (Doc. 2.), sur laquelle **on voit** un avion stratégique. (Did.13)
- c) Outre l'interférence, l'emprunt, la pratique du « code-mixing » ou mélange de langues, **on peut** également **recenser** comme **nous l'avions signalé plus haut**, la pratique du « code-switching » ou alternance de langues.(S.D.L. 07)
- d) En effet si **on conçoit** ces expressions consacrées comme un message, **on doit savoir** qu'il est appréhendé dans un contexte, voire un monde d'habitudes implicites qui « vont de soi ». (S.D.L.12)
- e) **On apprendra** à la fin du récit que tout est faux, que le voyage est mythique, excepté la réalité tragique d'une population aux abois après l'assassinat du Président algérien Mohamed Boudiaf (en 1992) et la montée du terrorisme. (Litt.03)

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- f) Une seule scène, celle du Nadhor montre une Nedjma totalement nue à la sortie du bain, elle est décrite par Rachid, et **on remarque** que toutes les parties du corps sont observées. (Litt.08)

Toujours à la recherche des traces de l'auteur dans son article, une troisième valeur ON3 mérite d'être discutée. Dans ce cas, la présence de l'auteur est accompagnée de celle de ses pairs auxquels il fait appel implicitement pour donner une légitimité à son travail et les exciter en vue d'une réaction scientifique. Cette interprétation se fait, en plus de la présence de l'auteur sous forme de « je » et « nous », grâce à la présence de certains éléments comme le présent, les verbes modaux, le vocabulaire spécialisé ou des adverbiaux généralisant :

- a) Ceci **nous a amenée** à poser les questions suivantes : A quoi ce blocage devant la page blanche est-il dû et comment **peut-on** y remédier ? (Did.06)
- b) **Habituellement**, dès que **l'on aborde** la notion de représentations, les spécialistes ont tendance à montrer que les A, dans la plupart des cas, ont une image négative de E. (Did.07)
- c) S'il fait **assez peu souvent** l'objet des travaux menés en sociolinguistique, le thème d'identité survient presque systématiquement, sitôt que **l'on traite** des rapports au sein d'une communauté linguistique, entre les langues et les locuteurs qui parlent ces langues. (S.D.L.01)
- d) Si l'intention est de véhiculer une connotation culturelle et les valeurs qui lui sont attribuées par les interlocuteurs, **on** dira qu'il s'agit d'un choix marqué ; s'il s'agit d'un emploi systématique⁵ de ces formules seules ou alternées avec des expressions qui leurs sont relatives, **on** parlera de choix de langue non marqué. (S.D.L.05)
- e) Technique qui consiste essentiellement à inclure dans la narration la situation du narrateur souvent romancier lui-même, en train d'écrire (ou du moins de concevoir) le récit que **nous** lisons. Il s'agit alors d'un roman qui contient (ou se confond parfois) avec sa propre genèse (y compris souvent autocritique) d'une œuvre qui comporte sa propre mise en œuvre ou comme **on dit généralement** d'un roman du roman. (Litt.06)
- f) **On considère aujourd'hui** que c'est un genre littéraire qui pourrait se définir par la mise en relation de deux types de narration ordinairement opposés : tout d'abord l'autobiographie [...] (Litt.11)

La dernière valeur que nous identifions dans notre corpus comme marque de la présence de l'auteur (ON4) renvoie à tout le monde y compris à l'auteur lui-même. Elle est repérable grâce à l'emploi de verbes de sentiment et de volonté conjugués au présent, ou des verbes modaux à l'infinitif :

- a) Vivre ensemble exige donc qu'**on** parvienne à un consensus interindividuel qui admette les diverses manières de voir de notre communauté d'appartenance et auxquelles nous adhérons. (Did.01)
- b) Toutefois, **on constate** que **l'on ne voit** dans l'interculturel que cet aspect exclusivement négatif porteur d'une idéologie destructrice, aliénante, néocolonialiste propageant la déculturation et la suprématie de la culture de l'autre. (Did.03)

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- c) La parole, **nous** l'avons dit (et cela rejoint ce que Lacan écrit), est parole dans la mesure où elle est une expression de soi construite pour l'autre, pour que l'autre la reçoive, l'entende, et ce faisant atteste que l'**on** fait bien partie de la même communauté. (S.D.L.01)
- d) **On** ne peut donc utiliser une langue sans prendre en considération la culture dans laquelle elle s'inscrit (S.D.L.08)
- e) Les notes de voyage, où **on** observe une certaine stratégie d'écriture et un souci esthétique, sont aussi une observation sociale. (Litt.05)

Face à ces valeurs personnelles du pronom « on », nous avons identifié une autre valeur qui se voit cette fois indéfinie et renvoie à un « il » correspondant à un autre chercheur et c'est la référence bibliographique juste derrière le pronom qui l'indique :

[...] ce qu'**on** appelle communément « l'écart esthétique » (Jauss 1978) (Litt.13)

3.3. Les pronoms personnels compléments d'objet

Nous avons vu la complexité de l'interprétation des pronoms personnels en fonction sujet qui a nécessité dans plusieurs cas le recours au cotexte dans lequel ils apparaissent pour mieux sélectionner le référent et surtout quand il s'agit d'un emploi hybride de deux pronoms ou plus par le même auteur et dans le même texte.

Cette complexité nous a poussé à passer à une étape plus profonde dans notre analyse qui est celle d'étudier la subjectivité de l'auteur à travers le repérage des autres pronoms personnels employés dans le texte mais cette fois en fonction de complément d'objet (CO).

À travers l'analyse, nous avons remarqué qu'ils sont assez souvent présents dans notre corpus exprimant ainsi une présence explicite des auteurs dans leurs écrits. Les quelques exemples suivants témoignent de cette présence :

En didactique,

- a) L'interculturel **nous** angoisse parce que nous sommes indécis (Art.01)
- b) Seule cette dernière **me** paraît être mieux à même de sensibiliser les apprenants au rôle décisif que joue le contexte dans la production et l'interprétation des énoncés. (Art. 12)

En Sciences du langage,

- a) Cela **nous** permet de dire que le recours aux différentes langues présentes dans la société algérienne permet de faire émerger et de revaloriser la culture dans cette société. (Art.03)
- b) Les discours observés **nous** montrent une instabilité dans l'utilisation de ces codes. (Art.09)

Et en Littérature,

- a) Les approches qui **me** semblent les plus appropriées pour interroger ce roman à partir des hypothèses établies sont la sémiotique de l'espace. (Art.07)
- b) Yasmina Khadra **nous** plonge pleinement dans l'histoire de l'Algérie à travers une évolution graduelle qui se fait en trois parties dont la succession est en rapport direct avec la date de 05 octobre 1988. (Art.04)

3.4.Bilan sur l'emploi des pronoms personnels

Ainsi, nous disons que, évidemment, les pronoms personnels sont des marques indispensables pour détecter la présence de l'auteur dans ses écrits. C'est une présence qui se voit à différents degrés et qui va de l'explicite jusqu'à l'implicite en fonction du pronom personnel choisi mais aussi en fonction du degré de la prise en charge de la responsabilité énonciative. Une responsabilité qui peut être assumée dans sa totalité par l'auteur lui-même et c'est la première personne du singulier « je » qui domine, comme elle peut être partagée avec le lecteur, les pairs ou tout le monde et nous parlons dans ce cas d'une marque de dialogisme. Dans ce cas, c'est la première personne du pluriel « nous » avec sa valeur générique qui substitue le « je ». D'autre part, en profitant d'une plasticité sémantique, c'est plutôt le pronom à la fois personnel et indéfini « on » qui domine comme une des caractéristiques de l'écrit scientifique, en l'occurrence l'article de recherche.

Quand à la comparaison disciplinaire, nous disons que les trois pronoms sujets sont présents, avec des degrés différents certes mais ils expriment presque les mêmes valeurs ce qui nous laisse dire que l'auteur de l'article de recherche est toujours présent dans son texte même s'il a assez souvent tendance à nuancer cette présence en ayant recours à certains pronoms personnels plus que d'autres. Ceci confirme que l'article de recherche échappe à certaines propriétés du discours scientifique qui tendent vers l'objectivité et l'effacement énonciatif maximal.

Nous contredisons, ainsi, les études qui disent que les articles de recherche en Litt. sont plus subjectifs que ceux écrits dans d'autres spécialités, et nous concluons que l'identité disciplinaire au sein d'un même champ d'étude, les sciences humaines dans notre cas, n'influence pas sur le degré de la présence des auteurs dans leurs écrits.

En revanche, l'objectivité et la neutralité ne sont pas totalement exclus de l'article de recherche vu son appartenance aux écrits scientifiques. Plusieurs sont, alors, les moyens qui servent à marquer un effacement énonciatif et le « il » impersonnel en fait partie.

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

Sous des structures syntaxiques différentes, la majorité des articles constituant notre corpus n'échappe pas à l'emploi de « il » impersonnel, en voici quelques exemples :

- a) **Il est vrai que** les confrontations et les chocs sont aussi des spécificités de cet espace d'interactions où des différences jaillissent les convergences. (Did.01)
- b) **Il nous semble** nécessaire de clarifier quelques notions clés. (Did.10)
- c) Ceci explique **qu'il s'agit** beaucoup plus d'alternance codique que d'emprunt. (S.D.L.03)
- d) **Il convient** donc de dissocier langue et culture et associer discours et culture. (S.D.L.08)
- e) **Il n'est certes pas** facile pour lui non plus de choisir entre deux engagements quand l'un et l'autre réciproquement le mènent à renier sa propre vie. (Litt.02)
- f) **Il est question** non seulement de dépeindre ou de revendiquer mais encore de condamner la violence (Litt.04)

Reste à dire que l'emploi des formules impersonnelles ne marque pas toujours un effacement énonciatif mais c'est au sein de ces structures syntaxiques qu'une subjectivité énonciative peut apparaître. Autrement dit, des tournures impersonnelles comme *il faut, il convient, il suffit, il est possible, il est évident* peuvent décrire une prise de position du locuteur ou une modalisation. Dans une communication intitulée « Impersonnel et indéfini dans le discours scientifique », Marie-Françoise Mortureux¹ conclue que les verbes ou les propositions qui suivent ces tournures impersonnelles : *analyser, constater, prouver, conclure, déduire, etc.* expriment des opérations intellectuelles du chercheur et ainsi son mode de raisonnement et son point de vue, bref, ce sont des marques de subjectivité :

- a) **Il est important** d'inscrire la francophonie universitaire⁵ dans l'évolution technologique contemporaine (Did. 05)
- b) **Il est de plus en plus frappant de constater** que dans les pratiques de classe, on s'est davantage enfermé dans du lexique et de la syntaxe. (Did.03)
- c) **Il faut rappeler** qu'Assia Djébar est de formation historienne. (Litt.01)
- d) Ce **qu'il faut souligner** aussi c'est la cumulation des salutations qui se manifeste par des répétitions et des alternances codiques. (S.D.L 05)
- e) **Il faut peut-être interpréter** cela comme une prise de conscience de la part des spécialistes. (S.D.L.01)
- f) Si nous admettons, à notre tour, cette prise de position, **il est certain d'avancer** que c'est dans ces récits de Balzac que le nom propre de Mahomet se voit doté d'un sens. (Litt.09)

¹ MORTUREUX Marie-Françoise, "Impersonnel et indéfini dans un discours scientifique", in *L'impersonnel : Mécanismes Linguistiques et Fonctionnement Littéraires*, Communication au colloque de Grenoble III, Mai, 1990.

- g) Pour commenter et appréhender la situation du français qui prévaut dans le secteur bancaire, **il suffit de cibler** une seule banque, en l'occurrence, la Banque nationale d'Algérie. (S.D.L.04)
- h) **Il est important de préciser** que les propos des uns et des autres se rejoignent. (S.D.L. 05)
- i) **Il est intéressant de noter** que, sur le plan organisationnel, les réponses à certaines questions provoquent l'instauration voire le développement des thèmes dans la conversation. (S.D.L.05)

Pour ne pas refaire ce qui était déjà fait sur l'emploi du « il » impersonnel, nous citons l'étude comparative faite par Fanny Rinck¹ sur l'emploi de l'impersonnel dans les articles de recherche où elle a conclu que les structures syntaxiques dans lesquelles l'impersonnel entre, se caractérisent par une dimension subjective et polyphonique, tel que le rôle joué par l'impersonnel dans l'argumentation.

Outre les pronoms personnels, la subjectivité peut être exprimée par multiples moyens. Ainsi, plusieurs éléments peuvent nous aider à détecter la présence des auteurs dans leurs articles et identifier, par conséquent, leurs degrés de subjectivité énonciative. Dans la partie suivante nous mettons l'accent sur les expressions transdisciplinaires ainsi que sur les adjectifs et les adverbes qui sont des marques subjectives que Kerbrat-Orecchioni considère comme des *subjectivèmes* avec les substantifs subjectifs et les verbes subjectifs.²

4. Vocabulaire transdisciplinaire : Expression d'une subjectivité ?

À travers l'analyse de notre corpus nous avons remarqué également que certaines expressions figurent dans les trois spécialités. Nous les avons regroupées sous l'expression « vocabulaire transdisciplinaire » parce qu'elles ne marquent aucune appartenance réservée à une discipline au détriment d'une autre mais par contre, elles constituent des points communs entre trois spécialités classées sous un même genre. Cela fait que les auteurs se réunissent sous la même étiquette qui est celle de l'article de recherche représentant alors la même identité qui est celle du chercheur scientifique.

Ces expressions sont employées par les auteurs pour s'exprimer autour du travail entamé. Elles servent à détecter la subjectivité de l'auteur en marquant la relation entre celui-ci et son texte ou les différentes étapes de son travail. À chaque fois où l'une de ces expressions apparaît, l'auteur rappelle au lecteur son appartenance au travail fait.

¹ RINCK Fanny, *Op.cit.* p.339

² KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Op.cit.* p.79

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

Nous disons ainsi qu'elles jouent une fonction phatique dans la situation de communication.

Dans les exemples qui suivent l'emploi d'expressions telles «cet article » et « notre article » a pour objectif d'attirer l'attention sur le travail présenté sous forme d'un texte appartenant à un genre scientifique à part entière:

- a) Dans **le présent article**, nous nous interrogeons sur la pertinence d'utiliser le *paysage linguistique* (R. Bourhis et R. Landry, 2002 :124 ; M. Quitout, 2007 :77- 86) par le biais de l'affichage public comme source de supports didactiques visant le développement d'une littéracie plurilingue. (Did.08)
- b) **Notre article** est centré sur la dimension fonctionnelle de l'alternance codique et les questions suivantes. (S.D.L.09)
- c) Avant d'aborder la problématique de **cet article**, à savoir l'écriture féminine de la guerre à travers l'exemple de Maïssa Bey. (Litt.11)

Par d'autres expressions comme les suivantes, les auteurs attribuent à leurs travaux le statut d'une recherche scientifique:

- a) **La recherche** que nous nous proposons de mener pose en hypothèse que l'usage de l'alternance codique en classe de langue, loin de représenter une solution de facilité pour l'apprenant ou un simple indice d'incompétence, constitue une aide, en assurant l'efficacité de la communication et en constituant un tremplin pour l'apprentissage (Moore 1996). (Did.04)
- b) Nous retiendrons le terme employé par Gumperz pour **notre recherche** qui s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique et qui porte sur l'étude du phénomène de l'alternance codique dans une émission radiophonique algérienne. (S.D.L.09)

D'autres expressions permettent à l'auteur de classer son article comme une étude faite dans un cadre académique :

- a) Compte tenu de la période accordée à **cette étude**, nous avons fait un choix en prenant en considération le rôle significatif des stratégies de compréhension. (Did.10)
- b) **Notre étude** tente d'expliquer comment dans le contexte algérien (plurilingue), les opérateurs téléphoniques (Mobilis, Djezzy et Nedjma) ont contribué à l'enrichissement du contexte plurilingue en Algérie. (S.D.L.03)
- c) **Cette sommaire étude** n'a pas pour but de laisser sous-entendre notre désapprobation ou notre indignation qui donnerait à notre lecture un caractère réducteur, elle se propose de repérer la fixation sur un nom propre – Mahomet dans quinze récits de Balzac. (Litt.09)

L'emploi de telles expressions exprime également l'intention des auteurs de qualifier leurs articles comme des réflexions et des contributions dans leurs domaines de recherche par rapport aux études déjà faites par leurs pairs :

- a) La proximité géographique de l'Algérie et de la France, les échanges importants que ces deux pays entretiennent sur tous les plans et, surtout, du moins en ce qui concerne l'orientation de **notre réflexion**, l'aspect interculturel qui caractérise ces relations font que les marques du passé restent encore assez vivaces. (Litt.07)
- b) L'objet de **notre réflexion** a porté sur l'usage du français en Algérie, l'adéquation ou l'inadéquation entre la théorie et la pratique, entre les textes de loi et la réalité. (S.D.L.04)
- c) Alors, nous voudrions, par **notre contribution** et à travers plusieurs de nos interrogations et de nos constats, attirer l'attention sur le caractère « nébuleux et peut être indéfinissable » de la néologisme ne serait-ce en partie et dissiper l'équivoque qui la couvre. (S.D.L.06)

Nous disons alors que même si l'auteur d'un article de recherche veille à ce que son article soit objectif, certaines expressions le trahissent et montre sa vaillance à qualifier son travail de scientifique pour marquer ainsi son appartenance au champ de la recherche et laisser une trace à côté de celles de ses précédents dans la littérature scientifique.

5. L'emploi adjectival et adverbial: Un langage subjectif dans un écrit scientifique

La subjectivité de l'auteur se voit également à travers les valeurs affectives et évaluatives qu'il confère à ses mots. De notre part, nous nous intéressons dans cette partie aux adjectifs et adverbes subjectifs comme manifestations de la subjectivité langagière de l'auteur.

5.1.Le choix adjectival

Traditionnellement, les adjectifs (Adj.) ont été divisés en objectifs et subjectifs. La différence entre les deux réside, selon Maingueneau, au fait que les deuxièmes « *ne s'interprètent qu'à l'intérieur de l'énonciation singulière dans laquelle ils figurent* »¹. Nous disons alors que *rouge* ou *jaune*, qui sont des adjectifs objectifs désignant des couleurs, n'ont pas besoin d'un contexte pour être compris tandis que *bien* qui est un adjectif subjectif peut être interprété de deux façons en fonction de la situation d'énonciation. Cela dit, l'usage des adjectifs objectifs est conventionnel et partagé par tous les locuteurs tandis que celui des adjectifs subjectifs dépend d'une évaluation personnelle.

Aussi, Kerbrat-Orecchioni définit les premiers comme ceux qui décrivent le monde et les adjectifs subjectifs comme ceux qui renvoient à un jugement de valeur. Au sein de

¹ MINGUENEAU Dominique, Cit.in KORKUT Ece, *Classifier et qualifier*, Presse Universitaire d'Istanbul, 2005, p.02.

cette deuxième classe elle a énuméré les affectifs et les évaluatifs. Ces derniers sont divisés à leur tour en évaluatifs axiologiques et évaluatifs non-axiologiques. Une distinction que nous avons traitée dans le premier chapitre et que nous reprenons ici sous forme de tableau:

Adj. Subjectifs		
Affectifs	Évaluatifs	
Engagement affectif de l'énonciateur	Axiologiques	Non-axiologiques
	Jugement de valeur positif ou négatif	Évaluation qualitative et quantitative sans engagement

Tableau 19 : Les adjectifs subjectifs selon K-Orecchioni

Les affectifs énoncent une réaction émotionnelle de la part de l'énonciateur. Les évaluatifs, quant à eux expriment une évaluation de l'objet décrit qui peut être sans ou avec engagement du locuteur. Pour les adjectifs non-axiologiques, Kerbrat-Orecchioni parle de deux normes d'utilisation. La première est interne à l'objet support de la qualité et la deuxième est spécifique au locuteur et c'est dans cette mesure qu'ils peuvent être considérés comme « subjectifs »¹.

Les adjectifs axiologiques impliquent également une double norme dans leur utilisation. La première est liée à l'objet support de la propriété et la deuxième est interne au sujet d'énonciation et relative à ses systèmes d'évaluation. La différence entre les évaluatifs axiologiques et non-axiologiques consiste selon elle au fait que « *les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur positif ou négatif. Ils sont donc doublement subjectifs.* »²

Pour ce qui est de notre analyse, en nous appuyant sur la classification de Charaudeau dans son *Grammaire du sens et de l'expression*, nous disons que certains adjectifs

¹ KERBRAT-ORECCHIONI Katherine, *Op.cit.* p.97

² *Ibid.* p102.

seulement seront au centre de notre étude. Il distingue quatre types d'adjectifs en fonction des propriétés qu'ils recouvrent¹ :

- Adjectif qui recouvre de propriétés à l'état pur (les couleurs, les formes, les dimensions, des caractéristiques psychologiques et sociales) ;
- adjectif qui recouvre de propriétés considérées comme le résultat d'une action passée (c'est le participe passé employé comme adjectif) ;
- adjectif qui recouvre des propriétés considérées comme des caractéristiques d'une action (morphologiques, sémantiques et syntaxiques. **Ex.** les travaux universitaires = les travaux élaborés au sein de l'université) ce sont les *adjectifs relationnels* ;
- adjectif qui recouvre des propriétés qui se comprennent par l'effet qu'elles produisent auprès des autres (un discours intéressant, étonnant, fascinant = qui intéresse qui étonne, qui fascine les gens)

D'après cette classification faite par Charaudeau, nous disons que les adjectifs relationnels sont des adjectifs objectifs, de ce fait ils échappent à notre étude qui vise la subjectivité. Aussi, disons-nous que les adjectifs qui renvoient aux actions passées ne nous concernent pas vu qu'ils sont plus proches des verbes (participe passé) que des adjectifs. Par conséquent, les deux catégories d'adjectifs qui restent sont celles qui recouvrent des propriétés qui se comprennent par l'effet qu'elles produisent auprès des autres et celles qui recouvrent de propriétés à l'état pur ; ils font alors l'objet de cette analyse.

De plus, certains adjectifs sont intrinsèquement axiologiques comme *laid* et *beau* alors que d'autres, comme *simple*, prennent leurs valeurs axiologiques selon le contexte. À ce sujet, Kerbrat-Orecchioni a fait remarquer que l'emploi d'un adjectif subjectif « *est relatif à l'idée que se fait le locuteur de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnés* »² :

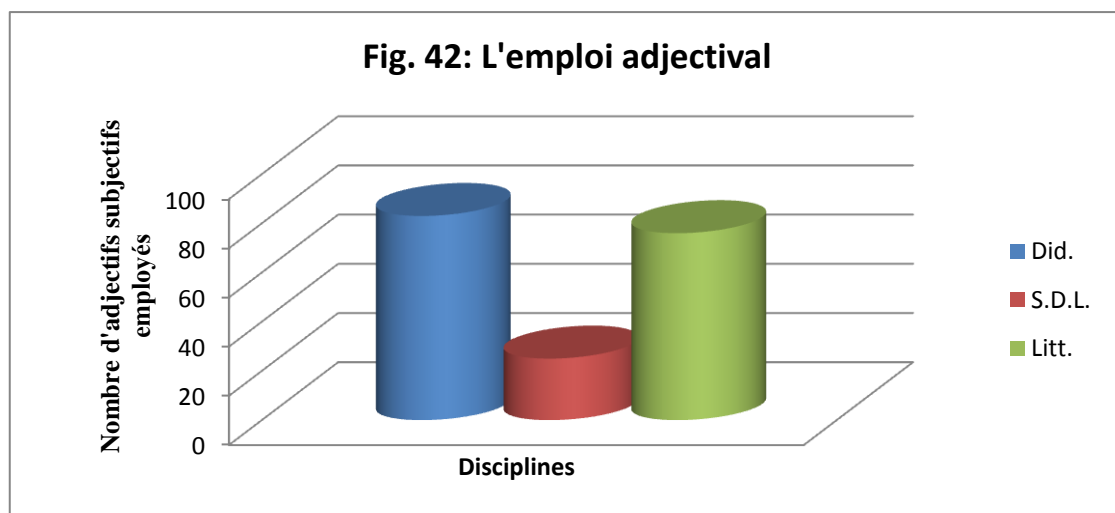
Ce n'est qu'une **simple** étude que vous avez présentée.

¹ CHARAUDEAU Patrick, cit.in GUELLAL Abdelkadir, «L'adjectif subjectif : procédés d'objectivation dans la présentation des journaux télévisés français » Mémoire de Magister, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2014.

² Orecchioni, 1980, p.86

Dans cet exemple l'adjectif *simple* exprime une dévalorisation de l'étude présentée. Ainsi, la sélection des adjectifs subjectifs dans notre corpus sera faite en dépendance du contexte discursif dans lequel ils sont apparus.

Après avoir fait une analyse quantitative des différents adjectifs subjectifs employés dans un sous-corpus composé de 30 articles dans les trois disciplines, nous avons pu détecter 184 adjectifs subjectifs dont l'emploi diffère d'une spécialité à une autre. Les résultats auxquels nous sommes arrivé sont résumés dans le graphique récapitulatif suivant :



Comme le montre le graphique ci-dessus, le recours aux adjectifs subjectifs (interprétés selon leurs contextes) n'a pas la même valeur dans les trois spécialités ce qui reflète l'expression de l'évaluation et par conséquent le fait de se montrer subjectif chez les auteurs dans les disciplines concernées. Les auteurs en S.D.L. présentent la fréquence la moins élevée quant à l'usage des adjectifs évaluatifs et se montrent moins subjectifs dans leurs écritures avec 25 adjectifs subjectifs seulement sur un total de 184. En revanche, les auteurs en Did. et en Litt. nous semblent plus proches dans leurs expressions des engagements évaluatifs et ainsi de leur subjectivité. Nous avons repéré l'usage de 83 adjectifs subjectifs en Did. face à un emploi de 76 adjectifs subjectifs en Litt.. Des valeurs d'apparition qui nous permettent, vu la différence négligeable, de classer les auteurs des deux disciplines dans la première place comme les plus subjectifs avant ceux en S .D.L. en deuxième catégorie comme les moins subjectifs.

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

D'autre part, une analyse qualitative de sous-corpus, nous a permis de conclure que le degré de subjectivité de ces adjectifs varie en fonction des adjectifs choisis mais aussi en fonction des contextes dans lesquels certains adjectifs sont employés. Nous trouvons certains passages plus subjectifs que d'autres car ils contiennent des adjectifs purement axiologiques.

Il s'agit d'une évaluation qui peut être positive et valorisante. Nous en avons sélectionnée quelques exemples dans les trois spécialités :

- a) Phénomène d'une ampleur **extraordinaire**, celle-ci provoque l'éveil et la curiosité de l'esprit planète en instaurant progressivement dans les esprits un désir d'interculturalité. (Did.01)
- b) Ces interactions sont **importantes** à examiner, notamment celles qui ont lieu lors de la séance de production écrite. (Did.07)
- c) Or la reconnaissance est **primordiale** et l'appartenance à une communauté dépend précisément du sentiment du locuteur d'être effectivement admis comme membre de cette communauté, d'être reconnu comme tel par les autres membres et les autres communautés. (S.D.L.01)
- d) La notion est d'autant **pertinente** qu'il ne serait que justice de la prendre sérieusement en charge et qu'elle doit être définie en rapport avec les concepts de néologisme et néologie. (S.D.L. 06)
- e) La narration de *Loin de Médine* est **impressionnante** : elle présente des récits de femmes de l'Islam qui apparaissent comme le témoignage d'une perte originelle. (Litt.01)
- f) Ces **précieus** détails qui accompagnent la pièce méritent une lecture attentive. (Litt.05)

Comme elle peut être aussi une évaluation négative et dévalorisante comme en témoignent les extraits suivants :

- a) Les formes déviantes en gras témoignent en fait de transferts **négatifs** opérés dans les deux langues en présence : arabe/français, soit par analogie (debout/ statut- venir/arriver) ou dus à une construction d'une logique personnelle : un tissu/* une tisseuse (néologisme). (Did.02)
- b) Il est sans doute **fallacieux** de prétendre que le maintien d'un unilinguisme peut favoriser la compréhension et l'échange et résoudre tous les problèmes suscités en situation de communication exolingue. (Did.03)
- c) Alors, nous voudrions, par notre contribution et à travers plusieurs de nos interrogations et de nos constats, attirer l'attention sur le caractère « **nébuleux** et peut être indéfinissable » de la néologisme ne serait-ce en partie et dissiper l'équivoque qui la couvre. (S.D.L.06)
- d) Il essaiera de toutes ses forces et à travers toutes ses douleurs de maintenir en équilibre la balance tant fragile de sa personne inévitablement **ambivalente**. (Litt.02)
- e) C'est dans un but purement idéologique, celui de pointer le doigt sur le déséquilibre économique et par conséquent social, qui ne peut être que le fruit d'une **mauvaise** gestion de l'État, et d'un système qui ne se soucie pas des divergences qui s'entrechoquent et créent la tempête. (Litt.04)

Quant à la nature des adjectifs subjectifs employés, nous avons remarqué que la quasi-totalité représente des adjectifs évaluatifs alors que les adjectifs affectifs sont absents. Cela est dû au fait que les auteurs veillent à masquer leurs sentiments vis-à-vis de la thématique abordée ou des résultats obtenus.

Parmi les adjectifs retenus de notre corpus, certains sont de nature objective comme (grand, lourd, etc.) mais ils expriment, dans le texte une valeur subjective selon la charge évaluative que l'auteur leur attribue. Nous avons sélectionné quelques exemples en vue d'illustrer ce point :

- a) Mais signalons que les médias peuvent véhiculer plus d'images **généralisantes** et stéréotypées que de réalité. (Did.03)
- b) Le récit de ce voyage montre en tout cas que ce genre littéraire peut produire des textes d'une **grande** qualité au plan de l'écriture et de ses stratégies. (Litt.05)
- c) Les mots « peuple » et « race » sont **lourds** de significations, et sont bien loin d'être neutres de par les connotations idéologiques qui les sous-tendent. (Litt.09)

L'exemple (a) dans la série ci-dessus montre que l'adjectif « généralisant », qui a le sens de « étendant », acquiert dans ce contexte choisi par l'auteur le sens de « vulgarisant et simple » pour qualifier les images ou les informations diffusées par les médias comme fausses ou moins justes.

De même, dans l'exemple (b), l'auteur a attribué à l'adjectif « grand » qui indique les dimensions une autre valeur qualitative qui correspond à « important » ou « intéressant » pour attirer l'attention sur la meilleure qualité des textes produits sous forme de récits de voyage en tant que genre littéraire à part entière.

Enfin, dans l'exemple (c) nous assistons à une nouvelle charge significative de l'adjectif « lourd » qui renvoie généralement à une quantité mesurable et reçoit grâce au nouveau contexte énonciatif le sens d'une valeur sémantique polysémique pour montrer la difficulté d'interpréter les mots *peuple* et *race*.

Avec ce jeu énonciatif et cette appropriation dans des nouveaux contextes, les trois adjectifs précédents sont devenus subjectifs et peuvent être considérés comme des subjectivèmes marquant une responsabilité énonciative de leurs auteurs.

En outre, la valeur subjective de certains adjectifs peut être influencée par la présence adverbiale qui précède ces adjectifs. Ainsi, être accompagnés d'adverbes comme (assez, plus, très et moins), les adjectifs reçoivent différents degrés de charge évaluative et expriment par conséquent différents degrés de subjectivité de l'auteur. Ils expriment, donc, mieux le degré d'engagement de l'auteur. Voici des exemples où paraissent ces paires adverbe/adjectif. (Les adverbes sont mentionnés en gras et soulignés alors que les adjectifs sont mis en italique) :

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

- a) Avant de conclure, nous pouvons dire que nos trois hypothèses ont été validées et que les résultats obtenus sont relativement encourageants puisqu'ils nous montrent que la plupart des apprenants ont pu acquérir en très peu de temps (deux mois) une stratégie **aussi importante** que la planification (Did.06)
- b) il serait **très intéressant** d'étudier certains facteurs psychologiques qui en seraient les sources directes, à savoir les représentations et le climat de travail (Did.07)
- c) Il faut encore préciser que, parmi les communautés étrangères venues s'établir sur le territoire algérien, les Arabes et les Français étaient numériquement **plus importants**. (S.D.L.07)
- d) L'intérêt d'une recherche empirique se justifie par la volonté de connaître ce qui demeure encore **trop opaque**, c'est-à-dire non seulement les comportements, les interactions mais aussi et surtout les systèmes méthodologiques qui régissent la vie de nos acteurs sociaux. (S.D.L.10)
- e) Il en est de même d'Assia Djebar qui, pour parler de son écriture de l'Histoire, utilise un lexique **assez significatif**. (Litt.01)
- f) Cette technique, relève-t-elle du contre-discours face à l'espace occidental qui, malgré le changement du contexte qui prévalait lors de la colonisation, continue à imposer, de manière **moins franche**, une certaine manière d'être au monde grâce aux lois du marché et aux goûts du lectorat visé. (Litt.07)

Outre les adjectifs subjectifs, l'emploi des adjectifs possessifs mérite aussi d'être étudié en tant que marque de subjectivité. Ils peuvent être classés parmi les marques explicites d'une subjectivité énonciative car ils permettent à l'auteur d'exprimer son appropriation d'un objet d'étude, d'un corpus, d'une méthodologie ; bref de la problématique étudiée. Ils permettent aussi au lecteur de détecter les passages où l'auteur est présent avec toute sa conscience.

Il est ainsi conscient de son statut de chercheur lorsqu'il emploie l'adjectif possessif « notre » qui inclut l'auteur et ses pairs :

- a) **Notre** aptitude universitaire à analyser les troubles du tissu social nous incite à établir un parallèle entre notre conception identitaire de la langue et l'émergence de la conscience collective [...]. (S.D.L.02)

Il est aussi conscient de son appartenance au monde en tant qu'être humain quand il inclut toute l'humanité dans ce « notre » :

- a) Il n'est plus question de considérer son point de vue personnel comme étant le bon, et d'affirmer que le seul angle sous lequel **notre** personne voit le monde est le meilleur. (Did.01)

Il est également conscient d'une communication entamée avec un lecteur auquel il adresse ses propos en incluant ce dernier dans cet adjectif possessif « notre » qu'il emploie dans son texte :

- a) Pour **notre** auteure, l'Algérie est « la proie » du discours militaire français, un discours qu'elle déconstruit et reconstruit par le biais de la fiction. (Litt.01)

Mais il est surtout conscient d'être le seul responsable de ce qu'il avance en s'exprimant dans le texte à travers l'emploi des adjectifs possessifs « mon », « ma », « mes » et « notre » :

- b) André Marcel d'Ans ouvre là un débat dans lequel **notre** propos n'est pas d'entrer, à savoir celui du caractère «nécessaire» du mouvement sociopolitique mondial qui semble effectivement aller dans le sens d'une uniformisation. (S.D.L.01)
- c) Alors que j'étais étudiante en France je me souviens avoir été, notamment au début de **mon** séjour, médusé par certains gestes de **mes** camarades. (Did.12)

Tous ces états de conscience par lesquels peut passer l'auteur de l'article de recherche constituent des moments de construction d'un espace subjectif propre à lui et dont la langue sert, s'il le veut ou pas, à exprimer une subjectivité de celui-ci et une responsabilité énonciative. Nous disons dans ce cas que la langue nous trahit dans certains cas.

Pour clôturer cette partie consacrée à l'étude des adjectifs employés dans les trois spécialités, nous disons que, au même titre que les pronoms, les adjectifs constituent des marques incontestables d'une subjectivité énonciative des auteurs. Nous avons remarqué aussi comment cette subjectivité peut-être modifiée en accompagnant les adjectifs de certains adverbes nuanciant le degré d'engagement et d'évaluation de l'auteur.

Face aux adjectifs, les adverbes peuvent construire eux aussi des marques de subjectivité que nous analyserons dans la partie suivante.

5.2.Le choix adverbial

Dans le *Trésor de la Langue Française Informatisé* (TLFI), l'« adverbe » est défini comme « *partie des discours neutre et invariable qui peut être rapportée à un verbe, à un adjectif, à une préposition ou à un autre adverbe, c'est-à-dire à toute partie du discours (autre que l'article et les déterminatifs) qui se rattache elle-même à un terme lui servant de support* ». Notre tâche ne consiste pas, dans cette partie du travail, à étudier les adverbes en tant que classe grammaticale, ni à leur proposer une classification, une chose déjà faite par plusieurs chercheurs (Henning Nølke 1990 ; Jean Cervoni 1990 ; Christian Molinier 2009). Il s'agit plutôt de faire un repérage des adverbes servant à marquer un engagement ou un effacement énonciatif en nous appuyant sur des études abordant l'adverbe en tant que marque d'énonciation et de

modalisation et notamment celles de : Catherine Kerbrat-Orecchioni 1990, Andrée Borillo 2004, Jean-Claude Anscombre 2009, Kahloul Mongi 2009, Emma Álvarez Prendes 2014 et María Luisa Donaire 2014 pour ne pas citer d'autres.

Ainsi, notre analyse de corpus ne sera pas quantitative mais elle sera plutôt qualitative. En exposant de manière très succincte les différentes études théoriques faites sur le sujet, nous étudions l'emploi de cette partie du discours dans les trois spécialités. Chaque classe d'adverbes présentée sera suivie d'exemples illustratifs en signalant à chaque fois la discipline dont nous avons repéré les exemples.

En travaillant sur la structure *tout+adjectif* (Adj.), Jean-Claude Anscombre considère certains adverbes comme marqueurs d'attitude énonciative. Par cette dernière, il entend

« *tout adverbe ou locution adverbiale possédant les propriétés suivantes :*

a) ne peuvent figurer dans la portée d'une question oui-non.

b) ne peuvent être niés par une négation descriptive.

c) Ils n'entrent que difficilement dans des relatives descriptives.

d) Ils n'admettent pas la coordination avec d'autres adverbes. »¹

De cette façon, s'ils emploient des adverbes comme « franchement » et « sincèrement », les auteurs des articles montrent l'attitude qui régit leurs visions des problématiques abordées, chose que nous n'avons pas trouvée dans notre corpus. En revanche, le choix de la structure *Tout+Adj* est jugé par l'auteur comme beaucoup plus important que celui de l'Adj. seul. Cette structure peut exprimer une « extension » et être, alors, remplacée par : *totalelement, complètement, entièrement, etc. +Adj*. Voici quelques exemples qui illustrent cet usage :

- a) Les traits morphologiques de la langue française (flexion, dérivation...) deviennent sans aucun doute quelque chose de **tout (complètement) nouveau** pour les apprenants arabophones. (Did.09)
- b) Le choix du texte koltésien est tout d'abord motivé par son aspect inhabituel au sens où l'écriture est **toute (entièrement) différente** de celles habituellement consacrées. (litt.07)

Elle peut aussi exprimer une « intensité » qui désigne « *la modalité de qualification de la propriété dénotée par l'adjectif et attribuée au nom* ». ² Elle se paraphrase, alors, en *très+Adj. qualificatif* comme le montre l'exemple suivant qui qualifie les compétences langagières des enfants algériens :

¹ ANSCOMBRE Jean-Claude, « Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative : le cas de la construction tout + Adjectif », in *Langue française* n° 161, 2009/1, pp 59-80.

² *Ibid.*

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

Suivant cette approche, du fait de leur expérience langagière préalable à leur scolarisation, les enfants algériens scolarisés ont une possibilité **toute (très) particulière** de réinvestir leurs acquis scolaires et langagiers ainsi que leur répertoire plurilingue. (Did.04)

Andrée Borillo, quant à lui, a étudié dix adverbes français qu'il a qualifié comme marques d'opinion forte. Ces adverbes sont « *selon moi, pour moi, d'après moi, à mes yeux, à mon avis, à mon sens, à ma connaissance, à mon sentiment, de mon point de vue, d'après ce que je sais, à ce que je crois, à ce que je pense* »¹. Avec la prudence manifestée par les auteurs des articles dans leurs discours, l'emploi de tels adverbes affaiblie leurs études. Ceci est confirmé à travers la recherche de ces adverbes dans notre corpus où nous n'avons marqué que quelques occurrences de « à mon avis » et « à mon sens » dont l'adjectif possessif *mon* est remplacé par *notre* renvoyant toujours à l'auteur. Ces deux exemples sont utilisés en Did. et en S.D.L. tandis que la Litt. n'a montré aucun usage de ces adverbes :

- a) La coexistence de langues proches ou éloignées soient-elles, permet **à notre avis** en matière d'apprentissage, un accès à la maîtrise des savoirs de façon progressive. (Did.02)
- b) ceux de la deuxième conversation constituent des échanges minimaux, qui sont **à notre avis** liés à la situation. (S.D.L. 05)
- c) Le projet en question s'est souvent heurté à des résistances vu que les normes d'usages telles qu'elles sont adoptées par les locuteurs, échappent **à notre sens** à toute planification linguistique étudiée. (Did.02)
- a) **A notre sens**, cela nous amène à penser au moins deux choses : qu'une langue peut être effectivement le fondement d'une identité sociale et d'un ensemble de valeurs qui sont associés à cette identité. (S.D.L.01)
- b) Après quelques échanges subordonnés aux salutations, qui constituent **à notre sens**, un moment de négociation et d'alignement, Amaria passe à une requête qui amorce le premier thème de la conversation. (S.D.L.05)

Le non recours à ces adverbes qui se classent généralement sous la catégorie des « adverbes de modalité épistémique » est tout à fait logique dans ce genre de discours vu son objectivité et sa scientificité. Cela se confirme par leurs absences dans les articles littéraires dont les auteurs s'inclinent devant l'identité de l'article de recherche et ses normes rédactionnelles et non pas devant leur appartenance à la Litt. en tant que domaine plus subjectif par rapport aux deux autres spécialités, à savoir la Did. et les S.D.L.

L'expression de l'attitude à l'égard du contenu propositionnel de l'énoncé se voit également à travers l'emploi de « peut-être », un adverbe modal qui en portant un

¹ BORILLO Andrée, « Les « Adverbes d'opinion forte » selon moi, à mes yeux, à mon avis,... : point de vue subjectif et effet d'atténuation », in *Langue française* N°142, 2004/2 pp. 31-40.

commentaire sur la phrase dans sa totalité (ce qui est dit) en modifie les conditions de vérité. Pour Emma Álvarez Prendes, « *L'adverbe peut-être sert à exprimer la subjectivité du locuteur en lui permettant de choisir tel ou tel constituant de la phrase comme focus.* »¹

Le repérage de « peut-être » dans notre corpus s'est fait au niveau de la Litt. et des S.D.L. alors que la Did. n'a présenté aucun emploi de cet adverbe. Il s'agit de huit (08) occurrences employées dans cinq (05) articles dont les auteurs ont montré une certaine réserve quant à la possibilité du propos déclaré. Les exemples suivants en témoignent:

- a) S'il est vrai, en outre que les problématiques identitaires sont relativement récentes, il faut **peut-être** interpréter cela comme une prise de conscience de la part des spécialistes, des dysfonctionnements sociaux que peuvent entraîner les phénomènes d'assimilation linguistique. (S.D.L.01)
- b) Si par néologisme (notion évolutive) nous comprenons toute expression nouvelle retenue, mémorisée et dictionnarisée³, par néologicité nous entendons, en l'occurrence, la durée, le temps accordé et **peut-être** convenu à un mot pour qu'il continue à être perçu comme nouveau : temporalité. (S.D.L.06)
- c) Comme les personnages de Beckett, ceux de Koltès sont des philosophes de l'ombre et du déchet, de la venelle obscure et de la vie du quidam inconsideré, voire méprisé **peut-être** de par son asocialité et son sens de la marginalité. (Litt.07)
- d) Presque dire, de notre côté, à conjurer la mort dans les signes de la mort elle-même en état de vie. Vie telle que vécue par des consommateurs appelés à consommer plus tard, **peut-être**, le coma sous quelque forme qu'il se manifeste. (Litt.07)

Par rapport à la réserve exprimée par des auteurs vis-à-vis de certaines parties de leurs discours, d'autres montrent subjectivement une certitude de ce qu'ils déclarent en employant des adverbes comme *sans doute* et *sans aucun doute* :

- a) L'interculturel serait-il à la fois notion et concept ? là réside, **sans doute** possible, la difficulté de sa saisie. (Did.01)
- b) **Sans doute**, la coexistence de langues proches ou éloignées soient-elles, permet à notre avis en matière d'apprentissage, un accès à la maîtrise des savoirs de façon progressive. (Did.02)
- c) Il s'agit **sans doute** pour Maïssa Bey de s'engager dans une démarche libératrice, non seulement pour elle-même mais pour des lecteurs désireux de regarder en face l'Histoire. (Litt.05)
- d) *L'Arbre à Dires* emprunte en fait à presque tous les genres de la littérature, donnant à lire, à travers une sorte de patchwork littéraire - structure qui permet, **sans doute** à l'auteur de se pencher librement sur toutes ses préoccupations intellectuelles. (Litt.06)
- e) C'est **sans doute** tout ce qui fait la difficulté de définir le terme d'identité, qui suppose à la fois l'un, l'unique et la pluralité. (S.D.L.02)
- f) Ce qui est **sans doute** dû au discours parce qu'il ne s'agit pas d'une particularité des systèmes de langues, mais plutôt des manières de parler. (S.D.L.08)

¹ ÁLVAREZ PRENDES Emma, « L'expression de la subjectivité dans le discours : le cas de deux adverbes de phrase (*sérieusement, peut-être*) », in *Cahiers de praxématique* [En ligne]: <http://praxématique.revues.org/3905> (consulté le 01 octobre 2016)

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

Selon une classification des adverbes d'énonciation faite par Christian Molinier¹, trois sous-classes peuvent être distinguées. La première regroupe les adverbes concernant la disposition psychologique ou modale du locuteur vis-à-vis de l'interlocuteur. La deuxième, quant à elle, concerne les adverbes exprimant un commentaire du locuteur sur la formulation de l'énoncé. Enfin, la troisième catégorie inclut les adverbes concernant la source de l'information. La première catégorie n'est présente dans notre corpus qu'à travers un exemple retiré d'un article littéraire vu qu'elle exprime un engagement fort du locuteur. Dans cet exemple l'auteur s'exprime au nom de la vérité :

A vrai dire, dans un tel contexte, la peur et la violence ont envahi tous les espaces, l'odeur du sang et de la mort règne sur la Casbah, sur Alger et sur tout le pays. (Litt.04)

En revanche, les deux dernières sont présentes de différents degrés et nous les étudierons en détail en vue de les extraire et d'en limiter l'usage dans le corpus.

Ainsi, la formulation de l'énoncé constitue une tâche primordiale pour le locuteur dont l'objectif est de faire en sorte que l'énoncé soit bien compris et bien interprété par le destinataire². C'est la fonction phatique selon le schéma de communication élaboré par Jacobson. Des adverbes comme *simplement, clairement, en d'autres termes, autrement dit, en termes concrets* apparaissent dans ce contexte. Voici quelques exemples de cet usage :

- a) **Autrement dit**, une prise de conscience de l'interculturel doublée d'un savoir encyclopédique au service d'une compétence interprétative d'autant plus qu'elle permet de repérer le culturel dans les moyens/textes dont il se projette. (Did.03)
- b) **En d'autres termes**, le but ultime de telles recherches, pour reprendre la formule de Castellotti, est de *didactiser l'alternance*, c'est-à-dire non seulement expliquer ses fonctions pédagogiques, mais aussi aller vers sa pleine intégration à des modèles méthodologiques de l'enseignement/apprentissage. (Did.04)
- c) Pour éviter le risque de tomber dans le travers de l'idéologie, **autrement dit**, pour éviter le piège inutile de l'affrontement verbal avec ces textes fictifs, nous nous concentrerons sur le contenu dans ses seuls prolongements linguistiques. (Litt.09)
- d) **En d'autres termes**, le maintien de l'idiome qui se trouve associé à une culture donnée, n'est pas dans l'absolu la condition *sine qua non* de la survie de cette culture (S.D.L. 01)
- e) **Autrement dit**, durant combien d'années une unité lexicale créée ou empruntée reste-t-elle nouvelle ? (S.D.L.06)

D'autres formes adverbiales qui sont un commentaire métalinguistique indiquent comment interpréter l'énoncé ou une partie de l'énoncé (*Stricto sensu*, au sens strict, au sens large, sous le sens de, en ce sens, dans le vrai sens du mot/terme, au sens

¹ MOLINIER Christian, « Les Adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? », in *Langue française*, N° 161, 2009/1, pp. 9-21.

² *Ibid.*

vrai/propre/absolu du mot/terme, etc.). Dans ce cas, l'auteur limite la compréhension de l'énoncé en fonction de son intention et guide le lecteur dans sa réception du contenu informationnel. À travers notre analyse du corpus, nous avons remarqué que cette catégorie d'adverbes est la plus utilisée dans les articles de recherche. Cela s'explique par le fait que les auteurs veillent à ce que les lecteurs reçoivent bien leurs points de vue. Un usage que nous avons rencontré dans les articles en Did. et en S.D.L. mais moins en Litt. Nous proposons les exemples suivants en vu d'illustration :

- a) **Dans ce sens**, la lutte contre l'ethnocentrisme et l'égo-centrisme est inéluctable. (Did.01)
- b) De ce fait, la diversité catégorielle de l'ouvrage et de ses quatre parties qui semblent instituer une polyphonie discursive, est à lire comme autant de passages - de « passerelles » écrira Dib (p. 207), pour caractériser son oeuvre - permettant d'accéder à la quintessence des idées et du sens véhiculés par tous les questionnements abordés autour du nom, de la langue, du sacré, de la mémoire et de l'ouverture culturelle vers les autres : l'identité **au sens absolu du terme**. (Litt.06)
- c) Fruit de la misogynie des hommes, elle en devient un mythe **dans le sens où** [...] (Litt.08)
- d) Cela tombe d'ailleurs **sous le sens** : s'il était seul, quel intérêt aurait l'homme de se faire reconnaître par un autrui qui n'existerait pas ? (S.D.L.01)
- e) La notion de culture est prise ici **dans son sens** anthropologique. (S.D.L. 08)

D'autres emplois adverbiaux qui nous semblent intéressants, vu leurs occurrences dans le corpus, marquent des problèmes d'adéquation entre la pensée et sa formulation. Ces adverbes indiquent que la formulation de l'énoncé est approximative et insatisfaisante (en quelque sorte/façon/manière, en gros, *grosso modo*, pour ainsi dire, etc.). Les auteurs signalent dans ce cas la difficulté de trouver l'expression qui exprime le mieux leurs idées. Par rapport à l'emploi précédent de l'adverbe (ci-dessus), celui-ci est moins fréquent dans notre corpus. Nous ne pouvons en repérer que les trois exemples suivants:

- a) Elle se donne **en quelque sorte** le droit de revisiter l'histoire en construisant sa propre mémoire qu'elle met en scène à travers ses personnages féminins, et qui n'est pas nécessairement celle de la mémoire officielle. (Litt.01)
- b) Le cri de l'adolescente se confond avec celui du conducteur, ces cris l'ont, **en quelque sorte**, libérée de la douleur dont elle souffrait (Litt.10)
- c) Il est néanmoins cloîtré, **en quelque sorte**, dans des domaines d'utilisation délimités par des frontières que la seconde variété-non la seule-lui impose. (S.D.L.07)

Outre le contenu de l'énoncé et la reformulation des propos, la source de l'information constitue également un souci pour les chercheurs. Leurs positionnements par rapport à l'information transmise expriment aussi leur subjectivité. Ils se déchargent de la responsabilité et marquent un effacement énonciatif en employant des adverbes comme

CHAPITRE IV : La présence de l'auteur dans l'article de recherche : Pour un repérage de marques de subjectivité

selon X et *d'après X* marquant un emprunt à une source extérieure. Nous pouvons considérer cette catégorie adverbiale comme la plus présente dans notre corpus. Elle est présente dans les trois spécialités avec le même pourcentage (09 occurrences dans chaque discipline). Cela exprime la tendance des auteurs à masquer leurs présences plutôt que la marquer. Néanmoins, l'emploi d'un tel adverbe n'implique pas toujours cette attitude d'effacement mais il peut renvoyer dans certains cas à une insertion d'une citation dont l'objectif est de jouer un des rôles déjà analysés dans le Chapitre III. Dans les exemples suivants retirés du corpus, nous illustrons ce phénomène d'effacement énonciatif :

- a) mais **selon F. Laroussi** [...] (S.D.L. 03)
- a) De par son utilité, le français- « butin de guerre » **selon l'expression** de l'écrivain algérien Kateb Yacine- ne devait pas être opposé à l'arabe, « *langue du Coran* », « *symbole de la culture et d'unité nationale* ». (Did.05)
- b) *L'Amour, la fantasia*, est **selon la déclaration de son auteur** un roman « qui se veut quête d'identité et qui s'avoue semi-autobiographique. » (Litt.10)
- c) L'intégration des mots empruntés s'opère aux plans phonétique et phonologique, selon quatre modalités, **d'après Deroy** (S.D.L.03)
- d) C'est de cette manière pédagogique que l'auteur d'*A quoi rêvent les loups* justifie sa brutalité et sa violence car **d'après lui**, lorsqu'on vit une tragédie de près, on ne pourra jamais nier les faits qui vont surgir de manière inconsciente pour sauvegarder l'authenticité du discours historique. (Litt.04)

Cependant, ils peuvent exprimer leur appropriation de l'information transmise en employant des adverbes d'individualisation comme *personnellement*, *selon moi/nous*, *en ce qui me/nous concerne*, *pour ma/notre part*. Cet emploi adverbial est limité aux articles appartenant à la Did. et à la Litt. car nous n'avons repéré aucune occurrence en S.D.L. Voici quelques exemples à titre d'illustration :

- a) Il semble, **pour notre part**, que le deal – lié à un désir des plus dangereux – porte en lui, en soi, la mort d'abord lentement s'insinuant telle un brouillard et par la suite annoncée clairement avec tous les implicites qui l'accompagnent (Litt.07)
- b) Parmi ces représentations dernières, le théâtre, **selon nous**, compte parmi les plus puissantes du point de vue de la formation et de l'entretien de l'image de la *mort du personnage* (Litt.07)
- c) Dans un contexte scolaire à titre d'exemple, le recours à l'emprunt, au calques syntaxique ainsi que la formation de néologisme font partie de certains habitus scolaires et se traduisent dans bien des cas sous forme d'interférences que nous qualifierions **pour ce qui nous concerne** d'erreurs de forme hybride, un phénomène d'un intérêt didactique indéniable. (Did.02)
- d) **De notre part**, nous nous référons à la définition de Legendre (2005 : 262) qui considère cette activité complexe Comme (Did.10)

Au terme de cette analyse consacrée au choix adverbial dans l'article de recherche et leur importance dans l'expression ou la détection d'une attitude du locuteur et ainsi d'une subjectivité énonciative marquant un engagement ou un effacement de sa part, nous disons que les quelques adverbes que nous avons énumérés ne constituent pas une liste exhaustive de tous les adverbes énonciatifs ni de leurs emplois possibles.

Quant au degré de subjectivité marqué par les adverbes, nous avons constaté que par rapport aux adjectifs, les adverbes peuvent être considérés comme des outils forts de l'expression d'une attitude du locuteur. Raison pour laquelle, leur emploi dans les articles est moins élevé que celui des adjectifs. Quant à l'effacement énonciatif, nous avons remarqué que c'est au niveau du choix adverbial que l'auteur peut masquer son engagement tandis que les adjectifs ne le lui permettent pas et surtout lorsqu'il s'agit d'une évaluation.

CONCLUSION

Arrivé au terme de ce travail de recherche qui s'inscrit dans le champ de l'analyse de discours, nous exposons les résultats auxquels nous sommes arrivés ainsi que les différentes remarques relevées sur l'article de recherche.

Nous avons mené une étude comparative, qui s'articule autour de la présence de l'auteur-chercheur de l'article dans son discours. Elle touche à l'identité de l'auteur incluse dans l'identité disciplinaire de ce genre discursif. Cette étude appliquée sur un corpus de 58 articles appartenant à trois disciplines des sciences humaines qui sont les Sciences du langage, la Didactique et l'Étude des textes littéraires, nous a permis d'avancer que plusieurs aspects de cet écrit scientifique feront l'objet d'une critique.

L'analyse macrostructurale, dont nous avons abordé des variables comme la présence/absence de l'introduction/conclusion, l'emploi des sous-titres et la structuration des articles selon le plan IMRAD, a montré une hétérogénéité frappante, quant à l'identité disciplinaire liée à l'aspect formel. Tandis que les chercheurs en Did. et en S.D.L. ont tendance à titrer leurs introductions et leurs conclusions, ceux en Litt. ne recourent pas assez souvent à l'emploi des titres pour ces deux parties, ce qui les rend difficilement identifiables.

Aussi, l'étude de la répartition des textes en sections et sous-sections a montré que les S.D.L. sont plus strictes par rapport à la Did., mais aussi et surtout par rapport à la Litt. qui n'accorde pas assez d'importance à cette organisation, dont la hiérarchisation des différentes parties de l'article se limite au premier niveau, marquant la transition par un simple saut de ligne.

Quant au recours au plan IMRAD, nous avons constaté que les chercheurs en Did. et en S.D.L. sont plus attachés à ce plan international, ou/et à d'autres plans qui lui sont proches (OPERA, ILPIA), alors qu'en Litt. les chercheurs marquent leur distanciation par rapport à ces modèles. Cela se justifie par le volume énorme de la partie théorique qui constitue l'article dans les deux premières disciplines, comparativement au domaine des textes littéraires.

Cette hétérogénéité sur le plan structural s'est confirmée à travers l'étude des intertitres employés dans les différentes parties de l'article. Les trois disciplines présentent des structures syntaxiques différentes quant à la formulation des titres qui renvoient à une réflexion personnelle de chaque auteur loin de toute représentation du genre sous lequel

ils rédigent. Tandis que certains auteurs marquent un emploi abusif du syntagme nominal, d'autres emploient des phrases et des syntagmes verbaux. Cela peut exister non seulement au sein d'une même discipline mais aussi entre disciplines.

Nous avons dépassé la structure syntaxique des intertitres pour entamer une analyse plus approfondie qui touche à la logique argumentative des chercheurs, et voir si cette logique reflète une identité disciplinaire. Les résultats sont significatifs. Sous le genre de l'article nous avons pu repérer une identité qui rapproche les S.D.L. et la Did. en les distinguant de la Litt. Les typologies phrastiques ont montré qu'en plus des phrases déclaratives, les chercheurs en S.D.L. et en Did. présentent leurs titres et sous-titres sous forme de phrases interrogatives, chose moins remarquable en Litt., ils se voient, ainsi, plus questionneurs.

À travers cette stratégie argumentative, les chercheurs en S.D.L. et en Did. se montrent ainsi plus ouverts vis-à-vis des lecteurs que ceux en Litt. qui se limitent à l'analyse du corpus. Nous disons alors, qu'en S.D.L. et en Did. les chercheurs ont plus tendance à intégrer les lecteurs dans leurs réflexions et à travers cette méta-énonciation, ils les informent sur la direction dans laquelle s'engage le flux discursif.

Le deuxième aspect sous lequel nous nous sommes arrêté concerne l'intertextualité. D'abord, l'insertion du discours d'autrui dans l'article de recherche a également montré des identités disciplinaires différentes au sein du même genre discursif. Les citations occupent une place considérable en S.D.L. puis en Did. mais elle est plus ou moins marginalisée en Litt. Ainsi, l'identité disciplinaire en termes d'intertextualité tend à donner en Litt. l'image d'une étude analytique caractérisée par l'exemplification extraites du corpus analysé, qui domine. En revanche, l'image à donner en S.D.L. et en Did. est celle des études qui passent par une phase théorique pour construire, ensuite une base pour l'analyse du corpus étudié. Autrement dit, c'est la nature de l'étude menée qui représente l'image de la discipline et de l'auteur : en S.D.L. et en Did. Nous visons par là des *auteurs théoriciens* et *descripteurs* tandis qu'en Litt. il s'agit plutôt d'*auteurs analyseurs*.

Ensuite, quant à la forme syntaxique des citations employées, aucune différence n'est marquée entre les disciplines en question. Par contre, cette variable a rapproché les trois spécialités en matière du positionnement de l'auteur face aux propos d'autrui. Les deux structures des citations, *sujet-auteur* et *citation à objet thématisé*, sont fortement

présentes dans les trois disciplines. Cela renvoie aux choix conscients et non fortuits des auteurs. Par la première structure, ils paraissent maîtrisant leurs discours et capables de gérer les propos d'autrui, et par la deuxième structure, ils se montrent conscients de la progression logique de leurs articles et la façon avec laquelle le contenu des citations sélectionnées servira bien leurs discours.

Finalement, l'aspect intertextuel a nécessité également une étude des différentes fonctions attribuées à la citation dans l'article de recherche. Ainsi, trois fonctions ont construit notre axe d'analyse : la *citation-preuve*, la *citation d'autorité* et la *citation esthétique*. Les résultats ont montré que c'est la *citation-preuve* qui domine les articles de recherche. Elle permet aux auteurs de justifier leurs raisonnements. Nous avons conclu, donc, que le choix des citations **s'incline** devant l'identité du genre de l'article, et aucune identité disciplinaire ne peut être repérée.

L'analyse du plan structural nous a permis, ainsi, de confirmer notre première hypothèse. Nous pensons, alors, que les auteurs des articles de recherche présentent des identités différentes en fonction de leurs exploitations des différentes techniques rédactionnelles issues de l'identité du genre: l'identité de l'article varie selon l'identité de la discipline et celle de l'auteur dans la même discipline.

D'autre part, l'analyse du corpus en termes de pratiques énonciatives a également donné des résultats étonnants en matière de l'*objectivité/subjectivité scientifique*. Ces résultats sont aussi représentatifs en matière de moyens linguistiques et extralinguistiques, servant de traces à l'auteur dans son discours et de sa subjectivité énonciative. Nous résumons, ainsi, les étapes de l'analyse.

Premièrement nous avons entamé cette analyse énonciative par l'étude de l'emploi de l'« italique » et des « guillemets ». Une analyse qui reflète un choix non fortuit de ces moyens extralinguistiques et résume un positionnement de l'auteur par rapport à ce qu'il avance ainsi que par rapport aux contenus des citations insérées dans son discours. Par l'emploi des guillemets, l'auteur met en relief un mot ou une expression à laquelle il accorde une importance particulière par rapport au reste de l'article.

L'étude des guillemets a montré, aussi, un dédoublement énonciatif ou une modalisation à travers le commentaire attribué à l'énoncé au moment de sa production. Cette valeur non attendue dans un travail de recherche scientifique, constitue le premier pas vers la

remise en cause de l'objectivité/neutralité scientifique. Cette valeur subjective des guillemets est fort présente dans les trois spécialités. Ils servent à marquer un néologisme, un mot étranger ou encore à attribuer, à une unité linguistique, un nouveau contexte sémantique.

La subjectivité se manifeste aussi dans des passages où les guillemets peuvent être remplacés par une expression comme « passez-moi le mot » qui constituent des moments de discussions implicites entre l'auteur de l'article et son lecteur, sachant que le premier intervient pour justifier son choix du mot/expression mis entre guillemets.

Ensuite, sur le plan linguistique, l'analyse a montré que le choix des verbes, des temps et des modes verbaux renvoie à une subjectivité énonciative. L'étude sémantique des verbes employés dans notre corpus nous a permis de repérer des verbes de positionnement accompagnés de pronoms personnels sujets. Il s'agit d'une subjectivité identifiable, aussi, grâce à des séquences verbales servant à garder le contact avec le lecteur (commencer, voir, indiquer, citer, mentionner, etc.). Certains verbes sont plus subjectifs dans leurs emplois en marquant le rapport cognitif de l'auteur vis-à-vis du contenu de son énoncé (croire, penser, pouvoir + un autre verbe, etc.). Certains autres marquent l'inscription de l'auteur dans son discours dans l'objectif d'informer sur les procédés scientifiques de la réalisation de la recherche (considérer, s'interroger, demander, montrer, proposer, etc.) et sa volonté de mener jusqu'au bout son étude (vouloir, faire).

Ainsi, disons-nous que l'auteur est toujours présent dans son discours en montrant différentes identités du début jusqu'à la fin de son article. Grâce aux verbes d'opinion, il porte le chapeau de *l'acteur* qui met en scène toute une réflexion scientifique pour réaliser sa recherche. Or, avec des verbes exprimant les étapes de la recherche en commençant par le cadre théorique, il se manifeste comme un *chercheur* qui mène une analyse réflexive et, légitime son appartenance au monde de la recherche scientifique. Enfin, avec les verbes qui structurent son article, il se montre comme rédacteur ou *scripteur*.

Le choix temporel, de sa part, montre que le *présent* est le temps dominant dans l'article de recherche avec différentes valeurs qui lui sont associées par l'auteur. Exprimant une valeur générale, présenter les étapes de la progression de la recherche ou encore présenter la problématique, le *présent* reflète un choix conscient de l'auteur en fonction

des besoins de l'étude. Le *futur*, quant à lui, peut être aussi considéré comme une marque de subjectivité énonciative, vu sa localisation de l'action comme postérieure par rapport au « maintenant » qui renvoie au début de la recherche. L'auteur marque sa présence dans l'introduction en employant le *futur* pour parler de la méthodologie adoptée, ainsi que des objectifs visés. Par rapport au *présent* et au *futur*, le conditionnel constitue, malgré sa présence modeste mais constante, dans les trois disciplines, un temps subjectif, car il sert à marquer la probabilité et la réalisation incertaine du procès.

D'un point de vue modal, c'est l'emploi de *l'impératif* qui confirme la subjectivité des chercheurs dans leurs articles. Par cet usage, ils interviennent dans leurs discours pour partager le procès de recherche avec les lecteurs.

Le troisième moyen linguistique analysé dans cette étude est l'emploi des *pronoms personnels*. Cette analyse nous a permis d'identifier la référence énonciative attribuée par les auteurs aux pronoms personnels en fonction sujet. À travers cette étape nous avons pu répondre à la deuxième partie constituant notre question de départ, à savoir, les moyens linguistiques qui permettent à l'auteur de masquer sa subjectivité énonciative. Nous disons, alors que l'emploi de « nous » et « on » renvoie dans plusieurs moments à l'auteur lui-même, et c'est l'objectivité recommandée dans ce genre discursif qui lui impose ces choix pronominaux.

D'autre part, l'analyse du choix pronominal a présenté des résultats non attendus en Litt. où nous avons constaté une expression de la personne moins élevée et dominée par l'emploi du pronom « on ». Cela infirme l'hypothèse qui suppose que les chercheurs en Litt. sont plus subjectifs que ceux en S.D.L. et en Did. et qui considère que les recherches, en Litt., toutes comme les œuvres littéraires sont plus subjectives par rapport aux autres recherches vu le caractère subjectif des œuvres analysées.

Certes l'emploi du pronom « je » est rare dans les articles de recherche mais, ce « je » peut apparaître sous forme de « nous » ou de « on » renvoyant à l'auteur, et c'est grâce au contexte que nous pouvons identifier cette valeur énonciative dans différents moments de l'article.

Pour ce qui est du pronom « nous », nous avons pu lui attribuer différentes valeurs dans l'article de recherche et que nous résumons dans les points suivants :

- Le premier « nous » a pour valeur de marquer la personne de l'auteur. Il ne s'agit pas d'un emploi générique dont le « nous » peut être substitué par « tout le monde » mais il s'agit plutôt d'un « nous » de *modestie* ou un *nous académique* ;
- Le deuxième « nous » a une valeur méta-énonciative à travers laquelle l'auteur veille sur le bon déroulement de l'acte de l'énonciation et garantit l'attention du lecteur du début jusqu'à la fin de l'article ;
- Le troisième « nous » est d'une valeur « générique ». Il s'agit d'un « nous » qui peut être substitué par un « je » + tout le monde. L'exploitation d'un tel « nous » a pour fonction de donner plus d'appui aux propos de l'auteur, comme si ce n'est pas seulement son point de vue, mais un point de vue qui peut être partagé par tout le monde.
- Le dernier « nous » a une valeur *inclusive* qui désigne l'intégration du lecteur dans l'acte de l'énonciation. L'auteur fait du lecteur une instance partageant avec lui son point de vue ou sa déclaration.

Quant au pronom « on », qui peut remplacer quasiment tous les autres pronoms personnels sujets, il peut avoir un emploi *personnel* stylistique substituant le « je » de l'auteur (ON1), comme il peut aussi se substituer à l'auteur de l'article et à son lecteur (ON2). Il peut également renvoyer à l'auteur et ses pairs auxquels il fait appel implicitement pour donner une légitimité à son travail, mais aussi pour les provoquer en vue d'une réaction scientifique (ON3). Il peut, enfin, renvoyer à tout le monde y compris à l'auteur lui-même (ON4). Dans tous ces cas, c'est le cotexte qui nous permet d'identifier ces différentes valeurs.

Un autre moyen auquel l'auteur peut avoir recours pour masquer sa subjectivité, c'est l'emploi de « il » impersonnel, qui sert aussi à marquer un effacement énonciatif, dont la majorité des articles n'échappent pas. Cet usage intervient à ce moment pour confirmer que l'objectivité et la neutralité scientifique ne sont pas totalement exclus, car il est suivi généralement par des verbes comme *analyser, constater, prouver, conclure, déduire, etc.* qui expriment des opérations intellectuelles du chercheur, bref son mode de raisonnement et son point de vue.

Aussi, Nous disons que même si l'auteur d'un article de recherche veille à ce que son article soit objectif, certaines expressions le trahissent et montrent sa vaillance à

qualifier son travail de scientifique pour marquer ainsi son appartenance au champ de la recherche, et laisser une trace à côté de celles de ses prédécesseurs dans la littérature scientifique. C'est de certaines expressions comme « *le présent article, cet article, la recherche que nous nous proposons, cette étude, notre réflexion, notre contribution* » que nous parlons.

Hormis le choix pronominal, les « adjectifs » et les « adverbes » révèlent aussi une subjectivité de l'auteur. D'abord, l'étude des *adjectifs subjectifs* signifie que la quasi-totalité représente des adjectifs évaluatifs. Les auteurs en S.D.L. présentent la fréquence la moins élevée quant à l'usage des adjectifs évaluatifs, et se montrent moins subjectifs dans leurs écrits. En revanche, les auteurs en Did. et en Litt. nous semblent plus proches dans leurs expressions des engagements évaluatifs et de leurs subjectivités.

Nous avons remarqué aussi un usage consistant des adjectifs possessifs (mon, ma, mes, notre, nos) marquant l'attachement des auteurs à leurs recherches. Ils marquent aussi des états de conscience par lesquels peut passer l'auteur de l'article:

- Conscient de son statut de chercheur (Ex. **Notre** aptitude universitaire à analyser les troubles) ;
- Conscient d'une communication entamée avec un lecteur auquel il adresse les propos (Ex. pour **notre** auteure...);
- Conscient de son statut de seul responsable de ce qu'il avance (Ex. André Marcel d'Ans ouvre là un débat dans lequel **notre** propos n'est pas d'entrer...).

Tous ces états de conscience constituent des moments de construction d'un espace subjectif propre à lui et dont la langue se sert, s'il le veut ou pas, à exprimer une subjectivité de celui-ci et une responsabilité énonciative. Nous pensons, alors, que la langue nous trahit dans certains cas.

Ensuite, le choix adverbial peut être considéré comme un outil fort de l'expression d'une attitude du locuteur vis-à-vis de son discours et c'est la raison pour laquelle, leur emploi dans les articles est moins élevé que celui des adjectifs.

Quant à *l'effacement énonciatif*, nous avons remarqué que c'est au niveau du choix adverbial que l'auteur peut masquer son engagement, tandis que les adjectifs ne le lui permettent pas et surtout lorsqu'il s'agit d'une évaluation. Ils servent ainsi à marquer,

dans certains cas, un effacement énonciatif au même titre que l'emploi du « il » impersonnel.

Au terme de cette étude, nous disons que le « Mythe » de l'objectivité dans l'article de recherche et de façon plus générale celle du discours scientifique doit être dépassé. L'auteur est toujours présent dans son discours parce qu'il emploie « la langue », un instrument de communication que Kerbrat-Orecchioni qualifie comme subjectif. Cependant, vu le genre sous lequel il élabore son discours, l'auteur de l'article s'incline devant les normes rédactionnelles et les contraintes qui gèrent ce genre discursif. Ainsi, plusieurs sont les moyens linguistiques que nous avons exposés dans ce travail, qui lui permettent d'assurer un équilibre entre sa subjectivité et une objectivité recommandée.

Nous pensons aussi que la subjectivité est omniprésente dans l'article de recherche, seulement son degré varie d'une discipline à une autre sur certains aspects, mais aussi au sein de la même discipline en fonction des moyens linguistiques et extralinguistiques employés.

Nombreuses sont les études qui ont abordé l'article de recherche comme objet d'étude et nombreuses sont les méthodologies adoptées. La notre s'est basée sur une double méthodologie analytico-comparative, en vue de cerner tous les lieux d'inscription de l'auteur dans son article, et énumérer tous les moyens possibles servant à marquer un engagement ou un effacement énonciatif.

Notre objectif central était de remettre en cause le « Mythe » de l'objectivité scientifique. Évidemment, nous avons pu, à travers notre travail de thèse, confirmer que, sur le plan énonciatif, l'article de recherche en tant que discours scientifique n'est pas différent des autres typologies discursives. Cependant, il manifeste une tendance remarquable de la part de l'auteur à masquer sa subjectivité et c'est toujours « la langue » qui le trahit dans plusieurs moments de son discours.

En guise de conclusion, nous disons que ce travail confirme et concrétise le point de vue de Ece Korkut et Irem Onursal qui déclarent en 2009 que « *les énoncés entièrement objectifs sont très rares, car tout énoncé porte, indispensablement un degré de subjectivité, liée au point de vue, au positionnement de celui qui parle ou écrit* »¹. Nous

¹ KORKUT Ece et ONURSAL Irem, *Pour comprendre et analyser les textes et les discours : Théories et applications*, L'Harmattan, Paris, 2009

sommes alors en droit de dire que cette thèse peut être considérée comme un premier pas vers l'ouverture de l'Analyse de discours sur d'autres angles sous lesquels nous devons aborder le discours scientifique. Ainsi la problématique de *l'identité culturelle* intervient comme sujet d'études antérieures sur l'article de recherche. Le questionnement suivant, parmi d'autres, s'impose comme piste de recherche:

- *Pouvons-nous parler d'une identité scripturale transmise à travers le discours scientifique ?*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages

1. ADAM Jean-Michel, *Les textes : types et prototypes*, Armand Colin, (2ème édition), Belgique, 2008.
2. ADAM Jean-Michel, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Nathan Université, Paris, 1999.
3. AMMOSY Ruth, *Image de soi dans le discours, la construction de l'ethos*, Ed. Delachaux et Niestlé, Paris, 1999.
4. AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Nathan, Paris 2000.
5. AUROUX S. *La philosophie du langage*, PUF. Paris, 1996.
6. AUTIER-REVUZ Jacqueline, *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, V1 et 2, Larousse, Paris, 1995
7. BAKHTINE Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris, 1984.
8. BENICHOUX Roger, MICHEL Jean, PAJAUD Daniel, *Guide pratique de la communication scientifique : comment écrire-comment dire ?*, Gaston Lachurié, Paris, 1985.
9. BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale (T1)*, Gallimard, France, 2006.
10. BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale (T2)*, Gallimard, Paris, 1974.
11. COLETTE KLEEMANN Rochas et al : *Comment rédiger un rapport, un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours ?* Italie, 2005.
12. COLTIER Danielle et DENDALE Patrick (dirs.), *La prise en charge énonciative : études théoriques et empiriques*, Duculot, Belgique, 2011.
13. COMPAGNON Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, 1979.
14. CREISSELS Denis, *Éléments de syntaxe générale*, Ed. PUF, Paris, 1995.
15. DALCQ Anne-Elizabeth, ENGLEBERT Annick, UYTTEBROUCK Éric et RAEMDONCK Dan Van, *Lire, comprendre, écrire le français scientifique : avec exercices et corrigés*, De Boeck, Belgique 1999.
16. DECLERCQ Gilles, *L'art d'argumenter – structure rhétorique et littéraires*, PUF, Paris, 1992.

17. DUCROT Oswald, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris, 1984.
18. ECKENSCHWILLER Michel, *L'écrit universitaire*, Chihab, Alger, 1995.
19. EURIN BALMET Simon et HENAO DE LEGGE Martine, *Pratique du français scientifique*, Hachette, France 1993.
20. FLØTTUM Kjersti et al. *ON Pronom à facettes*, De boeck, Bruxelles, 2007.
21. GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, *Les termes clés de la linguistique*, Seuil, Paris, 1999.
22. GROSSMANN Francis et TUTIN Agnès (Dir.), *L'écrit scientifique : du lexique au discours*, PUR, France, 2013.
23. KAMBOUCHNER Denis (éd.), *Notions de philosophie, II*, Paris, Folio, 1995.
24. KERBRAT-ORECCHIONI C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, 4^{ème} éd, Armand Colin, Paris, 1999.
25. KOCOUREK Rostislav, *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante*, Ed. Brandstetter Verlag, Allemagne, 1991.
26. KORKUT Ece et ONURSAL Irem, *Pour comprendre et analyser les textes et les discours : Théories et applications*, L'Harmattan, Paris, 2009.
27. KORKUT Ece, *Classifier et qualifier*, Presse Universitaire d'Istanbul, Turquie, 2005.
28. LEE Nam-seong, *Identité langagière du genre*, L'harmattan, France, 2003
29. LEGROS Robert (ed.), *Le sujet de l'action, le sujet de la connaissance*, actes du colloque du Centre de la philosophie de l'université de Caen, P.U. de Caen, 1997.
30. LERRAT Pierre, *les langues spécialisées*, puf, France, 1995.
31. MAINGUENEAU Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2009.
32. MAINGUENEAU Dominique, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette supérieur, Paris 1999.
33. MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Nathan université, Paris, 1998.
34. MAINGUENEAU Dominique, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Hachette, Paris, 1987.

35. MICHAUT Cécile, *Vulgarisation scientifique : mode d'emploi*, Sciences, France, 2014
36. Ministère de la Recherche et de la Technologie (1991), *L'édition scientifique française*, Colloque du 6 au 7 Février 1991.
37. MONTE Michel et GILLE Philippe (dircs), *Genres et textes : déterminations, évolutions, confrontations*, Presses universitaires de Lyon, 2014
38. MOUNIN George, *Clés pour la linguistique*, Seghers, Paris, 1986.
39. MOUNIN George, *La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques*, Ed. Mela (Vol 24), 1979.
40. N'DA Pierre, *L'article scientifique en lettres, langues, arts et sciences humaines*, L'harmattan, Paris, 2015.
41. NOLEK Henning, *Le regard du locuteur 2 : pour une linguistique des traces énonciatives*, Kimé, Paris, 2001.
42. NUCHEZE de Violaine et COLLETTA Jean- Marc, *Guide terminologique pour l'analyse des discours : lexique des approches pragmatique du langage*, Peter Lang, Allemagne, 2002.
43. OLBRECHTS-TYTECA et PERELMAN Chaïm, *Traité de l'argumentation*, Éditions de l'université de Bruxelles, Belgique 1988.
44. PAVEAU Marie-Anne et SARFATI Georges-Élia, *les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique*, ARMAND COLIN, France, 2003.
45. POCHER Bernard, *La rédaction d'un article scientifique : petit guide pratique adapté aux sciences appliquées et sciences de la vie à l'heure du libre accès*, Les presses agronomiques de Gembloux, Belgique, 2009.
46. POLLET Marie-Christine, *L'écrit scientifique à l'aune des littéracies universitaires : Approches théoriques et pratiques*, Presses universitaires de Namur, Belgique, 2014.
47. POPPER Karl, *La Connaissance objective*, Trad. ROSAT Jean-Jacques, Flammarion, Collection Champs, 1998.
48. RASTIER François, *Arts et sciences du texte*, PUF, Paris, 2001.
49. REBOUL Anne et MOESCLER Jacques, *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Armand Colin, Paris, 1998.

50. REIGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, P.U.F., Paris, 1994.
51. ROLAND Eluard, *La pragmatique linguistique*, Nathan, Paris, 1985.
52. SARFATI Georges-Élia, *Éléments d'analyse de discours*, Armand Colin, Paris 2005.
53. SAUSSURE Ferdinand (de), *Cours de linguistique générale*, Enag (3ème édition), Alger, 2003
54. SCOTT-BOURGET Véronique, *Approche de la linguistique*, Nathan, Paris, 1994.
55. SIOUFFI Gilles et RAEMDONK Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, Paris 1999.
56. VALETTE Mathieu et al. *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises*, Honoré Champion, Paris, 2006.
57. VIGNER Gérard et MARTIN Alix, *Le français technique*, Hachette/Larousse, Coll. Le français dans le monde, 1976.
58. VION Robert (éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1998.
59. WEBER MAX, *Essais sur la théorie de la science*, Librairie Plon, Paris, Trad. FRUND Julien, 1965.

II. Revues et articles

1. ADAM Jean-Michel, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite, in *Pratiques* N°94, juin 1997
2. ANSCOMBRE Jean-Claude, « Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative : le cas de la construction tout + Adjectif », in *Langue française* n° 161, 2009/1.
3. AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Le guillemet, un signe de "langue écrite" à part entière » in DEFAY Jean-Marc, ROSIER Laurence et TILKIN Françoise (éds.), *À qui appartient la ponctuation ?*, Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 1 »-15 mars 1997, Ed. Duclot, Paris, 1998, pp.373-388.

4. AUTIER-REVUZ Jacqueline, « Modalisation autonymique et discours autre : quelques remarques » in *Modèles linguistiques*, Vol 35, 1997, pp.33-51
5. AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « De quelques idées reçues au sujet du discours rapporté », in *Perspectives*, Bulletin interdépartemental du Canton de Vaud, 1992, N°04, Lausanne.
6. AUTIER-REVUZ Jacqueline, « L'auto-représentation opacifiante du dire dans certaines formes de « couplage » » in *DRLAV: Dialogues du marivandage à la machine*, N°36-37, Centre de recherche de l'Université de Paris VIII, 1987, pp.55-103
7. AUTHIER Jacqueline, « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique » in MORTUREUX M.-F. (Dir.), *Langue française : La vulgarisation*, N°53, 1982, Paris, pp.34-47.
8. AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Paroles tenues à distance », in CONEIN Bernard et al. (Cords.), *Matérialités discursives*, Colloque de 24, 25, 26 avril 1980, Université Paris X, Nanterre, 1981.
9. AUTIER-REVUZ Jacqueline, « dialogisme et vulgarisation scientifique » in DISCOSS, Acte de colloque *Discours contrastif-science et société*, pp. 117-122
10. BARRERE Martine, « Science et société, quelle raison partager ? » in *Cahiers de Golab change*, N° 06, février 1996.
11. BEACCO Jean-Claude et OIRAND Sophie (coords), *Les carnets de Cediscors N°3: les enjeux des discours spécialisés*, Presses de la Sorbonne nouvelle, Paris, 1999
12. BENJERIC Samir, « Subjectivité, représentation et méta-représentation en linguistique-didactique » in *Hieronymus* TI, 2007.
13. BENVENISTE Emile, « L'appareil formel de l'énonciation » in *Langages*, N°17, 1970, pp.12-18
14. BENVENISTE Emile, « De la subjectivité dans le langage » in *Journal de Psychologie*, juillet-septembre 1958, P.U.F
15. BERTHOUD Anne-Claude, « Les défis de la communication scientifique dans une société multilingue et multiculturelle », in *Langues et images de la science*, Colloque de 28 février, Institut de linguistique et des sciences du langage, Lausanne, 2003.

16. BERTUCCI Marie-Madeleine, « la notion de sujet », in *Le français aujourd'hui*, 2007, n°157, Ed. Armand Colin, pp.11-18.
17. BORILLO Andrée, « Les « Adverbes d'opinion forte » selon moi, à mes yeux, à mon avis,... : point de vue subjectif et effet d'atténuation », in *Langue française* N°142, 2004/2 pp. 31-40.
18. BOUKHANNOUCH Lamia, « Les écrits scientifiques en sciences vétérinaires », in *Synergie Algérie*, n°15, 2012, pp.95-106.
19. BOUQUET Simon. « Linguistique générale et linguistique des genres » in: *Langages*, n°153, 2004. *Les genres de la parole*. pp. 3-14.
20. BOURDIEU Pierre, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », in *Sociologie et société*, Volume 7, N°1, Montréal, mai 1975, pp. 91-118.
21. CAREL Marion et DUCROT Oswald, « Mise au point sur le la polyphonie » in *Langue Française*, N°164, 2009, pp.33-43
22. CHALMERS Alain, *Qu'est--ce Que la science ? : Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*. Ed. Le Livre De Poche, coll. « Biblio Essais », Paris, trad. BIEZUSKI Michel, 1987. p21.
23. CISLARU Georgeta, « Contraintes linguistiques et contextuelles dans la production écrite » in RAKOTONOELINA Florimond (Dir.), *Perméabilité des frontières entre l'ordinaire et le spécialisé dans les genres et les discours*, les carnets de CEDISCOR N°12, Presse Sorbonne Nouvelle, Paris, 2014, pp.55-74
24. CORTÈS Jacques, « Pour une citoyenneté planétaire : le Gerflint, groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale », *Ela. Études de linguistique appliquée*, N°140, 2005/4, pp. 435-442.
25. CORTÈS Jacques, « De ce troisième numéro... », in *Synergie Brésil*, N°3, pp.10-12, 2002.
26. CULIOLI Antoine, "La formalisation en linguistique", in *Concept and form : the cahier pour l'analyse and Contemporary french thought*, Vol.9, Paris, 1968, pp.106-117
27. DHONDT Reindert et BEATRIJS Vanacker, « Ethos : pour une mise au point conceptuelle et méthodologique » in *Contexte : l'éthos en question*, N°13, 2013.

28. DUBOIS Jean, « Énoncé et énonciation » in *Langages*, 4^{ème} année, N°13, 1969, pp.100-110.
29. DUCROT Oswald et CAREL Marion, « Mise au point sur la polyphonie », in *Langue française*, N°164, 2009.
30. FILLIPI-DESWELLE Catherine, « théorisation des méta termes « locuteur/allocutaire » en « énonciateur/co-énonciateur », in *Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi siècle*, Colloque à l'Université Paris-est, les 24-25 Novembre 2011.
31. FLEURY-VILATTE et WALTER Jacques « L'engagement des chercheurs » (2002) ou KOREN Roselyne « L'engagement de l'Un dans le regard de l'Autre. Point de vue d'une linguiste » (2003).
32. FLOREZ Magda, « La citation positionnée dans l'écrit scientifique », in Grossmann Francis et TUTIN Agnès (Dir.), *L'écrit scientifique : du lexique au discours*, PUR, France, 2013, pp.67-84
33. FLØTTUM Kjersti et THUE VOLD Eva, « l'éthos auto-attribué d'auteurs-doctorants dans le discours scientifique », in BOCH Françoise et RINCK Fanny (coords.), *Lidil*, N°41, Grenoble, 2010, pp.41-58
34. FLØTTUM Kjersti, « "Je" et le verbe », in *Tribune*, N°14, Université de Bergen, 2003, pp.7-14.
35. FØTTUM Kjersti, « La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms je, nous et on », in AUCHLIN A. et al. (éds.), *Structure et discours*, Ed. Nota Bene, Québec, 2004, pp.401-416
36. FUCHS Catherine, « Les problématiques énonciatives : Esquisse d'une présentation historique et critique » in *DRLAV N°25, Dans le champ pragmatico-énonciative*, Centre de recherche de l'université de Paris VIII, 1981
37. GUESPIN L., « Problématique des travaux sur le discours politique », in *Langages* 23, Volume 06, 1971, pp. 3-24.
38. GUIGUE-DURNING Michèle, « L'usage des citations dans les mémoires : vers une approche pragmatique du lien théorie-pratique » in *Recherche et formation*, N°12, Octobre 1992, pp.51-62
39. JACOBI Daniel, « Du discours scientifique, de sa reformulation et de quelques usages sociaux de la science » in PEYTARD Jean, JACOBI Daniel et PETROFF André, *Langue française*, N° 64, Larousse, Paris Décembre 1984, pp.38-52

40. LAHLAH Mouna, « L'alternance codique chez les apprenants algériens de 6ème année primaire dans le cours de français langue étrangère » in *Synergies Algérie*, n°05, 2009, pp. 159-173
41. LUCAS Nadine, « Syntaxe du paragraphe dans des textes scientifiques japonais et français » in MOIRAND Sophie, ALI BOUACHA Abdelmadjid, BEACCO Jean-Claude et COLLINOT André, *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Colloque en Sorbonne entre 23 et 25 Septembre 1992, Peter Lang, Paris 1994, pp.249-261
42. MAINGUENEAU Dominique, « La situation d'énonciation entre langue et discours », in *Dis ans de S.D.U.*, Ed. Universitaria craiova , Roumanie, 2004.
43. MAINGUENEAU Dominique, « Problèmes d'éthos » in *Pratiques*, N°113-114, juin 2002, pp.55-67
44. MOLINIER Christian, « Les Adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? », in *Langue française*, N° 161, 2009/1, pp. 9-21.
45. MORTUREUX Marie-Françoise, « Impersonnel et indéfini dans un discours scientifique », in *L'impersonnel : Mécanismes Linguistiques et Fonctionnement Littéraires*, Communication au colloque de Grenoble III, Mai, 1990.
46. MULLER Charles, « Sur les emplois personnels de l'indéfini On » in *Revue de linguistique romane*, 1970, pp.48-55.
47. PAUGAM Guillaume, « Benveniste, le "je" et la langue, des déictiques et de la subjectivité », in *Texte !*, juillet 2008, vol.XIII, n°3
48. PIETTE Valérie et POLLET Marie-Christine, « Citations, reformulations du discours d'autrui : une clé pour enseigner l'écriture de la recherche ? » in *Spirale- revue de recherche en éducation*, N°29, 2002, pp.165-179.
49. PIGNARD-CHEYNEL Nathalie, « L'édition de revues scientifiques : une forme de marchandisation de la diffusion des connaissances », in *Sciences de la société*, n°66, octobre 2005
50. RABATEL Alain, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques » in *Langages*, N°156, 2004. pp. 3-17.
51. RINCK Fanny et BOCH Françoise, (coords), *Lidil : énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*, N°41, Grenoble, 2010 (revue)

52. SALMI L.K., « Principes de la communication scientifique : comment passer d'une bonne étude à une bonne présentation orale » in *Revue Médicale de l'Assurance Maladie*, Volume 32 n°2, avril-juin 2001.
53. SIMON Justine, « Effacement énonciatif et effet de non-prise en charge des discours représentés dans deux hyperstructures du *CITATO* », in COLTIER Danielle et DENDALE Patrick (dirs.), *La prise en charge énonciative : études théoriques et empiriques*, Ed. Duculot, Belgique, 2011, pp.143-162
54. TRINCIA Francesco Saverio, « Le sujet dans la philosophie analytique », in LEGROS Robert (ed.), *Le sujet de l'action, le sujet de la connaissance*, actes du colloque du Centre de la philosophie de l'université de Caen, P.U. de Caen, 1997.
55. TUTIN Agnès, « Dans cet article, nous souhaitons montrer que... Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines » in BOCH Françoise et RINCK Fanny (coords.), *Lidil*, N°41, Grenoble, 2010, pp.15-40
56. VARGAS Claude et ROMAIN Christina, « Aperçu théorique sur la langue, le langage et quelques problèmes connexes », (cours magistral PE1), Marseille, 2005-2006.
57. VION Robert, « La modalisation. Un mode paradoxal de prise en charge » in COLTIER Danielle et DENDALE Patrick (dirs.), *La prise en charge énonciative : études théoriques et empiriques*, Ed. Duculot, Belgique, 2011, pp.75-91
58. YAHIA Rafika, « Présence de l'auteur dans l'article de revue scientifique » in *Synergie Algérie*, N° 11.

III. Webographie

1. ÁLVAREZ PRENDES Emma, « L'expression de la subjectivité dans le discours : le cas de deux adverbes de phrase (*sérieusement, peut-être*) », in *Cahiers de praxématique* [En ligne]: <http://praxématique.revues.org/3905> (consulté le 01/10/2016)
2. AUBIN Sophie, « Le GERFLINT et ses revues Synergies : Exemple de Synergies Espagne », [en ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Espagne1/revues.pdf>, (Consulté le 16/01/2016)

3. AUDREY Duplat, « La communication scientifique dans les pays en développement : Etat actuel de la recherche scientifique et analyse ciblée de trois problématiques de communication scientifique en Afrique Subsaharienne » [en ligne] : <<http://www.michelclaessens.net/afrique.pdf>> (consulté le 04/09/2015)
4. BADIR Sémir, POLIS Stéphane et PROVENZANO François, « La subjectivité : Lecture critique entre grammaire et texte », in *Revista de Estudos Linguísticos*, N°8, Portugal, pp.59-72. En ligne : [<http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/110391>] , (consulté le 23/01/2014)
5. BAILLY ANTOINE S., « Objectivité ou subjectivité en science régionale ? » In: *Espace géographique*, T 26, N°2, 1997. pp.149-152. [en ligne] : http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1997_num_26_2_1065, (consulté le 15/01/2016)
6. BALATCHI Raluca, « Les déictiques- des subjectivèmes ? », in *Éco Des Études Romanes*, Vol. I, N°2, en ligne : [http://www.eer.cz/?s=2005_2], (consulté le 29/04/2015).
7. BARRERE Martine, « Science et société, quelle raison partager ? » in *Cahiers de Golab change*, N° 06, février 1996, [en ligne] : <http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/carton07/010008888.pdf. > (consulté le 12/12/2013)
8. CANNAC Christian, VIARGUES Philippe, DOT Daniel, « L'écriture scientifique : approche et réflexions », *Revue d'odonto-stomatologie*, en ligne : [[http://www.sop.asso.fr/admin/documents/ros/ROS0000272/Rev_Odont Stomat 2010 39 p3-75.pdf](http://www.sop.asso.fr/admin/documents/ros/ROS0000272/Rev_Odont_Stomat_2010_39_p3-75.pdf).] (consulté le 26/02/2015)
9. DE MATTIA-VIVIÈS Monique, « Laurence Rosier. *Le discours rapporté en français* », [En ligne], URL : <http://erea.revues.org/1447>, (consulté le 11/06/2016).
10. DEFAYS Jean-Marc, MARECHAL Marielle et SAENEN Frédéric, *Principes et pratiques de la communication scientifique*, Ed. De Boeck Université, 2003, [en ligne] : <<http://books.google.fr/>> .(consulté le 09/10/2011)

11. DUPLAT Audrey, « La communication scientifique dans les pays en développement : Etat actuel de la recherche scientifique et analyse ciblée de trois problématiques de communication scientifique en Afrique Subsaharienne » (cours magistral), Université Libre de Bruxelles, juin 2009, [en ligne] <http://www.michelclaessens.net/afrique.pdf>. (consulté le 13/03/2015)
12. FAURY Mélodie, « Activité de recherche et communication scientifique », 14/12/2010, en ligne : <http://infusoir.hypotheses.org/529> (consulté le 13/07/2013)
13. FILIPPI-DESWELLE Catherine, « Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur, théorisation des métatermes "locuteur/allocutaire" en "énonciateur/coénonciateur": de la "mécanique interlocutoire" de Benveniste au couple énonciatif de Culioli », in *Arts et savoirs*, n°2, juillet 2012, en ligne [URL : <http://lisa.univ-mlv.fr/art/et-savoirs/>] (consulté le 02/01/2014)
14. GÉLINAS Réjane, « La vulgarisation scientifique par l'affiche », [en ligne] : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/2042/20173/1/DIDASKALIA_19_93_1_69.pdf (consulté le 11/02/2016)
15. GIBB J.M. et PHILIPS E., « Un meilleur sort pour la littérature grise ou non conventionnelle », communication au séminaire tenu à York, Grande-Bretagne, les 13 et 14 Décembre 1978, en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-07-0349-0061>, (consulté le 05/05/2014).
16. HEINICH Nathalie, « Pour une neutralité engagée », in *Questions de communication*, N°2, 2003, [en ligne] <http://questionsdecommunication.revue.org/7084>, (consulté le 13/09/2013)
17. JACOBI Daniel, "Du discours scientifique, de sa reformulation et de quelques usages sociaux de la science", In: *Langue française*, N°64, 1984. pp. 38-52. [en ligne]: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1984_num_64_1_5203 (consulté le 09/10/2011)
18. JACQUES Francis, « L'interrogation, force illocutoire et interaction verbale » in *Langue française*, 1981, pp. 70-79, (en ligne)

- http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1981_num_52_1_5107 (consulté le 25/06/2016)
19. KOREN Roselyne, « L'engagement de l'Un dans le regard de l'Autre. Point de vue d'une linguiste » in *Questions de communication*, N°2, 2003, [en ligne] <http://questionsdecommunication.revue.org/5581>, (consulté le 12/09/2013)
20. MATHIEU Albert, « la définition des critères de scientificité : un débat philosophique et sociologique », Canada, [en ligne] : www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/.../hs-15-Albert.pdf (consulté le 06/07/2012)
21. MATJAZ Potrc « Communication-Intention », [en ligne]: <http://www2.arnes.si/~supmpotr/comm.doc> (consulté le 28/03/2015)
22. MAYOR Frederico, Conférence internationale de l'UNESCO sur la publication électronique dans le domaine de la science, Paris, en ligne <http://www.unesco.org/bpi/fre/unescopresse/hebdofr/icsu2.htm> (consulté le 04/10/2014)
23. MELANÇON Joseph, « Les seuils et les statuts de l'objectivité dans les sciences de la culture » in *Culture française d'Amérique*, Université aval, 1991, pp.1-21, [en ligne] : <http://www.synergiescanada.org/fr/journals/erudit/cefan/1991/000322co> (consulté le 12/09/2014)
24. PETIT Michel, « L'individualisation dans le discours scientifique : une approche fondée sur l'étude du SUCH », in *Revue électronique de l'UNS*, décembre 1999, [en ligne] : <http://revel.unice.fr/cycnos/document.html?id=59>. (consulté le 19/11/2013)
25. PETTIT Michel, « Les descripteurs du cadre : quelle conception de la langue de spécialité ? », Université Victor Segalen Bordeaux 2, juin 2006, p. 29. [en ligne] : <http://www.langues-vivantes.u-bordeaux2.fr/frsa/pdf/06MPetitCadreEuropeen.pdf>) (consulté le 13/12/2014)
26. PIGEON Steven, « Le modèle IMRAD et quelques remarques sur le style », en ligne : <http://www.stevenpigeon.org/dumpster/modele-IMRAD.pdf> (consulté le 04/04/2012)

27. RABATEL Alain, « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs : des voix et des points de vue », université de Lyon 2, en ligne [http://hal.inria.fr/docs/00/50/49/18/PDF/105-2010_Rabatel-Metz-Polyphonie.pdf], (consulté le 13/05/2013.)
28. RINCK Fanny et TUTIN Agnès, « Annoter la polyphonie dans les textes : le cas des passages entre guillemets », *Corpus* N°6, 2007, [En ligne] : <https://corpus.revues.org/1102> , (consulté le 16/01/2015).
29. SALAÛN Jean-Michel SALAÛN, « Que cache l'argumentation des tarifs des revues scientifiques ? Les transformations de la circulation des articles scientifiques », Octobre 1997, en ligne : <http://enssibhp.enssib.fr/eco-doc/rpJMS1.html> (consulté le 15/01/2013)
30. VIGNEAU-ROUAYRENC Catherine, « Les guillemets ou l'énonciation non-verbale chez L-F Céline et H. Poulaille », *In: L'Information Grammaticale*, N°. 20, 1984. pp. 11-17. [en ligne] : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1984_num_20_1_2265. (Consulté le 26/01/2016)
31. « LES INDICES GRAMMATICaux DE L'ÉNONCIATION », sans auteur, [en ligne] : <<http://bbouillon.free.fr/univ/ling/Fichiers/enonc/enonc2.htm>> (consulté le 28/03/2016)

IV. Dictionnaires

1. CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (directeurs), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, France, 2002.
2. DUBOIS Jean et al., *Dictionnaire de linguistique*, Ed. Larousse, Paris, 2002.
3. DUCROT Oswald, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ed. Seuil, France, 1995.
4. DUCROT Oswald et TODOROV Tzvetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ed. Seuil, France, 1972.
5. MATHIEU-ROSAY Jean, *Dictionnaire étymologique*, Ed. Marabout, Belgique, 1985.

V. Mémoires, thèses et notes de synthèse

1. BEN ROMDHANE Mohamed, « Analyse des publications scientifiques: caractéristiques, structures et langages » (note de synthèse), 1995-1996.
2. BOURGET Laurence, « Les usages des revues scientifiques par les enseignants-chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et Sociales : quelles perspectives d'offre pour les bibliothèques universitaires ? », mémoire d'étude, Lyon, 2004.
3. CHÂTEAU Anne, « Anglais de spécialité, la communication orale à objectifs spécifiques, une approche expérimentale du guidage », thèse de doctorat T1, Université de la ROCHELLE, 2003
4. GUELLAL Abdelkadir, «L'adjectif subjectif : procédés d'objectivation dans la présentation des journaux télévisés français » Mémoire de Magister, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2014.
5. MEHRAZI Moncef, « *Les revues électroniques scientifiques : stratégies éditoriales et médiation de l'information* », thèse de doctorat, université de Bordeaux, décembre 2010.
6. PIGNARD Nathalie, « Les enjeux économiques et scientifiques de la publication sur Internet des revues de physique », mémoire présenté pour la maîtrise en Information Communication, Université Lumière, Lyon2, 1998-1999.
7. PIGNARD Nathalie, « Les nouvelles formes de publication scientifique sur internet : la remise en cause du modèle éditorial traditionnel ». DEA de sciences de l'information et de la communication, option, communication et médias. Université STENDHAL Grenoble 3. 2000.
8. POUDAT Céline, « Etude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres » (thèse de doctorat), Université d'Orléans, 2006.
9. RINCK Fanny, « L'article de recherche en Sciences du langage et en Lettres: figure de l'auteur et identité disciplinaire du genre », Thèse de Doctorat, Université de Grenoble III, 17/11/2006.
10. SANTACROCE Michel, « Grammaire, linguistique et didactique du français langue étrangère : proposition pour une grammaire transitionnelle », thèse de doctorat, V1, Paris, 1999.

ANNEXES

I. Étude structurale des articles

1. Présence/Absence de l'introduction et de la conclusion

Discipline	N° d'article	Présence/absence de l'introduction et la conclusion					
		Introduction			Conclusion		
		Titrée	Identifiable	Non identifiable	Titrée	Identifiable	Non identifiable
Did.	1						
	2						
	3						
	4						
SDL	1						
	2						
	3						
	4						
Lit.	1						
	2						
	3						
	4						

2. La répartition des textes

Discipline	N° d'article	Titres et sous-titres	Indices de structuration internes au paragraphe		
			Numéro	Tiret	Puce
Did.	1				
	2				
SDL	1				
	2				
Lit.	1				
	2				

3. Poids d'exemples et de citations

Discipline	Nombre de mots	Poids d'exemples	Poids de citations	Total
Did.				
SDL				
Lit.				

II. Analyse du plan énonciatif

1. Emploi des guillemets et de la méta-énonciation

Discipline	N° d'article	Nombre de passages entre guillemets	Fonction des guillemets		
			Autonymique (nombre)	Polyphonique (nombre)	Dénomminative (nombre)
Did.					
SDL					
Lit.					

2. Emploi des pronoms en fonction sujet

	Did	SDL	Lit.	Exemple	Total
Je					
Nous					
On					

3. Valeurs de « ON » dans le corpus

Valeur de ON	Did.	SDL	Lit.	Exemple	Total
Discipline					
ON1					
ON2					
ON3					
ON4					

I. Liste des figures

Les *schémas* et les *graphiques* sont désignés comme *figures* et sont cités selon leur ordre d'apparition dans le texte :

Numéro	Titre	Page
01	La relation discours/texte/contexte selon Jean-Michel Adam	20
02	La conception bakhtinienne de la notion du « genre »	22
03	Exemple d'une hiérarchie discours/texte	24
04	Le schéma de communication de K-Orecchioni	29
05	Les trois pôles dans une énonciation selon Santacroce	34
06	Les trois pôles dans une énonciation selon Ducrot	35
07	La subjectivité comme capacité de mobilisation de formes grammaticales et processus d'institution du sujet dans et à travers le langage	43
08	L' <i>éthos</i> énonciatif dans l'article de recherche	54
09	L'emploi des personnes dans l'énoncé chez K-Orecchioni	61
10	Les adjectifs subjectifs selon K-Orecchioni	64
11	Les adverbes subjectifs selon K-Orecchioni	65
12	Les trois niveaux du langage dans une vulgarisation scientifique	88
13	Le parcours de publication d'un article de recherche	100
14	Mode de fonctionnement des contraintes linguistiques	101
15	La concession comme prise en charge énonciative	107
16	Classification des verbes de positionnement associée à un pronom sujet auteur du texte	111
17	Les deux fonctionnements des guillemets selon Authier-Revuz	117
18	Présence/absence de l'introduction	134
19	Présence/absence de la conclusion	135
20	Titrage des parties dans l'article	135
21	Présence/absence des sous-sections	136
22	La structuration des articles en Did.	138
23	La structuration des articles en S.D.L.	139
24	La structuration des articles en Litt.	140
25	Comparaison interdisciplinaire	141
26	Comparaison interdisciplinaire des structures	142
27	Fréquence de l'emploi des citations dans chaque article	151

28	Classification des citations selon Thompson	157
29	Schéma de citation à sujet auteur	159
30	Schéma de citation à objet thématisé	159
31	Schéma de citation à source thématisée	160
32	Deuxième schéma proposé de la citation à source thématisée	161
33	Les fonctions de citation selon Michèle Guigue	166
34	Résultat général des fonctions de citation	166
35	Résultat d'analyse approfondie des fonctions de citation	168
36	Les verbes occasionnellement subjectifs	184
37	les verbes intrinsèquement subjectifs	185
38	Taux des temps employés	189
39	Les pronoms sujets en Did.	196
40	Les pronoms sujets en S.D.L.	196
41	Les pronoms sujets en Litt.	197
42	L'emploi adjectival	219

II. Liste des tableaux

Numéro	Titre	Page
01	Les embrayeurs selon Maingueneau	58
02	Le repérage référentiel selon Maingueneau	59
03	Les valeurs des adverbes selon K-Orecchioni	63
04	Les différentes valeurs du « on » selon Fløttum	69
05	Distinction entre norme, consigne, règle et habitude	98
06	Les postures énonciatives dans le discours rapporté selon Rabatel	109
07	Les types de verbes dans un écrit scientifique selon Fløttum	112
08	Les valeurs pronominales selon Fløttum	114
09	Les différentes valeurs du pronom « On » dans un travail de recherche	131
10	Présence/absence de l'introduction dans le corpus	133
11	Distribution des titres dans le corpus	143
12	Différentes formes syntaxiques employées pour les titres	144
13	Nombre des passages insérés	150

ANNEXE 2 : Listes des figures et des tableaux

14	Taux de citations positionnées	158
15	Passages en italique et entre guillemets	174
16	Taux d'emploi de l'impératif	193
17	Fréquence d'emploi des pronoms sujet	195
18	Le pronom « on » indéfini et personnel chez Fløttum	206
19	Les adjectifs subjectifs selon K-Orecchioni	217

RESUME

Au sein du discours scientifique, l'article de recherche s'impose comme un sous genre à part entière. Il offre aux linguistes un objet d'étude d'une importance considérable. Vu les spécificités structurales et énonciatives qui le distinguent des autres typologies discursives, l'article de recherche semble être alors, un des meilleurs représentants du discours scientifique.

Ce travail de recherche, considéré comme une nouvelle tendance en analyse du discours scientifique, consiste à étudier la *subjectivité* énonciative dans l'article de recherche, un genre discursif dont *l'objectivité* est devenue un caractère stéréotypé, voire *Mythique*. Il s'agit en fait d'une étude qui dépasse la didactisation des écrits scientifiques et universitaires en les abordant sous un autre angle qui penche cette fois-ci sur une analyse énonciative et identitaire.

Inspirée des travaux de Dominique Maingueneau - Emile Benveniste, Catherine-Kerbrat Orecchioni, Jacqueline Authier Revuz et Kjersti Fløttum, la présente thèse s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours scientifique en vue de l'étudier l'implication de l'auteur dans l'article de recherche scientifique ainsi que les moyens linguistiques et non linguistiques qui assurent l'équilibre entre sa subjectivité et l'objectivité de son discours.

Elle s'articule, ainsi, autour des mots clés suivants: *genre – discours scientifique – subjectivité – article de recherche – identité*

ABSTRACT

The research paper imposes itself as a sub-genre in its own in the scientific discourse. It is considered as a very important study object by the linguists. Since it has structural and enunciative specificities that distinguish it from other discursive typologies, the research paper seems to be one of the best representatives of scientific discourse.

This study, considered as a new tendency in the analysis of scientific discourse, consists in studying enunciative subjectivity in the research paper, which is a discursive genre whose objectivity has become a stereotyped or even mythical character. It is actually a study that goes beyond the didactization of scientific and academic writings by looking at them from a different perspective that focuses on an enunciative and identity analysis.

Inspired by the works of Dominique Maingueneau - Emile Benveniste, Catherine-Kerbrat Orecchioni, Jacqueline Authier Revuz and Kjersti Fløttum, the present research attempts to shed some light on the analysis of scientific discourse in order to study the author's involvement in the scientific research paper as well as the linguistic and non-linguistic means which ensure the balance between his subjectivity and the objectivity of his discourse.

Keywords: genre- scientific discourse- subjectivity- research paper- identity

ملخص

يفرض المقال العلمي نفسه كنوع فرعي مستقل بذاته إذا تعلق الأمر بالخطاب العلمي. ذلك أنه يشكل لدى اللسانيين موضوع دراسة غاية في الأهمية. ونظراً لما يتميز به المقال في جانبه البيوي والصياغي عن غيره من النصوص، فهو يعدّ خير مثال عن الخطاب العلمي.

تدرج هذه الأطروحة ضمن توجه جديد في تحليل الخطاب العلمي. وتعنى بدراسة ذاتية الخطاب في البحوث التي أصبحت موضوعيتها توصف بالتمطية بل أقرب منها إلى الأسطورية. فهي دراسة تتعدى تعليمية النصوص العلمية والجامعية ويتم التطرق إليها من أبعاد مختلفة تتعلق بصياغة الخطاب وهويته.

ويمكن تصنيف هذه الدراسة -المستوحاة من أعمال كل من دومينيك مانغونو، إميل بينفينيست، كاترين كبربات أوركيوني، جاكلين أوتبي روفيز وكجيرستي فلوتوم- في إطار تحليل الخطاب العلمي بغية تقفي ذاتية الكاتب في البحث العلمي وكذا الوسائل اللغوية والغير اللغوية التي تضمن توازن خطابه بين الذاتية والموضوعية. وبالتالي تتمحور هذه الدراسة حول الكلمات المفتاحية الآتية
الذكر:

التنوع الخطابي، الخطاب العلمي، الذاتية، البحث، الهوية.